LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

II[1]

L'ENFANCE ET LES FIANÇAILLES

Aux Archives d'État de Turin, qui n'ont pas été bouleversées par les révolutions et qui sont admirablement classées (2), il existe un fonds spécial qui a pour désignation : *Matrimonii della Real Casa*. A chaque alliance contractée par un prince ou une princesse de la maison de Savoie correspond une liasse où ont été rassemblés tous les documens relatifs à cette alliance. Celle qui contient les documens relatifs au mariage de la duchesse de Bourgogne, ou plutôt à ses fiançailles (car le mariage ne devait avoir lieu qu'à Versailles) n'est pas la moins bien garnie. Les renseignemens sur son contrat, sur son trousseau, sur les fêtes qui précédèrent son départ, sur les questions d'étiquette que soulevait son voyage, sur la réception qui lui fut faite dans les villes qu'elle traversa s'y trouvent en abondance, et nous y puiserons, car ces minces détails de l'histoire ne sont pas à dédai-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

(2) Ces archives nous ont été ouvertes avec une grande obligeance, et le concours que nous avons trouvé chez ceux qui en ont la garde nous a facilité des recherches qui, sans cela, auraient été très laborieuses.

gner; ils servent à faire revivre un passé dont les minuties et parfois même les puérilités ne parviennent pas à altérer la grandeur. Mais à tous ces documens officiels, combien nous eussions préféré quelques renseignemens sur son enfance, et sur la vie qu'elle menait pendant la durée de ces négociations avec Versailles et avec Vienne où sa destinée était en jeu. Ces renseignemens ont fait défaut à nos recherches. Les Archives de Turin ne contiennent aucune pièce qui ait trait à l'éducation de la petite princesse de Savoie. Aucuns Mémoires du temps n'y font allusion (1). Faut-il renoncer cependant à parler de ces années, et un peu d'imagination aidant, ne pourrons-nous point parvenir à nous représenter sa vie de famille, dans ce cadre de la petite cour de Turin, entre un père dont nous n'avons jusqu'à présent retracé que le rôle politique, et une mère que nous n'avons point encore fait entrer en scène? La race et le milieu, la nature et l'éducation sont les fils mystérieux dont l'entre-croisement tisse cette trame de l'être sur laquelle la vie et l'expérience viennent ensuite broder leurs dessins. Essayons de démêler quelques-uns de ces fils dans la vie de notre princesse, et recherchons ce qu'elle put devoir au sang qui coulait dans ses veines, aux enseignemens qu'elle reçut, aux spectacles dont sa première jeunesse fut témoin.

I

Marie-Adélaïde était issue du mariage contracté en 1684 entre Victor-Amédée et Anne d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, et d'Henriette d'Angleterre, la célèbre Madame dont Bossuet a immortalisé la mémoire. Son grand-père et sa grand'mère maternels sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'en parler, sinon pour faire remarquer que, par un assez fréquent phénomène, certaines grâces de l'aïeule semblent être devenues l'héritage de la petite-fille. Sa mère, la duchesse Anne de Savoie, est au contraire demeurée dans l'ombre. Épouse admirable, mère parfaite, sa vie toute de vertus et de dévouemens reposerait, si elle était mieux connue, de ces scandales publics

(1) Il a paru, en 1861, à Paris, un petit volume intitulé : *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur de la duchesse de Bourgogne*. Les premières scènes de ces souvenirs se passent à Chambéry, avant le mariage. De doctes auteurs, français ou italiens, n'ont pas laissé de faire parfois mention de ces *Souvenirs*, non sans soulever cependant quelques doutes sur leur authenticité. Ces doutes étaient fondés, car nous avons les meilleures raisons de savoir que ce sont des souvenirs apocryphes. Nous pouvons même ajouter que l'auteur de ce petit pastiche historique et littéraire s'étonnait que, contre son attente, de fins juges s'y fussent trompés, et qu'elle s'en amusait modestement.

par lesquels on est toujours un peu trop disposé à juger uniquement une cour et un temps; mais, peut-être à cause de cela même, son nom a échappé à l'histoire. Entre les deux figures également brillantes de sa fille et de sa mère, entre la duchesse de Bourgogne et Madame, elle apparaît comme apparaîtrait dans une galerie de portraits, entre un Rigaud et un Nattier, quelque pastel aux pâles couleurs. Cependant elle a trouvé un biographe. Inutile de dire que ce biographe est une femme, car il fallait le cœur d'une femme pour s'éprendre d'une aussi humble héroïne. Aux deux volumes que Luisa Sarredo a fait paraître en 1887 nous emprunterons quelques traits (1) que nous compléterons à l'aide d'autres documens. Nous pourrons ainsi montrer quels exemples la princesse Adélaïde eut de bonne heure sous les yeux, et dans quelles conditions son enfance s'est écoulée.

C'était la politique qui avait fait l'alliance. Lorsque Louis XIV donnait son consentement au mariage de sa propre nièce « demoiselle Anne d'Orléans » avec « très haut et très puissant prince Victor-Amédée duc de Savoye » — c'est ainsi que les désigne leur contrat de mariage (2) — ce n'était pas seulement « pour qu'il fût notoire à tous qu'il conservait toujours un sincère désir de lui donner, en toutes occasions, les témoignages d'estime et d'affection qu'il faisait de sa personne, de l'affection et tendresse qu'il avait pour lui, et de la singulière considération qu'il faisait de sa maison, non seulement par tant d'alliances réciproques si souvent contractées depuis plusieurs siècles, entre la maison de France et celle de Savoye », c'était encore « à cause du constant attachement que très haute et très puissante princesse Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours a fait paraître pendant le temps de sa régence aux intérêts de Sa Majesté et qu'elle a su si bien inspirer audit seigneur duc son fils que personne ne peut douter qu'il ne continue dans les mêmes sentimens. »

En réalité, Louis XIV se défiait fort des sentimens de son nouveau neveu. Dans les instructions adressées à son ambassadeur, le marquis d'Arcy, il lui recommandait « de se méfier des mauvaises dispositions de ce prince. » Mais il espérait par cette union le maintenir plus étroitement dans son alliance. Nous avons vu comme il y réussit. Louis XIV devait rendre un singulièrement mauvais service à sa nièce en prenant prétexte de sa qualité d'oncle pour intervenir dans les affaires domestiques du duc de Savoie. Au moment où elle arrivait en Piémont pour que

(1) *La regina Anna di Savoia, studio storico su documenti inediti*, par Luisa Sarredo; Turin, 1887.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94.

le mariage y fût consommé, la duchesse Anne avait quatorze ans. Le prince qu'elle avait épousé par procuration en avait dix-huit. De bonne heure il avait montré du penchant à la galanterie, et il avait trouvé autour de lui à satisfaire ce penchant. Il semble que cette petite cour de Turin se fût réglée, à vingt ans de distance, sur l'exemple de la cour de Versailles, et que Victor-Amédée eût pris Louis XIV pour modèle.

La duchesse régente, Madame Royale, avait, tout comme une reine de France, rassemblé autour d'elle un escadron de filles d'honneur, choisies dans les premières familles du pays. « Cette princesse, qui était d'un goût délicat, dit un auteur italien, et qui aimait la galanterie, n'admettait pour filles et pour dames d'honneur que celles qui surpassaient toutes les autres en beauté. Ainsi le souverain et les jeunes seigneurs de sa suite pouvaient passer de belle en belle, et renouveler toujours leurs plaisirs par la variété de ces charmans objets, sans s'en dégoûter jamais (1). » Il eût été bien surprenant que Victor-Amédée cherchât ailleurs que parmi ces charmans objets de quoi contenter son humeur amoureuse, et plus singulier encore qu'il y rencontrât des cruelles, car, sans être beau, il avait dans le regard ce feu et dans l'allure cette hardiesse qui plaisent souvent aux femmes. « Taille moyenne, svelte, admirablement prise, le port libre et fier, la physionomie animée, les traits aquilins », tel est le portrait que trace de lui le marquis Costa de Beauregard (2), et il ajoute : « Il tenait de la maison de Nemours le poil blond ardent, les yeux d'un bleu particulier et d'une vivacité extrême. » Rien donc d'étonnant que, parmi les filles d'honneur de sa mère, il ait de bonne heure trouvé sa La Vallière, et il ne paraît même pas qu'il ait, au début, rencontré sur sa route les obstacles et les grilles que la duchesse de Navailles essaya vainement d'opposer aux entreprises audacieuses de Louis XIV. La Vallière fut Mlle de Cumiana, belle brune que, dès l'âge de quinze ans, Madame Royale avait attachée à sa personne. « Victor-Amédée, dit encore notre auteur italien, la combla de bienfaits extraordinaires, qui la distinguèrent en peu de temps de ses compagnes en lui gâtant la taille. » Après des débuts si pareils, singulièrement différente fut la destinée de ces deux favorites d'un jour. On sait comment l'une a fini, donnant l'exemple d'une de ces pénitences éclatantes qui, dans un siècle où tout était grand, étaient du moins en proportion des scandales. L'autre au contraire reçut pour mari, de la propre main de Madame Royale, « aussi bonne confidente, que bonne

(1) Lamberti, *Histoire de l'abdication de Victor-Amédée II.*
(2) *Mémoires historiques sur la maison de Savoie*, p. 136.

mère », son grand écuyer, le comte de Saint-Sébastien, qui l'épousa prestement, et, bien des années après, la comtesse de Saint-Sébastien, devenue veuve et dame d'atours de la princesse de Piémont, contracta un mariage secret avec Victor-Amédée, qui était à la veille d'abdiquer, et auquel elle survécut.

Avant de faire ce mariage à la Maintenon, Victor-Amédée devait trouver d'abord sa Fontanges en Mlle de Saluces qui épousa ensuite le marquis de Prié, ambassadeur de Savoie à Vienne, puis ensuite sa Montespan qui fut la comtesse de Verrue. De celle-ci le roman et l'histoire se sont emparés (1). Elle était fille de ce duc de Luynes qui avait à la cour de Louis XIV juste renom de sagesse et de piété, et qui vécut quelques années en étroites relations avec Port-Royal. Rien cependant de janséniste dans la vie ni dans le caractère de la dame qui, assure-t-on, composa pour elle-même cette épitaphe :

Ci-gît, dans une paix profonde,
Cette dame de volupté
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

Mariée à quatorze ans, comme la duchesse Anne, qu'elle précéda de peu à Turin, elle avait passé plusieurs saisons à la cour sans attirer l'attention de Victor-Amédée. Elle venait d'atteindre ses dix-huit ans, lorsqu'on commença de remarquer que, durant un hiver rigoureux, qui avait couvert de neige les environs de Turin, c'était toujours le traîneau de Mme de Verrue que Victor-Amédée conduisait, de préférence à celui des autres dames de la cour. Puis on remarquait également qu'à l'Opéra c'était dans sa loge qu'il passait la plus grande partie de la soirée. L'ambassadeur d'Arcy en rendait compte à Louis XIV : « Votre Majesté continuant à m'ordonner que je ne lui laisse rien ignorer des actions particulières de M. le duc de Savoye et de ses divertissemens, je dois lui dire que depuis qu'il a mené la jeune Mme de Verrue en traîneau, il me semble qu'il continue et même qu'il redouble ses assiduités pour elle. Il ne manque point de jour d'Opéra à la voir dans la loge de cette dame, où ils font ensemble des éclats de rire entendus de tout le monde. Cependant la jeunesse et l'humeur réjouissante de la dame peuvent avoir plus de part à tout cela, au moins de son côté, qu'aucune autre chose, et l'on ne s'aperçoit pas encore d'aucune intelligence entre eux qui

(1) La comtesse de Verrue est l'héroïne d'un roman d'Alexandre Dumas père intitulé : *la Dame de Volupté*. M. G. de Leris lui a consacré une biographie qui contient de piquans détails sur la cour de Victor-Amédée.

donne lieu de soupçonner un commerce prochain de galanterie (1). » Ce commerce devait cependant finir par éclater. S'il fallait en croire Saint-Simon, l'éclat aurait été précédé d'un drame de famille, et ce serait un oncle vindicatif, abbé par-dessus le marché, qui, rebuté par sa nièce, aurait contribué à la perdre. Après bien des péripéties, et, disons-le à l'honneur de la jeune femme, une assez longue résistance de sa part, les choses devinrent publiques durant certain voyage à Nice que toute la cour entreprit au printemps de 1688.

La duchesse Anne devait être accompagnée de dix dames. Le duc de Savoie désigna Mme de Verrue pour faire partie du cortège. Ainsi il traînait à sa suite sa femme et sa maîtresse, tout comme Louis XIV, dans le fameux voyage de Flandre, traînait à sa suite, avec Marie-Thérèse et Mme de Montespan, la pauvre La Vallière déjà délaissée. La chronique scandaleuse de la cour de Turin ne dit pas si Mlle de Cumiana, devenue la comtesse de Saint-Sébastien, ou Mlle de Saluces, devenue la marquise de Prié, étaient également du voyage. Ce qui achève de compléter la ressemblance, c'est que la comtesse de Verrue était affligée d'un mari qui jouait les Montespan, et qui, après avoir commencé par être imprudent, finissait, au dire de d'Arcy, par se montrer « chagrin de l'éclat que fait l'intelligence de M. de Savoye avec sa femme. » Pour se débarrasser d'une surveillance incommode, Mme de Verrue prenait un parti hardi. Elle feignait d'avoir des griefs contre son mari, et, quittant le vieil hôtel de Verrue où elle demeurait avec une belle-mère acariâtre, elle se jetait un beau matin au couvent des Filles de Sainte-Marie. Victor-Amédée faisait l'étonné. « On a remarqué, mandait d'Arcy au Roi (2), que le duc de Savoye avait pris l'habitude de se promener presque tous les matins en robe de chambre avec Mme la Duchesse dans les chambres de son palais, comme pour la ménager, et que, le lendemain du jour que Mme de Verrue était entrée aux Filles de Sainte-Marie, ce prince, comme tout étonné, avait dit à Mme la duchesse de Savoye : « Eh, Madame, que dites-vous de la résolution si surprenante de Mme de Verrue, qu'on dit s'être jetée dans le couvent des Filles de Sainte-Marie ? En vérité elle mériterait bien qu'on s'intéressât pour elle. » Sur quoi cette princesse n'aurait fait que baisser les yeux et ne plus parler. »

Baisser les yeux et ne pas parler, la pauvre duchesse Anne n'avait jamais fait, et ne fit jamais autre chose. Elle ne parla pas

(1) D'Arcy au Roi, 14 février 1688, cité par Leris, p. 37.
(2) D'Arcy au Roi, 20 août 1688, citée par Leris, p. 79.

davantage quand, l'année suivante, le comte de Verrue ayant passé en France, où il prit du service, et la comtesse étant sortie du couvent des Filles de Sainte-Marie, le duc de Savoie la nomma dame d'atours de la duchesse de Savoie. Lorsqu'on voit Victor-Amédée calquer si exactement sa conduite sur celle de Louis XIV nommant Mme de Montespan surintendante de la maison de Marie-Thérèse, on peut se demander s'il n'y apportait pas quelque raillerie, et si ce n'était pas une manière ironique de répondre aux représentations que d'Arcy avait été chargé de lui adresser. Lors de ses premiers écarts, d'Arcy avait reçu en effet la mission assez embarrassante de faire savoir au duc de Savoie « que Sa Majesté avait été fort surprise et fort fâchée d'apprendre qu'il n'eût pas pour Mme la Duchesse, sa femme, toute la considération que mérite non seulement la naissance de cette princesse, mais encore sa vertu et sa bonne conduite. » A quoi le duc de Savoie avait répondu, « avec un air embarrassé et peu content, qu'il avait lieu d'être fort surpris lui-même qu'on eût si mal informé Sa Majesté de sa conduite (1). »

Si le mécontentement de Victor-Amédée avait subsisté (et ces tracasseries cherchées par Louis XIV à son neveu par alliance ne furent pas pour peu de chose dans la brouille) l'embarras disparut, car Mme de Verrue régna pendant douze années sans conteste à la cour de Turin, jusqu'au jour où, lasse de la situation intolérable que lui firent à la longue les jalousies et les emportemens de Victor-Amédée, elle finit par imiter son mari et par se réfugier à son tour en France, tandis que celui-ci revenait au contraire prendre du service en Piémont. Pendant ces années d'abandon et d'humiliation, la duchesse Anne continua d'opposer aux infidélités de son mari une résignation inaltérable, et de régler sa vie extérieure d'après les moindres désirs d'une volonté capricieuse. Si, au moment où il partait, sur l'invitation pressante de Louis XIV, pour guerroyer contre ses propres sujets les Vaudois, Victor-Amédée témoignait le désir que, durant son absence, la duchesse vécût d'une vie retirée, on ne la voyait plus qu'aux églises. Madame Royale, sa belle-mère, qui aurait été moins docile, la raillait même un peu lorsqu'elle écrivait à Mme de la Fayette : « Madame Son Altesse Royale est dans une retraite tout extraordinaire ce voyage-ci, et nous ne nous voyons qu'aux promenades et aux églises où nous allons beaucoup ensemble. On lui a fait la leçon avant de partir apparemment, et elle y est si exacte, et elle craint tellement, qu'elle ne ferait pas un pas ni ne dirait un mot pour

(1) D'Arcy au Roi, 3 janvier 1688, cité par Leris, p. 33.

toute chose au monde, et, quoiqu'elle meure d'ennui, elle ne m'en dit rien, et je fais semblant de ne pas m'en apercevoir (1). »

De retour à Turin, Victor-Amédée voulait-il, en donnant quelque éclat à sa cour, complaire encore à Louis XIV, qui lui avait fait reprocher « de mener une vie solitaire, contraire aux soins indispensables du pouvoir absolu » : vite la duchesse instituait chez elle jeux et danse le soir. Victor-Amédée, qui était d'humeur changeante, en revenait-il à des idées de sauvagerie et d'économie, aussitôt jeux et danse étaient supprimés, bien qu'à la danse la jeune duchesse, qui n'avait pas vingt ans, eût pris quelque goût. Mais ce n'était pas seulement par ces marques extérieures d'obéissance que l'épouse douce et fidèle témoignait son désir de complaire à son rude et volage époux. Elle lui prodiguait encore des témoignages plus directs et plus touchans de son amour. Il existe aux Archives de Turin un certain nombre de lettres adressées par elle à Victor-Amédée. Il n'en est pas une qui ne respire ce que Luisa Sarredo appelle avec raison dans cette jolie langue italienne, *la più inquieta tenerezza di un cuore innamorato.* Les occasions d'écrire ne lui manquaient pas : Victor-Amédée était souvent absent, et, comme il était d'une santé assez frêle, au cours de ses voyages ou de ses expéditions il tombait fréquemment malade. C'était alors au marquis de Saint-Thomas que la duchesse Anne s'adressait pour avoir des nouvelles de son mari, car Victor-Amédée ne lui écrivait jamais, et dans le volumineux dossier de sa correspondance il n'existe pas une seule lettre de lui à sa femme. Saint-Thomas lui-même n'écrivait pas toujours très régulièrement, et elle s'en plaignait à son mari avec douceur. « Je ne savais pas si le silence de M. le marquis de Saint-Thomas était un bon ou un mauvais indice, mais je me trouvais dans une peine qui dépasse toute imagination. Je vous le demande en grâce : ne me laissez plus dans une telle inquiétude. C'est bien le moins que je puisse espérer que, quand vous êtes malade, on me mande de vos nouvelles. » Si la maladie de Victor-Amédée se prolongeait, elle demandait, en termes touchans, la permission de venir le rejoindre : « Donnez-moi cette consolation : ce sera la plus grande preuve d'amitié que je pourrais avoir de vous. Je vous assure que je m'en viendrai seule, sans aucun embarras. Mes deux dames me suffisent. Je serai contente d'être près de vous et vous verrez ce que peut faire une tendre amitié. Je n'épargnerai rien de ce qui pourra vous faire connaître que je vous aime plus que ma propre vie (2). »

(1) Madame Royale à Mme de la Fayette, citée par Leris, p. 30.
(2) Lettres sans date citées par Luisa Sarredo, p. 74 et 75.

Une seule fois cette faveur de venir rejoindre son mari lui fut accordée. Ce fut quand, en guerre avec la France, Victor-Amédée tomba malade de la petite vérole à Embrun. Aux premières nouvelles, la duchesse Anne n'osait même pas solliciter la permission de venir le rejoindre. « Il ne faut s'amuser à parler de cela, écrivait-elle à Saint-Thomas, estant inutile (1). » A sa grande surprise cependant, Victor-Amédée la mandait auprès de lui. Elle partait précipitamment, et en cours de route adressait ce billet à Saint-Thomas : « Dès que la marquise de Sommerive m'a dit que Son Altesse Royale approuvait que je l'allasse rejoindre, je me suis mise en chemin, et arrive dans ce moment-ci. Je compte retrouver la litière ainsi qu'elle me l'a dit, et en attendant, j'envoie les remèdes que l'on a demandés, mourant d'impatience d'estre moi-même auprès de Son Altesse Royale à laquelle j'ai une reconnoissance extrême de ce qu'il me donne la consolation de l'aller servir, et à vous de me l'avoir fait savoir. Faites-lui mes complimens en attendant que je les luy fasse moi-même. » Bravant la contagion, elle s'installait au chevet de son mari, et de là envoyait tous les jours des nouvelles à Madame Royale, qu'elle tenait au courant des alternatives de la maladie, avec autant de soin que si elle avait eu affaire à la plus tendre des mères. « Tout continue à aller bien, écrivait-elle un jour; la vérole peut se dire finie, vous pouvez donc être parfaitement tranquille. » Et quelques jours après : « Vous pouvez penser, Madame, que le premier jour où j'ai vu la fièvre revenir plus tost violente à Son Altesse Royale, je fus dans une peine très grande, d'autant plus que nous étions sans médecins. Grâce au ciel, cependant, dans les jours suivans, la fièvre fut peu de chose, et elle n'est pas revenue. » Victor-Amédée finissait par se rétablir, et elle le ramenait à petites journées à Turin, où il languissait auprès d'elle plusieurs mois. Mais à peine était-il rétabli qu'il la quittait de nouveau, et que la comtesse de Verrue reprenait sur lui tout son empire.

II

Au milieu de tant d'épreuves, la duchesse Anne ne pouvait connaître d'autres joies que celles de la maternité : ces joies ne lui furent pas épargnées. Elle eut de son mari huit enfans, dont quatre morts en bas âge, et fit en outre plusieurs fausses couches. Sa première née fut précisément la princesse Adélaïde, qui

(1) Luisa Sarredo, p. 156 et suiv.

vint au monde le 6 décembre 1685. Dans cette circonstance, Victor-Amédée se piqua de se bien montrer. « M. le duc de Savoye, mandait d'Arcy au Roi (1), fait tous ses devoirs de bon mari et de bon père, ayant fait porter un petit lit de camp dans la chambre de sa femme pour y coucher, et ne cessant point de monter à la chambre de la princesse. » Les choses faillirent cependant mal tourner. « Monsieur a eu des nouvelles de Savoie, rapporte Dangeau dans son journal à la date du 6 janvier 1686. Madame Royale (la duchesse Anne) a reçu le Viatique, mais on la croit hors de danger. » Et après avoir donné une explication assez crue de l'accident, il ajoute : « Elle en a pensé mourir. » D'Arcy, de son côté, adressait au Roi les mêmes nouvelles, et c'était pour lui l'occasion de faire l'éloge de la jeune duchesse : « Jamais consternation et affliction ne peuvent estre plus grandes qu'elles ne l'ont esté pendant ces deux jours à la Cour, à la ville, et chez chacun... Aussy ne pourroit-on exprimer la perte que l'on feroit si cette princesse venoit à manquer, estant universellement respectée et aimée pour sa sagesse, sa douceur, sa complaisance et pour cent autres vertus que je n'ay pas assez de talens pour exprimer (2). » Dans une autre dépêche, d'Arcy rendait compte des incidens pénibles qu'avait fait naître, entre Victor-Amédée et sa mère, le baptême de la petite princesse. « Elle (Madame Royale) est sensiblement touchée des durs traitemens du prince son fils... mais principalement de ce que, depuis trois semaines qu'elle n'a pas party d'auprès de Mme la Duchesse son épouse, il ne luy en a pas fait la moindre honnêteté, ny dit le moindre mot de douceur, et son incivilité a été si loin à l'égard de Madame Royale qu'ayant envoyé prier le prince de Carignan par le marquis Mourroux de vouloir tenir sur les fonts de baptême la princesse sa fille, il s'est contenté, lorsque Madame sa mère estoit dans la chambre de la duchesse de Savoye, de luy demander si elle vouloit donner les noms à sa fille, que luy ayant répondu qu'ouy et demandé en même temps quels noms il souhaitoit qu'on donnast à cette princesse nouvellement née, il repartit, sans autre cérémonie ny compliment, Marie-Adélaïde, dont elle a été nommée (3). »

Le baptême de la princesse Adélaïde ne donna point lieu à de grandes réjouissances, car on regrettait fort à la cour de Turin qu'elle fût une fille. « Je crois, ma chère grand'mère, écrivait-elle un jour à Madame Royale, que je ne vous donnay guières de joye, il y a treize ans, et que vous auriés voulu un garçon; mais

(1) D'Arcy au Roi, 8 déc. 1685, citée par G. de Leris, p. 29.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 81, D'Arcy au Roi, 1er janvier 1686.
(3) *Ibid.* D'Arcy au Roi, 29 décembre 1685.

je ne puis douter, par toutes les bontés que vous avez eu pour moy, que vous ne m'ayés pardoné d'avoir esté une fille (1). » Monsieur n'en envoyait pas moins à Turin le comte de Tonnerre, premier gentilhomme de sa chambre, pour complimenter son gendre, et celui-ci était reçu par la duchesse Anne au plus fort de son indisposition subite « afin qu'elle eût la joye d'apprendre par luy des nouvelles de Monsieur. » Mais la question se posait à Versailles de savoir « s'il fallait que le Roi y envoyât, à cause que ce n'était qu'une fille (2). » On rechercha les précédens, et on trouva que le Roi avait envoyé en Portugal complimenter pour la naissance d'une princesse. Le marquis d'Urfé, un petit-neveu de l'auteur de l'*Astrée*, fut choisi sur sa demande, car il avait des intérêts en Piémont. D'Urfé recevait pour instructions de présenter au duc de Savoie la lettre que Louis XIV lui écrivait de sa propre main et de lui dire « que Sa Majesté fust portée d'autant plus volontiers à luy donner ces marques extraordinaires de la considération qu'Elle a pour luy, et de la part qu'Elle prend aux bénédictions que Dieu commence à répandre sur son mariage, qu'Elle ne doute point que ses intentions et ses actions ne répondent toujours parfaitement à l'étroite alliance qui l'unit de si près aux intérêts de Sa Majesté; qu'Elle espère aussy que l'heureux accouchement de Madame de Savoye sera suivy, dans quelque temps, de la naissance d'un prince qui augmentera encore la satisfaction de Sa Majesté et qu'Elle verra toujours avec un sensible plaisir tout ce qui pourra lui arriver de prospérité (3). »

D'Urfé s'acquittait fort exactement de sa mission et il en rendait compte à Croissy dans plusieurs lettres qui ne sont pas sans agrément. Celle où il relate l'audience qu'il eut de la duchesse Anne ne laisse pas d'être assez piquante : « Cette princesse, écrivait-il, étoit dans un lict assez beau. Il est brodé de perles sur du velours cramoisi. Ceux qui n'ont point vu les meubles du Roy le croient le plus beau du monde. Comme je ne suis pas chargé de les désabuser, je me suis contenté de dire mon sentiment de manière à leur faire connaître que celui-ci est riche, mais qu'il n'est

(1) Arch. d'Etat de Turin : *Lettere di Maria Adélaïde di Savoia scritte à la duchessa Giovanna Battista sua avola.* 13 déc. 1698. Les lettres de la duchesse de Bourgogne à sa grand'mère, qui sont aux Archives de Turin ont presque toutes été publiées en 1864 par la comtesse della Rocca (Paris, Michel Lévy), qui a fait précéder cette publication d'une judicieuse et délicate introduction. Elle a cependant abrégé quelques-unes de ces lettres, et a cru devoir en corriger l'orthographe, qui est en effet très défectueuse. C'est ce qui nous a déterminé à rétablir le texte de celles que nous aurons occasion de citer d'après les originaux qui sont aux Archives de Turin.

(2) *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, publiés par le comte de Cosnac, t. I, p. 345.

(3) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 81. Instructions données au marquis d'Urfé.

pas le plus beau que j'eusse vu (1). » D'Urfé rend compte ensuite du compliment qu'il fit à la duchesse en lui remettant la lettre du Roi. La duchesse répondit « qu'elle étoit très sensible aux marques que le Roy lui faisoit l'honneur de lui donner de son souvenir et de sa satisfaction, et qu'elle cherchera toute sa vie les moyens de lui être agréable et de le contenter en toutes choses. » « Il m'a paru, ajoute d'Urfé, que le cœur parloit beaucoup dans tout ce qu'elle disoit, et qu'elle a un véritable attachement et bien de la tendresse pour le Roy. » Il assista ensuite à une cérémonie qui était en usage à Turin quand les princesses relevaient de couches. Toutes les dames de la cour vinrent baiser la main de la duchesse, et d'Urfé eut ainsi l'occasion de les passer en revue. « Je les louay, dit-il, comme j'ay fait le lict. »

La cérémonie se passait le 14 janvier. Le 27 février suivant, une nouvelle grossesse de la duchesse Anne était officiellement déclarée. Cette fois elle fit une fausse couche. L'année suivante, elle était grosse encore. Mais elle accoucha d'une seconde fille qui devait être la reine d'Espagne, femme de Philippe V, et Victor-Amédée, fort contrarié, contremanda les envoyés qu'il comptait dépêcher dans toutes les capitales de l'Europe, pour annoncer la naissance d'un garçon. Elle était grosse pour la quatrième fois lorsque les hostilités éclatèrent entre la France et la Savoie. Sincère ou non, Victor-Amédée affichait les préoccupations que lui causait la santé de la duchesse. « Voilà ce qui me fait de la peine et qui me touche dans l'état où se trouvent mes affaires », disait-il au marquis de Château-Renaud, que Catinat avait dépêché auprès de lui, « en mettant la main sur la grossesse de Mme la duchesse de Savoie (2). » En effet, un rapide voyage qu'elle fut obligée de faire au lendemain de la déclaration de guerre fut cause qu'elle accoucha prématurément d'un fils qui mourut en naissant. Pendant toute la durée des hostilités, elle mena une vie misérable. Elle adorait son mari, mais elle vénérait son oncle. Son cœur était demeuré fidèle à la France, et elle ne pouvait se consoler de voir sa patrie d'origine aux prises avec sa patrie d'adoption. De plus en plus délaissée par son mari, qui donnait à Mme de Verrue tout le temps dont la guerre lui permettait de disposer, elle ne pouvait avoir qu'une consolation : l'amour de ses enfans.

La duchesse Anne avait donc deux filles, encore en bas âge, mais toutes deux intelligentes, précoces, et déjà douées de ces grâces qui devaient rendre un jour, en France et en Espagne, leur

(1) *Ibid.* D'Urfé à Croissy, 14 janvier 1686.
(2) Catinat à Louvois, cité par Camille Rousset, t. IV, p. 336.

jeunesse si fêtée et leur mémoire si chère. Ces deux enfans devinrent de plus en plus l'intérêt principal de sa vie. Elle aimait peu Turin et ce froid *Palazzo reale*, de construction récente, dont les grandes et hautes salles, qu'on peut admirer encore aujourd'hui, se prêtaient mal à l'intimité de la vie de famille. Sa résidence préférée n'était même pas le majestueux palais de la Vénerie, le Versailles des ducs de Savoie. C'était un petit palais « comme caché, dit Luisa Sarredo, dans un nid de verdure » qui s'appelait alors : *Vigna di Madama*, et qui, depuis, en souvenir des fréquens séjours qu'y fit la duchesse, depuis reine Anne, fut appelée *Vigna della Regina*. Ce nom de La Vigne revient souvent dans les lettres de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne comme celui d'un lieu où s'était écoulée leur enfance. La duchesse Anne y menait l'existence la plus simple, vivant beaucoup au grand air, faisant de longues promenades à pied, et ne conservant auprès d'elle que le moins de monde possible. « Vous êtes donc toute seule à Turin, depuis que ma mère et mes frères sont allés à La Vigne, écrivait, quelques années plus tard, la reine d'Espagne à sa grand'mère. Le peu de monde qu'elle a mené avec elle ne me surprend point, puisque c'était de même de mon temps. » Mère dévouée, elle ne livrait point ses enfans à des soins mercenaires. Une de ses filles ayant contracté quelque maladie contagieuse, la fièvre scarlatine probablement, elle s'enfermait avec elle et écrivait à Madame Royale, qui la voulait venir voir : « Je vous conjure, Madame, de ne pas vous presser, ou du moins ma fille qui ne vient pas encore au bas sera plus encore enfermée dans sa chambre, car avant les quarante jours, avec votre permission, je ne vous la laisserai pas voir (1). »

La princesse Adélaïde avait cependant une gouvernante, la marquise de Saint-Germain, et une sous-gouvernante, Mme Dunoyer. Celle-ci était, assure-t-on, une personne fort distinguée. Il y eut deux choses, cependant, qu'elle ne parvint jamais à apprendre à sa petite élève : l'écriture et l'orthographe. Jusqu'à la fin de sa vie, la duchesse de Bourgogne conserva une grosse écriture d'enfant, qui sent l'effort. Aussi ses lettres sont-elles toujours fort courtes. Quant à leur orthographe, elle dépasse, dans ses fantaisies, les irrégularités dont tout le monde était alors plus ou moins coutumier. Celles de sa sœur, la reine d'Espagne, qui sont généralement beaucoup plus longues, font plus d'honneur aux leçons de Mme Dunoyer. Mais l'éducation morale, où se fait davantage sentir la main de la mère, fut parfaite.

(1) Luisa Sarredo, p. 174.

« Elle avait reçu de sa vertueuse mère de très bons principes, écrivait la princesse Palatine, la seconde femme de Monsieur. Lorsqu'elle arriva en France, elle était fort bien élevée, mais la vieille guenipe (Mme de Maintenon) voulant gagner son amitié et être la seule à avoir ses affections, lui a laissé faire toutes ses volontés et ne l'a contrariée en aucun de ses caprices (1). »

D'où vient cependant qu'entre cette mère, dont la tendresse se montrait si dévouée, et cette fille dont la sensibilité devait être aussi précoce que l'intelligence, la relation ne fut jamais très intime. L'affection de l'enfant paraît s'être portée de préférence sur sa grand'mère, à en juger du moins par ce fait que les Archives de Turin ne renferment que huit lettres de la duchesse de Bourgogne à la duchesse Anne, contre plus de cent lettres à Madame Royale. Faut-il supposer, comme incline à le croire Luisa Sarredo, que ses lettres à sa mère ont été tout simplement perdues? Cela n'est guère probable, car à cette cour de Turin tout était soigneusement conservé. Et puis le ton des lettres de la duchesse de Bourgogne à sa mère ou à sa grand'mère ne laisse pas d'être assez différent. Certes, celles adressées à sa mère sont tendres, mais un peu de cérémonie continue de s'y glisser : « Je me pique présentement en tout d'estre une grande personne, lui écrivait-elle en 1701, et j'ay cru que *maman* ni convenoit pas. Mais j'aimeray ma chère mère encore plus que ma chère maman, parce que je connoitrai mieux tout ce que vous vallés et tout ce que je vous dois (2). » Ce sont assurément les sentimens d'une fille, respectueuse et reconnaissante, pour une mère dont elle connaît le mérite. Mais dans ses nombreuses lettres à sa grand'mère, il y a plus de vivacité, plus d'abandon, plus de petits détails sur elle-même et sur sa vie. On devine que l'intimité, la confiance, les habitudes du cœur sont là.

Il n'est pas très malaisé d'expliquer cette différence. Les enfans, chez lesquels se traduisent librement les premiers mouvemens de la nature, sont repoussés par la tristesse et attirés par la beauté. Il est probable que la duchesse Anne, qui n'était point jolie, ne parvenait point, même en compagnie de ses enfans, à chasser de son visage, naturellement sérieux, une gravité où se reflétaient les épreuves de sa mélancolique destinée. Elle ne

(1) Correspondance complète de Mme la duchesse d'Orléans, tome 1. Lettre du 16 mai 1716.

(2) Arch. d'État de Turin. *Lettere di Maria Adelaïde di Savoia, duchessa di Borgogna; scritte alla duchessa di Savoia Anna d'Orléans, sua madre*, 2 janvier 1701. Ces lettres ont été publiées par M. Paolo Boselli, ancien ministre des finances du royaume d'Italie, dans le t. XXVII des *Atti della R. Academia delle scienze di Torino*, de mars 1892.

savait pas davantage, comme c'est un devoir de le faire pour des enfans, égayer la vie autour d'elle. Le séjour solitaire de La Vigne devait être triste pour les deux petites filles, et la récréation de longues promenades à pied ne leur paraissait vraisemblablement pas suffisante. Au contraire, bien qu'elle eût un peu engraissé, Madame Royale était restée très belle. Elle avait conservé le goût de plaire, et sa coquetterie, qui ne trouvait plus d'emploi, s'exerçait sans doute à captiver ses petites filles. Ce don mystérieux qui s'appelle le charme survit parfois à la jeunesse, et il s'exerce sur tous les âges. Lors même qu'elles ont des cheveux blancs, un instinct secret attire jusqu'aux enfans vers les femmes qui furent aimées. George Sand a peint quelque part, en lignes exquises, ce charme de l'aïeule qui a su vieillir. « Métella fortifiée contre le souvenir des passions par une conscience raffermie et par le sentiment maternel que la douce Sarah sut développer en son cœur, descendit tranquillement la pente des années. Quand elle eut accepté franchement la vieillesse, quand elle ne cacha plus ses beaux cheveux blancs, quand les pleurs et l'insomnie ne creusèrent plus à son front des rides anticipées, on y vit d'autant plus reparaître les lignes de l'impérissable beauté du type. On l'admira encore dans l'âge où l'amour n'est plus de saison, et dans le respect avec lequel on la saluait entourée et embrassée par les charmans enfans de Sarah, on sentait encore l'émotion qui se fait dans l'âme, à la vue d'un ciel pur, harmonieux et placide que le soleil vient d'abandonner. » Ainsi peut-on se représenter la vieillesse de la belle Jeanne-Baptiste de Nemours, alors qu'ayant renoncé aux galanteries qui avaient déshonoré la première moitié de sa vie, tenue à l'écart de toutes choses par la haine persistante de son fils, elle vivait solitaire, dans ce vieux palais assez triste qui s'élève encore aujourd'hui au milieu de la grande place de Turin, et qui a reçu à cause d'elle le nom de *Palazzo Madama*. Elle y passait toute l'année, considérant une journée passée à la Vénerie ou à Moncalieri comme un grand voyage. Ses petites-filles devaient donc venir assez fréquemment l'y voir. Les journées qu'elles y passaient, comparées à la solitude de La Vigne, étaient pour elles des journées de divertissemens. Les grandes salles du Palais Madame où se tiennent aujourd'hui les séances de la Cour de cassation, étaient témoins de leurs jeux, auxquels leur grand'mère prenait part, entres autres à un certain jeu de *la bête*, et ce serait un joli tableau, à la fois de genre et d'histoire, que celui où un peintre représenterait cette belle et majestueuse aïeule, se mêlant aux ébats de ces petites et jolies princesses. Le soir venu, elles devaient s'en

retourner, un peu tristes, à La Vigne, et rêver toute la semaine au prochain voyage, en accompagnant leur mère dans ses promenades à pied, ou en écoutant d'une oreille distraite les leçons de Mme Dunoyer.

Quelles pensées, quels rêves traversaient cependant cette petite tête brune et bouclée, pendant ses leçons, ses promenades ou ses jeux? A l'âge où peu s'en faut que nos filles ne jouent encore à la poupée, ces filles de rois ou de princes savaient que leurs destinées s'agitaient déjà dans les chancelleries, et que, vers douze ou treize ans au plus tard, il serait disposé d'elles sans qu'elles fussent consultées, même pour la forme. Elles acceptaient leur sort, comme on accepte l'inévitable, sans que l'idée d'une rébellion leur vînt un seul instant à l'esprit. La princesse Adélaïde fut-elle au courant de ces négociations où, durant trois années, sa petite personne tint une si grande place? Sut-elle que sa main était offerte tantôt au duc de Bourgogne et tantôt au roi des Romains, suivant que les nécessités de sa politique tournaient Victor-Amédée du côté de la France ou de l'Allemagne? Quand son père l'appelait, de la chambre où elle jouait, pour la faire voir à Tessé, son œil d'enfant insouciante ne vit-elle en cet inconnu qu'un étranger de passage, ou son imagination de jeune fille en éveil devina-t-elle en lui un envoyé secret de son futur mari? A ces questions la réponse est impossible, mais si elle soupçonna les négociations qui étaient en cours entre Turin, Versailles et Vienne, et si elle avait une préférence, cette préférence ne pouvait être que pour la France. Sa mère qui, disait Tessé, « étoit demeurée Française, comme si elle n'eût jamais passé les Alpes », l'avait sans doute élevée dans ce rêve brillant qui devait être pour elle une si courte réalité. Elle était encore en bas âge que déjà il était bruit à Versailles de ses inclinations. On lit à la date du 20 avril 1688, dans les *Mémoires du marquis de Sourches :* « On sut que la princesse, fille aînée du duc de Savoie, étoit extrêmement malade, et Madame la Dauphine en témoigne beaucoup de chagrin, non seulement à cause de la grande proximité, mais encore parce que cette princesse, tout enfant qu'elle étoit, témoignoit déjà qu'elle ne pouvoit être heureuse que si elle épousoit Monseigneur le duc de Bourgogne. »

Il n'était point besoin d'ailleurs des leçons maternelles pour tourner vers la France l'imagination d'une jeune princesse. L'Allemagne passait, non sans raison, pour un pays encore sauvage et triste. Versailles au contraire brillait d'un éclat non pareil, et tous les yeux étaient tournés vers ce soleil dont aucun nuage n'avait encore obscurci les rayons. Approcher de ce soleil,

vivre au pied de ce trône, qui était alors le premier du monde, avec la perspective d'y monter un jour, il n'était pas en Europe une princesse dont cette destinée n'eût enflammé l'imagination. A plus forte raison en devait-il être ainsi pour une enfant élevée solitairement, dans des circonstances assez tristes, entre une mère et une grand'mère également Françaises de cœur. Aussi, lorsque en exécution des engagemens pris dans le traité secret du 29 juin, Tessé arrivait à Turin, en apparence pour y servir d'otage, mais en réalité pour achever d'y conclure le mariage du duc de Bourgogne, il trouvait, comme nous l'allons voir, la petite princesse toute préparée au nouveau rôle que ses onze ans allaient avoir à jouer.

III

Tessé fit son entrée à Turin le 13 juillet 1696. « Comme il était naturellement magnifique, » disent les *Mémoires du marquis de Sourches*, il avait mené avec lui trente mulets, et dix chevaux de main. Il était accompagné du marquis de Bouzols, le gendre de Croissy, gentilhomme de fort bonne maison, mais assez court d'esprit, et dont les belles perruques sont, plus d'une fois, dans les lettres de Tessé, l'objet de railleries. Ils devaient tous deux demeurer en otages jusqu'à la fin de la trêve ; mais, dès le lendemain de son arrivée, Tessé pouvait avec raison écrire à Louis XIV « qu'il n'était regardé par personne sur ce pied-là (1). » En effet, il avait été reçu plutôt comme un ambassadeur porteur de propositions de paix. En Piémont, on était fatigué de la guerre. Les Allemands ne s'y étaient guère fait aimer. Tout alliés qu'ils fussent, ils n'avaient guère moins vécu aux dépens du pays que les Français, et il y avait antipathie naturelle entre les deux races. Aussi, bien que le traité déjà signé entre Louis XIV et Victor-Amédée, par l'intermédiaire de Tessé, demeurât un profond secret, l'instinct populaire ne se trompait pas en croyant que trêve signifiait paix, et l'allégresse était générale. La foule se portait sur le passage de Tessé « avec des acclamations et des témoignages de joye que quelques particuliers poussèrent jusqu'à crier à voix basse : « Vive le roy. » Il était deux heures de l'après-midi lorsqu'il mit pied à terre dans la cour du palais. La duchesse Anne était à la fenêtre, et, cachée derrière elle, la petite princesse Adélaïde regardait curieusement descendre de cheval l'homme qui se présentait au nom de son futur époux.

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 14 juillet 1696.

Le duc de Savoie le reçut dans son petit appartement. « Il me parla le premier, continue Tessé, avec éloquence, dignité et sérieusement. Cependant, Sire, je n'eus pas plustôt répondu que ce sérieux se dissipa. Il me tira à part à sa fenestre, et me témoigna de la joye de ce qu'il n'estoit plus question de nos aventures nocturnes. »

La comédie avait été admirablement jouée entre Tessé et Victor-Amédée qui tenait à tromper son monde jusqu'au bout. Elle se continua avec Saint-Thomas : « Une chose facétieuse, fut l'entrevue et les premiers discours du marquis de Saint-Thomas. Il m'aborda et se fit nommer par le comte de Vernon (le maître des cérémonies) comme si de sa vie il ne m'avoit veu. Cependant, comme chacun s'en alla, la comédie ne dura plus. Nous nous embrassâmes. Je luy donnay la lettre de Votre Majesté et nous parlâmes affaires. » Le soir Tessé fut conduit au cercle de la cour, où il vit des princesses bien contentes : « Madame Royalle, toujours gracieuse, voulant et cherchant à plaire et à contenter, me dist mille choses flatteuses pour moy et relatives au tendre attachement qu'elle a pour Votre Majesté et pour ses intérêts. Quant à Mme la Duchesse, peu s'en fallut qu'elle ne s'attendrist de joye, et je sentis l'instant que je serois de mesme. Elle me fit mille questions, et me conta tout bas qu'alors que je mis pied à terre dans la cour, elle estoit aux fenêtres du palais avec la princesse sa fille qui me connut pour le mesme homme qu'elle avoit vu, quelques jours auparavant, dans le cabinet de son père. L'on lui deffendit de le dire, mais au bout du conte, Sire, c'est le secret de la comédie. »

Louis XIV se montrait fort satisfait de la réception faite à son envoyé, et Torcy, qui tenait déjà la plume au lieu et place de son père malade, lui en faisait compliment de son côté : « En vérité, je croy, écrivait-il à Tessé, qu'il s'en fallut beaucoup que Lancelot ne fut si bien reçu à son retour d'Angleterre, et cependant c'est le modèle de la réception, s'il en faut croire un homme du siècle passé qui s'y connoissoit fort bien. Quand je pourrois me flatter d'avoir quelque part à l'honneur de votre amitié, j'hazarderay de vous demander le nom de l'Infante qui doit toujours terminer ces réceptions, car je ne compte pas que M. de Bouzols me le dise, si vous l'avez mis dans votre confidence. Il m'avoueroit plutôt les conquestes que sa belle perruque lui fera faire (1). »

Si Tessé, qui n'en était pas incapable, profita de son séjour pour faire la conquête de quelque infante, du moins cela n'appa-

(1) Papiers Tessé. Torcy à Tessé, 26 juillet 1696.

raît pas dans ses lettres, et il dut lui rester singulièrement peu de loisirs pour semblable récréation, car jamais nous ne le voyons aussi affairé et aussi soigneux à la correspondance. Aucun jour ne se passe qu'il n'écrive au Roi, à Barbezieux, à Torcy, qui devait, à partir du 29 juillet, remplacer son père comme secrétaire d'État. C'est que les affaires à traiter ne lui manquaient pas. Il avait tout à la fois à surveiller les négociations que Victor-Amédée poursuivait avec ses alliés de la veille pour les amener à reconnaître ce qu'on appelait alors la neutralité d'Italie, à surveiller la rédaction du contrat de mariage de la princesse Adélaïde avec le duc de Bourgogne, à régler les préparatifs de son départ pour la France, et à résoudre les questions multiples que ce voyage soulevait. En même temps il avait soin, car Louis XIV le lui avait expressément recommandé, de remplir ses lettres de menus détails qu'il jugeait de nature à intéresser le Roi. En habile homme, il choisissait de préférence ceux qui pouvaient flatter son orgueil. C'est ainsi qu'il ne manquait pas de lui faire savoir que sa fête avait été célébrée avec grand éclat le jour de la Saint-Louis. « Mme la Duchesse en fist les honneurs. La porte de l'église estoit ornée d'un grand Saint-Louis dont l'image, non plus que les ornemens d'église, n'avoient pas paru depuis que M. le duc de Savoye s'estoit uni à la Ligue, et il y eut musique, au sortir de laquelle je crus devoir faire quelques aumônes de ma portée, et le soir il y eut des danses dans les rues. »

Tessé rendait compte également au roi de la « joye excessive et indicible » de la duchesse Anne, qui, depuis son mariage, n'avait pas connu d'aussi beaux jours. « Elle éclate en tout, et quoy qu'il lui soit fort recommandé d'estre en garde, pour ne point faire connoître aux chefs des alliés la partialité de son cœur, cette princesse ne peut se contenir, et cherche tous les moyens de causer avec moi, de parler de Vostre Majesté, de sa joye, de ses embarras et de ses mortifications passées, » et il ajoutait dans une autre lettre : « Certainement, elle a le cœur digne de l'honneur qu'elle a d'estre nièce de Vostre Majesté (1). »

Pour rendre ce qu'il devait à la duchesse Anne, Tessé ne négligeait pas cependant de payer ses hommages à la comtesse de Verrue. C'était Saint-Thomas qui, en homme avisé et connaissant bien son maître, lui avait donné ce conseil. « Je ne vous rens

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 20 juillet, 5 août 1696. Un assez grand nombre de ces dépêches de Tessé au Roi ont été citées, d'après les copies qui sont au Dépôt de la Guerre, par M. de Boislisle, au tome III (p. 419 et suivantes) de sa savante édition des *Mémoires de Saint-Simon* à laquelle il est impossible de ne pas faire de larges emprunts, toutes les fois qu'on écrit sur ces temps. Les originaux de ces dépêches, auxquels nous nous sommes reporté, sont aux Affaires étrangères.

point conte, écrivait Tessé à Louis XIV, de la visite que j'ai faite à Mme la comtesse de Verrue, laquelle partit hier pour les bains de Saint-Maurice. Ce fut Saint-Thomas qui me dist qu'il estoit à propos que je la visse, et que je l'assurasse de l'amitié et de la protection de Vostre Majesté. Je le fis, et elle reçut mon discours avec des témoignages excessifs de respect et de joye ; mais à vrai dire, il ne me parut pas à sa figure, à ses manières, à ses coëffures et à son attitude qu'elle songeast à aucune autre affaire qu'à plaire, et je suis trompé si M. de Savoye lui dit son secret (1). »

Ce qui préoccupait avant tout Tessé, c'était de faire parvenir au Roi les détails les plus minutieux sur la jeune princesse qui allait devenir sa petite-fille. Déjà, au cours des négociations de Pignerol, Groppel avait remis à Tessé un portrait de la princesse, une miniature probablement, et celui-ci s'était empressé de la transmettre à Versailles. Peu après, il expédiait un second portrait, de grandeur naturelle, que la duchesse Anne envoyait à Monsieur. Le principal intéressé, c'est-à-dire le duc de Bourgogne, s'en montrait satisfait. « Monseigneur le duc de Bourgogne, écrivait Barbezieux à Tessé (2), m'ayant demandé si j'avais vu le portrait de la duchesse de Bourgogne, sa future épouse, me l'a montré avec plaisir. » A Barbezieux lui-même qu'en sa qualité de ministre de la Guerre ces choses ne paraissaient cependant guère concerner, Tessé envoyait un *corps* (nous dirions aujourd'hui un corsage) et un ruban, ayant appartenu à la princesse Adélaïde, sans doute pour donner la mesure de sa taille. En même temps il accompagnait de ce commentaire l'envoi du portrait que la duchesse Anne avait fait parvenir à son père : « Ce portrait est très ressemblant, à cela près que l'on lui a fait les cheveux un peu moins noirs qu'elle ne les a (3). » Mais, bientôt après, il revenait sur son dire. « Je vous supplie, écrivait-il à Barbezieux, de dire au Roi que je voyois noir ou de travers quand j'ay mandé que Madame la princesse de Savoye avoit les cheveux très noirs. L'on luy avoit mis trop d'essence les premiers jours que je la vis, de sorte que je me dédis ; elle a les cheveux d'un châtain mesme assez clair, et plus clair que ne les avoit Madame la Dauphine (4). » Il mandait en même temps que plus il observait cette princesse « plus elle lui paraissait saine et bien constituée (5). » D'autre part il avait soin de noter tous les traits qui pouvaient trahir son humeur et ses dispositions vis-à-vis de la France. « Jamais, écrivait-il, je n'ay l'honneur de la voir

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 juillet 1696.
(2) Papiers Tessé. Barbezieux à Tessé, 7 septembre 1696.
(3) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 juillet 1696.
(4) Dépôt de la Guerre. Italie, vol. 1374. Tessé à Barbezieux, 11 août 1696.
(5) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 juillet 1696.

qu'elle ne rougisse modestement, comme si elle entendait que c'est moy qui la fais souvenir de Monseigneur le duc de Bourgogne. » Et dans une autre lettre : « Cette princesse disait hier à sa mère qui lui parla du comte de Mansfeld (le commissaire impérial en Italie) : Mon Dieu, que vient-il faire ici ? Vous verrès que papa écoutera encore des choses comme autrefois. Cet homme-là n'a que faire ici. Que ne vous laisse-t-il en repos (1). »

La petite princesse n'avait pas tort de penser que le comte de Mansfeld était envoyé par l'empereur Léopold pour mettre obstacle à son mariage. Il arrivait précédé d'une assez fâcheuse réputation. « J'ai supplié Son Altesse, écrivait Tessé à Barbezieux (2), de ne pas souffrir qu'il s'approchât de sa cuisine : pour moi, il n'y a pas apparence que je fasse aucun repas avec lui, car ce monsieur est soupçonné d'avoir eu part à celui que fit la Reine d'Espagne avant que de passer de ce monde-ci à l'autre. » A la fin du XVIIe siècle on était fort enclin à croire aux empoisonnemens, et la participation du comte de Mansfeld à un crime aussi odieux n'a jamais été sérieusement établie. Au surplus, Tessé lui-même ne paraît pas avoir ajouté grande foi à l'accusation qu'il portait, et c'est généralement sur un ton badin qu'il parle de ce vieux serviteur de la maison d'Autriche. « M. de Mansfeld porte une perruque blonde, mais blonde et frisottée, que celui qui fonda la Toison d'Or, en commémoration de ce qu'il trouva, ne rencontra rien de si crespé ni de si blond. Il est pourtant sexagénaire... Il dit bien en montrant son plein pouvoir qu'il n'avait nulle instruction de l'Empereur, qui luy avoit dit seulement : Partès, faites diligence, et tout ce que vous ferès sera à propos. Cependant le temps que l'on a mis à copier ses titres pouvoit suffire à celuy qu'il eût fallu pour une longue instruction (3). »

Le comte de Mansfeld n'avait pas besoin d'instructions précises pour savoir qu'il devait s'opposer de tout son pouvoir au mariage projeté. Mais il ne pouvait faire autre chose que renouveler les propositions déjà transmises à Turin par l'abbé Grimani, et offrir de substituer l'alliance du roi des Romains à celle du duc de Bourgogne. A cette proposition Victor-Amédée commençait par répondre, non sans une certaine ironie : « que l'inclination de la mère et de la fille ne se trouvoient pas à profiter d'un si grand avantage, et que, comme sa Majesté Impériale avoit semblé croire, dans de certains temps, que l'alliance du Danemarck étoit plus convenable à l'Empire que celle de Savoye, l'on croyoit pré-

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 11 août 1696.
(2) Dépôt de la Guerre. Italie, vol. 1374. Tessé à Barbezieux, 7 août 1696.
(3) *Ibid.* Tessé à Barbezieux, 14 août 1696.

sentement à Turin que celle de France était plus sortable »; et comme M. de Mansfeld insistait, s'engageant en outre, au nom de l'Empereur, à faire, de gré ou de force, rendre Pignerol par la France, Victor-Amédée finissait par répondre tout net « que le dégoût que sur cella sa Majesté Impériale avoit donné à la maison de Savoye étoit encore trop récent pour qu'il pût estre effacé du blanc au noir et dans un instant (1). »

Le prince d'Orange n'obtenait pas un meilleur succès en ayant recours à la menace. Vainement il écrivait à l'Empereur, au roi d'Espagne, et à tous les princes de la Ligue les lettres les plus pressantes pour les exciter à soutenir la guerre. Vainement, dans une lettre fort vive qu'il adressait personnellement au duc de Savoie, et que celui-ci s'empressait de communiquer à Tessé, il le conjurait de « faire des réflexions solides, sur le peu d'honneur et de gloire, à la veue de toute la chrétienté actuellement tournée contre l'ennemy commun, qu'il acquérera par une paix particulière; que rien ne peut estre pour luy glorieux, stable, ou solide que ce qu'il acquérera par la paix générale. (2) » Vainement une lettre de la propre main du duc de Portland, son favori, communiquée également à Tessé par Saint-Thomas, « portoit l'expression de la surprise où il estoit de voir Son Altesse résolue de suivre aveuglément un party si contraire à son honneur et à ses intérêts... repettant que la Ligue prendra des mesures pour faire repentir son maistre du pas dangereux dans lequel il s'engage, et qu'à quelque prix que ce soit la ditte Ligue soutiendra la guerre en Italie. » Ces objurgations et ces menaces demeuraient sans effet. Victor-Amédée faisait montre d'une loyauté dont, jusqu'à présent, il n'avait guère donné la preuve et, de leur côté, les alliés, las d'une guerre dont ils n'avaient pas tiré grand avantage, découragés par la défection de Victor-Amédée, et indifférens aux passions personnelles de Guillaume d'Orange, inclinaient peu à peu à traiter. Déjà ils avaient retiré leurs troupes du Piémont et Tessé rendait compte au Roi de leur départ (3) :

« Enfin, Sire, il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare. Les troupes impériales, espagnoles, religionnaires et auxiliaires se séparèrent hier de celles de M. de Savoye. Ce fut, de part et d'autre, avec d'aussi froides cérémonies qu'on puisse se les imaginer... Ils firent difficulté de rendre quelques pièces de canon de M. de Savoye dont ils supposoient avoir besoin; mais le ton

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 7-14 août 1696.
(2) *Ibid. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 11 août 1696.
(3) *Ibid. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 5 août 1696.

que prist M. de Savoye eut bientôt fini cette remontrance. Les Brandebourgs ont opiniâtrement voulu suivre les Impériaux et j'ay la joye de voir que les François qui sont sortis de vostre royaume n'ont pas perfectionné leur conduite dans les cours estrangères. Ce M. de Varennes qui commande les Brandebourgs a suivi aveuglément les passions du Milord (1), et n'a eu dans cette séparation ni procédés d'honnête homme, ni manière de savoir vivre. »

Tessé rapporte ensuite le singulier langage qui fut tenu par Victor-Amédée aux officiers espagnols et impériaux lorsqu'ils vinrent prendre congé de lui : « Messieurs, leur dit ce prince, nous nous éloignons un peu, mais j'espère que vos maîtres voudront bien me donner lieu de leur témoigner la reconnaissance que j'ay des bontés qu'ils ont eues de me secourir, et en vostre particulier, Messieurs, je chercherai les occasions de vous donner des marques de toute mon estime. J'ay contribué, autant que je l'ay pu, à vous donner de bons quartiers d'hiver; je vous en souhaite à l'avenir de meilleurs; mais trouvés bon que ce ne soit pas dorénavant en Italie. Je vous les désire ailleurs. Il est temps que mes estats, et, s'il est possible, ceux des princes mes voisins, jouissent du repos que j'ai essayé de leur concilier. J'espère que vos maîtres y consentiront. Je leur ai instamment demandé cette grâce qu'il est de leur justice de m'accorder. Après quoy, si malheureusement pour moy ils me la reffusoient, j'aurois la douleur de vous disputer d'aussi bon cœur vos quartiers d'hiver que j'ai contribué à vous les faire avoir, et j'agirois à la teste des François contre vous avec la mesme vivacité que vous m'avez veue pour mériter votre estime. Cependant Messieurs, comme j'espère que vos maîtres m'accorderont cette grâce, je vous demande celle de vostre amitié, et nous dînerons aujourd'hui ensemble si vous voulés. » — A cette singulière harangue, les officiers ne répondirent que par de profondes révérences, et pas un ne resta dîner. Aussi, le soir, Victor-Amédée dit-il aux dames de la cour : « Enfin, mesdames, vous pouvez conter que dorénavant nous sommes François. »

Ainsi Louis XIV recueillait le premier fruit des habiles concessions qu'il avait faites. Victor-Amédée paraissait sincèrement désireux de se détacher de la Ligue, et de rentrer dans l'alliance française. Il n'épargnait rien pour persuader de sa bonne foi.

(1) Les Brandebourgs étaient les Prussiens d'aujourd'hui. Quant à celui que Tessé appelle *le Milord*, c'était le marquis de Ruvigny, Français réfugié en Angleterre pour cause de religion, que Guillaume d'Orange avait nommé comte de Galloway, et résident britannique à Turin.

Rarement une journée s'écoulait sans qu'il fît venir Tessé au palais, soit pour le tenir au courant des négociations qu'il continuait de poursuivre avec Mansfeld et Legañez, soit pour l'entretenir de bagatelles. « Notre conversation, écrivait Tessé au Roi au sortir d'un de ces entretiens (1), roula sur la joie qu'il avoit de pouvoir croire et espérer que c'estoit tout de bon que Vostre Majesté l'honoroit du retour effectif de ses bonnes grâces et de sa puissante protection, me répettant mille fois qu'il vous donneroit tant de marques de son attachement que non seulement le passé s'effaceroit, mais que les soupçons que Vostre Majesté peut avoir qu'il est subtil et incertain se dissiperoient par le dévouement réel qu'il auroit pour vous plaire. »

Le présent semblait donc acquis. Restait à assurer l'avenir, autant que l'avenir pouvait être assuré avec un souverain, quoi qu'il en dît, subtil et incertain, en concluant l'affaire du mariage, et en signant le contrat de la princesse Adélaïde avec le duc de Bourgogne. C'est à quoi Tessé s'employait avec activité, non sans avoir à triompher encore de certaines difficultés.

IV

Dans un temps où (guère plus qu'aujourd'hui du reste) la force primait souvent le droit, il est assez curieux de constater quelle singulière importance s'attachait à la rédaction des actes publics. A voir le soin avec lequel les moindres termes en étaient pesés, on pourrait croire que les contestations possibles dussent être pacifiquement et impartialement tranchées par quelque tribunal amphictyonique, tandis qu'en réalité c'était la fortune des armes qui prononçait en dernier ressort. Il est certain cependant que parfois une guerre naissait de l'interprétation de tel mot inséré dans un contrat ou dans un traité, et que les souverains invoquaient souvent l'opinion des légistes pour appuyer leurs prétentions ou justifier leurs conquêtes. C'est ainsi que Louis XIV, dans sa guerre récente contre Victor-Amédée, s'étant emparé du comté de Nice, il avait fait établir juridiquement, par le parlement d'Aix, que ce comté n'était qu'une dépendance de l'ancien comté de Provence, et qu'il avait en conséquence droit de le garder. Trente années auparavant, c'était de l'interprétation que comportaient les renonciations insérées dans le contrat de mariage de Marie-Thérèse avec Louis XIV qu'était née la guerre de Dévolution à la suite de laquelle les meilleures places des

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 27 juillet 1696.

Flandres étaient devenues françaises. On comprend donc que la rédaction du contrat de la princesse Adélaïde ne laissât pas de préoccuper les jurisconsultes savoyards auxquels Victor-Amédée avait remis le soin de le préparer, et cela d'autant plus qu'une question analogue à celle qui avait amené la guerre de 1667 pouvait parfaitement se présenter.

Victor-Amédée n'avait que des filles. Sa santé (quoiqu'il ait vécu fort âgé) passait pour chancelante. Qu'adviendrait-il s'il mourait sans laisser de fils, et à qui reviendrait sa succession? Bien qu'un usage constant assurât la souveraineté aux mâles de la maison de Savoie, à l'exclusion des femmes, et que, suivant le vieil adage féodal, « la couronne n'y pût tomber de lance en quenouille », cependant la question n'avait pas laissé de se poser quelquefois, d'une manière assez menaçante pour l'indépendance de la Savoie, en particulier lorsque Adélaïde, femme de Louis le Gros, roi de France, avait, en 1103, réclamé l'héritage de son père Humbert II, au détriment de son frère cadet. Pour remonter quelque peu loin, l'affaire n'était pas oubliée, du moins par les jurisconsultes. De plus, le prince de Carignan, qui représentait la ligne masculine de la maison de Savoie, était sourd-muet. Bien qu'il fût fort intelligent, et que, devançant les dernières méthodes appliquées à l'instruction des malheureux déshérités comme lui, il sût fort bien comprendre la parole au mouvement des lèvres (Saint-Simon l'appelle, à cause de cela, ce *fameux sourd-muet*), cependant son habilité à succéder pouvait parfaitement être contestée. Il n'avait pour héritier qu'un enfant en bas âge, issu de son mariage avec une princesse de la maison d'Este, mariage auquel Louis XIV s'était opposé autrefois de la façon la plus vive, au point d'exiger que le nouveau couple fût banni de Turin. Il n'était donc rien moins qu'assuré que, Victor-Amédée venant à manquer, Louis XIV laisserait sans opposition le duché de Savoie arriver aux mains de ce prince détesté. Ces questions préoccupaient fort les conseillers de Victor-Amédée, qui ne se souciaient point de voir leur petite patrie absorbée un jour par sa puissante voisine, et Victor-Amédée lui-même. Dans le traité secret passé entre Tessé et Groppel, la difficulté avait bien été prévue, et l'article 3 de cette convention portait que la princesse ferait les renonciations accoutumées, avec promesse de ne rien prétendre au delà de sa dot sur les États et succession de son père. Mais quelle forme convenait-il de donner à ces renonciations pour que la validité n'en pût un jour être contestée? Victor-Amédée aurait voulu que les renonciations, au lieu de prendre place dans le contrat, fussent insérées dans le traité public qui allait bientôt

intervenir entre la France et la Savoie. Cette insertion, dans un acte international, leur aurait donné à ses yeux plus de solennité. Il faisait parvenir à Louis XIV l'expression de ce désir, mais celui-ci n'y voulait point consentir. « Je ne vois pas, écrivait-il à Tessé, quelle raison le duc de Savoye pourroit avoir de souhaitter que le contract de mariage de mon petit-fils le duc de Bourgogne avec sa fille soit inséré tout entier dans le traitté qui doit estre encore signé et ratiffié nouvellement, lorsque le duc de Savoye le déclarera. Il suffit que les articles du traitté expriment aussy précisement qu'ils le marquent que ce mariage en est une des conditions, et le contract qui doit estre signé par les parties est un acte qui en est entièrement séparé. C'est ce que vous devés faire connoître au prince, s'il vous en parle, et le traitté des Pyrénées est un exemple qu'il ne peut refuser de suivre (1). »

L'exemple que donnait Louis XIV n'était pas très heureusement choisi, car c'était précisément le souvenir de ce qui s'était passé, presque au lendemain du traité des Pyrénées, qui excitait les appréhensions de Victor-Amédée. Aussi Tessé, adroit négociateur, n'avait-il garde de faire usage de l'argument qui lui était suggéré, et, dans sa réponse à Louis XIV, il enveloppait une leçon de diplomatie des formes du respect. « Nous surmonterons cette difficulté, écrivait-il à Louis XIV (2), dont je me suis bien gardé de me servir de l'exemple que Vostre Majesté me donne de celuy du traitté des Pyrénées, ayant découvert que c'est cella uniquement qui avoit donné à M. de Savoye fantaisie de désirer que le contract et la renonciation fissent corps du traitté, pour rendre les dittes renonciations plus valables; attendu qu'ayant été faites au traitté des Pyrénées par un acte séparé, elles n'ont point été valables, *comme le sçait bien Vostre Majesté* », ajoutait un peu ironiquement Tessé.

Rebuté sur ce point, Victor-Amédée en était réduit à entourer du moins cette renonciation de toute la solennité et de toutes les garanties qui se puissent imaginer. Les meilleurs jurisconsultes de la couronne s'y appliquaient. Pendant que le procureur général Rocca étudiait les précédens, et prouvait par ses recherches que la coutume des États acquis par la maison de Savoie excluait les filles de l'hérédité, ceux qui étaient chargés de préparer le texte même du contrat s'efforçaient d'accumuler toutes les garanties, et de prendre toutes les précautions pour que la validité des renonciations de la princesse ne pût jamais être mise en doute. En effet l'article VI du contrat de mariage, qui était à lui seul plus

(1) Papiers Tessé. Louis XIV à Tessé, 19 août 1696.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 28 août 1696.

long que les dix autres articles réunis (1), s'efforce, dans un style bizarre et tout imprégné des souvenirs du droit romain, de prévoir et de résoudre toutes les objections qui pourraient être opposées à la validité des renonciations. Une des principales était la minorité de la princesse qui, n'étant pas encore *pubère*, ne pouvait valablement s'obliger. Aussi ne paraissait-il pas suffisant aux jurisconsultes de la couronne qu'elle fût « habilitée par le duc de Savoie son seigneur et père » et qu'il la dispensât de son bas âge pour prêter le serment nécessaire. Ils alléguaient encore, pour donner plus de force aux renonciations auxquelles elle allait consentir, « la grande connoissance et le jugement au-dessus de son âge dont elle était douée, d'autant, ajoutait l'article projeté, que ladite dame princesse reconnoît fort bien, ainsi qu'elle l'a déclaré et déclare, combien avantageux sera à elle et à ses descendans l'effectuation du dit mariage, qui lui donne une juste espérance de parvenir au rang de Reine, et à ses descendans de succéder à la couronne de France; réfléchissant encore que c'est principalement pour affermir la paix si désirée et si nécessaire, et son inclination généreuse la portant aussi à vouloir conserver l'éclat de la maison de Savoie dans la personne des princes ses frères qu'il plaira à Dieu de lui donner, où des autres princes ses frères mâles (*sic*), quoique plus éloignés et en ligne collatérale, et à leurs descendans mâles à l'infini, pour le repos et la tranquillité des peuples de la dite maison de Savoie. »

Tessé ne s'était point mêlé de la rédaction du contrat dont il envoyoit le projet à Louis XIV. « Votre Majesté, écrivait-il au roi (2), trouvera ci-joint le projet du contrat du mariage de Monseigneur le duc de Bourgogne. Il y a dedans une infinité de mots singuliers et d'expressions de pratiques particulières au pays, et c'eust été la mer à boire que d'essayer de réduire ces gens cy à nos manières. » Cependant à une phrase où le duc de Savoie s'engageait à ne jamais admettre « que la dite dame princesse sa fille aînée et autres princesses ses filles et leurs descendans puissent en aucun autre temps ni en aucun cas, avoir aucun droit de succéder aux susdits États de la maison de Savoie » Tessé avait fait ajouter ces mots : *au préjudice des masles*, afin, écrivait-il à Louis XIV, ce qu'à tous hasards et en cas de mort de tous les princes masles de la maison de Savoie, notre princesse ne pût

(1) L'original du contrat se trouve aux Archives d'état de Turin. *Matrimonii della Real Casa*. Il y en a une copie aux Archives des Affaires étrangères : *Corresp. Turin*, vol. 95. Le texte complet en a été imprimé à la suite des *Mémoires du marquis de Sourches*, t. V, p. 459.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 3 sept. 1696.

pas perdre ses droits d'aînesse, et par ces deux mots, sans en parler davantage, la succession lui reste absolument ouverte. »

Cette restriction montre que les jurisconsultes de la couronne n'avaient pas tort de se méfier de quelque arrière-pensée, et d'accumuler les précautions, en faisant renoncer par avance la princesse avec serment réitéré « à toutes lois, édits, constitutions, coutumes, statuts et dispositions contraires, au bénéfice de la minorité d'âge, lésion énorme et énormissime, restitution en entier, nullité de contrat par défaut de solennité, exception de chose non due et sans cause, de dol, de crainte reverentiale ou présumée, absolution de serment, etc., et à toute cause et exception, tant pensées qu'imprévues, sans qu'il fût besoin d'en faire une expresse et individuelle mention. »

Les autres articles du contrat leur avaient coûté moins de peine, mais pour la dot ils s'étaient avisés d'un expédient singulier. On se souvient que dans sa lettre au pape Innocent XII, Victor-Amédée se réjouissait de marier sa fille *sans qu'il lui en coûtât rien*. En effet, les 200 000 écus qu'il avait promis de lui constituer en dot devaient jusqu'à concurrence de 100 000 écus se compenser avec pareille somme qui lui restait due sur celle de sa propre femme, et le reste, aux termes du traité, lui était remis *en considération du mariage*. Mais Victor-Amédée estimait sans doute contraire à sa dignité de marier sa fille sans dot, car l'article II du contrat relatif à la constitution de dot ne faisait point mention de cet arrangement. Il y était dit seulement que les 200 000 écus d'or que le duc de Savoie s'obligeait à donner étaient payables « de la manière dont il a été convenu à part. » En effet par un acte séparé, dont l'original est aux Archives de Turin (1), Louis XIV s'obligeait à compter à sa future petite-fille ladite somme de 200 000 écus, ainsi qu'il avait été convenu « quoy qu'on ne l'ait pas exprimé dans le dit traitté de paix par de dignes considérations. » Il promettait en outre pour lui, ses héritiers et successeurs à la couronne, « de garantir et tenir pour relevé le dit seigneur duc de Savoye et les siens de toute molestie au sujet de la ditte dot. » C'était donc en réalité Louis XIV qui dotait la fille du duc de Savoie. En outre il lui faisait don, pour ses bagues et joyaux, d'une somme de 50 000 écus d'or sol, et « suivant l'ancienne et louable coutume de la maison de France » il lui assignait et constituait pour son douaire « 20 000 écus d'or sol chacun an, sur des revenus et terres dont le principal lui aura le titre de duché, desquels lieux et terres la dite dame princesse jouira par ses

(1) Archives d'État de Turin. *Matrimonii della Real Casa.*

mains et de son autorité et de celle de ses commissaires et officiers, et aura la justice, comme il a été toujours pratiqué. » De cette assignation elle devait entrer en jouissance aussitôt que son douaire aurait lieu, soit qu'elle demeurât en France, soit qu'elle se retirât ailleurs.

Louis XIV, on le voit, faisait bien les choses. Quant à Victor-Amédée, il en était quitte, comme il avait été convenu dès l'origine, pour fournir un *fardel*, « soit trousseau ou présent de noces », lequel devait être estimé. Le montant des notes qui ont servi à cette estimation se trouve aux Archives de Turin ; (1) il s'élève à 53905 francs. La note la plus forte est celle du fournisseur de linge et dentelles qui se monte à 24210 francs, puis celle du fournisseur d'étoffes brochées, à fond d'or et d'argent, glacées d'or et d'argent, qui atteint 13160 francs. La toilette, en or et argent, avait coûté 9538 francs. Les jupes brodées 2750 francs. La note du cordonnier pour escarpins ne s'élevait qu'à 106 francs et celle de l'emballeur à 350 francs. C'était un trousseau convenable, mais qui n'avait rien de somptueux. L'état délabré des finances savoyardes ne permettait pas à Victor-Amédée de faire mieux les choses. Quelques années plus tard, lorsqu'il mariait sa seconde fille au roi d'Espagne, il lui constituait un *fardel* dont l'estimation s'élevait à 101390 francs, c'est-à-dire à près du double.

Toutes choses étant ainsi en règle, le projet de contrat de mariage ayant reçu l'approbation de Louis XIV ; et les pouvoirs de Tessé pour signer en son nom, ainsi qu'au nom de Monseigneur et du duc de Bourgogne, qui dataient du début de la négociation, c'est-à-dire de trois ans, ayant été renouvelés, il n'y avait plus qu'à prendre jour pour la signature du contrat. La date en fut fixée au 15 septembre, et le lendemain 16, peu s'en fallait que Tessé n'embouchât la trompette pour rendre compte au roi de la cérémonie. « Ce jour-là, Sire, lui écrivait-il (2), est un grand jour à Turin... » et après quelques préliminaires il entre ainsi en matière : « Entre dix et onze du matin, les princesses se sont rendues à l'appartement de Madame la Duchesse où M. le duc de Savoye s'est trouvé, poudré et avec un bel habit. Madame Royalle estoit parée de tout ce qu'elle a de pierreries. Madame la Duchesse l'estoit non seulement de sa joie indicible, mais d'assés de diamans, et Madame la Princesse Adélaïde l'estoit de toutes celles de la maison de Savoye. Je puis assurer Vostre Majesté qu'elle estoit bien de bonne grâce et qu'elle s'est acquittée de ses devoirs avec une facilité dont j'ai été surpris. Mme la Princesse de Carignan et tout de suite au moins

(1) Arch. Turin. *Matrimonii della Real Casa.*
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 sept. 1696.

cent dames parées estoient dans la chambre, et toute la Cour, qui avoit quitté le deuil pour ce jour cy, estoit aussi parée que chacun le pouvoit estre. »

En ce superbe accoutrement, l'assistance commençait d'abord par se rendre à la messe. Tessé, qui venait d'être récemment nommé écuyer de la princesse, faisait pour la première fois fonction en cette qualité, et il eut l'honneur de lui donner la main pour la conduire. A la sortie de la messe, deux huissiers se tenaient à la porte de la chambre de la duchesse Anne, et ne laissaient pénétrer que les hauts personnages désignés pour assister à la cérémonie, à savoir : les princes, les princesses, le nonce, les ministres, le chancelier, le marquis de Dronero, l'archevêque de Turin et les dames d'honneur des princesses. « Son Altesse, continue Tessé, estoit entre le Nonce et moy. Le marquis de Saint-Thomas a leu le contract de mariage. Les Saints Évangiles ont été apportés, auxquels Mme la princesse a touché dans les endroits du contract de mariage où il en est parlé, comme pareillement j'y ai touché dans ceux où on me les a présentés. Après quoy l'on a signé dans l'ordre que Vostre Majesté trouvera. Je voudrois de tout mon cœur que Vostre Majesté eût pu voir cette jeune princesse faire ses révérences, et signer hardiment, modestement et dignement. » La cérémonie terminée, les portes furent ouvertes, et il n'y eut ni grand ni petit qui ne fût admis à baiser la main de la princesse. L'enthousiasme gagnant, l'embrassade devint générale. « Pour moy, Sire, disait Tessé en terminant son récit, j'avoue que rien ne peut mieux ressembler à la confusion d'une joie excessive que de voir cent femmes et plus de deux cents hommes s'entrebrasser, et se donner mutuellement touttes les marques extérieures d'une véritable satisfaction. Il estoit près de trois heures quand cette cérémonie a finy. » Le soir même, Tessé tenait table ouverte et donnait à dîner à tout ce qui voulait bien venir chez lui. Jusqu'à une heure avancée de la soirée, sa maison était obsédée de carrosses, de visites et de mendians, au point qu'il était obligé de se retirer dans une maison étrangère pour écrire sa dépêche.

Restait à régler une question délicate dont Tessé trouvait moyen de se tirer avec son adresse ordinaire. Ne convenait-il pas que le marquis de Saint-Thomas, qui n'avait pas seulement préparé le contrat de mariage, mais qui, pendant trois ans, avait été mêlé d'une façon efficace aux négociations préliminaires, reçût de Louis XIV quelque témoignage de munificence? A peine arrivé à Turin, Tessé s'était préoccupé de cette question. « J'ai tourné le marquis de Saint-Thomas de tous les sens possibles,

écrivait-il à Louis XIV (1), pour pénétrer ce qui pouvoit lui convenir. Je ne croy pas que de l'argent, quelque besoin qu'il en ait, pust l'accomoder, car l'argent reçu est toujours un reproche; mais j'ai compris, par ses propres discours, qu'un portrait de Vostre Majesté, enrichi de pierreries et d'un prix convenable à vostre grandeur, lui seroit très agréable... Je remarque, ajoutait-il, qu'à cette cour on estime fort les petits présens, et je ne sçay si quelque rien à la marquise de Saint-Thomas ne seroit pas très agréable. » Mais comme il était d'usage qu'on fît un présent considérable au secrétaire d'État qui dressait le contrat de mariage, et « comme l'économie est la base qui fait durer les grâces », Tessé invitait le roi à réfléchir « s'il ne feroit pas filer le présent de Saint-Thomas jusqu'au temps du contract de mariage et en ce cas-là le faire plus gros. » Le roi se rangeait à ce sentiment, et, le moment venu, il demandait à Tessé lequel, des pierreries ou de la vaisselle d'argent, conviendrait mieux au ministre de Victor-Amédée. « Pour moy, Sire, répondait Tessé (2), je prendray la liberté de vous répliquer sur cella comme les enfans auxquels on demande lequel ils aiment mieux de papa ou de maman. D'ordinaire, ils les aiment bien tous les deux. Comme Vostre Majesté m'a fait l'honneur de me mander que le présent qu'Elle destine à ce ministre doit être de la valeur de vingt ou vingt-cinq mille écus, j'estime qu'un portrait de pierreries de dix ou douze mille écus, et autant en vaisselle d'argent l'accommoderaient mieux qu'un portrait de vingt, car le meilleur ami que l'on puisse avoir c'est sa vaisselle d'argent. » Saint-Thomas recevait donc pierreries et vaisselle, et il s'en montrait fort satisfait, comme au reste tous ceux qui, à la cour de Turin, recevaient, à l'occasion du mariage, quelques marques de la générosité de Louis XIV. Chacun apportait son présent à Tessé pour le lui faire voir. Il en rendait compte au Roi, et ajoutait, en habile courtisan : « Il n'y a au monde que Vostre Majesté digne d'estre la maîtresse des cœurs, comme Elle l'est de son royaume. »

Le contrat de mariage de la princesse Adélaïde étant signé, une seule question demeurait à régler, c'était le cérémonial de son voyage et de sa réception en France. On s'en préoccupait fort à Turin, mais encore plus à Versailles, où, pour l'intelligence de ce qui va suivre, il devient nécessaire de nous transporter.

HAUSSONVILLE.

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 juillet 1696.
(2) *Ibid.*, vol. 97. Tessé au Roi, 27 octobre 1696.

LE ROMAN D'UNE INCONNUE

DERNIÈRE PARTIE (1)

PARIS

XXVI

Cher Jules, depuis mon départ de Montpellier, le mauvais état de ma santé s'est aggravé à tel point que nous n'avons quitté Lyon qu'hier matin, et que nous ne sommes que depuis le soir de ce même jour à Paris. Bien qu'il me soit pénible d'avoir à ne vous entretenir que de mon pauvre moi, je ne puis guère faire autrement, et je vous dirai que depuis que j'ai quitté le séjour du Midi, j'ai été reprise d'une toux opiniâtre qui ne me laisse ni repos ni trêve; mon cœur, qui ne bat plus que pour vous et par vous, est brisé par d'incessantes et cruelles palpitations. Mon bien-aimé, mes forces s'en vont chaque jour; je concentre celles qui me restent à vous aimer plus noblement et plus saintement que je ne l'ai fait jusqu'à ce jour; je fais aboutir à cette fin tout ce qui me reste de pensées, d'intelligence et d'âme...

Bien que je n'aie pas encore consulté l'oracle, je sens, pauvre cher, qu'il va falloir vous quitter bientôt; je sens ma vie frappée dans sa source, je sais à n'en pouvoir douter qu'il va falloir vous dire un éternel adieu. Mon Jules, pardonnez-moi d'être venue brutalement me jeter dans votre cœur, d'en avoir peut-être banni le repos, d'en avoir enfin chassé celle qui l'occupait en souveraine. Au nom de cet amour si noble, pardonnez-moi.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

Vous me prendrez en pitié quand vous songerez à tout ce qu'il me faut et à tout ce qu'il me faudra encore de courage pour quitter cette terre où je faisais éveillée le plus beau rêve... celui d'être à vous. Tout cependant n'est peut-être pas tout à fait désespéré... peut-être encore se pourrait-il que je ne sois qu'éprouvée par la brusque transition de la température? Voyez, mon Jules, comme je me rattache à la moindre branche et comme l'espoir trouve vite accès dans le cœur des pauvres malades de mon mal. Enfin, je suis sans courage; et comme une criminelle condamnée à la mort qui espère échapper au supplice en le retardant par d'importans aveux, je retarde la consultation des docteurs de Paris. Comme je sens que je vous aime, cher aimé! Je suis obligée de vous quitter à cause de la fatigue qui m'accable, mais je suis malgré cela toujours avec vous. Que n'êtes-vous ici? Vous consoleriez ma dernière heure; j'avais bien mes raisons en ne voulant pas me faire connaître à vous; j'ai l'assurance que vous m'auriez trop aimée et qu'en vous laissant ici-bas, je vous eusse laissé une trop profonde douleur. Je ne serai donc pour vous qu'à l'état de poétique et doux souvenir, je serai une illusion, une chimère doucement caressée. Je vous apparaîtrai souvent dans les actes importans de votre vie, je vous apparaîtrai à l'heure de ma mort, je vous suivrai dans tous les combats: l'amour n'a-t-il pas fait des miracles, Dieu qui est tout amour ne me le permettra-t-il pas? Je veillerai toujours sur vous. Adieu, Jules, aimez-moi et songez quelquefois à votre amie.

Je vous embrasse et je vous prie instamment de m'écrire; vous lire est le seul bonheur qui me reste.

Écrivez à M. le docteur V..., rue du Bac, Paris.

Vous mettrez une croix sur la suscription, et de cette manière cette lettre, que Léon me saura destinée, me sera remise par lui.

XXVII

Mon ami, qu'avez-vous pensé du long silence que je viens de garder forcément? Il m'a été imposé par une crise cruelle de laquelle je viens d'être sauvée miraculeusement; j'ai passé ces huit derniers jours entre la vie et la mort; vous le voyez, mon bien-aimé, le terme fatal approche et quand mai, le gracieux mois des anges et de Marie aura reverdi la terre, je serai bien près de la quitter. Je vous écris aujourd'hui, mon Jules, non point pour vous attrister, mais bien au contraire, pour vous engager au courage et à la résignation. Par vous, je viens en quelques mois de vivre

des siècles, par vous j'ai connu les splendeurs d'une passion pure et chaste, par vous enfin j'ai ressenti les joies avant-courrières de celles du céleste séjour. J'ai bien eu quelques défaillances, aujourd'hui je suis toute à vous et à Dieu. Que ces quelques lignes tracées avec peine, bien mieux conçues et senties qu'elles ne sont écrites, vous rassurent sur ma tendresse qui ne finira pas avec moi, mais qui me survivra. Pour vous complaire, cher aimé, j'ai dès mon arrivée à Paris travaillé à retoucher mon portrait que je voudrais rendre plus beau que la réalité. Au lieu de vous écrire quand j'aurai un peu de forces, j'y travaillerai, ce sera la meilleure manière de penser à vous et de vous le prouver. J'ai voulu peindre sur ivoire cette pauvre image de celle qui vous a tant aimé et qui vous aime chaque jour davantage. Bien que j'aie travaillé pendant des heures, bien que j'y aie mis tous mes soins, ma peinture est médiocre, et je suis vraiment mieux que cette affreuse miniature; je vous l'enverrai cependant; si vous m'aimez, ce travail presque posthume sera bien accueilli par vous.

Je vous remercie de votre dernière lettre, elle m'a causé de bien vives et bien douces émotions; si elles devaient être salutaires, je serais déjà guérie. Écrivez donc maintenant pour moi qui ne peux plus écrire sans fatigue; de plus mon père me quitte à peine.

Adieu, mon Jules, je vous aime et je vous aime seul.

Votre...

XXVIII

Mon ami, je n'ai plus le temps ni les forces nécessaires pour engager avec vous une interminable polémique; du reste la lutte serait inégale. Ce que je tiens seulement à vous dire, cher aimé, c'est que votre implacable et cruel orgueil avait élevé entre nous deux insurmontables barrières que la force seule de mon amour pour vous a pu faire disparaître comme par enchantement.

Que signifie en effet cette boutade d'humeur qui vous fait désobligeamment me renvoyer une lettre qui, somme toute, n'était que la preuve surabondante de mon inquiète tendresse et de ma vive sollicitude pour vous? Si vous n'avez pas agi comme un homme versatile, vous vous êtes comporté comme un enfant gâté ou un écolier capricieux que l'on morigène; nous ne sortirons pas de ce dilemme; puisque vous savez ce qu'est la chose, faites-en votre profit. Outre cela, mon chéri aimé, mille

choses ne devaient-elles pas plaider en ma faveur auprès de votre courtoisie? Ne suis-je pas femme d'abord? Ne suis-je pas tienne, ô mon Jules? Enfin, ne suis-je pas maladive, nerveuse, inquiète et plongée dans d'indicibles désespérances? Quand je songe qu'il faudra bientôt te quitter, moi qui aurais tant voulu vivre pour te voir heureux, aimé et envié entre tous, à cause du bonheur que j'aurais su te faire! Crois-tu, mon cher ami, qu'il soit facile de renoncer sans sourciller à toutes ces joies dès longtemps pressenties, dès longtemps attendues, qui se concentraient toutes sur ton unique personne? Oui, je t'aime, mon Jules, tu as été, tu es mon seul amour. Tu le vois donc, je te parle à cœur ouvert, je n'ai avec toi ni orgueil, ni colère.

Et puis à quoi me serviraient ces affreux sentimens! je veux m'endormir avec des pensées de paix et d'amour, pour me réveiller radieuse et pardonnée sous les yeux de Dieu où l'amour ne meurt plus, où il est éternel et où j'emporte ton image bien-aimée. Tu le vois, je suis encore bien attachée à la terre et je ne la quitte pas sans de trop douloureux regrets. C'est te dire que l'arrêt est prononcé, fatal, irrévocable. Je n'aurais rien soupçonné que je saurais tout aujourd'hui; l'inquiète tristesse de nos gens, l'accablement de ma vieille mère nourrice, le morne désespoir de mon père adoré, les larmes qu'il refoule au fond de son cœur, tout serait une preuve surabondante de ce fatal arrêt, si je ne m'étais arrangée de manière à entendre le résultat de la conférence de tous ces savans docteurs; du reste la disposition de mon appartement m'a merveilleusement servie. Je te sais, mon ami, si bon de cœur, si noble d'âme que, pour ne pas t'affliger, je te ferai grâce de la conversation tenue par ces princes de la science : qu'il te suffise de savoir qu'après la plus banale et la plus oiseuse conversation, ces messieurs qui ne se croyaient point entendus, ont jugé d'un commun accord que le sujet était perdu! Quelle différence avec mon pauvre Léon, qui est tout cœur, tout sentiment, tout âme et tout savoir pour moi! Je te le lègue, mon Jules; console et aime ce cœur d'or, cette âme tendre et généreuse qui s'est révélée à si peu de gens. Si tu lui trouves des ridicules, pardonne-les-lui et rappelle-toi que les méchantes gens seuls n'en ont pas. Me voici donc seule debout au milieu des ruines de mes châteaux en Espagne... la science m'a irrévocablement condamnée, et maintenant que j'ai assez pleuré ma mort, je reviens à toi calme et confiante.

Oui, Jules, je vivrai dans ton souvenir, et si plus tard il t'arrive de m'oublier pour une pure et belle jeune fille, épouse-la et sois heureux de ce bonheur que j'aurais voulu te donner; alors,

seulement n'oublie pas cette solennelle et dernière prière : si Léon vit encore, envoie-lui mon portrait et les lettres que je t'ai écrites. Je t'ai bien attristé, mon pauvre ami, mais pouvais-je retarder indéfiniment ce pénible et douloureux aveu ? Tout ce qui me reste de temps à vivre, je te le consacre par la pensée, et puis je meurs à peine effleurée par la mort qu'amènera, disent les docteurs, un anévrisme ou une phtisie latente. La beauté dont j'ai été si vaine n'est en rien altérée; quelques personnes me trouvent plus belle que jamais, entre autres mon noble cousin, qui est notre commensal habituel. Tu vois, mon bien-aimé, que je suis et que je serai femme jusqu'au bout.

Cependant, comme je suis sincère et vraie en toutes choses, je te dirai que je n'ai pas flatté mon portrait. J'aurais voulu te peindre mes mains qui passent pour fort belles, mais je n'en ai eu ni le temps, ni le courage. Il me semble cependant que je ne mourrais pas si j'atteignais le printemps, car je vais vraiment mieux; enfin, comme il plaira à Dieu !

Adieu, Jules, je t'aime et je t'embrasse mille fois.

XXIX

Mon Jules, vous aimez, me dites-vous, à recevoir de mes nouvelles, il ne m'est pas moins agréable de vous en donner; et si je ne le fais ni aussi souvent, ni aussi longuement que je le voudrais, cela tient exclusivement aux causes que je vous ai indiquées. Vous savez, mon ami, toute la place que vous tenez dans ma vie, vous savez l'histoire de mon rapide et sincère amour pour vous; je vous ai esquissé toutes les sensations si étranges et si neuves par moi ressenties, tous ces sentimens si exclusifs que je pressentais et que j'ignorais cependant tout à fait.

Je vous l'ai dit, cher aimé, une seule personne avait attiré mon attention, mon regard, mais qu'était cette distraction à côté des tumultueuses sensations qui m'ont agitée dès que je vous ai aperçu? Que de trouble! Que d'angoisses, que d'absorbantes pensées, que de nuits sans sommeil, que d'heures enfiévrées dans le jour par votre chère image qui venait obstinément et incessamment se présenter à ma pensée! Importune d'abord, elle a fini par être la bienvenue, la bien accueillie, et enfin la plus désirée. Il me faudrait plus d'éloquence, plus de facilité de style que je n'en ai pour vous bien décrire et vous bien faire comprendre ce que j'ai ressenti pour vous et ce que tout naturellement vous n'avez pas éprouvé pour moi. Du reste, vous autres hommes avez un grand bénéfice, vous avez le talent d'allier les plus ardentes passions avec les plus étranges fantaisies et les plus singuliers ca-

prices. Je ne parle pas pour vous, mon cher Jules; il m'est arrivé de voir dans mes nombreux soupirans, dans ceux des élus par mon père, dans les prétendans à ma main, des gens qui se disaient épris à en mourir, et qui s'affichaient cyniquement, dans les théâtres ou dans les promenades avec des créatures qu'il m'était facile de deviner. Vous ne devez donc pas trouver étrange que je n'aie jamais aimé les jeunes gens de ma caste, qui, outre qu'ils affectaient le plus grand laisser aller dans leur langage et leurs manières, ne cherchaient pas même par délicatesse à sauvegarder les apparences. Un pareil sans-gêne avant le mariage devait me donner de tristes appréhensions pour l'avenir; enfin, je n'aimais pas et j'ai eu la prétention de trouver un mari qui m'aimât pour moi-même. En vous voyant, mon Jules, j'ai cru voir en vous l'époux tant désiré, je vous ai donné mon cœur, mon âme et mes pensées. Malheureusement vous aimiez ailleurs; cet amour n'avait pas plus d'avenir que le mien, je vous ai écrit l'histoire de mes sentimens, celle plus détaillée de ma maladie.

Je vous ai dit qu'il se pourrait faire qu'une mort prématurée dénouât ce qui n'avait pas été noué ici-bas; s'il en est ainsi, ne m'en veuillez pas, mon bien-aimé, ne serais-je pas la plus à plaindre? Quant à toi, mon bien cher, s'il en doit être ainsi, prends courage et songe qu'en somme cette vie d'ici-bas est bien courte à côté de celle qui nous attend après celle-ci. Dans tous les cas, mon Jules, je t'engage ma foi et je te jure sur mon honneur et par la mémoire vénérée de ma mère que je ne serai qu'à toi. Aie confiance en moi, mon Jules, aime-moi; cette seule idée de t'être chère décuple mes forces et me donne la volonté de vivre. Oui, je voudrais vivre pour te faire sentir tout ce qu'il y a d'amour en mon cœur. Du reste, cher aimé, depuis quelques jours, je vais infiniment mieux, j'ai d'excellentes nuits et un sommeil qui n'est guère visité que par toi. Ce calme est-il trompeur ou serait-ce le précurseur d'une future catastrophe? Je ne le crois pas, bien qu'il faille tout prévoir.

Au revoir, mon bien-aimé, je vous embrasse et je vous aime pour toujours.

Je désirerais que vous m'envoyiez de Montpellier une petite bague (tout ce que vous pourrez trouver de plus simple et de plus ordinaire) dans laquelle vous ferez graver votre nom avec la date suivante : 27 sept. 1863. Je veux tout de suite cette bague qui ne me quittera ni avant ni après; ne faut-il pas que je vous habitue à mes caprices pour qu'ils ne vous étonnent pas quand vous serez mon mari! Au revoir, mille et mille tendresses; il va sans dire que Léon recevra ce gage de votre foi; je l'attends avec impatience.

XXX

Mon ami, je n'ai pas joui longtemps du mieux que je vous avais si triomphalement annoncé; je suis reprise avec plus d'intensité que jamais, et bien que je veuille mourir debout, je suis assurée que si je me décide à m'aliter, je ne me relèverai plus. Cette nuit, la fièvre, la toux, les crachemens de sang, les palpitations, enfin tout le hideux cortège inséparable de mon affreuse maladie ont reparu avec une effrayante intensité. Je vais mourir, mon Jules, je vais quitter cette terre au moment où je croyais presque au bonheur ici-bas... Ne te désole pas, mon bien-aimé, ne m'en veuille pas d'avoir troublé ta vie et surtout d'avoir cherché à posséder un cœur semblable au tien; n'ai-je pas plus souffert que toi, en ressentant les premières et dures étreintes de ce dévorant amour, n'ai-je pas souffert beaucoup en abjurant avec toutes les pudeurs de la femme les écrasantes obligations d'un beau nom? Ne pleure pas, chère âme tant aimée, si douce et si tendre, songe que la somme des jours que nous avons à compter ici-bas est bien courte, songe que la vie éternelle à laquelle tu dois désormais aspirer réunira nos deux âmes réconciliées.

Du reste, mon pauvre cœur, à cause de toi et sans que tu t'en doutes, je souffre tant depuis que je suis à Paris que je ne trouve pas nécessaire de disputer à la mort un reste de vie que l'on ne veut pas que je te consacre. Te dire ceci, c'est commencer un aveu que je n'ai pas le courage de te finir; je t'en conjure, mon Jules, n'aie pas de pensées haineuses. Mon pauvre et adoré père, auquel j'ai tout dit, a failli mourir de douleur à mes pieds; tu n'imagineras jamais l'explosion de sa douleur, son horrible désespoir, son chagrin, ses larmes.

Avoir ainsi, disait-il, pendant tant d'années, adoré sa fille, couvé sans le perdre des yeux un semblable trésor, et être obligé de le livrer au premier venu! Que te dirai-je encore? Je ne serais jamais arrivée à te faire ce terrible aveu si je ne sentais ma fin prochaine; et puis, te le dirai-je, ô mon seul et unique amour, en mon intime conscience, je sentais que mon pauvre père n'avait pas tout à fait tort; n'a-t-il pas été pour moi à la fois le plus tendre des pères et la plus dévouée des mères? Tu le sais, j'ai perdu la mienne; elle m'a transmis par l'hérédité le mal qui l'a tuée et dont je meurs à mon tour. Oui, Jules, jusqu'à vingt ans, j'ai été élevée et nourrie dans la plus profonde solitude, loin des mensonges et des vices du monde, par l'aimable homme qui est mon père et qui a été tout pour moi. La

société a rendu et rend encore justice à ces qualités de convention par lesquelles un homme plaît dans le monde; mais moi, j'ai joui secrètement d'une âme vraiment céleste et j'ai pu chérir le père qui faisait de mon enfance une joie sans amertume, en sachant bien pourquoi je le chérissais. N'était-ce pas aimer doublement? Oui, je l'aimais, je le craignais, je le respectais et rien ne me pesait au cœur, ni le respect, ni la crainte. Il était tout pour moi, j'étais tout pour lui. Pendant dix-neuf années, pleinement heureuses, insouciantes, mon âme solitaire au milieu du monde qui grondait autour de moi, n'a réfléchi que la plus pure image, celle de mon père, et mon cœur n'a battu que par lui et pour lui. J'étais scrupuleusement pieuse, et me plaisais à demeurer pure devant Dieu. Mon père cultivait en moi tous les sentimens nobles et fiers. A vingt ans je suis tombée malade et depuis ce temps nous menons une triste vie. Tu vois tout ce que je dois à mon père; il m'a adorée, soignée, instruite comme l'eût fait la plus tendre des mères; pour moi il est resté veuf; souvent il vient pendant le sommeil, que je simule pour le consoler, verser sur mon front d'abondantes larmes. Aime-le, ô mon Jules, si je vis, il deviendra ton père; ce matin, après de douloureuses scènes, après l'assurance que je lui ai donnée que tu ignorais notre nom, après le serment que je lui ai fait de n'être qu'à toi, il s'est apaisé, a promis tout ce que j'ai voulu; nous irons au printemps à Montpellier, de là aux Eaux-Bonnes, et en juillet, si je vais bien, je deviendrai ta femme... ta femme, ô mon Jules, quelle joie, c'est à en mourir!

En attendant, comme il se renseignera sur toi, mon ami, veille bien sur toi, sur tes passe-temps, sur tes relations, enfin sur les personnes que tu honoreras de ton intimité. Prends donc patience, sois calme, je vais me si bien soigner que je guérirai. N'oubliez pas de m'envoyer la bague que je vous ai demandée. Je ne croyais guère que cette lettre si tristement commencée finirait si bien; mon père est si bon ; seulement il exige que je ne parle de rien avant un mois; de plus, il me permettra à cette époque de te dire notre nom; il faudra bien aussi que tu prennes tes renseignemens.

Adieu, mon Jules, je t'aime. Tu me demandes pourquoi? Le sais-je? Ce que je sais bien, c'est que tu me plais, que je t'ai vu le premier et le seul dans la foule où tu te trouvais au perron. Ta figure, je l'ai remarquée, elle tranchait sur toutes les autres; ta personne m'a plu; ce moment m'a donné des souvenirs dont je palpite encore en y songeant.

Au revoir, je t'aime et je suis pour toujours à toi. Je pense à toi et je te donne mille caresses.

Mon père ne sait pas tout en détail; ne voulant pas mentir, ni trahir personne, je l'ai prié de ne pas m'interroger. Il s'y est conformé. Si vous devinez mon nom, je désobéirai à mon père; je vous le dirai. Ne révélez notre secret à personne.

XXXI

Mon bien-aimé, le trouble de mes esprits était tel hier, que ma lettre a dû s'en ressentir et qu'elle a dû vous paraître un véritable hiéroglyphe; aujourd'hui, je la complète par une petite note explicative. Dans la crainte de vous affliger, mon cher cœur, je n'avais osé vous dire que depuis notre séjour à Paris, j'avais avoué à mon père mon brûlant amour pour vous; les luttes incessantes, les scènes de désespoir, les tiraillemens intimes avaient presque anéanti mes forces, abattu ma pauvre santé jusqu'au moment où hier, après ma lettre commencée, mon père, touché de mes larmes, s'est décidé à entendre la voix de la raison, celle de sa fille, et enfin mon violent désespoir. Si je n'avais eu pour vous à combattre que mon père, la lutte eût été facile, mais il y a tout l'aréopage de la parenté et du noble faubourg... De plus, Fernand est là; mais dans les ennemis les plus redoutables est une vieille tante de mon père, desséchée par les années et conservée par l'égoïsme; sa voix délibérative et consultative a grand poids dans le conseil de famille; je l'ai prise par la tendresse, par la diablerie qui est le fond de son esprit... elle est inexpugnable. Tu le vois, cher aimé, j'ai besoin d'auxiliaires; j'ai Léon qui est aimé et écouté dans la famille et que l'on connaît depuis l'enfance; il est depuis le commencement au courant de tout, et il a été fort tracassé, fort torturé par mon père, à qui il tient tête et vis-à-vis de qui il a toujours conservé son indépendance et son franc parler; mon père l'aime et l'estime moins que moi assurément. Vous a-t-il confié quelque chose? Il vous aime tant qu'il doit vous tout dire.

Quant à toi, mon Jules, m'aimes-tu vraiment? Te sens-tu assez fort pour tout braver pour moi? Je crains, chère âme, que ton premier amour fasse pâlir le second; j'appréhende ton indifférence, ta légèreté; et puis, n'es-tu pas un peu vaniteux?

Enfin quand je t'aurai conquis, tu seras à moi et bien à moi : je sais aimer et vouloir. Tes lettres deviennent rares et courtes; quel est ce symptôme?

Je suis allée aux Italiens hier, j'avais fardé mes joues; pour mon père je n'avais point fardé mon cœur, je lui ai parlé de toi pendant toute la soirée; il faut bien l'amener à l'idée que tu seras le mari de sa fille. Je lui ai débité toutes les folies imagi-

nables, je lui ai dit que tu venais bientôt à Paris, il m'a fait promettre de ne pas chercher à te voir; je l'ai promis, seulement je n'ai pas promis que je ne me laisserais pas voir. J'aimerais que tu me visses, car je suis plus jolie que mon portrait. J'aurais aimé savoir par toi si tu ne trouves pas trop mauvaise ma manière de peindre; je n'ai presque jamais peint la miniature, j'ai copié à l'huile de grands tableaux dont j'ornerai ton appartement. Adieu, je t'aime bien fort, ce qui me console de mal aller; j'ai besoin de vie, d'action, de mouvement, je voudrais être à Montpellier. Songe bien à ce que je t'ai dit; observe-toi dans tous tes faits et gestes; prie pour moi, mon Jules.

J'attends avec impatience ma bague de fiançailles.

Adieu, mon aimé, je t'aime de toutes mes forces. Mille baisers.

XXXII

11 mars 1864.

Cher adoré, je suis encore de ce monde. Je ressens un incroyable bien-être : si j'allais guérir!... Cette douce espérance, je la caresse avec ardeur, je voudrais alors vivre pour toi. Nous irions nous ensevelir dans un petit cottage, dans un pays où les arbres seront toujours verts, où ils paraîtront ne jamais dépouiller leurs feuilles, ni revêtir un feuillage nouveau. En nous en allant bien loin dans ce fortuné pays dont je te parle, nous ne saurions plus en quel temps de l'année nous vivons et nous n'aurions plus d'appréhensions sur mon triste sort!... Mais, je le vois, c'est folie de rêver pareille félicité, il faut se résigner à voir s'écrouler tous mes beaux rêves de bonheur et d'amour. A l'exemple de mes ancêtres qui s'exerçaient à bien mourir quand la hache révolutionnaire abattait leurs têtes, j'ai de même, mon bien-aimé, fait ma répétition générale, et je puis maintenant quitter convenablement ma terrestre et regrettée patrie, pour rejoindre la patrie céleste que l'on ne quitte plus... Tant que tu ne m'y auras pas rejointe, mon cher cœur, ce sera l'exil... mais aussi, une fois réunis, ce sera pour toujours! Oui, mon Jules, je t'ai bien aimé et je t'aime plus encore!

J'ai eu le délire cette nuit et j'en avais tout à fait conscience. Toutes ces épreuves que je viens d'endurer me seront peut-être comptées, car si je dois mourir, ce ne sera vraisemblablement possible que le treize ; si je passe ce terme, quel espoir! Sinon, reçois mes adieux, reçois l'assurance de ma vive tendresse, console-toi, pense souvent à moi, accomplis de point en point tous

mes désirs. J'ai maintenant une si entière confiance en toi et en ton amour que je meurs tranquille. Adieu, mon Jules, je t'aime de toutes mes forces et de tout mon cœur.

Mille tendres baisers.

Ton...

Je te sais gré de ta discrétion ; je te suis reconnaissante de tes exquises délicatesses, non pour moi, qui me suis dès longtemps donnée à toi par l'intention, mais pour l'orgueil des miens. Que veux-tu, toutes ces considérations ont douloureusement pesé sur nous et nous méritions un meilleur sort, nous l'aurons plus tard.

Encore adieu, et mille fois merci.

XXXIII

Mon ami, je suis désolée qu'un caprice de ma part, caprice auquel j'attachais un immense prix, ait pu vous mettre en tel embarras et en semblable perplexité; que voulez-vous, mon pauvre cher Jules, je ne me croyais ni assez à vous, ni assez engagée ; je vous ai demandé une bague. Ai-je à vous en donner la forme? Ai-je à vous en présenter le dessin; je ne vous demande qu'un bijou ordinaire, sur la face interne duquel vous ferez graver J. C., 27 sept. 1863. Dans tous les pays de la terre on vous gravera ces quelques lettres avec la plus grande facilité.Cette bague doit être portée au doigt annulaire; je vous envoie la circonférence de ce doigt à sa base, et je vous prie avec instance de m'envoyer cette bague de fiançailles au plus vite; je la porterai en attendant qu'à l'autel vous me donniez l'anneau d'épouse. Je tiens essentiellement à avoir vite cette bague que je veux porter au nez et à la barbe de mon père. Quant à vous, mon ami, que dois-je penser de vos billets écourtés, et presque insignifians? Pas un mot du cœur, pas une tendresse vraie ; je crains, Jules, que vos bonnes fortunes tarifées ou que d'autres passe-temps plus agréables vous aient fait oublier Henriette. Je vous l'ai dit, l'amour vit de tout et il meurt de rien ; soyez sincère, si vous ne m'aimez pas, dites-le, je ne puis pas plus souffrir que je ne l'ai fait pendant ces derniers jours à cause de vous.

Je ne puis vous aimer plus.

XXXIV

Mon ami, j'ai votre tout gracieux présent; il ne me quittera plus. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est tout à fait de mon

goût. Je vais assez mal, et je crois que malgré tout cela mon père me laissera à Paris.

Adieu, mon Jules adoré. Je t'aime plus que ma vie.

Ton...

XXXV

Ne vous étonnez pas, mon Jules, de la fréquence moindre de mes lettres et surtout ne mesurez pas ma tendresse à leur plus ou moins grande étendue; cette semaine, je me dois et je me donne tout entière au dispensateur de toutes choses, de tous les biens et de tous les maux ici-bas. Je le prie avec une ferveur tout inaccoutumée : mue par l'égoïste pensée qui m'absorbe tout entière, je lui demande la vie, la santé, c'est là qu'est le bonheur, si je dois être à vous. J'offre à Dieu toutes mes douleurs et toutes les misères que j'ai endurées pour l'amour de mon amour pour vous. Oui, mon Jules, tout est bien pur en moi, tout est noble et grand dans mon amour pour toi. Dieu et toi, toi et Dieu. Je voudrais pouvoir te dire mon nom ; il n'est pas à moi seule; je te le donnerai bientôt, car je sens que je serai sauvée, si je passe avril; mais jusque-là, que de craintes, que d'appréhensions ! Dans tous les cas, chère vie toute à moi, ne suis-je pas à toi tout entière? Ne m'en veuille pas d'obéir à mon père; espère et attends.

Au revoir, cher cœur adoré, je te donne mon cœur et mon âme.

XXXVI

Ne m'en veuille pas d'un moment de faiblesse, de doute et de découragement, cher époux de mon âme; tout cela ne change rien à toutes mes promesses; si je vis, ne serai-je pas au mois de juillet, *envers et contre tous*, Mme Jules X... ? Je vais un peu mieux aujourd'hui ; cependant je suis obligée de garder le lit, vu le complet et extrême état de faiblesse dans lequel m'ont mise mes derniers accès d'étouffement, de toux, et mes derniers crachemens de sang... Avec tout ce beau cortège ne pouvais-je pas m'attendre à mourir ? mais il paraît qu'il n'en sera rien et que Mlle Henriette veut à toute force se bien porter pour prendre du service dans l'armée française, se marier sous les drapeaux et devenir maréchale de France. Voilà, mon cher cœur, comment nous emploierons notre vie; je vous rendrai grand, mais avant tout je vous ferai heureux. Rien n'est donc changé à nos projets; venez à Paris le plus tôt que vous pourrez; vous y sentir me

rendra des forces. Puis, qui sait si je ne pourrai vous y voir; mais je ne m'engage à rien, car j'ai promis à mon père de ne faire aucune démarche pour vous voir avant son assentiment; de plus, je lui ai promis de vous taire encore mon nom, car rien ne l'a plus charmé que mon abstention à ce sujet, et il est tout émerveillé de tout ce que j'ai dû faire pour que vous m'aimiez sans me connaître. Il croit un peu comme moi que vous êtes amoureux de l'amour en général : est-ce ainsi que vous m'aimez, mon Jules? Viens donc bientôt à Paris, mon Jules, et surtout ne songe plus à quitter Montpellier quant à présent. Où voulais-tu aller? Tu désires, dis-tu, mon cher aimé, dans la lettre que tu écris à Léon, quelque chose qui m'ait appartenu? Que souhaites-tu? aimerais-tu un ouvrage de mes mains? Parle, je serai si heureuse de te complaire ou de te satisfaire en quoi que ce soit. Préférerais-tu quelque chose qui m'appartînt plus réellement? Veux-tu une longue tresse de ma chevelure? Si tu savais, chère âme, combien je serais heureuse de te complaire en tout et pour tout! Parle, ordonne, tu seras obéi. Tu t'inquiètes aussi de ma beauté, je te dirai qu'elle n'a pas encore péri à ce naufrage; c'est pour cela, mon ami, que je n'en veux presque pas à un mal qui me traite avec tant d'obligeante complaisance.

Je t'aime, mon beau Jules, je veux t'aimer toujours! Sois sans crainte devant mes funestes prédictions, encourage-moi, dis-moi de ces mots qui fasse vibrer et tressaillir l'âme; enfin, enveloppe-moi de tout ton amour. Je veux vivre, oui, vivre pour mon Jules. Ce cri que je jette chaque jour à Dieu sera peut-être entendu, et dès que je serai revenue à un meilleur état de santé, nous gagnerons le Midi. Là, cher aimé, vous aurez décidément le droit de me faire votre cour, de m'approcher à toute heure, à tout instant du jour. Je ne vous laisserai plus un instant libre, et enfin il faudra nous suivre aux Eaux-Bonnes.

Adieu, cher; bon courage; écris-moi tout de suite pour me dire ce que tu désires avoir de moi, et surtout parle avec la plus entière franchise. Je t'aime de toute mon âme et de toute mon espérance.

Ta future femme.

XXXVII

6 avril.

Mon cher petit mari, êtes-vous toujours si plein d'inquiétude au sujet de votre chère et tendre Henriette? Il n'en est plus ainsi, n'est-ce pas, mon cher bien-aimé? Si tu savais combien je me suis amèrement repentie de mon manque de courage et surtout

de cet inutile besoin d'expansion qui me forçait à aller t'exhaler mes souffrances. Était-il donc nécessaire d'aller pousser tous ces cris de désolée pour un peu plus de malaise que de coutume? Pardonne-moi donc, ma chère vie, je suis femme; je suis très nerveuse; et je suis très patraque. Voilà, à défaut d'une seule qui suffirait amplement, d'autres causes qui plaideront en ma faveur pour me faire pardonner par mon ami tout l'effroi que je lui ai causé. Je le bénis pourtant cet effroi, car il m'a fait voir que j'étais devenue chère à mon beau Jules; voilà, je l'espère, une pensée égoïste, je n'ai pu la chasser, je dois donc l'avouer. Et puis, que veux-tu, mon cher seigneur, n'ai-je pas une rivale que tu as aimée sept ans! Que je les regrette pour toi et pour moi ces sept années écoulées! Comme je t'aurais aimée pendant ce laps de temps! comme je t'aurais fait heureux! Mais toi, m'aurais-tu voulue ou aimée à cette époque? Maintenant encore, ô mon cher seigneur, es-tu bien sûr de m'aimer, de n'aimer que moi? Cette pensée qui surgit à l'instant me glace le cœur.

Il paraît que rien ne veut perdre ses droits sur ma pauvre machine; acceptons donc ce que nous ne saurions empêcher et avoue franchement que je suis jalouse, oui, je suis jalouse. Pourquoi, je l'ignore. C'est sans doute une faiblesse inséparable de l'amour. De qui? d'aucun objet déterminé et de tous.

Oui, monsieur, oui, je suis jalouse ainsi; c'est un sentiment inexprimable, incompréhensible pour toute autre que pour la personne qui aime. Je suis jalouse de mon portrait que tu presses avec trop d'ardeur, contre ton cœur et contre tes lèvres, je suis jalouse de tes amis, de ta mère, de tes frères, de tout enfin. Je ne te dis tout cela, chère âme adorée, que pour te faire voir combien je t'aime et combien tu m'es cher. Maintenant que tu sais toutes mes pensées, que te dirai-je, si ce n'est que j'ai hâte d'être tout à fait bien pour aller à Montpellier! Il faudra d'ores et déjà, mon cher aimé, nous chercher une installation pour quand nous reviendrons des Eaux-Bonnes, ou plutôt de Paris où nous nous marierons. Que ce temps est long à s'écouler et qu'il me tarde d'être arrivée au jour où je pourrai veiller sur ton bonheur! Oui, je l'attends avec impatience ce jour où je quitterai mon nom pour prendre le tien. J'en serai plus fière et plus heureuse qu'une impératrice de sa couronne. Que veux-tu, mon aimé, chacun prend son bonheur où il le trouve : le mien est tout en toi et par toi! Allons, Jules, du courage, je te dois trop de bonheur depuis quelques mois pour ne pas chercher à te le rendre au centuple. Si tu savais combien j'étais lasse de la vie, combien j'étais découragée quand je t'ai aperçu pour la première fois à Montpellier! Je me suis arrêtée à ton aspect, haletante, éblouie, éperdue;

depuis ce temps ta chère image ne m'a plus quittée, elle a été l'inséparable compagne de mes jours embellis, de mes nuits sans sommeil. Je t'ai vu et revu souvent, grâce à certaines gracieuses complicités que tu devines. Alors, mon Jules, quel changement dans tout mon être, quel but nouveau dans ma vie ! que de suaves sensations, que de douces émotions ! Je me reporte avec délices à ma première faute, à ma première audace, à la lettre que j'osai t'écrire en t'avouant mon amour et en te priant de porter une rose si tu pouvais en accepter librement l'hommage. Tu as accepté, et cependant tu n'étais pas libre... Que conclure de tout ceci, si ce n'est que les hommes valent moins que nous? Je me rappelle avec plaisir tes lettres, tes épigrammes, tes bonnes fortunes, etc. J'ai ri de tout mon cœur de me voir prise par toi pour une imposante douairière. Au milieu de tout cela, que de soucis pour ma vie qui ne m'appartenait plus et que je voulais te donner ! Que faire? tu sais toutes mes angoisses, toutes mes tortures. Tu sais ce que j'ai enduré pour l'amour de toi. Que tous ces mauvais jours soient effacés devant l'avenir qui se fera plus radieux. Dans tous les cas, mon bien cher adoré, sois béni pour tout le bien qui me vient de toi depuis quelques mois; si je ne reste pas ici-bas pour ton bonheur, tu trouveras aisément une compagne qui pourra te comprendre, t'aimer et te consoler. Tout ceci, mon Jules, n'a rien de bien attristant, qu'est-ce en effet que la vie d'ici-bas à côté seulement de la somme des siècles qui se sont écoulés, s'écoulent et s'écouleront ! Je t'en prie, cher bien chéri, ne t'affecte pas, songe que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, que rien n'arrive sans la volonté de Dieu, et que dans le cas où ce que nous appréhendons arriverait, c'est-à-dire si je quittais cette terre, je ne serais pas bien à plaindre, car pour cesser de souffrir je ne cesserais pas d'aimer; et enfin je rejoindrais ma pauvre mère qui m'attend. Ne parlons donc plus de cela, aimons-nous comme si nous devions vivre toujours. Au revoir, mon doux ami, je t'aime seul... oui, seul au monde.

Addio, mio ben ! la mia salute, e la mia vita. Addio.

Mille baisers.

Je vais un peu moins mal; je vivrai, va, mon Jules; n'ai-je pas maintenant une noble tâche à remplir : le bonheur de mon cher mari ? Dans ma prochaine lettre, je te confesserai une folie qu'a failli me faire commettre ta lettre; tu ne me gronderas pas trop, je l'espère.

XXXVIII

Mon ami, suivant le désir que vous m'en aviez formulé, j'ai depuis votre départ de Montpellier et jusqu'à ce jour conservé le plus complet et le plus absolu silence; comme ce dernier commence à me peser outrageusement, je le romps et je recommence à vous importuner de toutes mes fastidieuses épîtres. Soyez assuré, mon beau mari, que je ne cède que devant d'absolues nécessités, et que ce n'est qu'en prévision d'événemens tout à fait prévus par moi, et qui amèneront des résultats que saurait seule empêcher une de ces péripéties qui semblent envoyées tout exprès pour déjouer les calculs de la prudence humaine, que je me décide à rompre le mutisme que j'étais décidée à conserver encore.

Or ça, beau ténébreux, sachez que la tutelle étrangère qui m'était imposée a fini depuis quelques jours et que je suis rentrée sous la douce et bien-aimée puissance de mon très aimable et bien adoré père. Il m'est revenu plus aimant, plus gracieux et surtout bien empressé pour me faire oublier sa trop longue absence et pour me faire lui pardonner tout le temps qu'il a volé à la tendresse que je ne pourrai peut-être pas lui prodiguer pendant de longues années. Mais, arrière ces tristesses rétrospectives, je veux, mon Jules, vivre pour lui (j'allais avant, et ce mot était dans ma pensée, dire vivre pour toi).

Je m'aperçois, mon chéri adoré, que je cause indéfiniment, que je me laisse emporter au doux plaisir de m'épancher en ton âme et que je n'arrive nullement à te dire ce qui nous *intéresse*, en un mot au véritable but de ma lettre. Je te disais donc, mon aimé, que notre cher père était arrivé d'Espagne jeune, embelli, gracieux, et tout plein d'amour pour sa fille qu'il avait comme un remords d'avoir abandonnée (c'est du moins ce que sa vive tendresse semblait déceler, à moins que cela n'ait été le repentir anticipé d'un chagrin qu'il pouvait avoir l'intention de me causer). Comme vous le pensez, mon Jules, vous qui avez mes plus solennelles promesses, vous qui avez ma foi que je vous ai donnée librement, de plein gré et de mon entière autorité, j'ai cru indigne de vous et de moi de prolonger indéfiniment une position fâcheuse pour tous les deux et j'ai dû interroger mon père.

Avant, mon Jules, de vous engager plus avant dans vos promesses, avant de croire à ce que vous croyez une vive tendresse pour moi, je vous adjure au nom de l'honneur, je vous supplie au nom de votre mère, au nom de mon existence si chancelante, si précaire, qu'un rien pourrait briser, je vous supplie au nom de mon père de vous recueillir et de me dire, en votre âme et con-

science, si vous ne sentez plus rien en votre cœur qui vibre au souvenir de votre amour passé. M'aimez-vous assez pour m'accepter débile et souffrante, m'aimerez-vous assez pour me tenir lieu de tout ce que j'abandonnerai pour vous? Quant à moi, mon Jules, et je n'en fais point un mérite, je n'ai qu'un désir, c'est d'être à vous et de vous faire heureux par-dessus tous. Avant de prendre une aussi grave détermination, j'ai tout envisagé, j'ai regardé d'un côté quels étaient les devoirs à remplir, de l'autre ce que je quittais pour vous; mon choix a été prompt, j'ai vu dans la vie avec vous, dans le strict accomplissement des promesses que je vous ferai, le bonheur le plus complet; je n'hésite donc pas; à moins d'être morte, je serai à vous à l'époque indiquée. Je ne fais en me donnant à vous que ce que font toutes les femmes qui aiment suivant l'Évangile, je quitterai les miens, je quitterai mes affections, je m'exilerai d'un monde qui ne sera plus le mien pour vivre avec toi; comme je l'ai dit, mon Jules, je serai ta compagne dans toute l'acception du mot. J'ai d'un œil tranquille, d'un esprit calme, envisagé tous les devoirs que peuvent me tracer ta carrière militaire ou ta vie errante; j'y souscris d'avance: où tu iras, je porterai mes pas; où tu seras, je serai. M'aimes-tu assez pour être tout pour moi, comme je serai tout pour toi? Ta famille, ta mère surtout m'acceptera-t-elle et surtout m'aimera-t-elle assez pour oublier mes inqualifiables démarches auprès de vous? Qu'a-t-elle dû penser? Si son opinion a été mauvaise, là a été le premier châtiment de ma faute. Si elle m'a crue capable d'avoir commis cet acte pour un autre que pour vous (et ce raisonnement qu'elle a dû se faire est très logique), je renonce à vous, j'en pourrai mourir, mais peu importe. Je n'aime pas les sermens, mais au nom de mon honneur et du vôtre qui deviendra le mien, je vous jure que je n'aime et que je n'ai aimé que vous. Vous savez l'influence de cet amour, puisqu'il m'a fait vous écrire. Ceci, mon Jules, dit et expliqué une fois pour toutes, je reviens à ce que je voulais vous dire. Ce soir, devant Léon, j'ai voulu interroger mon père, des indifférens sont arrivés, et demain je lui poserai catégoriquement les questions que j'ai à lui adresser. S'il n'y répond pas suivant mon désir, je sais ce qu'il me reste à faire; dans tous les cas, je vous tiendrai ou je vous ferai tenir très exactement au courant de ce qui se passera. Je n'ai pas perdu ma journée aujourd'hui, je suis sortie avec le pressentiment que je vous verrais, et je ne me suis pas trompée. Donc, mon ami, réfléchissez bien à tout ce que je vous ai dit, répondez-moi en conscience et écrivez-moi une lettre un peu moins écourtée que celles que vous m'adressez d'habitude; peut-être les trouvez-vous longues? S'il en est ainsi, mon optique est apparemment particulière;

je les vois si petites, si courtes! Mais, c'est ta faute, vois-tu, mon Jules? Avec ton écriture que l'on croirait échappée du Sabbat, si elle n'était griffonnée de ta chère main, on est toujours dupe. On croit, tant elle est menue, qu'il y en a beaucoup; et il n'y a presque rien. Les lignes sont si écartées, les mots si larges que rien au monde n'est si hypocrite que ton écriture! Adieu, mon Jules, à bientôt! Je te donne mes meilleures pensées et mes plus tendres caresses.

Pourquoi ne voulez-vous rien accepter de moi, vilain orgueilleux? Je vous renverrai votre bague; je serai aussi fière que vous, et je ne porterai rien qui vienne de vous. Je vous voulais au doigt une petite bague, vous avez dit à Léon que vous ne vouliez porter qu'un petit anneau; celui que je porte est-il donc si petit et en sommes-nous là? Fi! je vous hais pour une minute, sauf à vous mieux aimer dans un quart d'heure.

Adieu, songez quelquefois à moi et surtout faites-moi faire de vous un joli portrait. Donnez votre réponse à mon ami et fidèle messager, et ayez ceci en souvenance, je vous le dis à propos de vos doutes : la vie ressemble au roman; le roman ne ressemble pas à la vie.

XXXIX

Mon ami, j'attendais votre lettre avec une fiévreuse impatience, je l'aie lue et je l'ai trouvée en tout point conforme aux impressions qui troublent et accablent mon esprit et mon âme attristée. Si je n'étais en ce moment aussi abattue au physique qu'au moral, je rétorquerais, sans difficulté aucune, bon nombre des argumens que vous ou votre trop prudente mère avez lancés contre ma manière de faire et d'agir qui n'est point celle d'une personne honnête et réservée. Mais brisons là, comme je vous l'ai dit, je suis en ce moment sans force et sans courage; ma dernière sortie m'a été fatale, j'ai eu chaud, j'ai eu froid, mon affection de poitrine a reparu depuis hier avec une intensité désolante; je tousse incessamment et j'ai la certitude cette fois de ne plus sortir victorieuse de cette douloureuse et dernière épreuve que Dieu m'envoie. Voilà, mon Jules, pourquoi j'ai tardé, voilà pourquoi je ne me suis pas plus tôt révélée à vous, persuadée que j'étais que vous m'aimeriez et qu'alors ma perte vous eût tristement impressionnée. Voilà, mon bien-aimé, ce que vous n'avez pas encore voulu comprendre. S'il y a quelques contradictions dans ma conduite, ne vous en étonnez pas trop; j'étais jeune, l'espoir de vivre me revenait de temps en temps, et avec cette décevante espérance celle du bonheur que je trouvais dans votre

seul amour. Voilà pourquoi je suis si affreusement romanesque, jolie est la perspective du dénouement du roman! En ceci je n'incrimine que moi et le fatal hasard qui vous a jeté sur mes pas. Quoi qu'il en soit, et puisqu'il a été jugé que j'avais perdu toute pudeur en vous dévoilant mon amour, je dois m'applaudir de vous avoir celé un nom qui n'appartenait pas à moi seule et que je déshonorais en le livrant. Sachez-le, Jules, je vous aime, je n'aime et je n'ai aimé que vous seul; je suis arrivée à une heure suprême, heure à laquelle on ne prend pas la peine de mentir et de risquer son salut éternel pour un mensonge. Puisqu'on trouve que vous avez légèrement agi en vous livrant à moi sans réserve et que vous ne vous êtes pas conservé une porte de salut ou une échappatoire, je vous rends, malgré mon amour, une liberté que ma mort vous fera plus complète. Jouissez-en sans remords et que mon importun souvenir ne vous tourmente jamais! Vous ne saurez jamais à quel point je vous ai aimé; si j'ai, en vous le disant, bravé audacieusement toutes les conventions de tenue et de bonne compagnie, je m'en repens d'autant moins que dans le cas où vous m'auriez aimée le premier, vous n'auriez oser me l'avouer pour mille délicates raisons que vous devinez aisément. Adieu donc si je dois mourir, au revoir si je dois vivre. Mon père consent à tout, il me demande seulement de me rétablir et quelques jours pour se renseigner sur vous ou les vôtres. Je crois sous ce rapport que nous ne risquons rien de part ni d'autre. Si vous saviez, mon Jules, comme je voudrais vivre, mais cela devient impossible. Je suis si accablée par cette dernière nuit que je ne puis vous écrire plus longuement; je vous quitte, mais ma pensée est toujours avec vous.

A vous tout mon cœur.

Aurai-je votre portrait? il me consolera. Là s'arrête jusqu'à nouvel ordre ce roman qui m'a fait vivre de si douces heures. Soyez heureux, Jules, soyez béni.

XL

Jeudi soir.

Que dois-je faire, mon Jules? dois-je, ma chère âme tant adorée, me contraindre encore, et vous parler la glace sur les lèvres, tandis que j'ai le feu dans le cœur. Qu'il en advienne ce qu'il pourra, que les autres pensent ce qu'ils voudront, je ne puis m'empêcher de t'aimer et de te le dire. Il m'en a bien assez coûté, tous ces jours-ci, de prendre avec toi ce ton de persiflage et de raillerie pour que je le quitte aujourd'hui.

Ta lettre, que j'ai reçue ce matin, m'a fait verser des larmes de joie et de reconnaissance. En un mot, je ne sais quels mouvemens elle ne m'a point fait éprouver. Mon émotion était si forte, ma tête est si faible, mon cœur et ma santé si bouleversés, que j'ai remis à ce soir pour te répondre, et dix volumes ne contiendraient pas tout ce que je voudrais te dire. Rien ne me plaît comme tes lettres et tes espérances et tes illusions même. Que je suis heureuse, mon âme aimée ; je sens que tu me rends une partie de la tendresse que je te donne ; je sens que tu t'es fait le complice de mon amour, je sens enfin que la vie rentre en moi! Si tu savais combien je crains que ce mieux soit trompeur... Dans tous les cas, je te le dois, comme je te dois aussi les plus belles, les meilleures, les plus douces émotions de ma vie... O ma vraie joie, mon seul amour, sois donc sensible à ces cris que te jette mon cœur, aime-moi comme je t'aime. Comme toi, chéri aimé, j'éprouve de douces sensations, tout me semble revêtu d'une splendeur nouvelle, je vois tout à travers le doux prisme de l'espérance. Je te vois ou je crois te voir partout; je fais mille châteaux en Espagne. De plus, mon Jules, tu dois remarquer que voilà déjà les deux tiers du mois d'avril écoulés; les crises de la nature nous en donnent de terribles et sont en général pour nous d'un bien lugubre présage, mais n'en ai-je pas passé bien d'autres, et puis tu seras là pour me défendre. Ainsi, mon cher petit mari, si je vais bien, dès que mon père en aura fini avec ses précautions que je trouve inutiles (puisque par Léon je sais ce que vous êtes, ce que vous valez), nous partirons pour Montpellier; tout me porte à croire que ce sera du dix au quinze mai; je vous verrai donc librement, mon Jules, vous m'aimerez alors. J'avais oublié de vous dire une chose à laquelle vous ne devez pas tenir beaucoup plus que moi, c'est que je suis beaucoup plus riche que je ne vous l'avais annoncé. Ce n'est pas un mal du reste, et j'espère que vous ne m'en voudrez pas: ce surcroît de fortune ne m'empêchera pas, pour le faire accepter, de vous porter un surplus de tendresse. Si vous saviez combien souvent nous parlons de vous avec Léon! Je vous dirais encore bien des choses, mon doux ami, choses cachées dans les secrets les plus intimes de ma pensée... je ne l'ose, tant je crains de paraître à vos yeux et à d'autres d'un esprit trop romanesque ou d'une sensibilité trop exaltée. Je regrette vivement, mon ami, cette appréciation de votre mère, et je suis surprise qu'elle ne trouve pas tout naturel qu'on vous aime comme je le fais; pour mon compte, si j'étais en son lieu et place, je ne voudrais pas accepter le contraire. Je vous l'ai dit et je vous le répète encore, mon affection pour vous a été involontaire et choisie. Involontaire, parce que je ne vous cherchais pas,

choisie, parce que mon âme a pressenti la vôtre; parce que j'étais arrivée à l'heure où je devais fatalement aimer, parce que mon âme avait trouvé sa sœur : ne savez-vous pas que les âmes sont en même temps créées deux par deux, et que le bonheur le plus complet les attend ici-bas si elles se rencontrent? Je sais à n'en pouvoir douter que de vous seul dépend maintenant ma félicité. Je ne vous ferai pas de reproche, mon bien cher Jules, sur la tiédeur que vous avez mise à me défendre dans votre famille et à laisser suspecter par avance celle qui doit porter votre nom; si j'avais été aussi peu courageuse, et si j'avais laissé prononcer devant moi un mot malsonnant contre vous, je vous aimerais moins aujourd'hui ou je ne vous aimerais plus et je ne m'estimerais plus. Que voulez-vous, mon Jules, vous êtes indécis et facile à persuader. Je ne vous en aime pas moins, j'aurai de la volonté pour deux.

En échange de votre âme, je vous envoie toute la mienne dans un baiser.

Cette crise nouvelle de la nature me donne tout à la fois l'espoir et l'épouvante: vous en savez l'effet sur nous autres malheureuses. Si vous pouviez m'aimer! Je compte les jours; peut-être les miens le sont-ils?

XLI

Mon aimé, vos adorés mais indéchiffrables et presque intraduisibles hiéroglyphes, sont encore venus porter le bonheur à votre chère Henriette; oui, monsieur, bien que vous en puissiez dire ou croire, rien ne me rend heureuse comme de savoir qu'il vous arrive de penser quelquefois à moi... Quant à m'aimer, vous en êtes encore loin; mais je suis sûre que cela arrivera, car il ne me coûtera rien d'employer toutes mes séductions pour vous attacher à moi... vous aurez tant de raisons de le faire!

Quand donc pourrai-je vous annoncer que vous êtes décidément agréé par mon père et que vous êtes bien et dûment autorisé à essayer de m'aimer et à me faire votre cour? Si le temps s'écoule lentement au gré de vos désirs, pensez-vous qu'il n'en soit pas de même pour moi... Si vous saviez mes craintes, mes appréhensions au moindre symptôme alarmant survenu dans ma santé, si vous saviez avec quelle vive sollicitude je veille sur moi, depuis que je ne m'appartiens plus et depuis que je me suis donnée à vous, vous m'aimeriez. Mon moi n'est pour rien dans toutes ces préoccupations; je tiens maintenant à la vie, oui, j'y tiens essentiellement, mais ce n'est, mon Jules, que pour te la consacrer,

pour faire la tienne heureuse, grande et belle. Donc, mon bien-aimé, prends patience, ne perds pas courage, et sois assuré que quoi qu'il puisse advenir, quoi qu'on puisse dire ou vouloir, à moins d'être morte, je serai avant trois mois Mme Jules X... là est mon bonheur, ma vie et mon salut. Dans quelques jours l'oracle prononcera... ce sera oui... alors nous irons tenir garnison à Montpellier. A propos de ma santé, ma chère vie, je te dirai que je vais mal depuis quelques jours; ce doit être un état transitoire de la crise qui doit me guérir définitivement... Je ne saurais mieux me comparer qu'à une âme tiraillée d'un côté par le génie du bien, de l'autre par le génie du mal; de temps en temps l'un des deux l'emporte sur l'autre et le génie du bien finit par triompher; je suis de même au physique, mais le bien l'emportera. Du reste, Dieu qui est si bon ne voudrait pas faire manquer tous nos jolis projets; que je serai heureuse à Montpellier... et aux Eaux-Bonnes! Tu seras-là, tu me défendras contre la maladie... Dans quinze jours, mon ami, nous serons peut-être réunis pour ne plus nous quitter! Cette seule pensée rend le bien-être, la vie, la santé à ton amie... Merci, cher cœur, pour tous les bonheurs que tu me donnes. J'aurais voulu te voir encore avant ton départ; je t'indiquerai mon prochain jour de promenade au Bois; j'irai en simple équipage, cherche-moi, devine-moi, trouve-moi, je suis l'esclave de ma promesse, je ne puis que me montrer et me laisser voir. Adieu, mon Jules, je vous aime et je vous le prouverai.

Je baise ton front, je suspends mon âme à tes lèvres.

Écrivez-moi, et surtout n'écrivez pas comme on écrit un pensum; sans cela, je vous ferais, avant d'être mon mari, prendre des leçons de calligraphie auprès de Joseph Prudhomme. Mille baisers et à bientôt.

XLII

Merci mille fois, cher cœur tout à moi, de tous vos nobles sentimens; je savais à n'en pouvoir douter que votre tendresse n'avait rien d'égoïste. Je n'aime pas les protestations, je n'en ai jamais abusé, je ne dois pas moins vous dire que sous ce rapport, je ne vous le cède en rien, et que si je désire aujourd'hui aussi avidement la santé ou plutôt la vie, ce n'est que pour me vouer exclusivement à votre gloire, à votre bonheur. Oui, mon Jules, vous le remplissez tout entier ce cœur tout à vous, vous habitez seul et sans conteste cette pensée que vous remplissez tout entière.

Je vais mieux aujourd'hui, mon cher mari, je me suis faite

belle comme si je devais vous recevoir... Ce sera bientôt; mais au lieu de vous voir venir à moi, j'irai à vous. Si je vais bien, nous partons toujours le 10 pour notre future garnison de Montpellier... là sera le salut, là sera le bonheur et la vie. Mon père en a décidé ainsi, il veut dans le cas prévu où il vous accepterait pour fils (sous ce rapport le plus fort est fait), il veut, dis-je, que rien de ses projets ne transpire avant le temps voulu.

Donc, mon adoré, je vais me guérir, et surtout je ferai tout mon possible pour te voir lundi ou mardi. Si je pouvais passer le 13 mai, c'est l'anniversaire de la mort de ma tant regrettée mère... comme elle t'aimerait, si elle te connaissait et surtout si elle savait combien tu es cher à sa fille... elle nous voit, Jules, elle nous bénit.

Je t'envoie mon âme en un seul baiser.

XLIII

Il m'est expressément interdit d'éprouver une émotion quelconque, il m'est ordonné de ne pas vous écrire et de vivre d'une mort anticipée; malgré cela, mon doux et cher aimé, malgré la souffrance qui m'accable en ce moment, je ne puis m'empêcher de vous dire que je vous aime chaque jour davantage et que mon amour devient d'autant plus vif, d'autant plus violent que je me crois menacée de vous perdre. Ne vous alarmez pas trop, mon Jules, ce que j'éprouve en ce moment n'est peut-être encore qu'une crise provoquée par une imprudence, par la période de l'année où nous sommes, enfin par la volonté de celui qui régit toute chose et qui veut encore m'éprouver avant de me rendre tout à fait heureuse... Sera-ce sur cette terre, sera-ce dans ce que l'on est convenu de nommer un monde meilleur; le meilleur est pour moi celui où je vivrais avec vous, où je vous donnerais toutes mes pensées, tout mon amour, tous mes soins. Quoi qu'il advienne, je sens qu'il me faut du courage; je suis calme, je suis résignée et j'attends tout ce qu'il plaira au Roi des cieux d'ordonner de moi. Je vous remercie de votre portrait; il ne me quitte pas plus que votre chère pensée. Donnez-m'en quelques-unes et croyez que je vous aime plus que tout et par-dessus tout. Je sais votre départ prochain, je vous verrai quoi qu'il m'en doive coûter. Dans tous les cas, j'aurai la force d'arriver à Montpellier.

Adieu, mon Jules, je t'aime... je t'aime.

XLIV

Jules, je vous aime... il ne me reste plus de force que pour le faire et pour le dire. Il semble que mon mal, arrêté par votre

présence, ne m'a donné un moment de répit que pour redoubler d'intensité. Oui, mon seul bien-aimé, je suis perdue pour vous ici-bas... Si vous saviez de quel courage il faut m'armer pour oser vous dire ce que je n'ose m'avouer à moi-même! Que de tristesses après le bonheur entrevu! N'est-ce pas faire naufrage au port? Avoir été battue par la tempête, agitée par mille secousses et ne pouvoir faire autrement que vous quitter! Pauvre chéri! cette pensée me glace d'effroi et amollit tout le viril courage dont j'ai besoin pour quitter cette terre au moment où j'allais être heureuse! O vous, ma chère, mon unique pensée, soyez béni pour tout le bien que m'a fait votre amour! Il ne m'a donné que de grandes et nobles pensées! soyez béni, soyez heureux sur cette terre! ne me chassez pas trop vite de votre cœur, et surtout choisissez bien la compagne à laquelle vous confierez le soin de votre bonheur... Mon regret le plus amer est de ne pouvoir m'en charger; après moi cependant, je vous laisse des amis sincères et dévoués. Adieu, mon Jules, je vous aime de toute mon âme; je vous quitte épuisée de fatigues et accablée de douleurs.

Je vous envoie mon âme dans un baiser.

Ne vous ai-je pas dit que le mois de mai me serait fatal? Léon me quitte à peine, voici presque deux nuits qu'il passe près de moi; c'est le dévouement incarné. Tant qu'il me restera des forces, je vous écrirai pour vous dire tout mon amour.

XLV

J'ai vu clair, je sais tout; oui, mon bien-aimé Jules, à vingt-sept ans, je suis perdue! O mon Jules... je dois te fuir et je te cherche. Que n'es-tu là pour me voir mourir?

C'est aujourd'hui le 7 mai, irai-je bien loin encore? Tu le sais, le terme fatal approche, car, j'ai demandé à Dieu, s'il ne voulait pas me laisser à toi, de me rappeler à lui le jour de l'anniversaire de la mort de ma pauvre mère... c'était le 13 mai... N'aurais-je plus que six jours à vivre? Combien cette idée est pénible, combien il est difficile de renoncer de suite à de si jolis, à de si brillans rêves de bonheur à donner! Dieu m'est témoin, mon Jules : je ne regrette pas de vivre pour moi seule, je ne le regrette que pour toi! Que n'ai-je été ta femme, ne fût-ce que huit jours, j'aurais eu le droit de veiller sur le reste de ta vie! Mon plus poignant regret en quittant cette terre de misères, qu'avec toi j'eusse trouvée plus belle que le paradis terrestre, est de n'avoir aucun titre pour te laisser mes biens. Ton légitime orgueil n'eût rien accepté de celle qui t'a tant aimé. Enfin, mon âme, ma chère vie,

je quitterai bientôt ce monde, je ne mourrai pas tout entière, je veux vivre encore dans ton cœur et dans ta pensée. T'avoir souhaité pendant des années, t'avoir pressenti, t'avoir deviné, et partir au moment où mes plus beaux rêves prenaient un corps et allaient s'accomplir! Il ne me reste donc, tant que mon pauvre être aura un souffle de vie, qu'à t'assurer de ma vive tendresse, de mon unique attachement, de mon sincère amour.

Ces lignes échappées à ma plume désolée, à mon amer désespoir, ne te seront remises qu'un mois après ma mort; les morts vont si vite que j'ai l'égoïste pensée de prolonger mon souvenir dans ton âme; de même que j'ai eu l'impudente coquetterie de feindre de ne pas croire à ton amour pour te faire me donner la nouvelle assurance que tu m'aimais. J'ai joui sans remords de ton adorable aveu. Tout est donc fini sur cette terre, songe quelquefois à moi, songe au pur amour que t'a donné la pauvre Henriette. Dans tous les cas, tout n'est pas fini entre nous sur cette terre, je ne manquerai jamais de t'apparaître dans les circonstances difficiles de ta vie... tu n'auras qu'à m'appeler, Dieu me permettra de venir à toi. Au revoir, mon Jules, ce n'est peut-être pas encore pour aujourd'hui... je suis prête cependant... Je veux être jolie jusque dans mon cercueil, je prends des soins infinis de ma personne, je soigne autant mon corps que mon âme. Rien ne sent ici la mort, tout est bien ordonné, toute trace de maladie est cachée, les remèdes, les potions. Tout l'appareil médical est secrètement enfoui. Je fais une belle mort... il faut bien, puisque je n'ai pas su vivre pour mon Jules. Encore au revoir, je t'embrasse mille et mille fois. Je voudrais exhaler mon âme sur tes lèvres.

N'avait-on pas raison de te dire que j'étais affreusement romanesque?

XLVI

8 mai.

Combien je suis injuste et mauvaise, mon Jules trop aimé, j'ai murmuré lentement contre les divins et immuables décrets du Maître; un bon prêtre m'a réconciliée avec lui; il ne le voulait qu'à la condition que tu cesserais d'être le maître de mon cœur; j'ai refusé, et il m'a remis mes fautes. Demain, mon Jules, je recevrai, après la messe qui sera dite dans ma chambre, le corps de notre divin Maître; je ne puis aller à lui, il vient à moi. Je serai bientôt administrée; avant de recevoir ces dernières consolations terrestres et religieuses, je veux à toi comme à tous

mes parens, amis et serviteurs présens, demander pardon des chagrins volontaires ou involontaires que j'aurai pu leur causer. Je tiens au pardon de tous, mais au tien, chère âme, plus qu'à tout autre. Suivant ton désir, je t'envoie mes cheveux enchâssés dans une bague que je te prie de ne jamais quitter; enfin, j'ai parachevé avec des larmes bien amères une petite bourse que je te prie de garder en souvenir et pour l'amour de moi. Ce travail de mes mains que tu as désiré est bien insignifiant, il n'a de valeur que par les douloureux souvenirs qui s'y rattachent. J'étais plus heureuse quand pour toi j'ai peint ma triste image...

Ces pauvres objets te seront remis par Léon; sa douleur égale son dévouement, comme je sens qu'il donnerait sa vie pour que je te sois conservée! Je vois ce qu'il souffre, je lui ai fait jurer de vivre pour toi... Aime-le donc, par amour pour moi. O mon Jules! je t'aime! Prie quelquefois pour ton Henriette, ne la chasse jamais de ton cœur! Fais comme si elle allait être ta femme. Je ne veux pas, mon bien-aimé, t'accabler de redites, mais songe, je t'en supplie, à tous les sages conseils que m'a dictés pour toi ma tendresse.

Adieu, mon âme, ma vie, je te donne toutes mes pensées, tous mes baisers.

Ton...

Tant qu'il me restera la force de t'écrire, je le ferai... A toi mon âme...

XLVII

9 mai.

Mon Jules, il est arrivé, le moment d'une séparation éternelle. Les illusions que me donnait mon amour m'ont longtemps abusée; mais la nature ne perd pas ses droits. Le poison lent de la maladie joint aux terribles secousses qui m'ont assaillie ces temps derniers a consumé ton amie : elle va mourir. Qui t'adoucira ce coup terrible plus cruel cent fois que celui qui m'atteindra dans peu d'heures peut-être? Car enfin, je te quitte, et c'est une douleur bien amère; mais elle finira avec ma vie. Ce cœur, où tu règnes encore, ne palpitera plus ni pour le chagrin ni pour l'amour; et toi, tu resteras longtemps pour pleurer ton Henriette... Ah! Jules, que je te plains! Je suis bien moins malheureuse que toi, puisque je n'étais pas destinée à te survivre. Oui, mon doux aimé, je vais te quitter bientôt, tout me le dit et je le sens au peu de forces qui me restent... Je ne souffre plus... il me semble que je suis tout esprit (soit dit sans métaphore). Il me semble que

mon âme délivrée de ses terrestres liens va voler près de toi... Que n'y suis-je, ô mon Jules, que n'es-tu là? Ton absence est le dernier et le plus entier sacrifice que j'aie pu faire, au nom de Dieu, aux miens et aux convenances sociales qui ont si cruellement pesé sur nous, j'ai tout pardonné, comme on m'a pardonnée et maintenant je suis tout amour... Que ce mot a de charmes! Aimer, c'était ma vie, et j'en meurs. Adieu, prie Dieu pour ton Henriette, et pense à elle dans tous les actes graves de ta vie; cette survivance ne saurait déplaire à celle qui t'aimera.

Mille tendresses dans le présent, toutes dans l'éternité.

XLVIII

10 mai.

Le 13 approche, et mes forces déclinent chaque jour; je meurs sans souffrances, tout entière et pleine d'intelligence et de courage. Au moment de te quitter, cher cœur aimé, cher objet de ma plus vive et de ma plus tendre sollicitude, je te supplie, si tu m'as aimée une heure, de renoncer au jeu; je te fais cette prière suprême, car cette nuit, pendant ma triste insomnie, je t'ai vu distinctement occupé à jouer et à gagner des monceaux d'or... En vain je chassais cette image, obstinément elle reparaissait à mes yeux. Chasse de ton noble caractère cette absorbante passion, fuis les gens qui s'y livrent, évite la société de M. de M... dont la liaison avec toi a failli faire rompre notre mariage. Je te parle, cher adoré, sans haine, sans amertume et sans arrière-pensée. Je ne saurais te donner de détails là-dessus, ces choses ont été écrites à mon pauvre père qui consentait à tout. Il te verra plus tard, après sa première douleur passée; sois pour lui indulgent et bon... tu lui avais volé sa fille. Que je suis heureuse dans mon malheur de pouvoir t'écrire jusqu'au bout et de te dire avec mes derniers désirs mes dernières impressions... Comme nous parlons souvent de toi avec Léon... comme nous aurions été heureux si j'avais pu vivre! Tu sais tout ce que je lui dois; je ne te lègue qu'un devoir, c'est celui d'acquitter ma dette en l'accablant de tendresses et de soins; outre que tu complairas à ton amie morte, tu sèmeras pour récolter.

Adieu, toi, adieu, mon bien-aimé, sois heureux sur cette terre, sois grand, sois noble, sois généreux; reste ici-bas, et songe qu'il dépend de toi de nous trouver à jamais réunis.

Je m'arrête, vaincue par ma faiblesse... adieu... à toi ma dernière pensée, à toi mon dernier baiser.

L'AUSTRALIE

ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Les possessions anglaises dans le Pacifique du Sud, le continent d'Australie et les grandes îles de la Nouvelle-Zélande sont le plus splendide monument du génie colonisateur de la race britannique. Exclus de la plus belle partie de l'Amérique à la fin du siècle dernier par leurs propres descendans, les Anglais ont tourné leur activité vers les régions bien plus lointaines des antipodes, et l'empire colonial qu'ils y ont édifié en cent ans est plus riche et plus populeux que ne l'était en 1776 celui qu'ils ont perdu. Sans doute la nature les a beaucoup aidés et, sans l'énorme émigration qu'y attirèrent les mines d'or au milieu du siècle, l'Australie ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Mais il est vrai de dire aussi que sans la longue préparation, sans les efforts persévérans accomplis avant leur découverte, les gisemens aurifères n'auraient pas joui d'une pareille force d'attraction, n'auraient pu produire des effets aussi puissans et aussi durables : la fortune vient rarement à ceux qui ne lui ont pas un peu frayé le chemin. S'il apparaît aujourd'hui quelques manques de proportion et d'équilibre dans cet édifice si rapidement construit, si la hardiesse de ses habitans actuels semble plutôt tendre à le compromettre par des remaniemens et des innovations hasardeuses, il n'en demeure pas moins un étonnant témoignage du génie de l'architecte. L'Australasie est le chef-d'œuvre de la colonisation anglaise. Elle est de plus aujourd'hui, outre un centre de production d'une extraordinaire activité, le théâtre d'expériences sociales de toute sorte. Elle mérite donc à tous les titres l'attention des Européens.

I

La route d'Amérique est aujourd'hui la plus courte pour se rendre en Nouvelle-Zélande; même pour atteindre les provinces orientales, les plus importantes de l'Australie, elle peut encore rivaliser avec celle du canal de Suez. Il n'en faut pas moins trente-deux jours au minimum pour qu'un voyageur ou une lettre partis d'Angleterre atteignent Auckland, la ville la plus importante, bien qu'elle ne soit plus la capitale de la Nouvelle-Zélande. J'avais suivi cette voie, mais non avec cette rapidité, et après un séjour de quatre mois en Amérique m'étais embarqué pour la traversée du Pacifique qui dure dix-neuf jours, et dont la monotonie est heureusement interrompue par deux charmantes escales aux îles Hawaï et Samoa. Je suis le seul Français à bord; parmi mes compagnons, se trouve pourtant un Californien, fils de Français, naturalisé Américain, qui, bien que n'ayant jamais été visiter la France, en parle encore quelque peu la langue; tous les autres passagers sont Américains ou Anglais, des Iles Britanniques ou d'Australie. Presque tous les Américains nous quittent à Honolulu, la capitale d'Hawaï, où nous arrivons après huit jours de mer. C'est une charmante petite ville qui n'a guère que trois ou quatre rues à l'européenne près du port, et qui disparaît presque tout entière au milieu des cocotiers, des palmiers de toute espèce, des jardins remplis d'arbustes, d'arbres même couverts de fleurs éclatantes. En s'élevant un peu sur les collines, à l'arrière de la ville, la vue est splendide sur la ceinture verte de palmeraies, entrecoupées de rizières et de plantations de cannes à sucre ou de bananiers, qui couvre la plage et s'avance jusqu'au bord même de la mer. Les collines de l'intérieur sont couvertes de broussailles où paissent quelques troupeaux qui, comme les plantations et les plus belles maisons de la ville, appartiennent aux Américains, depuis longtemps maîtres de l'archipel au point de vue économique. Depuis deux ans ils se sont aussi emparés du pouvoir politique, ont déposé et emprisonné la pauvre reine Liliuokalaui et organisé la République hawaïenne. Ils avaient pourtant toute l'influence qu'ils pouvaient désirer sous la monarchie indigène, dont la Constitution avait institué deux chambres pour lesquelles les étrangers avaient le droit de vote! Mais les planteurs de cannes voulaient profiter des avantages que le gouvernement américain fait aux producteurs de sucre nationaux et espéraient lui forcer la main et l'obliger à annexer l'archipel : depuis deux ans, la République d'Hawaï joue le rôle, passablement ridicule, d'un pays qui

demande à être incorporé à un autre qui n'en veut pas. Si beaucoup de *jingos* américains seraient heureux d'étendre l'influence de la Confédération dans le Pacifique, une partie plus calme de l'opinion repousse toute annexion en dehors de l'Amérique, surtout lorsqu'il s'agit d'un petit archipel à population bigarrée où les conflits de race sont perpétuels et pourraient entraîner des difficultés extérieures.

Il y a de par le monde beaucoup de pays bilingues, trilingues même comme la Suisse, mais les populations de différente origine occupent en général des territoires distincts. Je ne crois pas qu'il existe une seule contrée où l'on puisse voir autant de races diverses qu'à Hawaï, vivant entremêlées dans les mêmes villes et les mêmes campagnes, mais à ce point distinctes que, lorsque le gouvernement veut se faire bien entendre de tous, — pour réclamer le paiement des impôts, par exemple, — il fait afficher ses avis en cinq langues : anglais, hawaïen, portugais, chinois et japonais. Les pauvres indigènes ne sont plus aujourd'hui qu'une minorité sur la terre de leurs ancêtres. De 200 000 qu'ils étaient lorsque Cook découvrit leurs îles, ils sont tombés à moins de 40 000, portant la peine de la facilité avec laquelle ils se mêlaient aux autres races, et succombant en foule aux maladies et aux vices que leur apportaient les aventuriers blancs et jaunes : la lèpre, la phtisie, bien d'autres fléaux encore, joints à l'usage immodéré des boissons alcooliques, voilà ce qui a produit la décroissance des Hawaïens comme des hommes de même race qui habitent toute la Polynésie, et non je ne sais quelle loi mystérieuse de la disparition d'une race inférieure devant une race supérieure. Ceux mêmes qui leur ont voulu du bien, comme les missionnaires, ont souvent aggravé les maux qu'ils espéraient guérir, en imposant aux indigènes de brusques changemens d'habitude et l'usage de vêtemens compliqués. Lorsque les Européens ont voulu mettre en valeur les ressources naturelles des îles, ils se sont aperçus qu'ils avaient détruit un instrument nécessaire sous ces climats trop chauds pour leur permettre de travailler. Ils ont alors amené d'abord des Chinois, puis, voyant de redoutables concurrens dans ces patiens travailleurs, des Européens acclimatés, des Portugais des Açores, qui prospèrent, d'ailleurs, admirablement, et sont devenus en grande partie petits propriétaires après avoir travaillé aux plantations des Américains. Depuis quelques années, d'autres Jaunes viennent en foule auxquels on n'ose interdire comme aux Chinois l'entrée de l'archipel, parce qu'ils ont des canons et savent s'en servir. Bref 40 000 indigènes et métis, 24 000 Japonais, 15 000 Chinois, 13 000 Portugais, 4 000 Américains, 3 000 Européens —

Anglais et Allemands surtout, avec quelques Norvégiens, Français et Italiens — voilà l'extraordinaire mélange de races qui peuple Hawaï. Peut-être les blancs s'apercevront-ils bientôt qu'ils ont travaillé pour d'autres que pour eux.

Les indigènes polynésiens sont submergés dans cette foule; ce n'est pas ici qu'on peut les bien voir : mais à Samoa, où j'accoste huit jours plus tard, il n'en est plus de même. A peine arrivons-nous en rade de la petite ville d'Apia, où vivent presque tous les trois cents Européens de l'archipel, que nous sommes entourés des barques des indigènes qui s'offrent à nous conduire à terre. Les bateliers montent sur le pont, de beaux hommes, très grands, musculeux, d'une couleur de bronze clair, les traits presque européens, les cheveux bizarrement teints en blanc par la chaux ou en roux par la poussière de corail, une couronne de feuillage sur la tête, les reins ceints d'un simple pagne qui laisse voir les plaques bleues de leur tatouage sur le dos et les jambes. A terre, la ville européenne n'est qu'une rue le long de la plage; tout autour, les cocotiers ombragent de leurs palmes vertes, balancées en haut des grands troncs élancés, les langues de sable jaune qui s'avancent dans le bleu profond de la mer, aussi bien que les pentes des collines assez élevées qui la dominent; sous les arbres, dans leurs grandes huttes ovales, au toit en forme de calotte que supportent des piquets de deux pieds de haut, et dont une mince cloison de jonc ne ferme qu'une partie du pourtour, des indigènes dorment ou causent, la tête appuyée sur une bûche de bois en guise d'oreiller; dans un ruisseau qui descend à la mer, des femmes et des enfants se baignent en jouant. C'est bien le cadre idyllique du *Mariage de Loti*, car toutes ces îles enchanteresses de la Polynésie, Tahiti, Samoa, Tonga, se ressemblent. Ici du moins il y a peu de blancs; point de Chinois; et l'on est agréablement surpris d'apprendre que le nombre des indigènes s'accroît au lieu de diminuer. Les deux défauts de ces gens si gais, si aimables, sont la paresse et l'amour de la guerre : les Anglais et les Allemands qui font à Samoa le commerce du coprah ont dû importer des îles Salomon, dans le voisinage de la Nouvelle-Guinée, des travailleurs dont la peau foncée, les cheveux laineux et le visage prognathe contrastent avec le beau type des Samoans. Ceux-ci, vivant de racines et de fruits, dédaignent toute occupation, à moins qu'ils ne se battent : les guerres des fidèles du vieux roi Malietoa, qui vit paisiblement près d'Apia dans une jolie villa à l'ombre des cocotiers, et des partisans de son rival Mataafa ont rempli les trois îles de l'archipel pendant ces der-

nières années, sans heureusement les ensanglanter beaucoup. Samoa, moins important qu'Hawaï, avec ses 35 000 habitans, presque tous indigènes, est sous un triple protectorat anglais, allemand et américain; mais le gouvernement des États-Unis se désintéresse de plus en plus de ces terres lointaines. Après les avoir quittées, nous apercevons encore dans le lointain les îles Tonga, ou des Amis, le dernier archipel indépendant de l'Océanie. Une fois le cent-quatre-vingtième méridien franchi, nous sommes dans les parages où domine exclusivement la Grande-Bretagne.

En arrivant à Auckland, après plusieurs mois passés en Amérique, j'éprouvai l'impression d'être revenu en Europe, et de débarquer dans un port anglais. Dans cette ville, située presque exactement aux antipodes de Séville, le caractère exclusivement britannique de la population saute aux yeux, non seulement par les types des passans rencontrés dans les rues, mais par l'aspect général de la ville et des environs. Plus de ces immenses maisons à dix, quinze, dix-huit étages, comme on en voit même dans les villes secondaires d'Amérique; plus de tramways électriques sillonnant toutes les voies importantes, mais des rues calmes quoique assez animées, et bien tenues; dans les environs, sur les pentes de la colline volcanique du mont Eden, ou sur les rives rocheuses de la baie, les *cottages* en bois des habitans, avec leurs petits jardins, plantés d'arbres verts et cachés aux regards indiscrets des passans par des haies aux feuilles persistantes, ou de simples clôtures en bois. La position de la ville est excellente, à la racine de la longue et étroite péninsule que l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande projette vers le nord, sur une grande baie profonde, abritée par des îles et des promontoires des tempêtes du large, et à trois kilomètres seulement d'un autre port, sur la côte opposée de la péninsule, dont l'entrée est malheureusement obstruée par une barre de sable; les Anglais ont, certes, bien choisi le lieu de leur premier établissement en Nouvelle-Zélande.

En même temps que le type anglais des choses et des gens, d'autres caractères me frappaient que je devais retrouver dans toute l'Australasie : ainsi, l'insignifiance de l'élément indigène, dont on ne rencontre presque aucun représentant à Auckland. Les colonies australiennes devraient à cette circonstance le bonheur d'ignorer les querelles de race, si la présence de Chinois, qu'on rencontre en grand nombre dans les bas quartiers, ne révélait l'existence, non pas encore d'un péril, mais du moins d'une question jaune qui se pose partout sur les côtes du Pacifique. L'un des prin-

cipaux élémens de prospérité de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les gisemens de métaux précieux, m'était encore signalé par la spéculation locale sur les mines d'or des districts de Thames, situées à quelque quinze lieues d'Auckland, au delà du golfe d'Hauraki. En revanche, l'autre grande source de richesse de ces pays, l'élevage du mouton, n'existe guère dans cette partie de la Nouvelle-Zélande.

L'ensemble des grandes colonies britanniques des Antipodes, que les Anglais désignent sous le nom d'Australasie, forme un tout remarquablement homogène, sans rien du mélange extraordinaire de races que l'on trouve aux États-Unis : les mêmes élémens de prospérité ont favorisé leur développement, les mêmes causes de force et de faiblesse se trouvent dans les sociétés qui s'y sont constituées. Toutefois, l'histoire de leur formation et même leur état actuel sont caractérisés par quelques différences qui tiennent à la nature des lieux, du sol et du climat, aussi bien qu'à la diversité des populations indigènes que les hommes de notre race ont rencontrées d'une part en Australie, de l'autre en Nouvelle-Zélande lorsqu'ils sont venus s'y établir, il y a un siècle à peine. Sur une carte, le contraste entre le massif continent australien, dont la moitié appartient à la zone torride, et les îles aux côtes capricieusement découpées de la Nouvelle-Zélande, frappe d'abord les yeux, et l'esprit conçoit aussitôt les diversités de climat et de végétation qui doivent résulter des différences géographiques.

L'archipel de la Nouvelle-Zélande, situé aux antipodes de l'Espagne et du golfe de Gascogne, comprend deux grandes îles et à l'extrême sud la petite île Steward, et s'étend sur une surface égale à la moitié de celle de la France. Malgré sa taille exiguë c'est une terre de violens contrastes et d'étrangetés. Dans l'île du Nord, à la même distance de l'Équateur que l'Andalousie et la Sicile, on trouve le même climat favorisé, un peu plus doux même en hiver, un peu moins chaud en été, tandis qu'à l'extrémité de l'île du Sud, où la latitude correspond à celle de la Bretagne, les immigrans d'Écosse, qui l'ont surtout peuplée, s'ils ont un peu moins de brume et de froidure en hiver, n'ont pas à subir des étés plus chauds que ceux de la mère patrie.

La côte du sud-ouest est découpée en fiords profonds, où les montagnes tombent droit dans la mer, et qui surpassent même ceux de la Norvège, grâce à la variété et à l'exubérance de la végétation qui recouvre leurs bords partout où le rocher n'apparaît pas à nu. D'immenses glaciers, dont le plus grand a 30 kilomètres de long sur 2 de largeur moyenne, y descendent jusqu'à

200 mètres à peine au-dessus du niveau de la mer, au milieu des forêts toujours vertes. Le plus haut sommet des « Alpes » néo-zélandaises, le mont Cook, atteint 3 700 mètres, 1 100 de moins que le Mont-Blanc; mais, dans le sud de la Nouvelle-Zélande, la ligne des neiges perpétuelles est plus basse qu'en Suisse, et l'ensemble de la chaîne de montagnes, vue des plaines de Canterbury, qui s'étendent au pied du versant oriental, n'est pas moins grandiose que les véritables Alpes. Les grandes nappes d'eau qui s'allongent dans les vallées méridionales des mêmes montagnes ajoutent encore à la ressemblance, et les bords du lac Wakatipu ou du lac Te-Anau ne le cèdent guère en beauté à ceux du lac des Quatre-Cantons. L'île du Nord contient moins de sites imposans que l'île du Sud, mais elle est plus étrange, grâce aux extraordinaires phénomènes qu'y font naître les forces volcaniques toujours en activité. Les environs du lac de Rotoroua sont semés de geysers, de sources chaudes, de mares de boue bouillante; dans le vallon de Whakarewarewa, les colonnes de vapeur sortant de terre s'élèvent de tous côtés. Malheureusement le plus beau de ces sites a été détruit il y a dix ans. La Terrasse blanche et la Terrasse rose, se faisant vis-à-vis sur les deux rives du petit lac de Rotomahana, étaient une merveille unique au monde. Formées par les incrustations séculaires des sources minérales, elles descendaient en gradins vers le lac, au milieu des fougères arborescentes; l'eau bouillante des geysers qui les dominaient et d'autres sources du voisinage alimentaient le lac qui se déversait dans un autre situé plus bas par un large ruisseau d'eau chaude. La nuit du 9 au 10 juin 1886, une colline que nul ne croyait être un volcan s'entr'ouvrit tout à coup, vomit de la lave et des cendres; de violentes secousses de tremblemens de terre se succédèrent de dix en dix minutes. Lorsque le jour se leva, le 10 juin, à midi seulement, le lac de Rotomahana n'existait plus : toute la luxuriante végétation des environs avait disparu; cent personnes avaient péri. Aujourd'hui de mornes champs de lave s'étendent à la place des fameuses terrasses, et, dans le pays environnant, les tranchées des routes permettent de voir que le sol primitif a été recouvert de près d'un pied de cendre. Il existe encore plusieurs terrasses blanches, moins belles que celle qui a été détruite, mais la Terrasse rose était unique. Les geysers de Whakarewarewa et de Wairoki, les fumerolles, les sources chaudes répandues à profusion ne suffisent pas encore à l'échappement des vapeurs souterraines; les tremblemens de terre y sont très fréquens et au centre de l'île se trouve un grand massif volcanique dont l'activité n'est pas tout à fait éteinte. On l'aperçoit

de loin, en arrivant du nord, lorsqu'on traverse l'île en voiture; la masse énorme du Ruapehu se dresse à 2700 mètres, couverte de neige en hiver sur la moitié de sa hauteur, flanquée à droite du cône régulier du Ngauruhoe, d'où s'échappe une spirale de vapeur, et du cône tronqué du Tongariro, étincelans de blancheur eux aussi et dominant les eaux bleues du lac Taupo. Le coup d'œil paraît d'autant plus imposant qu'on a traversé pendant de longues heures de mornes plateaux mamelonnés, couverts seulement de fougères, où de rares lambeaux de bois attachés aux flancs de quelques collines sont tout ce qui reste des anciennes forêts qu'ont ravagées les incendies.

La végétation, là où elle subsiste encore, est ce qu'il y a de plus magnifique à la Nouvelle-Zélande. Tous les arbres indigènes sont à feuilles persistantes, mais ils n'ont pas l'uniformité, la raideur qui rend trop souvent tristes les forêts de pins et de sapins des pays du Nord, et leurs feuillages ont les teintes les plus variées du vert. Le plus beau de ces arbres, le kauri, qui atteint parfois quarante mètres de hauteur, dont les premières branches se détachent du tronc à vingt mètres, ne pousse plus aujourd'hui que dans la longue péninsule septentrionale, au nord d'Auckland; son aire était bien plus étendue jadis, comme en témoigne la curieuse industrie de la gomme fossile : l'extraction de cette résine de kauri enfouie dans le sol, et provenant d'anciennes forêts, est une des industries importantes du pays. Dans l'année 1893, il en avait été retiré plus de 8000 tonnes valant 6 millions et demi de francs, et la valeur totale de la gomme extraite depuis quarante ans atteint 170 millions. C'est une matière assez semblable à l'ambre par son aspect et les usages auxquels elle se prête. Le kauri est le plus grand, le plus utile des arbres de la Nouvelle-Zélande; les autres bons bois de construction y sont rares. Mais c'est le sous-bois, plus encore que les arbres de haute futaie, qui fait le charme et la beauté de ces forêts. J'en fus émerveillé, surtout, dans un petit bois séparé seulement par un pli de terrain du sinistre vallon de Tikitere, au sol nu et jauni, troué de solfatares, entrecoupé de mares de boue huileuse, que de gros bouillons soulèvent lourdement pour en laisser échapper des vapeurs fétides. A trois cents mètres de ce site désolé, je me trouvais au milieu des fougères arborescentes, dont les grands troncs s'élèvent jusqu'à quinze ou vingt pieds pour s'épanouir en une couronne d'immenses frondaisons; parmi toutes les espèces variées se distingue la *silver-fern*, avec l'envers de ses feuilles d'un blanc d'argent. Des lianes qui entrelacent le sous-bois en font un fourré aussi inextricable qu'en une

forêt vierge des tropiques; les troncs des grands arbres jaillissent tout droits, entourés d'une dentelle de délicates fougères grimpantes; et d'autres fougères encore tapissent partout le sol. De l'autre côté du bois, au fond d'un ancien cratère aux pentes abruptes, mais verdoyantes, dort un petit lac d'un bleu laiteux, qui jadis était bouillant, s'il faut en croire la tradition.

Ce pays, d'une végétation si riche, était, avant l'arrivée des Européens, d'une étonnante pauvreté en animaux : point d'autres mammifères que des rats et les chiens des indigènes, point de serpens non plus, quelques lézards; les oiseaux avaient d'assez nombreux, mais étranges représentans. Le plus extraordinaire était le *moa*, gigantesque animal coureur, aux ailes rudimentaires, comme l'autruche, et proche parent de l'*Epyornis* de Madagascar, île avec laquelle la Nouvelle-Zélande offre plus d'une curieuse analogie sous le rapport de la flore et de la faune. Le moa est aujourd'hui une espèce éteinte; mais ses os énormes et ses plumes même se trouvent dans nombre de cavernes, et on suppose que sa disparition est très récente. J'ai vu dans les musées des villes de la Nouvelle-Zélande plusieurs exemplaires de son squelette haut de quatre mètres et de ses œufs longs d'un pied. Il reste aujourd'hui quelques petits oiseaux de la même famille, les kiwis ou *apteryx*, et les weka, incapables de voler. L'absence des oiseaux chanteurs rend tristes les belles forêts de la Nouvelle-Zélande; mais les perroquets abondent. L'un d'eux, le kea, a donné un curieux exemple d'évolution des instincts; c'est un des plus redoutables ennemis des éleveurs de moutons. Il s'abat sur le dos des animaux, arrache la laine, déchire les chairs et va droit sans hésiter à la graisse qui entoure le rein, dont il se nourrit, sans toucher aux autres parties de l'animal. L'introduction du mouton en Nouvelle-Zélande date de moins d'un siècle, et le kea, qui est un oiseau indigène, ne pouvait vivre auparavant que d'insectes : c'est un curieux mystère que ce changement de régime et la formation de ce nouvel instinct.

Les hommes qui peuplaient seuls la Nouvelle-Zélande avant l'arrivée des Européens ne sont pas moins étranges que les animaux, les plantes et le sol lui-même. Les Maoris font partie de cette intéressante et quelque peu mystérieuse race polynésienne qui peuple tous les archipels du Pacifique oriental. Il suffit de les voir pour le reconnaître, et leur langue le prouve aussi. Lorsque Cook, en 1770, explora les côtes de la Nouvelle-Zélande, un indigène de Tahiti qu'il avait emmené, lui servit d'interprète. J'ai entendu moi-même, aux îles Hawaï, un de mes compagnons de voyage, colon de la Nouvelle-Zélande, s'adresser en maori aux

indigènes qui comprenaient sans difficulté cette langue d'un pays dont deux mille lieues les séparent. D'après les traditions et les arbres généalogiques conservés par les prêtres, les Maoris ne seraient en Nouvelle-Zélande que depuis vingt-sept générations, c'est-à-dire depuis le XIIIe siècle. Ils quittèrent, disent-ils, l'île de Hawaïki, à la suite d'une guerre civile, s'embarquèrent dans deux grands canots, *Tainui* et *Arawa*, et abordèrent en deux points qu'ils désignent nettement sur la côte nord-est de l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande, la seule où ils aient jamais formé une population assez dense. On conserve, au musée de Wellington, capitale de la colonie, un morceau de bois qu'on dit avoir appartenu au *Tainui*. La position exacte de l'île de Hawaïki reste douteuse : c'est évidemment la même île dont disent venir les habitans d'Hawaï qui ont, racontent-ils, nommé leur nouvelle patrie en souvenir de l'ancienne; l'opinion la plus généralement admise, c'est qu'Hawaïki n'est autre que Savaii, la plus grande des îles Samoa.

Les Maoris ont singulièrement changé de genre de vie après leur émigration : ils sont, comme le Kea, devenus féroces. Tous les archipels polynésiens ont été déchirés par des guerres fréquentes; mais à la Nouvelle-Zélande la guerre ne cessait jamais. C'était la pensée constante, le plaisir même de tous les indigènes; la *vendetta* était une obligation rigoureuse et la tribu entière prenait fait et cause pour celui de ses membres qui avait été outragé par une tribu voisine. Leurs ennemis une fois vaincus, ils mangeaient les morts et les prisonniers : c'était une croyance commune qu'en se nourrissant du cœur et du cerveau d'un ennemi, on acquérait son courage et son intelligence. Les habitations des chefs étaient ornées des têtes fumées et momifiées des vaincus. Sans doute, l'absence de tout mammifère dans le pays avait contribué à faire naître le cannibalisme. Sous le climat humide et relativement froid de la Nouvelle-Zélande, les Polynésiens ne pouvaient se contenter de fruits et de racines comme dans les archipels équatoriaux, et la chair humaine pouvait seule leur fournir une nourriture animale. Malgré leur férocité et quoiqu'ils ignorassent l'usage des métaux, les Maoris n'étaient pas des sauvages : ils cultivaient les patates qu'ils avaient apportées d'Hawaïki, tissaient avec les fibres du *Phormium tenax* les grands manteaux dont ils se vêtaient et qui étaient couverts de plumes pour les chefs. Leurs armes étaient des haches de pierre polie fixées à un manche en bois à l'aide de fibres de phormium; avec leurs outils, en pierre aussi, ils exécutaient des ciselures si délicates qu'on a cru longtemps qu'ils connaissaient, sans vouloir l'avouer,

l'usage des métaux : les proues et les poupes de leurs grands canots de guerre, dont j'ai vu un exemplaire long de 25 mètres, étaient ainsi ciselées et incrustées de nacre, de même que les parois des maisons des chefs et des *whare-puni* ou maisons d'assemblée des tribus dont l'une, conservée au musée de Wellington, a 13 mètres de long sur 5 de large et 3m,50 de hauteur au centre. Ils sculptaient même le corps humain, se couvrant de tatouages compliqués, qu'il fallait se reprendre à cinq fois pour compléter ; les chefs portaient ainsi sur leur visage leur blason et leur généalogie. Aujourd'hui encore beaucoup de femmes se tatouent les lèvres et le menton. Les Maoris avaient une mythologie : outre les dieux principaux, ils croyaient à des esprits cachés dans chaque objet de la nature. Certains de leurs mythes ne manquaient pas de grâce. Ainsi le ciel était pour eux l'époux de la terre qui, séparé d'elle, verse des larmes que nous appelons pluie et auxquelles la terre répond par des soupirs qui sont les brouillards.

Les premières rencontres des Européens avec ce peuple intelligent, mais féroce, furent sanglantes : dès 1643 l'équipage d'un canot du navire de Tasman fut massacré et aucun blanc n'aborda plus en Nouvelle-Zélande jusqu'en 1769. Cook put alors échapper à la mort grâce à ses fusils et parvint plus tard à entrer en relations avec les indigènes ; ils refusaient ses cadeaux, et lui demandaient ses armes à feu ; se procurer des fusils devint dès lors l'idée fixe des Maoris ; ils en obtinrent quelques-uns des baleiniers qui commençaient à fréquenter ces mers. Un chef, Hongi, après avoir visité Sydney, se fit conduire en 1820 en Angleterre, et en revint avec des présens de George IV qu'il échangea en Australie contre des armes à feu. Les guerres entre tribus, relativement peu meurtrières avec les anciennes armes de pierre, devinrent dès lors d'épouvantables massacres : en un seul jour, Hongi tua sept cents de ses ennemis, dans une île du lac Rotoroua ; son rival, Te Rauparaha, qui s'était procuré lui aussi des fusils en envoyant un de ses cousins faire le voyage d'Angleterre, extermina presque entièrement les Maoris de l'île du Sud. Dans cette période, d'assez nombreux aventuriers blancs s'étaient mis à vivre parmi les tribus, adoptant les mœurs des indigènes et désignés à cause de cela sous le nom de *Pakehas-Maoris* ou Maoris-étrangers ; ils étaient bien reçus, parce qu'ils savaient entretenir et réparer les armes et jouaient un rôle important dans les guerres.

Jusqu'en 1840, il ne vint pas se joindre à ces aventuriers d'autres blancs que des missionnaires dont les premiers étaient

arrivés vers 1814; s'ils ne purent déterminer leurs féroces convertis à cesser de s'entre-tuer, ils les détachèrent du moins peu à peu du cannibalisme, en introduisant des animaux domestiques qui prospérèrent. C'est à leur instigation que les principaux chefs signèrent en février 1840 le traité de Waitangi, par lequel la Confédération des Tribus-Unies de la Nouvelle-Zélande acceptait le protectorat anglais. A ce moment même la France se préparait à prendre possession des îles. Une Compagnie nanto-bordelaise de la Nouvelle-Zélande, fondée en 1837, avait acquis l'année suivante, d'un capitaine baleinier, Langlois, quelques centaines d'hectares de terre, qu'il avait achetés aux Maoris d'Akaroa dans l'île du Sud. A la demande de cette société et d'un de ces aventuriers comme il y en a tant dans notre histoire, le baron Thierry, qui avait essayé de se créer un royaume en Nouvelle-Zélande, le gouvernement français envoya la corvette l'*Aube* chargée de prendre possession de l'île du Nord, puis de celle du Sud et le transport *Comte-de-Paris* qui devait débarquer soixante émigrans à Akaroa. L'*Aube* arriva trop tard, en juillet 1840; le gouverneur anglais déclara que la possession de l'île du Nord entraînait celle de l'île du Sud et envoya aussitôt un navire de guerre planter le drapeau britannique à Akaroa. Quelques-uns des émigrans du *Comte-de-Paris* y restèrent pourtant, et de nombreux noms français s'y trouvent encore. La Nouvelle-Zélande, si salubre et dont le climat est si voisin du nôtre, aurait été pour la France une admirable colonie; on est malheureusement en droit de se demander si nous aurions eu assez d'esprit de suite pour en poursuivre le développement, pour ne pas abandonner même cette terre éloignée où il fallut pendant trente ans batailler avec les indigènes.

Aussitôt que les Européens arrivèrent en nombre et firent mine de s'établir à demeure, la guerre commença. C'est la question des achats de terre qui fut l'origine de presque tous les conflits : le sol était la propriété collective des tribus, dont plusieurs prétendaient souvent avoir des droits sur le même territoire; d'autre part des colons avaient fréquemment acheté de bonne foi des terres à des individus pour les cultiver. Aussi la lutte fut-elle plutôt, sauf peut-être de 1860 à 1870, une série de soulèvemens locaux qu'une guerre nationale. Elle fut des plus sanglantes, quoique les Maoris respectassent désormais les morts et traitassent bien les blessés. Embusqués dans les bois ou retranchés dans leurs *pa* entourés de palissades, et construits avec une véritable science de la fortification, mettant en œuvre toutes sortes de ruses pour tromper leurs ennemis, les indigènes soutinrent

souvent le choc de forces anglaises très supérieures. L'affaire du *pa* de la Grille, en 1864, est une des plus typiques de cette guerre. Le général Cameron avec 1 700 Anglais s'y heurta à 200 Maoris et égara d'abord son feu sur un retranchement ébauché et surmonté d'un pavillon, à 100 mètres sur le côté de la forteresse. Quand il eut enfin découvert la ruse et fait brèche avec son canon, le feu des défenseurs cessa, comme s'ils décampaient, pour ne reprendre que lorsque les assaillans furent presque à bout portant. Entrées pourtant dans le fort, mais fusillées au milieu des retranchemens intérieurs, les troupes anglaises furent prises de panique et s'enfuirent en laissant plus de cent des leurs sur le terrain. Les Maoris s'esquivèrent pendant la nuit par petits groupes, et les Anglais trouvèrent le lendemain, parmi de nombreux morts, un soldat blessé, encore vivant, près de qui était une écuelle pleine d'eau que les Maoris avaient dû chercher en traversant deux fois les lignes ennemies.

La guerre, presque ininterrompue de 1860 à 1870, avait eu pour cause la décision prise par un gouverneur de traiter pour l'achat des terres avec les occupans de fait sans tenir compte des droits des tribus. L'établissement, dès 1865, d'une cour spéciale pour déterminer ces droits conformément aux coutumes indigènes contribua beaucoup à la pacification. Pourtant il y eut encore, même après 1870, quelques troubles sérieux, occasionnés par la secte religieuse des Hauhaus, qui prétendait combiner le christianisme et l'ancien paganisme; en 1881 on dut envoyer 2000 hommes pour arrêter un prophète, Te Whiti. Enfin en 1883, le roi Tewhiao, reconnu pour chef par presque toutes les tribus de l'île du Nord, se réconcilia avec le gouvernement, et des ingénieurs purent traverser le district sauvage et jusqu'alors dangereux du « Pays du roi » pour y étudier un tracé de chemin de fer. Aujourd'hui, la sécurité est complète dans la Nouvelle-Zélande, dont les districts les plus reculés sont parcourus par des services de voitures publiques; il ne s'y trouve même plus de troupes anglaises.

Devant l'énorme majorité de la population européenne toute tentative de révolte serait vaine, et les indigènes le savent. Dès 1863, il y avait en Nouvelle-Zélande 160 000 blancs contre 50 000 à 60 000 Maoris, et même dans l'île du Nord, les premiers l'emportaient en nombre. Depuis, les Européens sont devenus beaucoup plus nombreux, les indigènes ont décru. De 100 000 qu'ils étaient sans doute au commencement du siècle, il n'en reste plus aujourd'hui que 42 000. Leur ardeur à s'entre-détruire, les maladies, le changement d'habitudes ont provoqué cette diminution,

qui semble à peu près enrayée aujourd'hui (1). Ils sont chrétiens, s'habillent pour la plupart à l'européenne; leurs enfans fréquentent les écoles; presque tous savent lire et écrire en maori, et le plus grand nombre parlent aussi l'anglais. On n'en voit presque pas dans les villes de la côte; mais lorsqu'on parcourt l'intérieur de l'île du Nord, leurs villages, semés de loin en loin sur les pentes des collines, sont à peu près les seules habitations qu'on rencontre. Ils vivent par petites agglomérations dans des cabanes spacieuses, à doubles parois de joncs, maintenues par des cadres en planches, surmontées d'un toit à double pente; le faîte en est à huit ou dix pieds de hauteur, mais il descend sur les côtés à trois ou quatre pieds du sol, et forme en avant de l'entrée un auvent où les Maoris se tiennent le plus souvent. Les indigènes n'ont pas à se plaindre de la domination anglaise : ils possèdent plus de deux millions et demi d'hectares de terres dont beaucoup sont, il est vrai, situées dans les sols pauvres du centre de l'île du Nord. La plus grande partie de ces terres est la propriété collective des tribus qui se font des revenus importans en les louant aux Européens. La propriété individuelle existe pourtant aussi chez les Maoris, et la cour de justice spéciale qui s'occupe des questions relatives aux terres des indigènes a plusieurs fois, à leur demande, divisé certaines propriétés des tribus entre leurs membres. Cependant l'idée de la communauté des biens reste encore fortement enracinée : un journal néo-zélandais racontait, pendant mon séjour, qu'un Maori s'étant avisé d'organiser un service de voitures entre une petite ville et la gare voisine, tous les indigènes de sa tribu se crurent aussitôt le droit de s'en servir gratis et, lorsqu'il leur demandait le prix de leur place, ils lui répondaient que, s'ils devaient payer, ils pouvaient tout aussi bien se servir de la voiture des Pakehas (Européens). Devant cet état d'esprit, notre homme dut renoncer à son entreprise.

Les Maoris sont représentés au parlement de la Nouvelle-Zélande par quatre députés élus au suffrage universel, qui ont tous les droits de leurs collègues blancs. L'un d'eux, M. Hone Heke, est même l'orateur le plus disert de toute l'assemblée et fort populaire parmi les colons. Les Anglais n'ont aucun préjugé de couleur contre les indigènes, et les coudoient partout sans répugnance. D'après le dernier recensement, 250 Européens

(1) Les recensemens donnent, pour les Maoris depuis vingt ans, les chiffres suivans : 45 470 en 1874; 43 595 en 1878; 44 097 en 1881; 41 969 en 1886; 41 993 en 1891. Les chiffres de 1876 et 1878 doivent être considérés comme seulement approximatifs et sans doute un peu inférieurs à la réalité, la sécurité n'étant pas encore bien établie à cette époque. 39 535 Maoris habitent l'île du Nord.

avaient épousé des femmes maories et l'on comptait 4865 métis, 650 de plus que cinq ans auparavant. Il semble bien que la destinée finale des indigènes soit d'être non pas détruits, mais absorbés dans la population blanche, dont le type n'en sera guère modifié, vu son énorme prépondérance.

Les indigènes ne forment plus qu'un seizième des habitans de la terre de leurs ancêtres : même dans l'île du Nord les colons sont sept fois plus nombreux qu'eux. Les 630000 qui, en 1891, se trouvaient en Nouvelle-Zélande n'y sont pas venus seuls. Ils ont amené avec eux les animaux, les plantes du vieux monde, auxquels le climat n'a pas été moins favorable qu'aux immigrans eux-mêmes. Sous cette invasion étrangère, le pays est devenu tout différent : des millions de moutons, des centaines de milliers de bœufs et de chevaux peuplent les pâturages de cette contrée où les mammifères n'étaient presque pas représentés : les poissons d'Europe remplissent les rivières; des oiseaux du vieux monde ont été introduits aussi. Plusieurs espèces de l'ancienne faune sont menacées de destruction, comme l'apteryx, comme le rat maori lui-même, qui disparaît devant le rat d'Europe. La vigoureuse flore indigène a mieux résisté : malgré les incendies, malgré l'exploitation des forêts, souvent destructrice, les beaux arbres et les fougères de la Nouvelle-Zélande subsisteront pour lui conserver son individualité. Les plantes du pays ont dû cependant partager leur ancien domaine avec celles qu'ont importées les colons : les céréales, le tabac, les orangers dans l'île du Nord, les herbes même de l'Angleterre. Près des villes et des côtes, ce ne sont pas seulement les habitans, c'est le cadre même qui est devenu européen ou plutôt cosmopolite : car, à côté des arbres indigènes et de ceux de l'Angleterre on peut y voir l'eucalyptus d'Australie et le gracieux pin ou araucaria de l'île Norfolk, dont la ramure régulière semble former une série de vasques, de plus en plus petites à mesure qu'elles sont plus près de la cime.

Les villes elles-mêmes, de moyenne étendue, bâties presque toutes au bord de la mer, en pente sur des collines où s'étagent des *cottages* entourés de jardins, que séparent des haies de grands géraniums et où fleurissent des camélias en pleine terre, sont des cités anglaises transportées sous un climat plus doux. Très calmes dans les hauts quartiers, assez tranquilles même dans ceux du port où se concentre le mouvement des affaires, elles n'ont pas l'exubérance des villes américaines, même moins importantes, ni tout leur luxe de moyens de communication mécanique; elles paraissent plus âgées qu'elles ne le sont réellement, car aucune ne dépasse sensiblement la cinquantaine. La Nouvelle-Zélande a quatre

centres principaux : deux dans l'île du Nord : l'ancienne capitale, Auckland, qui est encore la plus importante avec ses cinquante mille habitans et la nouvelle, Wellington, plus centrale, sur le détroit de Cook qui sépare les deux îles, mais peuplée seulement d'un peu plus de trente mille âmes. Les deux centres de l'île du Sud, Christchurch et Dunedin qui ne le cèdent l'une et l'autre que de quelques milliers d'habitans à Auckland, ont chacun leur physionomie particulière et portent encore l'empreinte de leur origine confessionnelle. Christchurch, la seule ville néo-zélandaise qui ne soit pas sur la côte, a été fondée en 1860 sous les auspices d'une association anglicane présidée par l'archevêque de Canterbury : elle s'élève au milieu des grandes plaines qui portent aujourd'hui le nom de la métropole de l'Eglise d'Angleterre, sur les bords d'une petite rivière tout anglaise d'aspect, aux rives ombragées de saules pleureurs, qui traverse avant d'entrer dans la ville un parc planté lui aussi d'arbres d'Europe. La cathédrale anglicane se dresse, seule, au milieu de la place qui forme le centre de la ville, témoignant ainsi des idées religieuses des premiers colons, arrivés d'Angleterre sous la conduite d'un évêque. Dunedin, la seule ville du monde plus rapprochée du pôle Sud que de l'Équateur, fut fondée quelques années plus tôt par « l'association de l'Église libre d'Écosse ». Elle porte l'empreinte de son origine par ses nombreuses églises presbytériennes, d'un fort élégant style gothique, ses établissemens d'instruction de toute espèce, le type et l'accent de ses habitans. L'action de l'esprit écossais est très sensible dans le développement de toutes les colonies australiennes, de la Nouvelle-Zélande surtout, d'où sont souvent partis, bien qu'elle soit la plus jeune, les courans d'opinion qui ont entraîné ses aînées.

II

Les îles de la Nouvelle-Zélande, aux capricieux contours, au relief mouvementé, semblent un morceau d'Europe jeté dans le Pacifique austral ; on leur a même trouvé, en supprimant par la pensée le mince détroit qui les sépare, une analogie de forme avec l'Italie. C'est à l'Afrique, au contraire, qu'il faut comparer l'Australie, pour sa massive lourdeur, ses côtes inhospitalières, ses déserts, et même le climat, sinon des parties voisines de la côte, du moins des régions de l'intérieur. Ce continent, d'une étendue égale aux quatre cinquièmes de l'Europe, a dans tous ses caractères quelque chose d'inachevé. Son système orographique et hydrographique est rudimentaire : une seule chaîne de montagnes

digne de ce nom, dont le pic le plus élevé dépasse à peine 2000 mètres, s'allonge à une distance de cent à deux cents kilomètres de la côte orientale; en arrière, tout l'intérieur n'est plus qu'un vaste plateau, de peu d'élévation, inclinant vers une dépression allongée, dont le fond est occupé par des marais et des lacs salins qu'un seuil sépare d'une des rares indentations importantes de la côte de l'Australie, le golfe Spencer : c'est une disposition géographique tout à fait semblable, sur une plus vaste échelle, à celle des grands chotts qui s'étendent au Sud de l'Algérie et de la Tunisie, en arrière du golfe de Gabès. Les cours d'eau côtiers, descendant des montagnes de l'est et des croupes qui terminent le plateau au nord et au sud, sont nombreux, mais de peu d'étendue. Dans l'intérieur, où les vents pluvieux n'arrivent guère, se trouvent seulement quelques lacs salés, le plus souvent à sec. Un seul système fluvial pénètre au loin vers le centre, c'est celui du Murray et de ses affluens qui prennent naissance sur le versant intérieur de la chaîne de montagnes orientale. Sur les cartes ces rivières forment une ramure imposante; mais il faut en rabattre dans la réalité : tous ces cours d'eau dont les sources sont exposées aux longues sécheresses d'un climat brûlant, — on a vu le thermomètre s'élever à Bourke, sur le Darling, à plus de 50 degrés,— ont un régime fort irrégulier; cependant, au printemps des bateaux plats peuvent remonter à plusieurs centaines de lieues de la mer, pour aller chercher les laines de l'intérieur. Le point extrême de la navigation sur le Darling aux hautes eaux est à 1700 kilomètres de l'embouchure du Murray. Mais le manque de bonnes communications fluviales dans presque toute l'Australie n'en est pas moins une des grandes infériorités de ce continent.

La flore et la faune australiennes ont le même caractère inachevé et primitif que la terre qui les porte. Cette immense contrée a bien moins d'espèces végétales que l'archipel restreint de la Nouvelle-Zélande : l'eucalyptus est presque le seul arbre australien; raide et peu gracieux avec ses branches tordues d'où pendent en longs rubans des lambeaux d'écorce et que terminent les maigres touffes d'un feuillage terne, vert sombre ou gris bleuâtre, il forme d'interminables forêts clairsemées où l'on trouve à peine de l'ombrage. L'île de Tasmanie tout entière, grande comme dix départemens français, n'est qu'une seule forêt d'eucalyptus, et sur le continent australien l'eucalyptus couvre d'une façon continue des étendues plus considérables encore, surtout aux abords des côtes. Dans les vastes régions de pâtures du Murray et du Darling, de l'intérieur des colonies de Nouvelle-Galles et de Victoria,

maint district ressemble à un parc avec les eucalyptus semés de place en place au milieu des plaines herbeuses. De grandes étendues de terrains arides sont souvent couvertes d'un impénétrable fourré d'eucalyptus rabougris : c'est le *mallee-scrub*, très difficile à défricher et impropre à tout usage. Dans les parties tempérées de l'Australie, on ne trouve d'autres arbres qu'au fond de quelques ravins où croissent des fougères arborescentes; mais dans les régions tropicales de nombreuses espèces de palmiers viennent varier sur les côtes la monotonie des forêts d'eucalyptus. Cet arbre triste est des plus précieux : grâce à lui, les fièvres paludéennes sont inconnues dans presque toute l'Australie, qui est la contrée la plus salubre du monde. Il pousse avec une rapidité inconnue aux autres espèces. Aussi les Européens l'ont-ils adopté, et le *blue-gum* surtout, l'*eucalyptus globulus*, naguère relégué aux extrémités de la terre, a-t-il été répandu par eux sur le monde entier, dans le midi de l'Europe, dans le nord et le sud de l'Afrique, dans les deux Amériques.

La faune de l'Australie, aussi peu variée que sa flore, ne comprend guère que des types d'une organisation inférieure. Elle en est restée pour ses mammifères aux espèces qui vivaient en Europe et en Amérique au début des temps tertiaires, aux marsupiaux, représentés surtout par les Kangourous, dont il y a plus de cent espèces, depuis le Kangourou-rat jusqu'au Kangourou-géant qui pèse cent kilogrammes. Plus étrange encore, et moins perfectionné, est l'ornithorhynque, ce quadrupède aux pieds palmés, muni d'un bec et qui pond des œufs. Les oiseaux sont plus nombreux et plus divers, souvent très beaux, comme l'oiseau-lyre; mais aucun n'est chanteur. Quelques grands oiseaux coureurs se trouvent encore dans les steppes de l'intérieur. Un des traits les plus importans de la faune australienne, c'est l'absence de carnassiers de grande taille. Trois espèces de marsupiaux carnivores et quelques serpens venimeux sont les seuls animaux nuisibles que les Européens y aient trouvés.

Les indigènes, en harmonie avec les types inférieurs de toute la nature ambiante, sont au degré le plus bas de l'échelle humaine. D'un noir plus sombre encore que les nègres africains, ils s'en distinguent par leurs cheveux bouclés et non crépus et les fortes barbes des hommes. Leur prognathisme est encore plus accentué. Essentiellement nomades, ils ne cultivent pas la terre et n'ont point de troupeaux, mais vivent de la cueillette des fruits et de la chasse : de leurs armes rudimentaires de pierre et de bois, l'une est célèbre : c'est le *boomerang*, morceau de bois recourbé qui revient vers celui qui l'a lancé après avoir

frappé sa proie. Les primitifs Australiens n'ont d'autre religion que quelques coutumes superstitieuses; leur langue, dont les dialectes sont nombreux, est un pauvre assemblage de sons confus et sourds, bien différent du clair et harmonieux idiome des Maoris : quelques savans pensent pourtant que, d'après leurs légendes, ils sont une race en décadence ayant connu jadis un état de civilisation relative.

Ces malheureux étaient incapables d'opposer une résistance sérieuse aux Européens; leurs luttes avec eux ont été des chasses plutôt que des guerres et n'ont jamais nécessité la présence d'armées régulières. Les colons anglais les ont souvent traités avec barbarie, comme s'ils avaient été des bêtes fauves, et les ont repoussés vers les régions stériles de l'intérieur, où ils ont peine à vivre et décroissent chaque jour en nombre. Les misérables échantillons que j'en ai vus dans les plaines arides de l'Australie occidentale avaient des membres si décharnés que j'avais peine à comprendre qu'ils pussent se soutenir. Ceux du nord, des parties tropicales du Queensland surtout, sont plus forts, mais disparaissent aussi, à mesure que leurs meilleurs terrains de chasse passent entre les mains des blancs. S'ils ont opposé peu de résistance, ils n'ont guère pu rendre de services à la colonisation : quelques-uns sont employés par les grands propriétaires de bétail, mais ils se font difficilement à une vie à peu près sédentaire et leurs instincts nomades reprenant le dessus, ils s'en vont un beau jour sans donner d'autre raison que leur irrésistible envie de voyager. Dans le Queensland, on a formé aussi un corps de police indigène dont on se sert pour maintenir dans l'ordre les tribus turbulentes. Dans quelques dizaines d'années, il ne restera plus des sauvages australiens qu'un souvenir ; le métissage entre deux races aussi éloignées que les blancs et ces primitifs est rare, et ils auront eu moins d'influence encore sur les destinées de l'Australie que les Peaux-Rouges sur celles des États-Unis.

III

Ç'a été une bonne fortune pour l'Angleterre que d'entrer un peu tard dans la carrière coloniale. Lorsqu'elle s'y est engagée au XVIIe siècle, les Espagnols, les Portugais, les Hollandais s'étaient emparés déjà de tous les territoires auxquels on attachait alors une grande valeur, de ceux qui produisaient des épices et des métaux précieux. Ce n'étaient point des colonies de peuplement, mais des colonies d'exploitation et des comptoirs commerciaux que recherchaient ces nations. Aussi le territoire qu'occupent

actuellement les États-Unis fut-il négligé pour le Mexique et le Pérou, et de même l'Australie pour les îles de la Sonde. Les Anglais durent se contenter de ce qu'avaient délaissé leurs prédécesseurs, des terres vacantes, peuplées de tribus sauvages, qui ne contenaient, ou ne paraissaient contenir ni épices, ni métaux précieux, c'est-à-dire des régions tempérées de l'Amérique du Nord. Après avoir perdu ce premier empire, ils furent encore assez heureux pour trouver libre l'immense continent australien. Il était pourtant connu depuis longtemps, figurait déjà sur les cartes du XVIe siècle sous le nom de Java-la-Grande; ses côtes avaient été explorées en détail par les Hollandais dans la première moitié du XVIIe siècle. Mais ils avaient dédaigné Java-la-Grande pour Java-la-Petite, le continent au climat inégal, à la végétation sombre et morne, aux côtes précédées de récifs dangereux, pour l'île luxuriante où le commerce des épices et le travail d'une nombreuse population indigène enrichissaient vite les Européens.

Les Anglais se trouvèrent ainsi maîtres de nouveau d'une terre qui n'offrait de grandes ressources ni par les plantes ni par les animaux qu'elle contenait lorsqu'ils l'occupèrent; où l'existence de richesses minérales n'était pas soupçonnée; où n'habitait point de nombreuse population que les blancs pussent faire travailler pour eux, mais qui se prêtait merveilleusement à l'immigration des hommes, des animaux et des plantes d'Europe. Ils ne semblent pas s'être rendu compte d'abord de l'importance de leur nouvelle possession, où ils s'étaient établis uniquement en vue d'y pouvoir déporter leurs forçats. Après la révolution d'Amérique, l'Angleterre a considéré quelque temps sa carrière coloniale comme terminée en dehors de l'Inde. Toutefois, cet état d'esprit dura peu, et, ce qui le prouve, c'est l'inquiétude que lui inspirèrent les nombreuses visites des vaisseaux français dans les mers australiennes à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle. On a pu dire en effet que la France avait manqué de six jours l'empire de l'Australie : en 1788, moins d'une semaine après que le capitaine Philip eut débarqué à Botany-Bay, La Pérouse entrait dans le même port; il n'est pas absolument certain, cependant, qu'il eût l'intention d'en prendre possession. Mais cette expédition fut suivie d'autres. En 1801, les navires le *Géographe* et le *Naturaliste*, sous les ordres du commandant Baudin, firent la circumnavigation de l'Australie et explorèrent surtout minutieusement l'angle sud-ouest du continent. Ils avaient été envoyés par le Premier Consul, qui, au milieu des préparatifs de la campagne de Marengo, avait eu le temps de donner des ordres pour

que l'expédition fût bien pourvue de tout et accompagnée de nombreux naturalistes et astronomes : il prescrivait au commandant d'entrer en relations avec les populations et de bien examiner le pays. Malheureusement on explora surtout les parties les plus inhospitalières du continent, la côte aride et rocheuse de l'Australie de l'ouest, et l'on se contenta de nommer les divers points de la côte : c'est ainsi que sur une carte de 1812, j'ai vu le grand golfe Spencer, dans l'Australie du Sud, nommé golfe Bonaparte. Ce nom n'a pas subsisté, mais beaucoup d'autres ont été définitivement adoptés : la baie du Géographe et le cap Naturaliste témoignent notamment de la visite des vaisseaux français. Sous la Restauration, ces tentatives se renouvelèrent, toujours du côté de l'Australie de l'ouest. En 1826 le gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, inquiet des projets des Français, envoya un officier anglais prendre formellement possession de la partie ouest du continent à King-George's Sound.

L'établissement australien commençait dès lors à prendre quelque importance : dès 1821, il comptait 35000 habitans, et trente ans plus tard, à la veille de la découverte des mines d'or, ce chiffre s'était élevé à plus de 400000. On oublie souvent que l'éblouissante prospérité de l'Australie, depuis qu'on y a trouvé des métaux précieux, avait été précédée et préparée par un développement agricole et pastoral fort important, auquel avaient donné principalement naissance les extraordinaires facilités qu'offre le pays à l'élevage du mouton, et qu'avaient favorisé l'habile usage que firent les Anglais de la transportation et l'excellent régime d'appropriation des terres qu'ils instituèrent.

La transportation est très décriée en France aujourd'hui, sans doute parce que nous n'avons jamais su nous en servir. Les Anglais au contraire en tirèrent le plus grand parti de deux manières : d'abord, en faisant exécuter par les convicts des travaux publics de tout genre, routes et défrichemens, qui préparèrent le terrain à la colonisation libre ; plus tard et concurremment, en *assignant* les condamnés aux colons, qui pouvaient disposer de leurs services comme ils l'entendaient, à charge seulement de les nourrir et de les loger. La question de la main-d'œuvre, souvent très difficile aux débuts d'une colonie, à cause du désir des immigrans de devenir tous propriétaires le plus tôt possible et d'exploiter pour leur propre compte, se trouvait ainsi résolue d'elle-même. Le rapide développement de la population australienne prouve que la présence des convicts aux colonies n'en écartait pas l'immigration libre : de 1831 à 1841, alors que la transportation était encore en vigueur, le chiffre des habitans de l'Australie pas-

sait de 79 000 à 211 000. Les colons sentaient eux-mêmes fort bien tous les avantages que leur procurait alors la présence des forçats : la preuve en est que la chétive colonie de l'Australie de l'Ouest demanda d'elle-même, en 1850, que des convicts y fussent envoyés, et la transportation continua dans cette colonie jusqu'en 1868.

Elle avait été abolie dès 1840 à Sydney ; en 1842 dans le district septentrional de Moreton-Bay qui devint ensuite la colonie de Queensland ; en 1853 en Tasmanie. Très utile aux colonies dans la période de leur enfance, la présence des condamnés finit, fort naturellement, par devenir insupportable à une société déjà nombreuse, pourvue de tous les organes qui lui permettent de se soutenir par elle-même. L'Angleterre comprit alors que son devoir était de ne pas mécontenter les colons et s'inclina devant leur légitime désir.

D'autre part, ce fut la vente des terres à haut prix, qui fonda la prospérité de l'Australie Méridionale et du district de Port-Philip, qui se détacha en 1851 de la Nouvelle-Galles du Sud pour former la colonie de Victoria. Dans cette dernière région, dont la colonisation date de 1835, le prix des terres fut fixé à 63 francs par hectare dès 1840. Dans la partie centrale de la Nouvelle-Galles du Sud, le même prix, très élevé pour des terres vierges, fut adopté en 1843. L'Australie du Sud avait été fondée en 1836 par une société imbue des théories de E. G. Wakefield qui faisait reposer précisément toute la colonisation d'un pays neuf sur la vente à haut prix des terres : l'argent que se procurait ainsi le gouvernement devait être employé intégralement à subventionner l'immigration, les travaux publics étant effectués au début avec des emprunts gagés par les ressources futures de la colonie. Ce système d'emprunts était une chimère et Wakefield exagérait en prétendant consacrer tout le produit de la vente des terres à l'immigration subventionnée ; aussi son plan aboutit à la banqueroute. Il n'en est pas moins vrai que la vente à haut prix des terres est un excellent moyen de n'attirer que des immigrans munis de capitaux suffisans pour se livrer à une culture efficace, en même temps que de procurer d'importantes ressources à une société naissante, que des impôts élevés écraseraient : c'est aussi une façon de procurer de la main-d'œuvre aux colons, parce que les immigrans subventionnés à l'aide, sinon de la totalité, du moins d'une partie du fonds provenant de la vente des terres, sont le plus souvent obligés, à leur arrivée dans la colonie, de gagner d'abord, comme salariés, la somme assez élevée qui leur permettra ensuite de devenir propriétaires. Ce système ne s'appli-

quait qu'aux terres propres à la culture. Les terres plus éloignées des centres de colonisation et les steppes de l'intérieur furent d'abord concédées, puis louées, moyennant une redevance annuelle, à de grands propriétaires dont les troupeaux comptaient déjà en 1850, sous l'influence des conditions favorables de sol et de climat, 17 millions de moutons et 2 millions de têtes de gros bétail.

En 1851 la découverte d'immenses gisemens d'or, d'abord en Nouvelle-Galles du Sud, puis en Victoria, vint changer complètement le caractère de la société australienne, jusqu'alors agricole et pastorale, soumise à l'influence prépondérante des grands propriétaires ou *squatters*. Elle rejeta dans l'ombre les anciennes ressources du pays et y attira une foule énorme d'immigrans tout différens des cultivateurs qui s'y étaient dirigés jusqu'alors.

Les anciens colons eux-mêmes abandonnèrent souvent leurs terres pour se faire chercheurs d'or : l'Australie du Sud, qui n'avait point de placers, se dépeupla au profit de sa voisine Victoria, dont les mines produisaient 275 millions de francs d'or dès l'année qui suivit leur découverte, en 1852; et 310 millions en 1853. La population de cette colonie, la veille encore district secondaire de la Nouvelle-Galles du Sud, quadrupla en cinq ans, dépassant aussitôt la « colonie mère », et Melbourne, qui, en 1851, n'avait que 23 000 habitans, passa en dix ans à 140 000, laissant bien loin derrière elle l'ancienne capitale, Sydney, qui s'accroissait pourtant aussi avec rapidité. La fièvre de l'or se produisit sur une moindre échelle dans le Queensland et la Nouvelle-Zélande en 1858, puis de nouveau dans la première de ces colonies en 1885. C'est de la découverte des métaux précieux que date la formation, dans chaque province australienne, d'une grande agglomération urbaine où se centralise toute la vie de la colonie. Même les régions qui ne furent pas atteintes directement par l'influence des découvertes de métaux précieux subirent cette transformation par contagion. C'est ainsi que l'Australie du Sud a sa grande ville dans Adélaïde, comme Victoria dans Melbourne, comme la Nouvelle-Galles du Sud dans Sydney et le Queensland dans Brisbane. La superbe façade que ces luxueuses cités constituent à l'Australie, n'est pas sans cacher plus d'une misère; elle n'en frappe pas moins d'étonnement et d'admiration tous ceux qui l'aperçoivent.

De toutes ces grandes capitales, Melbourne est celle qui caractérise le mieux l'Australie, telle que l'ont faite les mines d'or. C'est une ville-champignon, une *mushroom city*, comme on peut

en voir aux États-Unis; dans le monde entier, elle n'est dépassée que par Chicago pour la rapidité de la croissance. La bourgade qui, en 1841, comptait 4 479 habitans, en avait 490 000 d'après le recensement de 1891. Les rues, larges de 30 mètres, du quartier central, parcourues par l'un des meilleurs systèmes de tramways à câble qui soient, bordées de hauts bâtimens de six, huit ou dix étages, rappellent les grandes villes américaines, mais avec plus de luxe : les voies sont bien pavées, les maisons sont en pierre au lieu d'être en briques, l'air n'est pas obscurci de fumée. Des boutiques élégantes bordent les plus belles des rues, Collins Street, Élisabeth Street, et sont précédées de marquises qui couvrent toute la largeur du trottoir et permettent de s'arrêter aux étalages et de circuler à l'abri de la pluie et du violent soleil de Melbourne. Mais tous ces brillans dehors sont un peu du clinquant, et l'on s'en aperçoit surtout aujourd'hui qu'une crise intense, provoquée par des spéculations insensées sur les terrains et de très graves imprudences des banques, s'est abattue sur l'Australie tout entière, principalement sur la colonie de Victoria et sa capitale.

Lorsqu'on a voulu y entreprendre les travaux les plus nécessaires, qu'on avait négligés pour les œuvres d'apparat, l'argent a manqué. C'est ainsi qu'il n'y a pas d'égouts sous la plupart de ces superbes rues; c'est ainsi encore que, en plein centre de la ville, à côté d'un immense hôtel des postes, surmonté d'une haute tour et entouré d'arcades, le télégraphe est logé dans des masures en bois, que la gare n'est aussi qu'une misérable agglomération de baraques de bois à côté d'un palais en pierre de taille où sont installés les bureaux de l'administration des chemins de fer. Dans les faubourgs populaires, où loge la plus grande partie des habitans, les rues étroites et mal pavées contrastent avec les luxueuses artères du centre, et à quelques pas des beaux magasins d'Elisabeth Street s'entassent des masures en plâtras où vit une population interlope. Les traces de la crise actuelle se voient même dans les quartiers riches du sud-est : dans certaines rues, les deux tiers de ces jolies résidences entourées de jardins luxueux sont inhabitées, et les écriteaux qui portent l'inscription *to let*, à louer, se dressent de toute part au bout d'un poteau, surmontant la porte des jardins.

« La nature, disent les habitans de Melbourne, ne nous a rien donné : ce sont les hommes qui ont créé notre ville, tandis que Sydney est l'œuvre de la nature qui n'y a rien laissé à faire aux hommes. » Quoiqu'un peu excessive, cette opinion exprime bien la différence entre les deux plus grandes villes de l'Australie. Melbourne n'a qu'un médiocre port sur les rives boueuses et sans

profondeur de la grande baie, d'ailleurs bien protégée, de Port-Philip. Depuis très peu d'années seulement, les grands paquebots-poste d'Europe peuvent venir accoster à Port-Melbourne, le faubourg du sud de la ville. Mais la proximité des gisemens d'or de Ballarat et de Bendigo, plus encore que les hommes, a fait la grandeur de cette cité. Le site de Sydney, au contraire, était prédestiné à voir s'élever une grande ville, du jour où une race civilisée habiterait l'Australie.

Elle s'élève sur la côte méridionale de la magnifique baie de Port-Jackson, à mi-chemin de l'entrée et du fond de ce golfe étroit et ramifié, dont la profondeur est telle que des navires de 7000 tonnes peuvent venir décharger au « quai circulaire », à vingt minutes de marche du centre même de Sydney. La salubrité des rives, la beauté de Port-Jackson, ne le cèdent en rien à l'excellence du mouillage. De Sydney à la mer, c'est sur la côte méridionale une succession d'anses profondes séparées par des promontoires rocheux, sur lesquels s'élèvent les villas des habitans aisés, jouissant de vues magnifiques, au milieu de leurs jardins pleins de fleurs et d'arbres variés qui viennent rompre la monotonie de l'éternel eucalyptus. La plus jolie de toutes ces anses est celle du jardin botanique, où croissent toutes les espèces de palmiers, d'araucarias, de fougères arborescentes du monde et d'où le regard s'étend au nord sur les jardins en pente de l'Amirauté et peut contempler le va-et-vient incessant des *ferry-boats* dans la baie : beaucoup de personnes habitent la rive septentrionale et se rendent en bateau à la ville : sur les eaux calmes et sous le doux climat de Sydney, où la gelée est aussi rare qu'à Palerme, et la pluie exceptionnelle en hiver, c'est le moyen de transport le plus agréable et le plus commode. Les bras très allongés et sinueux que Port-Jackson projette vers le nord, moins couverts d'habitations que les anfractuosités plus douces de la rive opposée, forment aussi de charmantes promenades. Ce qui manque seulement à ce paysage un peu trop doux, pour en faire l'un des plus magnifiques du monde, c'est, dans le lointain, un sommet saupoudré de neige, ou du moins une montagne de quelque hauteur. Un peu mièvre, tel qu'il est, il n'en justifie pas moins la fierté des habitans de Sydney, dont la première question à un étranger est toujours : « Que pensez-vous de notre port? » Il faudrait avoir l'humeur bien difficile pour n'en point penser du bien, et l'on serait certes mal venu à le dire. La ville, moins prétentieusement élégante que Melbourne, est aussi moins banale ; elle est plus agréable, peut-être à un Européen qui, dans ses rues plus étroites

et moins rigoureusement asservies à la ligne et à l'angle droits, se sent plus à l'abri du terrible soleil australien, et retrouve quelques traits des villes de l'ancien monde. Les maisons y sont d'une hauteur moyenne ; dans les vieux quartiers, sur les rochers qui dominent le port, on en voit encore qui datent du début du siècle. Le Parlement lui-même, au lieu de loger dans un palais entouré d'un péristyle à colonnes, comme celui de Melbourne, n'a qu'une ancienne demeure, à figure de cottage, où il siège depuis son institution, il y a cinquante ans. Bref, Sydney ne donne pas, comme sa rivale, cette impression de ville surgie subitement du sol, sans passé, sans rien qui rappelle une tradition historique, si fatigante à la longue pour l'Européen en voyage dans les pays neufs.

L'Australie du Sud a aussi sa ville de plus de cent mille habitans, Adélaïde, bâtie dans une grande plaine, à quelques lieues de la mer ; c'est la plus chaude des cités australiennes, et les maisons de pierre blanche qui bordent sa large rue de King William Street, tout éblouissante de soleil sous le ciel d'un bleu sombre, font penser un moment à l'Orient. Les dattiers qui ornent la promenade de North-Terrace, et ceux qui sont épars dans le parc qui entoure complètement le centre de la ville et l'isole des faubourgs, ne font qu'accentuer cette impression. Mais malgré ses cent quarante mille habitans, c'est un peu une ville de province qui ne prétend pas rivaliser avec Sydney et Melbourne, les deux capitales de l'Australie.

IV

Il y a encore aujourd'hui une colonie australienne où l'on peut, non pas seulement voir les résultats qu'a produits la découverte de l'or en Australie, mais se faire une idée de ce qu'était ce pays dans les premières années des mines et de la transformation qu'il subit alors. C'est pour essayer de m'en rendre compte qu'en quittant Adélaïde j'allai passer quelques semaines dans la colonie jusqu'alors si délaissée de l'Australie de l'ouest, où le précieux métal n'a été découvert en quantités appréciables qu'en 1887 et surtout à la fin de 1892 ; c'est là aussi que se trouvent les traces les plus récentes de la transportation qui n'y a pris fin qu'en 1868. Sans doute on n'y voit qu'une image affaiblie de ce qu'était la grande fièvre de l'or à Ballarat et à Bendigo au milieu du siècle, car les mines n'y ont pas la même prodigieuse richesse, et le développement agricole qui a précédé la découverte des gisemens métallifères est de beaucoup inférieur à ce qu'il

était en 1850 dans les colonies de l'est, à cause de la médiocre qualité du sol. Néanmoins cette reproduction, même à une échelle réduite, de l'Australie d'il y a quarante ans est fort intéressante.

La colonie de l'ouest n'est pas reliée aux autres par le chemin de fer. Elle était si chétive jusqu'à ces dernières années, avec ses 50000 habitans, réunis presque tous à la pointe sud-ouest de son immense territoire, cinq fois plus grand que la France, qu'on n'avait pas jugé utile de construire 1800 kilomètres de voie ferrée à travers des solitudes sans eau pour aboutir à un établissement d'aussi peu d'importance. Il est même probable qu'il se passera bien longtemps avant que le développement de l'Australie occidentale justifie la dépense que nécessiterait une pareille entreprise. Du reste, on se rend très facilement, en trois jours de navigation, de Port-Adélaïde à Albany, dernière escale australienne des grands paquebots européens; c'est sur les bords d'un magnifique port naturel, le King-George's-Sound, rappelant par sa double rade la disposition du port de Toulon, une petite ville de 3000 habitans, toute surprise de voir débarquer tant de voyageurs depuis quelques années: on arrive à grand'peine à s'y loger en s'entassant à trois dans une chambre d'auberge. Sur une terrasse qui domine la mer sont quelques boutiques, quelques maisons neuves, que des banques y ont construites depuis la découverte de l'or dans la colonie; beaucoup d'autres rues sont tracées, avec des trottoirs et des chaussées parfaitement tenus, mais les petites maisons s'y espacent à longs intervalles. Tout cela est tranquille, un peu vieillot; les habitans eux-mêmes sont des gens de campagne dont l'expression est bien différente de celle des ouvriers, des anciens chercheurs d'or, des spéculateurs de Melbourne et de Sydney; on rencontre plus d'une figure de vieux paysan, comme on n'est guère habitué à en voir en dehors de l'Ancien monde, et la petite église anglicane à la façade couverte de lierre, qui paraît bien plus que ses cinquante ans, semble avoir été apportée tout d'une pièce de quelque coin reculé de l'Angleterre. Les routes du voisinage, excellentes, bien qu'elles ne traversent qu'un pays granitique et pauvre, semé d'ailleurs d'une foule de magnifiques fleurs sauvages, restent encore comme témoignage des travaux des convicts et des services que la transportation a rendus à la colonie naissante.

Le chemin de fer vous mène en quinze heures d'Albany à Perth, capitale de la colonie, qui en est à quelque 400 kilomètres. Le pays est sablonneux, parfois marécageux, tout couvert de bois d'assez méchans eucalyptus, presque inhabité pendant la première partie du trajet. Voici ensuite quelques cultures, des cé-

réales, un peu de vignes, des vergers; aux gares, de paisibles agriculteurs un peu lourds. C'est ainsi, avec un peu plus d'animation, que devaient être les environs de Sydney il y a cinquante ans. Nous passons bientôt à la bifurcation de la ligne des champs d'or; là presque tous mes compagnons de route, arrivés avec moi des colonies de l'est, descendent: ils vont attendre pendant deux heures assis sur leur bagage, car l'installation est des plus sommaires, le train qui se dirige vers les régions minières. Quant à moi, je veux d'abord jeter un coup d'œil sur Perth, la capitale de la colonie, et je reste dans le train qui s'y dirige à travers d'épaisses forêts de jarrah, le plus précieux des eucalyptus par son bois de construction, rouge et très dur, qui croît sur toute la côte occidentale d'Australie dans le voisinage de la mer.

Une petite ville poussiéreuse de 10000 habitans à peine, bâtie en pente douce sur le bord de la jolie rivière des Cygnes, qui forme un lac peu profond de 1500 mètres de large, voilà la modeste capitale de l'Australie de l'ouest. Les maisons sont petites, les rues médiocres et l'on s'étonne de voir un superbe hôtel de ville, digne d'une cité dix fois plus importante : c'est l'œuvre des convicts dont on aperçoit encore, à l'extrémité de la principale rue, l'ancien pénitencier. Cette rue commence à se border de quelques édifices importans — succursales de banques, sièges de sociétés minières, car Perth est en voie de transformation ; mais le malheur de cette ville, c'est d'être à trois lieues de la mer, sur une rivière sans profondeur — et de n'avoir pour port que la rade foraine de Fremantle, ouverte à toute la violence des vents d'ouest. C'est encore une autre petite ville de 6 000 âmes, en voie d'accroissement assez rapide comme la capitale, et rêvant de hautes destinées. Peut-être s'accompliront-elles, peut-être au contraire Fremantle et Perth retomberont-ils dans la médiocrité, car il y a sur la côte sud un port naturel, Espérance Bay, plus voisin des champs d'or et qui ne demande qu'à y être relié par un chemin de fer. Le jour où il serait construit, c'en serait fait de l'avenir de la capitale et de son port.

Lorsqu'on a passé deux jours à Perth, on en a épuisé toutes les curiosités et il est temps de se diriger vers le vrai centre d'activité de l'Australie de l'ouest, vers Coolgardie, la capitale des champs d'or. On y arrive aujourd'hui en chemin de fer. A la fin d'octobre dernier la voie ferrée n'était pas terminée et ce trajet de 600 kilomètres durait cinquante heures. Nous partons de Perth à midi, dans un train dont les wagons, de seconde classe surtout, sont bondés de chercheurs d'or, et qui, après avoir traversé de nouveau des forêts de jarrah, puis quelques cultures, s'élève

pendant la nuit sur les pentes du grand plateau australien où nous nous réveillons à sept heures du matin au petit camp minier en décadence de Southern Cross. C'est ici que je suis initié aux beautés architecturales de la tôle ondulée : comme il ne pousse aux environs que des eucalyptus grêles, qui ne peuvent fournir de bonnes planches, et qu'il faut dans ces camps miniers se faire un logis le plus vite possible, on s'adresse au fer. Quatre plaques de tôle pour les parois, deux pour le toit en pente, des cloisons en toile séparant les chambres, voilà une maison vite construite et où le bois n'entre que par quelques poutrelles pour former une charpente des plus sommaires. Quant au confortable, il est sacrifié : 40 degrés de chaleur en été quand le soleil donne sur les toits, quelquefois zéro par les nuits d'hiver, voilà les variations de température sous cette tôle trop bonne conductrice de la chaleur, qui ne sait ni la retenir ni l'empêcher d'entrer. A Southern Cross s'arrête le service régulier de chemin de fer, mais l'entrepreneur qui construit la ligne fait partir un train qui va nous conduire en six heures à 100 kilomètres plus loin, à Boorabbin, d'où il nous restera autant à faire en voiture pour atteindre Coolgardie.

Le train de l'entrepreneur n'est pas luxueux : un vieux wagon de seconde classe, mis au rebut par l'administration des chemins de fer, avec un banc de chaque côté. Plutôt que de s'y empiler et s'y enfumer, beaucoup préfèrent s'installer sur les trucks qui portent les bagages et les marchandises, où l'on peut s'arranger quelque confortable avec un pardessus en guise d'oreiller : puis on est à l'air et l'on peut mieux voir le paysage. Il est fort monotone : des eucalyptus assez grands, mais grêles, clairsemés, avec moins de feuillage encore que d'ordinaire, tout juste une petite touffe au bout de chacune des branches qui se détachent symétriquement du tronc, presque au même point : ils ont l'air de grands parasols et remplissent d'ailleurs fort mal cet office. Ces bois maigres alternent avec de grandes plaines découvertes, où rampent des broussailles basses et grisâtres ; une ou deux fois, nous dépassons de légères dépressions couvertes de sable jaune où rien ne pousse : « C'est un lac salé, me dit un compagnon de voyage. — Un lac salé ! mais où donc est l'eau ? — Il n'en paraît à la surface que quelques jours par an, après de fortes pluies, qui sont rares. Mais elle est toujours à quelques pieds sous le sol. » Ce sont ces lacs salés, tout semblables aux chotts de l'Algérie dont l'eau, distillée, sert à alimenter Coolgardie et presque tous les camps miniers de l'ouest australien ; la salure de certains d'entre eux est quatre fois plus forte que celle de

l'Océan. Tout ce territoire est, du reste, salé et, où qu'on creuse un puits, il est extrêmement rare de rencontrer de l'eau douce. Celle qui provient des pluies, de plus en plus rares à mesure qu'on s'avance dans l'intérieur, est tout entière absorbée par les racines des arbres. L'eucalyptus seul, le spinifex et quelque broussailles épineuses peuvent vivre dans ces conditions. Tous ces « lacs » sont évidemment les restes d'une grande nappe d'eau salée, qui devait couvrir tout le pays à une époque géologique encore récente et dont le lit n'a jamais été dessalé à cause de l'insuffisance des pluies.

Mais nous voici à Boorabbin, le terminus actuel de la ligne, un campement de baraques de toute espèce dont les plus belles sont en tôle, et les autres en toile, où vivent les ouvriers du chemin de fer et beaucoup de cabaretiers, dont le commerce prospère en ce point d'arrêt obligatoire. De nombreux camions attelés de cinq ou six chevaux en file sont prêts à charger les marchandises qu'apporte le train ; quelques chameaux attendent aussi, menés par leurs conducteurs afghans, car on est allé chercher dans le nord-ouest de l'Inde, pour l'introduire ici, le « vaisseau du désert », auquel le climat convient parfaitement, et qui rend les plus précieux services. Voici des indigènes, les premiers que je vois, sortant de huttes en branchages ; on a dressé les gamins, très bons cavaliers, à rassembler les moutons qu'amène le train et qu'on ne décide pas sans peine à sauter hors de leur wagon-bergerie à deux étages ; les petits noirs galopent tout autour d'eux avec des cris et des claquemens de fouet pour les réunir en cercle. Mais il ne faut pas s'attarder à regarder cette confusion pittoresque ; je me hâte de retenir ma place dans la diligence de Coolgardie, une vieille voiture toute délabrée qui a parcouru jadis les grandes routes des environs de Melbourne et qui est venue s'échouer ici ; on s'y entasse treize, six à l'intérieur, sept au-dessus, qui à côté du cocher, qui sur la banquette d'arrière, qui au milieu des bagages. Après un déjeuner sommaire, nous partons au trot de nos cinq chevaux sur la route de Coolgardie, où la poussière est bientôt si épaisse qu'on peut à peine distinguer les chevaux de devant. Pour construire cette large piste, on s'est borné à couper les eucalyptus dont les souches restées en terre font bondir la vieille voiture qui retombe en gémissant ; le passage répété des camions a terriblement défoncé le chemin : aux montées, heureusement peu fréquentes dans cette immense plaine, à peine coupée de rares ondulations, on fait descendre les voyageurs, tandis que la voiture grimpe péniblement, les roues enfoncées jusqu'au moyeu dans le sable.

La première étape n'est pas longue : on s'arrête pour passer la nuit dans une auberge de tôle, qui offre aux voyageurs une quinzaine de lits, dans cinq ou six petites chambres. Tout près est une grande citerne de vingt pieds de profondeur, au pied d'un fort massif de rochers granitiques, entouré de rigoles qui recueillent l'eau de pluie tombée sur les rochers et l'amènent au réservoir. Ces gibbosités arrondies de granit, qui se rencontrent de place en place dans toute l'Australie de l'ouest, sont à peu près les seuls points où l'on trouve de l'eau douce; lors même qu'on n'a pas creusé de citernes auprès, il reste souvent de petites mares dans les creux des rochers. Ici, c'est tout un campement : sous une douzaine de camions dételés dorment de nombreux « prospecteurs », fatigués de leur marche et qui vont repartir avant le jour pour éviter la grande chaleur de midi. Nous en avons dépassé toute la journée, nous en rencontrerons encore demain plus d'une centaine, avant d'arriver. La diligence est un mode de transport fort dispendieux : il en coûte 75 francs pour aller de Boorabbin à Coolgardie; il est plus économique de prendre un des camions qui portent les marchandises; encore ne sont-ce guère que les femmes et les enfans que la marche fatiguerait trop qui voyagent ainsi. Les hommes vont à pied : couverts d'une épaisse couche de poussière rouge-brun, le visage protégé par un voile contre les mouches, si insupportables dans ce pays, ils trouvent dans leurs rêves dorés, dans les châteaux en Espagne qu'ils se bâtissent, la force de supporter le soleil, la soif, toutes les fatigues de cette pénible marche sur la piste sablonneuse, dont il faut se garder de s'écarter pour chercher de l'ombre : on vient, il n'y a pas huit jours, de retrouver le cadavre d'un homme ainsi égaré, et qui est mort de soif au milieu de ce désert couvert d'arbres où il est presque impossible de s'orienter.

Encore huit heures de *coach* le matin dans la maigre forêt d'eucalyptus jusqu'à Coolgardie, avec deux ou trois haltes à des auberges en toile, où l'on vend d'abominables liquides. Nous dépassons toujours des chercheurs d'or, des camions, et à deux reprises des caravanes de cinquante chameaux, qui s'avancent en file indienne, lourdement chargés, la tête de l'un attachée à la queue du précédent. Enfin voici au milieu des arbres de nombreuses baraques en toile : c'est un faubourg en formation de Coolgardie : on sort du bois et l'on débouche dans la grande rue de la ville, Bayley-Street, qui porte le nom de l'heureux auteur de la découverte de l'or dans cette partie de l'ouest australien.

Elle ne date que de la fin de 1892; aussi Coolgardie est encore tout à fait dans l'enfance. En allant de la périphérie vers le centre,

on se rend compte de toutes les phases successives par lesquelles passe l'habitation dans un camp minier : d'abord, disséminées au milieu des eucalyptus, les simples tentes, où s'établissent les nouveaux arrivans, à la bourse peu remplie ; puis des baraques plus compliquées où un cadre de branchages maintient la toile et transforme la tente en une cabane de hauteur convenable ; lorsqu'on arrive dans la ville proprement dite les branches sont remplacées par des poutrelles qui forment une charpente régulière, avec des portes et des fenêtres ; l'enveloppe est encore parfois en toile, mais est bientôt supplantée par la tôle ondulée, qui règne en maîtresse dans la plus grande partie de Coolgardie ; enfin, dans Bayley-Street, on s'émerveille de voir deux édifices en briques à deux étages : le Victoria-Hotel, dont la première pierre a été posée en grande pompe il y a un an, et les Coolgardie-Chambers, où se trouvent les bureaux de quelques-unes des principales sociétés minières. Les rues sont démesurément larges, et le paraissent d'autant plus que, la tôle ondulée ne se prêtant guère à la superposition des étages, toutes les maisons qui les bordent sont à simple rez-de-chaussée : la raison de cette largeur des voies publiques, c'est la crainte des incendies. Si le feu se déclare à Coolgardie, il ne faut pas songer à l'éteindre : les approvisionnemens d'eau sont tout à fait insuffisans ; c'est la largeur des rues seule qui peut empêcher l'embrasement de toute la ville. Les compagnies d'assurance refusent le plus souvent de courir ces risques énormes ; heureusement les maisons de tôle sont vite rebâties : au moment où j'arrivai à Coolgardie tout un îlot venait ainsi d'être détruit ; l'on n'y voyait que plaques de métal tordues et débris carbonisés. Quand je repartis quinze jours après, la moitié de cet espace était déjà reconstruit.

Il y a bien peu d'ombre dans ces larges rues, et le vent s'y engouffre souvent en soulevant des tourbillons de poussière qui pénètrent partout à travers les tôles mal jointes : avec les mouches, cette poussière est le fléau de Coolgardie, fléau d'autant plus terrible que le remède, c'est-à-dire l'eau, est plus parcimonieusement mesuré. Ce précieux liquide se paye ici 6 *pence* le gallon, soit 15 centimes le litre : c'est plus que ne vaut le vin commun en Languedoc après une bonne récolte. L'eau provient exclusivement de la distillation de l'eau salée souterraine des environs, car nous voici au commencement de novembre, et depuis le 1er août, il n'a pas plu. Comme nous ne sommes qu'au printemps, bien qu'il fasse déjà plus de quarante degrés à l'ombre au milieu du jour, il n'y aura guère encore pendant cinq mois de pluie sérieuse, tout au plus trois ou quatre ondées torrentielles,

mais de très courte durée. Il faut d'ailleurs se méfier des eaux de pluie : elles sont chargées de toutes les poussières, de tous les germes malsains qui flottent dans l'atmosphère de cette ville où tant de détritus se sont décomposés au grand soleil ; et chaque pluie est suivie d'une recrudescence de la fièvre typhoïde qui règne ici à l'état endémique.

Ce n'est pas seulement sur la santé publique que la rareté de l'eau a de l'influence, c'est aussi sur le prix de la vie. Elle rend les transports extrêmement dispendieux, puisque, en l'absence du chemin de fer, ce sont des camions à cinq ou six chevaux qui approvisionnent Coolgardie ; il en coûte 250 francs pour faire franchir à une tonne de marchandise les 250 kilomètres de Boorabbin, terminus du chemin de fer, à Coolgardie ; 200 francs pour les 40 kilomètres qui séparent Coolgardie de Kalgoorlie, où se trouvent plusieurs des mines les plus importantes. A l'hôtel, je paie 15 francs de pension par jour pour loger sous la tôle, avec deux inconnus, dans une chambre où il fait 45 degrés au milieu du jour, qui contient trois lits, trois chaises et une cuvette sur une table boiteuse. Quant à la nourriture elle se compose exclusivement de viande de mouton et de conserves, car on ne saurait rien cultiver ici ; et quelques chèvres sont les seuls animaux domestiques qu'on puisse entretenir, en dehors des chevaux et des chameaux qui servent aux transports. Mais qu'on juge du prix où doivent être les nécessités les plus élémentaires de la vie dans les points les plus reculés des champs d'or, à 100 ou 150 kilomètres de Coolgardie, où l'eau se paye encore actuellement 25 à 30 centimes, et a coûté à certains momens 70 centimes le litre.

Il faut que l'attrait de l'or ait une bien grande puissance pour avoir amené la formation d'une pareille ville en ce pays désert : si désagréable qu'y soit l'existence, elle n'en a pas moins 5 000 habitans environ et il y en a plus de 50 000 répandus sur l'ensemble de l'immense région aurifère de l'Ouest australien. Et Coolgardie, à deux ans et demi, a déjà tous les élémens de la vie sociale, cinq églises : catholique, anglicane, méthodiste, presbytérienne et baptiste, aux fenêtres gothiques découpées dans la tôle ondulée, un théâtre, un club, deux clubs de cricket dont les membres pratiquent avec ardeur le jeu national anglais, si torride que soit la température ; deux journaux enfin, l'un de six pages, l'autre de quatre, qui coûtent respectivement 30 et 20 centimes et par lesquels j'ai appris fort exactement un changement de ministère en France et les noms des nouveaux ministres. Les librairies sont abondamment pourvues de toutes les principales revues, des journaux illustrés, des livres anglais les plus récens, voire de

nombreuses traductions d'auteurs français : Zola, Dumas père et... Paul de Kock! Il y a des magasins de toute sorte, où l'on peut tout se procurer, si on ne lésine pas sur la dépense. Ce dont on ne saurait se défendre après avoir vu de pareilles œuvres, c'est un sentiment de profonde admiration pour les facultés organisatrices et la ténacité de la race qui les a accomplies.

Coolgardie est fort calme pour une ville de chercheurs d'or; elle est déjà un peu rassise, il est vrai, et ses habitans vous parlent quelquefois des « premiers temps » de cette ville de trois ans, comme d'une chose passée. Mais les camps miniers actuels en Australie, comme en Amérique, n'ont plus des mœurs aussi violentes que ceux d'autrefois, s'il faut en croire les récits, non seulement des livres, mais des vieux chercheurs d'or. Il y a ici des hommes qui ont été, presque enfans, au grand *rush* de 1851 aux placers de Victoria, puis ont suivi toutes les grandes découvertes de métaux précieux, à la Nouvelle-Zélande, au Queensland, aux grandes mines d'argent de Broken Hill, en Nouvelle-Galles du Sud en 1885; ils sont enfin arrivés ici : les uns n'ont jamais été heureux dans leurs recherches, d'autres ont fait plusieurs fois fortune et l'ont perdue au jeu, mais à 60 ans, ils ont encore le même enthousiasme et organisent des *prospecting-parties*, des parties de prospecteurs où ils guident les jeunes gens de leur expérience du terrain, des quelques connaissances géologiques sommaires qu'ils ont fini par acquérir. C'est pourtant un rude métier que de chercher de l'or dans ces déserts sans eau de l'Australie de l'ouest et plus d'un prospecteur n'est jamais revenu.

A peine a-t-on appris, par les affiches manuscrites apposées aux bureaux des journaux, ou par un simple bruit rapporté dans un *bar*, qu'une pépite a été trouvée, en un point éloigné de plusieurs dizaines de lieues, dont on connaît à peine l'emplacement exact, que des centaines de personnes s'y précipitent : l'un des plus anciens et le plus récent des moyens de transport au service de l'humanité, le chameau et la bicyclette, concourent pour y porter les chercheurs d'or. La vélocipédie est en effet en grand honneur à Coolgardie : le terrain, uni, assez dur en dehors des routes défoncées par les charrois, de l'Australie de l'ouest s'y prête parfaitement : trois compagnies rivales se sont organisées et ont des départs de cyclistes à heure fixe pour le port des lettres aux divers centres miniers secondaires, faisant ainsi concurrence à la poste gouvernementale; d'autres hommes sont toujours prêts à enfourcher leur machine pour porter une dépêche urgente et les journaux ont aussi leurs vélocipédistes qu'ils envoient aux

points où une découverte est signalée pour leur rendre compte de son importance. Les nouvelles sont aussitôt affichées et commentées dans tous les lieux de réunion et dans les innombrables *bars*, où d'heureux cabaretiers vendent un shilling le verre les liquides les plus variés à la foule des cliens.

Au moment où je me trouvais à Coolgardie, la politique et le sport faisaient concurrence à la spéculation minière dans les préoccupations des habitans. On discutait les performances des chevaux engagés dans la Coupe de Melbourne, le Grand Prix australien; des *share-brokers* (agens de change) se chargeaient eux-mêmes de conclure les paris. Le soir du jour où fut couru le prix, je me trouvais à Kalgoorlie, un camp minier âgé d'un an à peine. Dès 9 heures, les deux journaux de cette ville affichaient le résultat et les parieurs heureux passaient bruyamment la nuit en bombance.

Les reproches politiques que les mineurs faisaient au gouvernement avaient une curieuse ressemblance avec ceux des *uitlanders* du Transvaal : négligence des intérêts des districts aurifères, maintien d'un régime protectionniste; représentation insuffisante des nouveaux venus au Parlement de la colonie, par suite de la mauvaise répartition des circonscriptions, et des entraves à l'inscription électorale. Ces mesures étaient d'autant moins justifiées que les nouveaux venus n'appartiennent pas ici à une race étrangère qui menace l'indépendance du pays, mais sont sujets anglais comme les anciens colons.

C'est toutefois au sujet des intérêts économiques que le mécontentement était le plus justifié. Il est certain que le développement de l'industrie aurifère est fort retardé par les tarifs exorbitans des transports qui résultent de la lenteur de construction du chemin de fer, et que le gouvernement de la colonie s'est trop peu occupé de faire des sondages pour remédier à la rareté de l'eau. D'autre part, il faut bien reconnaître que les gisemens aurifères de l'Australie, en général, sont peut-être les plus riches, mais aussi les plus capricieux de tous. L'or paraît semé en quantité de points du continent entier, mais souvent en poches de peu d'étendue, fabuleusement riches quelquefois. Dans nul pays au monde on n'a trouvé tant ni de si énormes pépites : un chercheur n'a-t-il pas découvert dans la colonie de Victoria, le 9 février 1869, un lingot d'or naturel du poids de 86 kilogrammes, valant ainsi plus de 250 000 francs? L'ère de ces trouvailles n'est pas terminée; pendant mon séjour à Melbourne les journaux racontaient qu'à quelques lieues de la ville un promeneur, ayant ramassé une pierre sur laquelle il avait butté, y trouva une pépite représen-

tant plus de 10 000 francs. Sans doute on ne peut compter sur des pépites, mais les poches de grande richesse superficielle sont très fréquentes, faciles à travailler et n'exigent pas d'avances de fonds importantes; ces gisemens font la fortune du « prospecteur individuel » ou de très petites associations. Ils causent souvent, au contraire, de très grands déboires aux compagnies qui se sont constituées avec un capital important, pour exploiter un filon d'abord très riche, puis qui disparaît brusquement. Ce n'est pas à dire que toutes les mines de l'Australie de l'ouest soient dans ce cas, et il y a, en plusieurs endroits, de ces vastes régions aurifères, qui s'étendent sur un espace plus grand que la France, des groupes de filons puissans qui semblent assez réguliers. L'or visible, si exceptionnellement rare dans les conglomérats gris-bleu du Transvaal, est au contraire très fréquent et se montre parfois en grosses paillettes dans les quartz, les porphyres décomposés, les roches ferrugineuses, qui forment les filons de l'Australie occidentale.

La grande difficulté qui s'est opposée au développement de l'industrie jusqu'à présent est la rareté de l'eau. Le procédé universel d'extraction de l'or : broyage des minerais sous des pilons, où arrive aussi de l'eau qui entraîne les boues sur des tables amalgamées, dont le mercure retient l'or, exige de grandes quantités de liquide. Il est vrai qu'il n'y a point ou peu d'inconvéniens à se servir d'eau salée pour cette opération, mais l'eau salée elle-même se paye en certains points de l'Australie de l'ouest, et le directeur d'une des plus anciennes mines me disait qu'il l'achetait à une autre compagnie plus heureusement partagée, et qu'elle lui revenait à 2 francs l'hectolitre. Comme on ne peut se servir d'eau salée pour les chaudières, on a dû adopter des moteurs à huile minérale. Le transport des machines et de tous les matériaux est très dispendieux, en l'absence de chemins de fer, en grande partie encore à cause de la rareté de l'eau. Il en résulte aussi l'élévation des salaires : ceux-ci stipulent toujours une somme fixe qui est le plus souvent pour les mineurs, tous Européens, de 88 francs, en certains points éloignés 100 francs par semaine, plus la fourniture de l'eau; la ration de chaque homme est souvent réduite à 4 litres et demi par vingt-quatre heures. On a cherché naturellement des procédés permettant de traiter directement les minerais, réduits en poussière, par des réactifs chimiques, sans intervention de l'eau. Il semble qu'on soit sur le point de réussir. D'autre part l'achèvement, depuis un mois effectué, du chemin de fer jusqu'à Coolgardie et plus tard Kalgoorlie, les deux principaux centres miniers, abais-

sera dans de grandes proportions le prix des transports; enfin le gouvernement a pris en main d'une manière sérieuse la question de l'eau. On peut donc espérer que l'industrie de l'or va pouvoir se développer plus librement et renouveler l'Australie de l'ouest comme elle l'a déjà fait pour les colonies de l'est et la Nouvelle-Zélande.

Si ce n'est pas, en effet, la découverte de l'or qui a fait l'Australie, puisqu'il existait déjà dans ce pays un très grand développement agricole et une population de près d'un demi-million d'habitans au moment où elle a eu lieu, il n'en est pas moins vrai qu'elle a énormément hâté ce développement et qu'elle a changé aussi la constitution sociale des colonies australiennes. L'immigration colossale qui s'est précipitée sur l'Australie après 1851 a fait le pays le plus démocratique du monde de ces colonies qui avaient semblé d'abord, aux yeux d'observateurs perspicaces, destinées à former une société aristocratique, soumise à l'influence des grands propriétaires. L'exubérante, mais fragile prospérité qui s'en est suivie n'a pas été non plus sans inconvéniens. Lorsque, dans ces dernières années, le mouvement ascendant s'est ralenti puis arrêté, cette société, un peu déséquilibrée, a été tout étonnée et a cherché un remède à l'inconstance de la fortune dans les innovations sociales aventureuses, qu'elle a entreprises avec une hardiesse et sur une échelle inconnues ailleurs. Il ne sera pas sans intérêt d'étudier avec quelque détail ce fertile champ d'expériences que le vieux monde a l'heureuse chance d'avoir sous les yeux, et dont l'exemple peut lui offrir des enseignemens précieux et lui éviter de pénibles écoles.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

DE L'ORGANISATION

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

VI [1]

LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS DANS LES LÉGISLATIONS ÉTRANGÈRES

Il ne suffirait pas que la « représentation du pays » ou « représentation organique » eût pour elle et la théorie et l'histoire. On pourrait toujours dire que le domaine de l'histoire, c'est le passé, et que le domaine de la théorie, ce peut être le rêve. Bien des esprits se refuseraient encore à accepter une réforme qui ne se présenterait garantie que par la théorie et par l'histoire. Aussi ne sera-t-il pas de trop d'y joindre des exemples pris dans la législation électorale des différens peuples; dans leur législation actuelle, positive ou projetée. Nous y rencontrerons, comme on l'a déjà indiqué, d'assez nombreuses traces d'une représentation organique, d'une représentation des forces sociales, d'une représentation réelle du pays, dont les unes sont des vestiges et les autres, des germes; les unes des survivances, les autres, des renaissances; les unes, des aboutissemens d'institutions très

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1895 et 1er avril 1896.

anciennes, les autres des commencemens d'institutions tout récemment introduites ou réintroduites. Survivances donc et renaissances, ainsi classerons-nous, sous ces deux espèces, les exemples de représentation organique que les diverses législations peuvent fournir; et sans doute le classement sera un peu artificiel, car, si des institutions très anciennes survivent, c'est qu'elles se sont accommodées, façonnées aux temps et aux mœurs; si des institutions naissent et se développent, c'est qu'elles ont, derrière elles, à quoi s'attacher et de quoi se nourrir.

Entre les survivances et les renaissances, l'histoire coule; elle les baigne toutes, et par les unes comme par les autres s'établit la vérité de cette proposition : que l'histoire n'est ni réactionnaire, ni révolutionnaire, mais bien conservatrice et évolutionniste. Le même esprit habite les vestiges et les germes, et c'est l'esprit de vie : — de la vie qui se continue et se transforme, qui ne se continue qu'en se transformant, et ne se transforme que pour se continuer. Mais enfin, quoique artificiel à certains égards, il est permis d'admettre ce classement : vieilles formes, et formes nouvelles ou renouvelées : nous le suivrons. Puis, après que nous aurons montré, par des exemples des deux espèces, tirés des législations étrangères, que la représentation proclamée théoriquement la meilleure et historiquement la plus fondée persiste ou renaît, c'est-à-dire *vit*, du moins en partie, ailleurs, au dehors, dans un milieu autre, mais voisin, il nous restera à montrer qu'elle vivrait aussi chez nous et dans notre milieu à nous; qu'en France même elle est possible, qu'elle est *pratique*. Ce sera surtout l'affaire des chiffres et des faits.

Pour aujourd'hui, on ne cherche que des exemples, où ils sont, au delà des frontières. On veut prouver d'abord que, dans l'Europe contemporaine, quelque part existe quelque chose qui ressemble à une représentation organique, à une représentation réelle du pays. Ensuite on tâchera de prouver que ce quelque chose, il serait possible, il serait pratique, il serait facile de l'adopter en nous l'adaptant, et, en y mettant notre marque nationale, d'en faire, à notre bénéfice, et pour retourner le mot trop fameux, « un article d'importation ».

I. — SURVIVANCES OU FORMES ANCIENNES D'UNE REPRÉSENTATION ORGANIQUE.

Ce qui, d'une manière générale, peut servir à distinguer les formes anciennes de la représentation organique de ses formes nouvelles, c'est que les anciennes formes utilisent, copient, et en quelque sorte épousent de préférence les groupemens d'origine

naturelle : famille, parenté, caste ou classe fermée, ordres, villes ou campagnes, tandis que les nouvelles se règlent et se modèlent de préférence sur les groupemens plus proprement sociaux, produits de la société civile déjà développée, associations de tous genres, mais toutes libres, ouvertes et volontaires. Les formes anciennes impliquent hiérarchie, et les nouvelles, seulement harmonie. Les formes anciennes exigent des conditions particulières que n'offrent pas ou n'offrent plus toutes les sociétés, toutes les nations, tous les États de l'Europe moderne; mais les formes nouvelles ne demandent aucune de ces conditions et s'appliqueraient partout également bien.

Bade, Bavière, Saxe, Würtemberg et autres États particuliers de l'Allemagne.

Le pays-type pour la représentation organique de formes anciennes, c'est l'Allemagne; non pas l'empire allemand, considéré dans son ensemble, mais la plupart des États dont il se compose, considérés chacun en son autonomie. Nous citerons le grand-duché de Bade, les royaumes de Bavière, de Saxe et de Würtemberg.

Dans le grand-duché de Bade, le parlement, les *États du pays*, sont formés de deux Chambres.

La première Chambre est à demi héréditaire, à demi élective, mais élue par des ordres ou des corps privilégiés. Elle comprend une trentaine de membres, parmi lesquels les princes de la maison ducale, les chefs des familles dites « d'État » (ce sont les familles qui jadis avaient droit de vote à la Diète du Saint-Empire); l'évêque catholique et un ecclésiastique protestant, ayant rang de prélat; huit députés de la noblesse, élus, dans leur ordre même, par les *propriétaires de seigneuries;* deux députés des universités (Heidelberg et Fribourg); huit membres nommés par le grand-duc sans distinction de rang ni de naissance.

La seconde Chambre comprend 63 députés, dont 22 représentent les villes et 41 les « bailliages » ou campagnes; l'électorat étant, du reste, le même dans les campagnes que dans les villes. Le suffrage est à deux degrés, mais sans qu'il soit prescrit de cens : c'est le suffrage universel. Est électeur, sauf exclusion légale, tout Badois âgé de 25 ans; est éligible tout électeur âgé de 30 ans. Une exception, toutefois, est faite : elle concerne les membres de la première Chambre et ceux qui sont, d'autre part, électeurs et éligibles aux élections des députés de la noblesse à cette même première Chambre; ceux-là ne peuvent être ni électeurs de l'un ou de l'autre degré, ni députés des villes ou des bailliages à la seconde Chambre.

Ainsi, pour la première Chambre, le droit d'élection appartient à la noblesse, ordre, classe fermée, ou caste; aux universités, corporations fermées : à telle catégorie de membres de la noblesse et à telle catégorie de professeurs des universités; et de même qu'eux seuls possèdent l'électorat, eux seuls encore ont l'éligibilité, avec quelques autres personnes, admises, en très petit nombre, au partage de ce dernier privilège. Pour la seconde Chambre, le suffrage universel, institution moderne, fonctionne suivant l'ancienne division du pays en villes et campagnes, circonscriptions urbaines opposées aux circonscriptions rurales. L'exclusion de la seconde Chambre, portée contre les nobles éligibles à la première, coupe en deux la représentation, et par là même la population; elle crée une Chambre seigneuriale et une Chambre populaire; elle crée une noblesse et un peuple entre lesquels il n'y a que des séparations et pas un trait d'union.

Point de doute. Cette organisation repose bien sur les états, sur les *Stände*. La base en est bien la distinction entre nobles et non nobles, d'une part, et, d'autre part, entre nobles de divers titres. C'est bien une forme ancienne de représentation organique, et plutôt le système des ordres que le régime représentatif au sens moderne. — Et c'est, au point de vue d'où nous jugeons, un exemple topique de ce que ne peut ni ne doit être la représentation organique dans l'État moderne.

En Bavière comme à Bade, la première Chambre est aristocratique et la seconde, populaire.

On voit, en effet, dans la première Chambre, des princes du sang royal, des membres héréditaires et des membres de droit à raison d'une dignité, d'une fonction ou d'un titre, des membres nommés à vie par le prince à raison de leurs services, de leur naissance et de leur fortune; mais on n'y voit pas de membres élus, même par et parmi la grande noblesse, constituée en ordre fermé. Le principe de l'élection, même restreint à la prérogative la plus étroite, y fait absolument défaut et le caractère ancien de la Chambre bavaroise des seigneurs s'accuse non seulement par cette absence de tout élément électif, mais, en outre, et davantage, par ce fait que le droit de siéger dans la première Chambre s'attache à la propriété noble, à la charge, à la chose plus qu'à la personne, est réel plus que personnel, n'est personnel que par exception, pour certaines hautes et puissantes personnes.

La Chambre des seigneurs, en Bavière, est donc éminemment aristocratique. Et la seconde Chambre y est populaire; elle s'y recrute au suffrage universel, ou presque; à un suffrage très général, puisqu'il suffit, pour y être électeur, de payer une

minime contribution directe; il n'y a d'exclusion, pour ainsi dire, ni à l'électorat, ni à l'éligibilité; et le peuple bavarois a sa représentation, comme la noblesse bavaroise a la sienne. Néanmoins, la séparation est peut-être moins marquée que dans le grand-duché de Bade, et, en tout cas, on paraît avoir compris le danger de couper la nation en deux parties distinctes et aisément rivales, car on fait prêter aux électeurs des deux degrés et aux élus le serment « de ne conseiller dans l'assemblée que ce qui sera conforme au bien général du pays sans avoir égard à des *états* ou à des classes particulières. » Mais qu'il faille faire prêter ce serment, au demeurant difficile à tenir pour tout homme et en tout pays, n'est-ce pas justement la preuve que les *états* et les *classes particulières* ont conservé, en Bavière, de la vie et de l'énergie? On les proscrit, donc on les redoute; on les redoute, donc elles sont. — Et, si c'est un régime de « classes » et d' « états », ce n'est pas encore pour nous le modèle à imiter.

En Saxe, non plus, les *Stände*, les *états* n'ont point perdu leur antique vigueur; et là, sans contredit, on se trouve en présence d'une forme complète de la représentation organique du « bon vieux temps ». Il serait fastidieux de donner la liste entière des dix-sept catégories d'où peuvent être constitutionnellement tirés les membres de la Chambre des seigneurs, et d'autant plus qu'elle renferme des membres de droit, à titre héréditaire, personnel ou « de situation », à côté de membres élus par des corporations ou des ordres privilégiés : chapitres, universités, seigneuries, collège des propriétaires de biens équestres et d'autres grands domaines ruraux; la religion, la science et la terre noble. Dans la seconde Chambre saxonne, ainsi que dans la seconde Chambre badoise, jusqu'à hier, les villes avaient leurs députés et les campagnes avaient les leurs : encore une survivance ancienne en une institution modernisée. — Ce n'est point ce que nous cherchons.

Et quand, de Saxe, on passe en Würtemberg, ce n'est même plus dans la Chambre des seigneurs seulement que se perpétue cette ancienne forme, mais c'est dans la seconde Chambre, dans la Chambre des députés.

Elle se compose, la Chambre des députés de Würtemberg, de membres désignés par leur office ou leurs fonctions et de membres élus par la noblesse équestre, le chapitre métropolitain, les villes et les bailliages.

Comme dans le grand-duché de Bade, les chefs des familles de la noblesse dite « d'État » et les propriétaires de biens nobles ne peuvent être députés ni des villes ni des bailliages. Si ce n'est pas, comme dans le grand-duché, une Chambre populaire qui

s'oppose à une Chambre aristocratique, ici, dans la même Chambre et dans la seconde Chambre, deux classes, deux fractions de peuple se juxtaposent et fatalement s'opposent; la même Chambre, la Chambre des députés est à demi aristocratique, à demi populaire; c'est moins un parlement que des États avec leurs trois ordres: clergé, noblesse, tiers état des villes et campagnes; — c'est l'Europe du XVIe siècle dans l'Europe du XIXe.

L'Allemagne, d'un bout à l'autre, offre un pareil spectacle: c'est sur la souche restée robuste de ses anciennes institutions sociales qu'elle a greffé les institutions politiques modernes. L'Allemagne: lisez « les Allemagnes », comme disait Comynes. Non point l'empire allemand de 1870, aux institutions toutes neuves, au Reichstag issu du suffrage universel pur et simple; et, si l'on veut que ce soit le Saint-Empire romain ressuscité, non point cet empire lui-même, mais les nations germaniques qu'il rassemble et qu'il réunit. Chez telle de ces nations allemandes, la greffe est entrée plus profondément ou a repris plus vigoureusement que chez telle autre; chez celle-ci la souche a été entaillée plus avant que chez celle-là; mais, chez toutes, c'est une jeune greffe sur une vieille souche, ce n'est pas un jeune plant dans une terre retournée. C'est toujours le même tronc dans la même terre et c'est toujours de la vieille sève que se nourrit l'arbre nouveau.

Maintenant, parmi ces formes anciennes qui survivent, il y en a de trois ou quatre âges, de trois ou quatre époques, il y en a de plus ou moins anciennes; et c'est l'occasion de répéter que le classement en survivances et renaissances est un peu artificiel, et que toutes ces formes de représentation organique, l'histoire ininterrompue les enveloppe et les rattache les unes aux autres par une trame parfois invisible, mais résistante.

En voici de très anciennes, de type archaïque très pur; voici le pur moyen âge dans les deux duchés de Mecklembourg; et de très anciennes encore en Prusse (Chambre des seigneurs), et dans la Hesse électorale. En voici d'autres qui sont mêlées d'ancien et de moderne, en des proportions qui varient, où tantôt c'est l'ancien et tantôt le moderne qui l'emporte, dans les duchés de Saxe, le Brunswick, les principautés de Reuss.

Quant aux villes libres: Hambourg, Brême et Lübeck, bien que la longue filiation de leurs institutions soit connue, elles se rapprochent aujourd'hui de ce que nous regardons comme la forme nouvelle de cette représentation, le type ancien étant caractérisé par l'ordre fermé et la corporation fermée, le type moderne par la classe professionnelle libre et l'association ouverte.

On vient de faire à peu près tout le tour des États allemands; et, si l'on a rencontré souvent en chemin la représentation organique, c'est surtout sous des formes anciennes et des formes où domine le type ancien: ordres et corps privilégiés. *Il n'y a rien à y prendre pour nous;* et la raison s'en devine sans qu'il soit besoin d'insister: en France, rien ne survit de ce dont ces formes anciennes supposent la survivance.

Mais peut-être, mais probablement n'en est-il pas de même des formes nouvelles ou renouvelées. Et déjà les formes mixtes, dès que l'ordre s'ouvre et devient la profession, la position sociale, dès que la corporation s'ouvre et devient l'association libre, — ou bien dès que l'association libre et la profession ouverte y ont une place, y pénètrent et y rompent l'ordre et la corporation, — déjà ces formes sont des formes renouvelées : et il faut voir si nous-mêmes, Français, qui ne pouvons ni ne voulons oublier la Révolution, nous n'y trouverons pas à emprunter.

II. — FORMES MIXTES OU RENOUVELÉES DE LA REPRÉSENTATION ORGANIQUE

A peine a-t-on prononcé le mot de « représentation organique » que c'est grand hasard si quelqu'un ne s'écrie pas: « Mais l'expérience de la représentation professionnelle a été faite en Autriche, avec quel succès, on doit le savoir! » Là-dessus, tout le monde de penser : « Eh quoi! alors, la représentation... comme en Autriche! » Ce qui est bien expéditif et a le tort de laisser croire: 1° que la représentation organique est nécessairement la représentation professionnelle; 2° que la représentation professionnelle est, à elle seule, toute la représentation organique; 3° que le régime autrichien n'est autre que la représentation professionnelle; 4° que toute représentation professionnelle et, par suite, toute représentation organique devront se conformer au régime autrichien; 5° que l'expérience a mal réussi en Autriche; 6° que cet échec n'a pour cause qu'un vice inévitable et incorrigible du système; 7° que c'est bien la représentation professionnelle qui sort de l'épreuve jugée et condamnée; 8° et que cela juge et condamne en tous lieux, à tout jamais, toute représentation professionnelle et toute représentation organique. Autant de propositions, autant d'erreurs; si l'on veut s'en convaincre, il il n'y a qu'à mieux lire les textes et à mieux observer les faits.

Empire d'Autriche.

Ne nous occupons pas de la Chambre des seigneurs; c'est une

survivance, une forme ancienne de la représentation organique, semblable à celles que nous avons vues en Allemagne. Elle se compose des princes majeurs de la famille impériale, — droit de naissance; — des chefs majeurs des familles de la noblesse du pays, en possession de grandes propriétés foncières et à qui l'empereur a, pour eux et leurs successeurs, conféré cette dignité, — titre héréditaire; — des archevêques et évêques ayant rang de princes, — droit résultant de la fonction. — Tout cela ou la majeure partie de tout cela est du passé et sort de l'histoire. Mais l'empereur peut adjoindre à vie à la Chambre des seigneurs « des hommes éminens qui auraient rendu des services signalés à l'État, à l'Église, aux sciences et aux arts. » Et ceci, déjà, est plus moderne.

En ce qui concerne la Chambre autrichienne des députés, dans son organisation des parties anciennes se sont conservées, mais elle contient aussi d'autres parties, qui sont comme l'amorce d'une forme nouvelle de représentation organique. Et c'est pourquoi, — si cette organisation est louée par les uns, par les autres blâmée, et par la plupart mal connue; si, avant tout, il convient d'y faire le départ entre des choses anciennes, mortes ailleurs, et des choses nouvelles, partout vivantes, — on ne saurait se dispenser de l'exposer avec quelque détail.

En Autriche, le corps électoral, pour la Chambre des députés, comprend quatre catégories : 1° la grande propriété foncière; 2° les villes; 3° les chambres de commerce et d'industrie; 4° les communes rurales.

La loi définit chacune d'elles.

1° La *grande propriété foncière* s'entend des domaines qui payent une certaine somme d'impôts, généralement 100 florins, et quelquefois 200 ou même 250 florins; rarement on se contente de 50 florins. Dans la majorité des pays de la monarchie, la propriété doit, de plus, être un ancien domaine seigneurial ou terre noble. Si, en Dalmatie, on ne parle que de « plus haut imposés », on stipule, en Tyrol : « les propriétaires de domaines constitués en majorats » et, dans les provinces voisines : « la grande propriété foncière noble ». C'est donc, pour cette première classe, comme l'accouplement du régime féodal et d'un régime qu'il y aurait des motifs de qualifier de bourgeois; seigneurie et cens rapprochés, deux couches historiques distinctes, l'une fort vieille et l'autre relativement récente; ni l'une ni l'autre vraiment moderne.

2° Les *villes* (villes, marchés, centres industriels). Il faut entendre par ce terme spécial : les *villes*, les communes qui, jadis, ont reçu expressément ce titre. Aussi, parmi ces villes, se trouve-t-il de très petites communes, tandis que parmi « les cam-

pagnes » il se trouve des centres de population considérables. (C'est un cas analogue à celui des *bourgs* en Angleterre.)

Des deux dernières catégories : 3° chambres de commerce et d'industrie ; 4° communes rurales, il n'y a pas à donner de définition légale ; le nom dit assez ce qu'elles sont.

En récapitulant, on en arrive à cette observation. La première classe, grande propriété foncière, relève d'un type de « représentation organique » mixte, mais plutôt ancien, — propriété seigneuriale ou féodale ; — ce qui s'y montre de plus récent, — un cens sans autre condition, — est loin encore d'être vraiment moderne ; aristocratie mitigée par places de ploutocratie, mais nulle part imbue ou seulement infiltrée de démocratie ; grande propriété et non propriété tout court. La seconde classe, les villes, d'après la définition que la loi en donne, rentrerait plutôt, elle aussi, dans le type ancien, bien que, par « les marchés » et surtout par « les centres commerciaux et industriels », elle se rajeunisse et se rapproche du type moderne. La troisième classe, chambres d'industrie et de commerce, est moderne. La quatrième classe, les communes rurales, comme la deuxième, les villes, par plusieurs dispositions, se rattache au type ancien.

Cette deuxième et cette quatrième classes, les villes et les communes rurales, sont naturellement celles où le plus grand nombre de sujets autrichiens exercent leurs droits électoraux. Dans la troisième classe, chambres de commerce et d'industrie, le vote a lieu soit séparément, soit en commun avec les circonscriptions électorales des villes.

Nul n'est électeur en Autriche, si, outre les conditions ordinaires d'âge, de domicile et de capacité, il ne paye un cens minimum de cinq florins d'impôts directs. Payant ce cens et remplissant toutes les conditions exigées, il est admis à voter dans sa classe : communes rurales, s'il habite un village ou un domaine foncier porté sur le cadastre d'un village, et villes, s'il réside en une commune légalement qualifiée de ville, au titre de ville ancienne, ou de marché, ou de centre industriel. Ainsi, à cet égard, les villes et les communes rurales sont moins des classes que des circonscriptions. Des deux autres classes, les chambres de commerce forment réellement une catégorie à part, et la grande propriété foncière, devant, en maint pays, être, par surcroît, seigneuriale, est encore une classe à peu près fermée.

Diverses inégalités existent, du reste, entre les classes. Tandis que l'élection est directe pour les trois premières, pour la quatrième, au contraire, elle se fait à deux degrés. Et non seulement il y a inégalité dans la manière de voter, mais il y a même inégalité dans le droit de vote ou plus exactement dans le pouvoir du vote.

Si, en effet, personne ne peut voter deux fois dans le même pays pour une même élection, les électeurs de la première classe peuvent pourtant, eux, voter dans tous les pays de la couronne où ils possèdent la qualité requise, c'est-à-dire un domaine foncier assez important. Ils y peuvent voter par procuration; et cette procuration, qui, pour eux, mâles et majeurs, est facultative, pour d'autres est obligatoire. Elle est obligatoire pour les femmes, lesquelles, dans la première catégorie, ont, comme les hommes, le droit de vote, mais ne peuvent en user que par mandataires; obligatoire aussi pour les corporations ou sociétés rentrant dans cette première catégorie : institutions ou établissemens, écoles, églises ou hospices propriétaires de grands domaines, lesquelles corporations ou sociétés sont investies du droit électoral, mais ne l'exercent, de même, que par procureur.

Ce sont bien là des inégalités entre les classes, et un privilège certain au profit de la première. Mais, à l'intérieur même de la quatrième classe, entre les électeurs du premier et du second degré, n'y a-t-il pas inégalité, si certains propriétaires de domaines fonciers, trop petits pour donner entrée dans la première catégorie, votent de droit, dans la quatrième, comme électeurs du second degré? Et l'on s'arrête, sans rien dire d'autres inégalités encore qui, malgré l'abaissement uniforme du cens à cinq florins, peuvent résulter de la variété des législations provinciales sur la matière, puisque, en général, le droit électoral au Reichsrath autrichien suit le droit électoral aux diètes de pays ou assemblées provinciales.

Mais ainsi qu'il y a des inégalités dans le corps électoral, ainsi y a-t-il, d'autre part, des inégalités dans la représentation. Les 353 sièges de la Chambre des députés actuelle se répartissent entre les quatre classes d'électeurs dans la proportion suivante : la première classe élit 85 députés, la deuxième, 118; la troisième, 21; la quatrième, 129. Ce qui donne (chiffres de 1891) : à la première classe, grande propriété foncière, 1 député pour 63 électeurs en moyenne; à la deuxième classe, villes, marchés et centres industriels, 1 député pour 44 854 âmes; à la troisième classe, chambres de commerce et d'industrie, 1 député pour 27 électeurs; à la quatrième classe, communes rurales, 1 député pour 142 754 habitans.

On voit que l'écart est immense entre les différentes classes : de 27 à 142 754. Et peut-être faudrait-il ajouter que, ces chiffres exprimant des moyennes pour toute la monarchie, l'inégalité n'est guère moindre dans chaque classe, entre les provinces. La première classe qui a, en Silésie, 1 député pour 18 électeurs, en Dalmatie n'en a 1 que pour 548 électeurs. La deuxième classe

qui, en Carniole, a 1 député pour 23 202 habitans, n'en a 1, en Istrie, que pour 98 140. La troisième classe qui, en Bukovine, a 1 député pour 16 électeurs, à Trieste n'en a 1 que pour 37 électeurs. La quatrième classe qui, dans le Vorarlberg, a 1 député pour 45 172 habitans, en Galicie, n'en a 1 que pour 224 826 habitans. Donc, inégalité de représentation entre les classes, dans l'Empire, et, dans chaque classe, entre les provinces; inégalité dans le droit ou le pouvoir du vote entre la première catégorie d'électeurs et les trois autres; inégalité dans la manière de voter entre les trois premières classes et la quatrième; inégalité dans la quatrième classe par l'inscription d'office de certains moyens propriétaires comme électeurs du second degré.

Telle est l'organisation électorale de l'Autriche, telle qu'elle découle des lois du 21 décembre 1867, du 2 avril 1873, du 4 octobre 1882 et du 12 novembre 1886. Si, maintenant, on reprend point par point les propositions ci-dessus rapportées, et dont on a dit qu'elles étaient autant d'erreurs, il est évident, pour celles qui s'appliquent spécialement au régime autrichien, que ce régime n'est pas la représentation professionnelle, ou n'est qu'une représentation professionnelle fort incomplète; que la troisième classe d'électeurs, chambres de commerce ou d'industrie, et si l'on veut, dans la deuxième classe, les marchés et centres industriels, en sont peut-être des embryons, mais des embryons non développés; et que ce n'est point, en tout cas, la représentation professionnelle embrassant toutes les professions et les distribuant toutes en trois ou quatre groupes proportionnellement représentés.

Accordons même que la première classe représente la grande propriété et la quatrième classe, la moyenne et la petite propriétés foncières, en même temps que l'agriculture : on voit ce qui manquerait encore au régime autrichien pour être véritablement la représentation professionnelle, et, par exemple, que les professions libérales n'y ont pas leur place. D'où il suit que le régime autrichien est loin de fournir un modèle de représentation professionnelle qu'il faille adopter sans retouches et reproduire scrupuleusement. D'un autre côté, cette expérience partielle ou réduite de représentation professionnelle a-t-elle si mal réussi en Autriche qu'il y ait de quoi en désespérer pour toujours? Mal réussi, ce serait trop dire; médiocrement, c'est certain, puisqu'il n'y est question, depuis quelques années, que de réformes électorales. Mais la faute en est-elle à la représentation professionnelle elle-même et en tant que système, ou bien à l'adaptation que l'Autriche en a faite? adaptation défectueuse et sans doute critiquable à plus d'un titre.

Que le régime autrichien soit trop ancien dans ses parties anciennes, favorisant la grande propriété et la propriété féodale ou seigneuriale; que, dans ses parties plus récentes, il ne soit pas assez moderne, s'en tenant au cens et ne descendant pas jusqu'au suffrage universel, c'est ce que l'empereur lui-même et ses ministres ont compris, ce à quoi le projet du comte Badeni, à cette heure soumis au Reichsrath, a pour objet de remédier. Car ce projet créerait une cinquième catégorie d'électeurs, à laquelle 72 sièges seraient attribués, le nombre total des députés étant ainsi porté de 353 à 425. Pour la cinquième classe, plus de cens : en seraient « tous les sujets autrichiens du sexe masculin, indépendans, âgés de 24 ans révolus, non privés de leurs droits par jugement et domiciliés depuis six mois dans la circonscription. » Le projet n'exclut que « les personnes qui, servant comme domestiques, sont logées dans la maison de leurs maîtres. » Seulement, il institue une sorte de vote plural, de double vote au profit des quatre premières classes, puisqu'il dispose que les électeurs des quatre classes actuellement existantes seront aussi de droit électeurs dans la cinquième classe à créer; et, par là, ce qu'on accorde d'une main, on en vient presque à le retirer de l'autre. Quant à la manière de voter, le suffrage à deux degrés serait maintenu pour la quatrième classe (électeurs censitaires de 5 florins au moins dans les communes rurales), et pour la cinquième classe projetée, il serait direct ici, et là, à deux degrés, selon la nature et l'usage des lieux.

Le gouvernement autrichien a donc reconnu le besoin de rajeunir le régime électoral de la monarchie, et s'efforce de le rajeunir par en bas, si, par en haut, il n'y touche point. Mais il le rajeunit sans le bouleverser, sans le transformer, sans en changer le caractère; c'est la preuve que l'expérience peut avoir été médiocre; elle n'a pas été si mauvaise qu'elle aboutisse à l'abandon définitif. Et c'est un motif de penser qu'elle n'a été médiocre, cette expérience, que parce que le régime contenait et contient des élémens anciens qu'il eût dû rejeter, ne contenait pas des élémens modernes qu'il eût dû déjà appeler à lui; ou que le dosage en était mal fait; qu'il y avait trop de ceux-ci et pas assez de ceux-là.

Mais, serrant de plus près les choses, et jugeant par rapport au triple objet de l'élection dans l'État moderne : 1° comme base de gouvernement, il ne paraît pas que ce régime ait été plus instable, peut-être l'a-t-il été moins que d'autres; 2° au point de vue de la législation, celle qui en est sortie ne semble sûrement pas être d'une qualité inférieure; 3° et pour ce qui est de la représentation même, la physionomie du pays, du pays vrai et du pays vivant, ne s'y réfléchit-elle pas comme en un « miroir »

plus fidèle, puisque c'est le terme consacré? En 1885, sur les 353 députés, on comptait 149 propriétaires et agriculteurs; 51 avocats et notaires; 40 employés; 27 professeurs et maîtres; 24 ecclésiastiques; 23 fabricans et industriels; 10 négocians en gros et marchands; 10 médecins ou officiers de santé; 7 capitalistes ou banquiers; 5 ingénieurs; 5 publicistes et journalistes; 2 artisans. Et, sans doute, cette énumération montre clairement que le dosage pourrait être meilleur, la distribution plus juste, la représentation plus exacte; mais pourtant que le politicien de profession, avocat, médecin, journaliste, n'y pousse pas comme une ivraie qui étouffe tout, est-ce donc un résultat à dédaigner?

Non: une fois de plus, ce qui demeure de cette expérience, même médiocre, ce n'est pas la condamnation sans appel du régime autrichien des classes; le serait-ce, que ce ne serait pas celle de la représentation des intérêts, puisque l'on peut la concevoir autrement; et le serait-ce encore, que ce ne serait pas celle de la représentation professionnelle dont le régime autrichien n'est qu'une ébauche très imparfaite; et le serait-ce enfin, que ce ne serait point la condamnation de la représentation organique, puisque ni la représentation professionnelle n'est, à elle seule, toute la représentation organique, ni la représentation organique n'est, nécessairement, la représentation professionnelle. Disons ou répétons que tout n'est pas à prendre dans le régime autrichien, mais que quelque chose est à y prendre; que, s'il a des défauts, des inconvéniens pour l'Autriche elle-même, il en aurait bien davantage pour la France, qui n'est pas l'Autriche; que, par conséquent, il ne faut pas l'introduire chez nous tel quel et en bloc, mais qu'il est bon à voir, à décomposer et à imiter — librement, — en quelques-unes de ses parties, les plus modernes. Et, cela pris de lui et le reste laissé, ses vieilleries féodales et seigneuriales, tout ce par quoi il sonne l'antique et le faux aujourd'hui, cherchons si, autre part, il n'est pas autre chose dont nous puissions tirer profit.

Espagne.

L'organisation du Sénat espagnol mérite évidemment une mention spéciale. Aux termes de l'article 20 de la constitution du 30 juin 1876, il se compose : « 1° de sénateurs de droit; 2° de sénateurs nommés à vie par la couronne; 3° de sénateurs élus par les corporations de l'État et par les plus haut imposés. » Il y a 180 membres nommés à vie ou sénateurs de droit, et 180 membres élus : les deux principes de nomination royale et

d'élection et les deux parties du Sénat, permanente et temporaire, se balancent.

Nous ne parlerons pas des sénateurs de droit : fils du roi et de l'héritier présomptif, grands d'Espagne justifiant d'un certain revenu, ou titulaires des plus hautes charges militaires, religieuses ou judiciaires. Des sénateurs à vie, nous ne parlerons que pour rappeler que, si c'est le roi qui les nomme, il est obligé de les choisir en douze catégories de sujets espagnols que la loi détermine. Le point intéressant pour nous est dans les catégories d'électeurs bien plus que dans les catégories de personnes susceptibles d'être appelées au Sénat par le roi.

Les sénateurs élus le sont : 1° par les archevêques, évêques et chapitres de chacune des provinces qui forment les neuf archevêchés ; 2° par les académies : Académie royale espagnole ; Académies d'histoire ; des beaux-arts ; des sciences exactes, physiques et naturelles ; des sciences morales et politiques ; Académie de médecine de Madrid ; 3° par chacune des dix Universités, avec le concours des recteurs et professeurs, des docteurs qui y sont immatriculés, des directeurs d'institutions d'enseignement secondaire et des chefs d'écoles spéciales du ressort ; 4° par les *Sociétés économiques d'Amis du pays*, lesquelles élisent à deux degrés un sénateur pour chacune des cinq régions où elles se groupent territorialement : Madrid, Barcelone, Léon, Séville et Valence. Toutes ces corporations religieuses, littéraires et savantes désignent ensemble 30 des sénateurs élus, 1 par corporation, à savoir : les archevêchés, 9 ; les académies, 6 ; les universités, 10, et 5 les *Sociétés des Amis du pays*. Les 150 membres, qui restent pour compléter le nombre de 180, sont élus par les conseils provinciaux (équivalent de nos conseils généraux), des délégués des conseils municipaux et les principaux contribuables, ce qui, on le voit, ne laisse pas de se rapprocher un peu de notre système français.

Comment ne pas estimer qu'au total c'est une organisation très remarquable, où peut-être ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le droit de représentation conféré aux *Sociétés économiques des Amis du pays ?* Pour les archevêchés et les chapitres, en effet, et pour les universités et même pour les académies, on pourrait présenter ce droit comme une survivance d'un régime ancien aux origines reculées, comme une espèce de fantôme d'histoire qui revient et rôde dans les institutions ; mais, pour les *Amis du pays*, leur origine ne se perd point en la nuit des temps : on connaît parfaitement l'époque de leur premier épanouissement, qui fut le règne de Charles III ; la date de leur fondation, qui est 1785 ; le nom de leur fondateur, qui fut le comte de Campomanes. Elles

n'ont donc qu'un siècle d'existence, elles sont modernes. Modernes par leur âge, elles le sont plus encore par la fin qu'elles poursuivent, si cette fin est « d'encourager l'industrie et d'augmenter la richesse publique par le développement des arts et des manufactures, de l'agriculture, etc. », toutes choses dont l'État moderne se préoccupe plus que ne faisait l'État ancien.

Or il est remarquable que la constitution espagnole garde à ces sociétés économiques une place dans la représentation au Sénat; mais il y a plus : et c'est qu'elles ont également une place réservée dans la représentation à la Chambre des députés. Et non seulement elles, mais « les universités littéraires »; non seulement les universités, mais « les chambres de commerce, industrielles et agricoles officiellement organisées. » Ainsi, à côté des districts ou circonscriptions territoriales, voici des « collèges spéciaux », des *corporations* (le mot est dans la loi), voici des *circonscriptions sociales*.

Il y a une de ces circonscriptions sociales, chaque fois qu'une université littéraire, une *Société économique d'Amis du pays*, une chambre de commerce, d'industrie ou d'agriculture officiellement organisée compte 5000 électeurs inscrits; et, quand une seule corporation ne compte pas les 5000 électeurs nécessaires, elle se joint, pour constituer un collège électoral, aux autres corporations de même classe ou de même ordre, géographiquement les plus voisines.

Les conditions d'inscription sur les listes de ces corporations ou groupes de corporations sont, d'abord et naturellement, d'être inscrit sur les listes générales, sans mention d'incapacité ou de suspension du vote; ensuite, d'établir qu'en se faisant inscrire sur ces listes, on a communiqué à la junte municipale l'attestation exigée; enfin de justifier d'un titre académique ou professionnel, lorsqu'on réclame l'inscription à une université, ou du brevet de membre effectif ou correspondant, lorsqu'il s'agit d'une société économique ou d'une chambre de commerce, d'industrie ou d'agriculture.

Si ce n'est pas tout ce que nous proposons pour arriver à la représentation organique, à la représentation réelle du pays, c'est du moins une partie de ce que nous proposons; avec la base du suffrage universel, d'où la construction doit s'élever : si ce n'est pas la représentation professionnelle achevée, ni la représentation organique, c'en est du moins un commencement. Et personne ne soutiendra qu'il n'engage pas à y persévérer et à le perfectionner, — en dépit de mœurs électorales longtemps détestables et qui sont encore mauvaises, — puisque dans les Chambres espagnoles, quelles que soient les inévitables querelles d'intérêt ou

rivalités d'ambition, les partis sont, en leur masse, cohérens et disciplinés; que ces partis ne sont pas acéphales comme les nôtres, qu'ils ont des chefs; qu'il n'est point de parlement au monde où se rencontre plus de talent, d'éloquence et de savoir qu'aux Cortès; et que, somme toute, malgré ce qu'on peut, de loin ou à première vue, croire une assertion paradoxale, l'Espagne est peut-être, de nos États occidentaux, celui qui a le mieux observé, depuis vingt ans, la pratique essentielle du parlementarisme anglais, la règle des deux unités du parlementarisme classique : deux grands partis ayant une doctrine, un programme, une « équipe de gouvernement », se combattant dans le champ de la constitution, et se succédant au pouvoir.

Les villes libres et hanséatiques. — Brême.

Remontons vers le Nord. Nous retrouvons en Allemagne trois petites républiques, — trois États communaux, — les trois villes « libres et hanséatiques » de Lübeck, Brême et Hambourg. Leurs institutions se ressemblent et sont un amalgame d'ancien et de moderne; c'est une organisation ancienne, accommodée aux idées et aux nécessités modernes, mais où le moderne l'emporte.

Dans ces trois villes libres et hanséatiques, à Lübeck comme à Brême et comme à Hambourg, le pouvoir suprême est partagé entre deux assemblées : un *Sénat*, de 14 ou 18 membres, une *Bourgeoisie* (*Bürgerschaft*) de 150 ou 160 députés. Une disposition, commune aux trois cités, veut que des 14 sénateurs, à Lübeck, six au moins, soient des jurisconsultes et cinq au moins, des commerçans; que des 18 sénateurs, à Brême, dix au moins soient jurisconsultes et cinq commerçans; à Hambourg, que neuf au moins aient étudié le droit et les finances, et que sept au moins exercent ou aient exercé le commerce.

Les *Bourgeoisies*, ou, pour être tout à fait exact, la *Bourgeoisie* de Brême peut être citée comme un type de représentation professionnelle moderne, et de représentation professionnelle complète, à la différence du système autrichien. Sont électeurs et éligibles à la bourgeoisie de Brême les citoyens âgés de 25 ans et depuis trois ans domiciliés au lieu du vote. Ils sont divisés en huit classes dont chacune élit ses propres députés.

La première classe comprend les électeurs de la cité de Brême munis de diplômes universitaires; elle élit 14 députés. La seconde comprend les commerçans de la ville même, et elle nomme 42 députés. La troisième classe se compose des industriels de l'État entier, répartis en dix sous-classes suivant la variété des professions : elle nomme 22 députés. La quatrième classe

réunit tous les autres électeurs de la cité de Brême qui ne rentrent pas dans les classes précédentes, et elle élit 44 députés. La cinquième et la sixième classes comprennent respectivement les électeurs des deux villes annexées à l'État de Brême et élisent l'une 4, et l'autre 8 députés. La septième classe et la huitième, finalement, comprennent les électeurs des 35 communes rurales de l'État; avec, dans la septième, les plus haut imposés, et dans la huitième, tous les autres citoyens.

Le vote est secret et l'élection directe pour toutes les classes, excepté la troisième, à cause de sa division en dix sous-classes correspondant aux diverses industries ; chaque sous-classe y désigne généralement 1 électeur secondaire par 10 électeurs primaires, et les électeurs secondaires élisent ensuite les 22 députés de la classe.

Suffrage universel, villes et campagnes, catégories professionnelles, pour la *Bürgerschaft* ou la *Bourgeoisie;* et, pour le Sénat, attribution d'un certain nombre de sièges à des personnes instruites dans le droit, d'une part, — d'autre part, à des commerçans —; du coup, c'est la représentation professionnelle, et plus que cela : c'est une représentation organique, sous une forme moderne, en ce qu'elle descend jusqu'au suffrage universel et se règle sur la profession ouverte; c'est une représentation organique double, en ce qu'elle organise tantôt le corps électif (*Sénat*), tantôt le corps électoral (pour la *Bourgeoisie*). Aussi ne voulons-nous plus d'autre exemple, quoiqu'il ne soit pas impossible de trouver ailleurs la représentation professionnelle ou une représentation organique quelconque, au moins à l'état fragmentaire et rudimentaire.

Élémens ou fragmens de représentation organique aux Pays-Bas, en Suède, en Roumanie, en Serbie, etc.

Des élémens de représentation organique, on en trouverait aux Pays-Bas (où la première Chambre est élue par les conseils provinciaux); en Suède (où la première Chambre est élue par les assemblées provinciales et les conseils municipaux des villes qui ont plus de 25 000 âmes); et l'on en trouverait encore en d'autres pays.

Dans la législation de la Grande-Bretagne, même après les réformes de 1832 et de 1867, même après celle de 1884, même après que les *comtés* et les *bourgs* n'ont plus été que des circonscriptions géographiques de droit égal, et sans insister sur les antiques privilèges électoraux des maîtres ès arts des universités, des « bourgeois » ou des membres des corporations ou associa-

tions de la Cité de Londres, les universités n'ont-elles pas conservé leur représentation à elles, et ne demeurent-elles pas, elles seules et à part, des collèges électoraux? En Hongrie, en Norvège, en Italie, en Portugal, bien qu'on n'ait pas sans doute, si les mots ont leur valeur pleine, la représentation professionnelle, ni la représentation réelle du pays, ni une représentation organique, bien que l'on n'y ait pas une organisation du suffrage et que le suffrage lui-même ne soit point partout universel, il n'y aurait pas besoin d'un bien grand effort pour y arriver; et l'on voit en quelque façon cette organisation poindre et surgir du sol. Il nous reste, dans tous les cas, en terminant ce rapide et sommaire examen, il reste debout, utilisables pour nous, les trois exemples de la Chambre des députés du Reichsrath autrichien, de l'Espagne, et de la Bourgeoisie de la ville de Brême.

Certes, on peut dire, — et nous ne l'avons pas caché, — que, si le système autrichien est une forme mixte de la représentation organique, il contient moins de choses modernes que de choses anciennes, trop d'anciennes choses et de trop anciennes choses; que, même après qu'on y aura, comme on le veut, introduit tout le monde en une cinquième classe, même alors, rajeuni par les pieds, il demeurera trop vieux par la tête. Et pour la cité de Brême, on pourra invoquer des coutumes respectées, rendues vénérables par une longue paix, les mœurs d'une république de marchands, une réalisation locale, avant qu'aucun philosophe l'eût conçu, de ce que Spencer appelle « le gouvernement industriel »; on pourra observer que la constitution actuelle de la ville libre et hanséatique ne date, il est vrai, comme la nôtre, que de 1875, mais qu'elle a derrière elle et sous elle, la soutenant, la supportant, les fortes assises d'une tradition lentement formée et qu'une révolution terrible n'a pas interrompue, de telle sorte que les classes professionnelles n'y sont que ses corporations de jadis, décoiffées de la salade, démaillottées de la cotte, vêtues à la moderne.

Tout cela, on le dira sans doute, et ce sera juste; on dira, et ce sera juste, que Brême, en somme, n'est qu'une ville; ou si, avec ses faubourgs et sa banlieue, on l'élève à la dignité d'État, que ce n'est qu'un État minuscule, et encore un État communal.

Mais la constitution espagnole est de 1876; la dernière loi qui porte règlement des élections aux Cortes est de 1890; les chambres de commerce, d'industrie ou d'agriculture, les *Sociétés des Amis du pays* sont des groupes ouverts et libres, de type pleinement moderne. Même pour ce qui est de l'Autriche, le système décrit, trop resserré, ne peut-il être développé? et, trop ancien, ne peut-il être renouvelé? Et pour ce qui est de Brême,

l'exemple d'un État communal ne peut-il pas être étendu à un État national? D'un petit État à un grand y a-t-il ici plus qu'une question de mesure? Les cadres de la représentation ne pourraient-ils pas être chez nous, — on ne dit pas identiques, — mais semblables? et aussi bien nous ne proposerions pas de copier servilement, en France, ni Brême, ni l'Espagne, ni l'Autriche.

Que si, néanmoins, l'on s'obstine à croire qu'il faut, pour une pareille organisation, comme une prédisposition héréditaire; que les nations contemporaines y sont impropres ou peu propres, à moins qu'elles ne se souviennent d'un de leurs états antérieurs et s'y sentent encore en secret attachées; à moins qu'elles ne soient restées presque stationnaires ou ne soient entrées qu'à regret, et en résistant, dans les voies modernes; si on le croit, si on le dit, nous répondrons par ce qui s'est passé en Belgique, pendant les débats sur la revision de la constitution, il n'y a guère plus de deux ans.

III. — FORMES NOUVELLES, OU PROJETS DE « REPRÉSENTATION ORGANIQUE »

La revision de la Constitution belge (1890-1893).

La Belgique est bien un État moderne, et c'est bien le problème de la construction de l'État moderne qui, récemment, s'est posé devant elle, sous les espèces de l'extension du droit de suffrage jusqu'au suffrage universel. De toutes les nations de l'Europe, c'est donc elle qui a fait la dernière expérience, et, par cela même qu'elle est venue la dernière, c'est donc elle qui l'a faite sur les données les plus complexes, dans la complexité toujours croissante de l'État moderne. Elle l'a abordée, cette expérience, non pas avec la béate ignorance et l'optimisme naïf de 1848, où il semblait qu'on projetât l'humanité dans la lumière, le bonheur, l'amour et le progrès infinis, mais avec le sentiment plus éclairé des maux qui accompagnent la toute-puissance de la foule : de la sotte crédulité, de l'inconstance puérile, de l'envieuse lâcheté, de la brutalité sauvage du Nombre; elle est allée vers le suffrage universel, après le suffrage universel; contrainte à le subir, elle le connaissait par nous, et elle s'est méfiée. Ses hommes politiques ont essayé de tous les remèdes, de tous les préservatifs, de tous les dérivatifs; ils ont multiplié les précautions et prescrit à l'avance une rigoureuse antisepsie. Qu'ils se soient entendus sur la meilleure médecine, je ne sais et, à la vérité, je ne le pense pas; mais ils ont vu le danger et ils ont voulu le combattre.

Eh bien! dans cette poursuite de l'antidote aux maux inévitables de l'inévitable suffrage universel, il n'y a pas eu moins de

quinze à vingt propositions impliquant à quelque degré la représentation organique sur la base professionnelle. J'écarte tout de suite celles de ces propositions qui n'avaient d'autre objet que de constituer, pour le Sénat ou la Chambre des représentans (c'est le plus souvent au Sénat que l'on pensait) des catégories d'éligibles; — car, par les catégories d'éligibles, bien que l'on ait, en cette occasion, soutenu une théorie contraire, — on n'organise que le corps élu, nullement le corps électoral; et ainsi ce n'est pas le suffrage que l'on organiserait, ou l'on ne l'organiserait que très indirectement. Mais il y en avait d'autres, et plusieurs autres, qui, partant d'un principe différent, organisaient vraiment le suffrage universel, en organisant le corps électoral, et qui eussent donné vraiment une représentation organique.

Telles d'entre elles aboutissaient, plutôt qu'à la représentation professionnelle, à une sorte de représentation des intérêts, formés en masse, totalisés et « socialisés », et puis répartis en trois groupes : Capital, Travail, Intelligence ou Science. A chacun d'eux était attribué un tiers des sièges à pourvoir, et dans chacun de ces groupes d'intérêts, si généraux qu'ils étaient censés réunir et classer tous les intérêts sociaux, des intérêts plus particuliers marquaient ensuite des subdivisions. Le capital, par exemple, se subdivisait en mobilier et en immobilier; comme il avait en tout 72 sièges, l'immobilier en avait 36. Lui-même se subdivisant en grande propriété et petite propriété, la grande propriété foncière prenait 18 de ces sièges, et la petite, 18. Enfin l'une et l'autre étant ou urbaines ou rurales, c'était une subdivision de plus : la grande propriété urbaine avait 9 sièges et, la grande propriété rurale 9; de même pour la petite propriété foncière.

Quelques propositions analysaient autrement la société, divisaient plus et subdivisaient moins, et au lieu de trois grands groupes, établissaient du premier coup dix catégories « d'intérêts ou de fonctions sociales » mais plus près de la représentation professionnelle : Agriculture, Industrie, Commerce, Propriété, Administration, Enseignement, Art, Médecine et Hygiène, Organisation judiciaire, Défense nationale. Ailleurs encore on trouvait le souci de ce qui est, en effet, le fondement de toute représentation organique : la double base territoriale et sociale. Si ce n'est pas tout à fait « la représentation réelle du pays », parce que les « unions intermédiaires », les « corps constitués » n'y ont point la place qu'ils ont dans le pays, en toutes ces propositions, du moins, on sent le besoin de sortir de « l'inorganique » et de se rapprocher de « l'organisé ».

Ce n'est pas un fait sans signification, c'est un symptôme, qu'elles aient été aussi nombreuses pendant les trois ans qu'a

duré la revision de la constitution belge. Et comme, doctrinalement, la même conclusion s'imposait à toutes les écoles philosophiques, historiques et juridiques, pratiquement, sur le terrain législatif, la même solution se présentait à tous les partis; car M. Helleputte ou M. le duc d'Ursel peuvent être suspects de tendresse pour la corporation chrétienne du moyen âge; mais je ne sache pas que M. Féron, M. Janson, ni même M. le comte Goblet d'Alviella puissent l'être. Ces propositions ont contre elles pourtant de n'avoir pas été admises : la Belgique leur a préféré un simple expédient, le vote plural, mais il est bon d'en donner les motifs, qui se réfutent d'eux-mêmes.

On a dit : « La représentation des intérêts (c'était bien d'elle qu'il s'agissait) est *impossible* dans les conditions actuelles de notre état social. » Et voilà un bel argument, par lequel une réforme est arrêtée tout net, mais d'un *a priorisme* par trop décidé et tranchant; autant vaudrait, *a priori*, l'affirmation contraire. Il ne faut pas affirmer, ni nier; il faut voir. On a dit encore, et c'est la même idée sous une autre forme : « La représentation des intérêts a des côtés séduisans, mais les plus chauds partisans de ce système n'ont pas réussi à le traduire en formule pratique. » Et voilà aussi un bel argument, mais qui va très vite en besogne et que nous connaissions déjà.

M. Beernaert en convenait : « Le principe serait excellent. » Mais il avait peu de foi dans les partis : « On ne peut guère attendre d'eux que la pondération des divers intérêts puisse être étudiée et réglée dans un esprit de justice absolue. » Cependant, reprenait-on en chœur, si, à un moment donné, les questions économiques et sociales viennent à primer toutes les autres, à cette heure-là, lointaine encore, on se ralliera à la « représentation des intérêts. »

D'où nous tirons le droit de joindre aux exemples empruntés des législations positives ces propositions restées en chemin. Elles montrent que l'on pense toujours à la représentation organique, — dont la représentation des intérêts n'est qu'un aspect; — que l'on y pense, non comme à une curiosité du passé, mais comme à une solution de l'avenir. De toutes les objections que l'on met en avant, de toutes les réserves dont on l'entoure, il n'en est pas une qui repose sur ce qu'elle serait une chose qui ne vit plus, mais sur ce qu'elle serait une chose qui ne pourrait vivre encore. Personne ne songe à en galvaniser les formes mortes, ces vieilles institutions qui sont comme le linceul dans lequel sont cousues les petites nations allemandes, au fond du tombeau où les mure l'empire. Personne n'invoque ou n'évoque le moyen âge; on n'en cite les survivances que pour ne pas les imiter.

Et, si l'on adresse un reproche à la représentation organique, ce n'est point d'être usée, c'est de ne pas être mûre.

Mais est-ce vrai? et n'est-elle pas mûre? Est-elle « impossible dans les conditions actuelles de la société »? Ne peut-on « réussir à la traduire en formule pratique »? Faut-il renoncer à la régler dans un esprit sinon d'absolue, au moins de suffisante justice? L'heure enfin est-elle si lointaine, où les questions économiques ou sociales prédomineront sur toutes les autres, et où, par conséquent, il faudra mettre la représentation en harmonie avec le monde transformé? De cette heure-là, sourd qui n'entendrait pas sonner déjà les premiers coups!

A présent, qu'il y ait quelque difficulté à assurer, en organisant le suffrage, « la représentation réelle du pays », qui le conteste? Le vice à éviter, ce serait de constituer arbitrairement des groupes; d'en négliger ou d'en omettre arbitrairement; de rattacher arbitrairement les citoyens à celui-ci ou à celui-là; de reconnaître arbitrairement à chacun de ces groupes une importance égale et de ramener ainsi à la représentation des groupes seuls, quand le but est la représentation des individus dans le groupe; de dédaigner toute proportion et de supprimer radicalement le Nombre, alors que, si le Nombre ne doit pas être tout, il ne doit pas davantage n'être rien. Mais, de ce vice, ne se saurait-on garder, et la difficulté est-elle à jamais insoluble?

On nous permettra de ne point le croire, et à ceux qui nous interrogent, qui demandent quels seraient les groupes ouverts et libres dont on ferait les cadres du suffrage universel organisé, comment ils subsisteraient et quelle valeur proportionnelle il leur serait attribué, de répondre à présent par des faits et des chiffres, que fournit la statistique officielle de la France. Car, pas une minute, nous n'avons oublié, en cette incursion à travers la théorie, l'histoire et les législations étrangères, que nous ne travaillions ni sur une abstraction, ni sur un cadavre, ni sur un corps autre peut-être que notre corps national; qu'avant de rien adopter du dehors, il faudrait tout adapter à la France; et que, si c'est l'État français de demain qui est à construire, il ne doit et ne peut sortir que de la France d'aujourd'hui.

CHARLES BENOIST.

REMORDS D'AVOCAT

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

— Et quand il serait occupé, ton mari !... Puisque je viens exprès pour lui parler !

C'était Mme Dorange, entrée en claquant les portes comme vent d'orage.

— Bien, maman, je vais le prier de monter... Mais, je t'en prie, calme-toi... On dirait, à ton air, que tu te proposes de lui faire une scène !... Épargne-moi, de grâce. Je ne suis pas encore bien solide, et...

— Oh ! si tu préfères, je vais descendre à son cabinet, cela m'est égal... Certainement c'est pour une explication, mais je trouve tout naturel que tu y assistes. Sois tranquille, je ne m'emporterai pas. D'abord... Ah, le voici !

— Bonjour, madame Dorange, vous allez bien ? dit Desmauves qui entrait en toussant, — son tic quand il était préoccupé. — Par-dessus son binocle l'avocat scrutait rapidement le visage de sa belle-mère : — Vous avez besoin de moi ?... Qu'est-ce qui me procure le plaisir ?...

— Quelque chose de très sérieux. Tout à l'heure j'allais au marché avec ma nouvelle bonne... Je me croise, au coin de la rue Racine, avec qui ? Léonce Capitrel. Il rentrait chez lui, une grosse botte d'asperges sous le bras, des asperges énormes. Je

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

m'arrête... On se serre la main, et puis on cause. Moi je dis : Elles sont superbes ! Il faut croire que les affaires donnent, chez vous ?

— Mon Dieu, ma cousine (car il dit *ma cousine*, depuis le baptême), c'est un extra que je m'offre sur mes honoraires de l'affaire de La Rocque, l'affaire Dou... Dou... Il ne trouvait plus le nom ; c'est moi qui lui souffle : « Drouniguen. » Oui, c'est ça !... Eh bien, hier, figurez-vous, cousine, que j'ai eu une chance extraordinaire. — Quoi donc ? — Un beau billet de mille de ma cliente, la fille Poussié. Et, ma foi, je n'y comptais guère... Mais à propos, ajoute-t-il l'air chagrin, comment ce bon Desmauves n'était-il pas au greffe à cinq heures ? Pourtant je l'avais prévenu : « Mon cher, nos cliens ont reçu l'avis que l'argent trouvé chez le banquier est à leur disposition. Ils vont accourir de La Rocque... Rendez-vous est pris demain. Fanet, le greffier, a bien voulu arranger cela de manière que nous n'ayons pas à guetter nos gens au passage. » Sur ce, je recommande à Desmauves d'être exact, parce que les oiseaux envolés on ne les rattraperait pas facilement. Mais 5 heures sonnent, pas de Desmauves ; 5 h. 10, 5 h. 20, pas davantage. Drouniguen et sa maîtresse, qui, eux, arrivés d'avance, attendaient depuis un temps infini, grognaient. « Ma foi, me dit Fanet, il n'est pas raisonnable, votre confrère... Ils n'auraient qu'à se plaindre au procureur ! Déjà ce que je fais là, pour vous être agréable, n'est pas très régulier... Allons, je remets les fonds ! » Sur ce, s'adressant à moi : « Je suppose que maître Capitrel ne fait pas d'objection ? — A la condition d'être réglé. — Combien réclamez-vous, maître, pour vos honoraires ? — Mille francs... Il me semble que c'est bien le moins. » Drouniguen et son Elvire se sont regardés indécis. Le greffier hochait la tête comme s'il approuvait ma réclamation... L'argent était là sur la table en billets, rouleaux d'or et pièces de cent sous. Nos gens soupiraient... Ça leur faisait gros cœur d'en voir partir un morceau pareil. Enfin, la fille Poussié, sans doute plus pressée de mettre la main au tas, a dit en sourdine : « Oui, faut payer mon avocat... et puis l'autre petit arriverait... Ça nous en ferait deux... Filons ! » Le greffier, toujours correct : « Vous me requérez donc de verser mille francs à maître Capitrel ? » Drouniguen a vaguement articulé un rauque *Oui, Monsieur*, et alors j'ai reçu dix gentils petits papiers bleus. Vous comprenez, ma cousine, que, si André s'était trouvé là, il touchait autant, sinon plus, car enfin, moi, je me faisais payer par raccroc, — puisque ma cliente ne possède rien à elle, — tandis que pour Desmauves, c'est l'héritage même de son homme, et, que Drounigen n'aurait bien sûr plus la tête sur les épaules sans votre gendre !

Pour moi, André pouvait très bien ramasser là quinze à dix-huit cents francs.

Voilà, mon ami, voilà, mot pour mot, ce que m'a dit votre confrère.

Mme Dorange fit une pause : — Maintenant je compte que vous m'expliquerez pourquoi vous ne vous êtes pas trouvé au rendez-vous ? Vos affaires sont assez les miennes, n'est-ce pas? pour que...

— Mais, André, interrompit Lucie, tu ne m'avais pas soufflé mot de tout ceci ! » Le ton de reproche de la jeune femme parut sensible à Desmauves.

— D'abord, fit-il, il faudrait savoir si les choses se sont passées aussi facilement. Je parierais bien que Capitrel a dû se chamailler...

— Cela ne nous dit pas, observa sèchement Mme Dorange, ce qui vous a empêché...

— ... Bien simple, dit Desmauves qui déjà perdait contenance, bien simple... Je me trouvais retenu chez un avoué pour une affaire... importante...

— Importante !... Laquelle ?

— ... C'est-à-dire... une affaire pressée, tout au moins... Je n'ai pas pu quitter, je suis arrivé en retard au greffe. Il était, je crois, 5 h. 25.

— Pardon !... J'ai demandé à Léonce à quelle heure il était parti. Il m'a dit 5 h. 40.

Nerveux, impressionnable comme l'était Desmauves, son visage le trahissait vite quand il tentait de dissimuler. Mme Dorange vit bien que son gendre ne disait pas la vérité. Lui posant la main sur l'épaule : — Le nom de l'avoué, s'il vous plaît, de l'avoué chez qui vous étiez !

André respirait avec effort. Brusquement il avoua : — Eh bien, oui, je n'y suis pas allé... Cela m'écœurait.

— Tiens, tiens !... par exemple, et... qu'est-ce donc qui vous *écœurait ?*

— Le contact de pareils individus... la nécessité de discuter avec eux devant le greffier, M. Fanet, un homme qui feint une doucereuse bienveillance pour nous, mais, au fond !... Je redoutais aussi d'entendre marchander mes honoraires comme on marchande du poisson à la halle !

Mme Dorange, les mains croisées, murmura à voix basse d'un air consterné : « Alors c'est vrai !... c'est vrai ! Et moi assez bonne pour m'imaginer qu'il y avait eu malentendu !

La colère la gagnait. Desmauves craignit une de ces explosions où sont maladroitement lancées des paroles si blessantes qu'en-

suite il n'est plus possible de les oublier. Il jugea prudent de reconnaître *qu'il avait eu tort dans une certaine mesure*, mais cette concession, d'ailleurs assez entortillée, ne calmait pas Mme Dorange ; — au contraire ! et sa main tordait le gland de son ombrelle.

— Maman, maman, suppliait la jeune femme, laisse-moi faire.

Les yeux flamboyans, Mme Dorange jeta : « Ah ! monsieur ne veut pas qu'on le marchande !

— Maman, tu oublies qu'il y a huit jours j'étais encore dans mon lit...

— Soit ! Je me tais, mais c'est pour toi, fillette... Je pars sans dire à ton mari ce que j'ai sur le cœur, — à une condition, c'est qu'il courra à La Rocque rejoindre ces gens-là. Vous vous y prendrez comme vous voudrez, mais, André, je vous défends de revenir sans votre argent. Ah, vous faites le renchéri... Ah, cela vous dégoûte ! On ne m'a donc pas *marchandée* toute ma vie dans mon magasin, moi, quand je vendais de la toile ?

— Maman ! D'ailleurs je t'assure qu'André va s'en occuper sérieusement.

— Des mots !... *S'en occuper, s'en occuper !* Elle fit un grand geste du coude : oui je le vois d'ici !... Va, ma pauvre petite, ça ne pèsera pas lourd ce qu'il nous rapportera.

— N'est-ce pas, André, que tu ?...

— Certainement, ma bonne Lucie, certainement... mais...

— Mais ? gouailla la belle-mère... J'en étais sûre !

— Mille francs c'est beaucoup trop... Je trouve que 400 francs...

— Qu'est-ce que je te disais ? Tenez, ça me fait mal ! Je ne veux pas en entendre davantage. Se conduire comme cela !... Du reste, un homme qui ne sait pas faire vivre sa famille... Avocat, avocat !... Ah, c'est joli !... Et Mme Dorange sortit, la bouche gonflée de rancune.

Les deux époux restaient dans un silence pénible, le silence de gens qui s'en veulent l'un à l'autre. La jeune femme, les yeux sur le tapis, semblait, en ménagère soigneuse, chercher si elle ne découvrait aucune tache.

Mais Desmauves ne voulait pas quitter la place en laissant une bouderie derrière lui : — Allons, Lucie, et toi aussi ?... J'aurais cru, pourtant, que, mieux que ta mère, tu comprendrais...

— Est-ce à dire que ma mère manquerait de délicatesse ?

Et comme son mari haussait les épaules :

— Tu aurais pu me laisser apprécier si tes répugnances étaient fondées... Puis avant qu'il ait pu placer un mot : « Ah, j'oubliais, il faut que je parle au casseur de bois !...

— Mon Dieu, mon Dieu, soupirait André, en redescendant lentement à son cabinet, l'esprit obsédé de tristes pressentimens... Dire que peut-être je verrai sa mère me la prendre peu à peu...

Alors, toujours timoré, il fit un retour sur soi-même; il se demanda si, au fond, il n'avait pas eu tort : « Oui, si je m'étais résigné à aller au greffe, j'aurais en poche une somme importante... Et pas de querelle avec les miens... Ce qui m'a arrêté, hier, n'était-ce pas plutôt une mauvaise honte?... En tous cas, je l'ai promis, demain soir je serai à La Rocque, oui, demain. »

II

— Monsieur demande après Drouniguen?... Bien sûr que non qu'il n'est pas là... Voilà plus de trois jours qu'on l'a vu. Il doit se soûler dans quelque trou à voleurs, ce réchappé d'échafaud. Un beau coup qu'elle a fait, la justice, de l'acquitter! Avoir tué cette pauvre vieille, qui l'avait dorloté tout plein, qui jamais ne lui disait un mot plus haut que l'autre... pour que des messieurs de tribunal disent : « C'est bon, mon garçon, tu as bien fait! Et amusez-vous tous les deux, avec son argent! » C'est ça que vous appelez la justice? Oh, malheur! Alors, n'est-ce pas, s'il avait encore son père il pourrait le tuer aussi, dites!...

Et sa vieille tête grise toute frémissante, l'honnête retraité des douanes, à qui Desmauves s'adressait pour obtenir l'adresse de Drouniguen, s'éloigne, le laissant en proie à un trouble indicible.

Ce jour-là Desmauves se sentit tellement accablé, tellement las que rentré à l'hôtel il dîna à peine. « Ce sera pour demain, fit-il mélancoliquement, en se déshabillant dans sa chambre froide; demain, dès le matin, je me mettrai en campagne! »

— L'amant de la Poussié, alors? demande le cabaretier au monsieur bien mis qu'accompagne un agent de la sûreté, eh bien, juste, il sort d'ici... Tenez, ça doit être lui là-bas, au coin de la rue des Galions... Tous ces gamins que vous voyez sont à ses trousses pour qu'il leur jette des sous, comme au premier soir qu'il est revenu de Longueville.

— Pourriez-vous envoyer votre garçon me le chercher? Il y aura quelque chose pour la commission. — Et Desmauves cherche une pièce blanche dans son gousset.

— Je veux bien. Eh!... Léon, où êtes-vous?

Le garçon s'avance en traînant ses souliers, un torchon sous le bras. C'est un colosse aux mains velues, à l'encolure de taureau, le vrai garçon d'assommoir qui, si on se cogne, saura faire

respecter la maison. Mais au premier mot il prend un air maussade, et secoue la tête.

— Pourquoi pas? demande le patron.

— ... Veux point qu'on me voie dans la rue avec un assassin! Et d'un coup de colère, prenant son torchon, il le fait claquer sec, à la volée, comme s'il fouettait quelqu'un, puis il tourne les talons.

Pour rien au monde André ne s'exposerait à de nouvelles avanies. Non, il n'ira pas! D'abord il a réfléchi cette nuit qu'une telle démarche est incorrecte au point de vue professionnel. Il y enverra quelque clerc d'huissier.

Il a, non sans peine, trouvé son homme. Le clerc, un vieux routier, très bien avec les teneuses de garni, a su par elles que Drouniguen s'était battu avec sa maîtresse. Blessée d'un coup de bouteille, la joue en sang, la fille a quitté la ville, disant qu'elle se sauvait « pour qu'il ne lui fasse pas comme à sa mère ». Sa remplaçante auprès de Drouniguen, une nommée Joséphine, autre drôlesse, demeure rue des Ravisés.

. . . . . .

Il paraît que la séance a été absolument répugnante. C'est d'abord cette fille accourant au-devant du clerc toute dépoitraillée, en bas troués, savates éculées. Dès qu'elle sait le but de la visite, la voilà hargneuse... Bientôt elle menace, gronde entre ses dents... Drouniguen arrive, fait celui qui ne comprend pas... Le clerc réclame qu'on les laisse seuls tous deux; la femme refuse. Jouant alors l'abruti, le gars s'affale sur une chaise, ses cheveux défaits lui tombant dans les yeux : « De l'argent que vous voulez?... En a plus, parole d'honneur, m'sieu! » Et comme l'autre insiste, se fâche, parle de la police qui va monter, alors Drouniguen se fouille, retourne ses poches d'où tombent, — avec des sous, des morceaux de sucre sales, des bouts de chique, — quatre grosses pièces d'argent.

Desmauves, dans le train qui le ramène à Rennes, frissonne sous son mince pardessus, pensant avec inquiétude à la scène qui l'attend au logis.

Si encore il en devait être quitte pour une querelle domestique! Mais peu à peu il pense à autre chose... à autre chose de plus angoissant.

Quelqu'un de bien autrement exigeant, de bien autrement sévère que peut l'être une femme à boutades comme la mère Dorange, quelqu'un le presse, le prend à la gorge... Ce quelqu'un-là s'appelle SA CONSCIENCE!

Oui, son pauvre cerveau est face à face avec un redoutable

problème : — A-t-on le droit de soustraire un bandit, un misérable comme Drouniguen, au juste châtiment de son crime?

Il balbutie : — Mais je le croyais innocent...

— Tu mens! tu le savais coupable, répond une voix hautaine.

III

— Si monsieur veut bien me remettre sa carte, j'irai m'informer si monsieur le comte peut recevoir.

Un furtif regard a suffi au valet pour apprécier qu'il ne serait pas convenable de faire attendre dans l'antichambre un « avocat près la Cour d'appel. » C'est au salon qu'est introduit le visiteur, un grand salon solennel, exhalant une odeur de renfermé.

Oui, c'est Desmauves.

Depuis plus de deux mois, il est harcelé de cette idée que l'unique responsable de l'acquittement, c'est lui, — lui qui a trompé le jury en affirmant que le juge d'instruction avait inventé les aveux de Drouniguen. Et si insupportable devient l'obsession, qu'à la fin il se présente chez celui qui faisait fonctions de chef du jury, M. de Kergans, pour le prier instamment de lui dire par quoi a été déterminé le verdict.

Ah! Desmauves a bien peur de la deviner d'avance, la réponse que ce monsieur va faire, — s'il consent à parler... Est-ce qu'ils raisonnent, les jurés!... Ils subissent des impressions et voilà tout!

Il se souvient : il les voit, M. de Kergans flanqué de onze paysans à l'air craintif, semblant tout gênés dans leurs stalles, tout gauches sous leurs habits du dimanche, qui regardent effarés de-ci, de-là, devant, derrière, de côté et d'ailleurs, comme s'ils cherchaient un coin pour s'y blottir. Ah! s'ils pouvaient s'abstenir de juger. Ce crime-là, en effet, les déconcerte. Dame! on n'en voit guère de cette sorte à la campagne. Des incendiaires, oui; des voleurs de bétail, oui, — crimes ruraux, crimes contre la propriété, — mais un parricide, non! ils n'ont pas ça *par chez eux*.

Donc ce crime ne les touche guère, et alors, pour un rien, ils acquitteraient, plutôt que d'envoyer, — eux superstitieux et timorés, — un homme à la mort.

Vraiment M. le comte se fait attendre. Est-ce qu'il serait à se promener dans le parc?

Non, M. de Kergans médite.

M. de Kergans vit assez isolé, mais il n'est pas de ceux que l'isolement inspire et fortifie. La solitude l'a rendu assez gauche, et, comme il ne lui arrive jamais, à la distance où est son château

de la gare la plus proche, de recevoir de visites inopinées, c'est une grosse affaire pour lui que de décider s'il va donner audience à ce visiteur. M. de Kergans, en effet, a l'amour-propre ombrageux. Il tient à produire grand effet, un effet digne du décor, — le château est fort beau. — Aussi, pour rien au monde ne s'exposerait-il à compromettre son prestige en s'engageant sans préparation dans un entretien où il pourrait paraître insuffisant.

« Desmauves? oui, il se souvient,... parfaitement! Un jeune homme blond ardent, un peu malingre, aux traits fatigués, qui paraissait de pauvre mine dans sa robe noire. Enclin à noter les petits détails, le gentilhomme se souvient que cette robe paraissait bien usée, bien élimée, à peine propre, — ce qui ne laisse pas que de l'avoir défavorablement impressionné.

Qu'est-ce que cet avocat vient faire ici? M'annoncer un procès? Serait-ce alors le baron de Marlaye qui s'obstinerait encore à revendiquer la lisière de bouleaux du Bois-Landry?... Non, ceci c'est une vieille querelle enterrée. Les autres voisins? mais n'ai-je jamais eu maille à partir avec eux? On ne voit même pas comment un litige pourrait surgir maintenant après les abornemens nouveaux.

Alors quoi? serait-ce pour la comtesse?... Mme de Kergans gère elle-même quelques biens qu'elle s'est réservés paraphernaux... Déjà, deux ou trois fois, des hommes de loi sont venus de Longueville pour conférer avec elle. C'est peut-être cela.

Oh! cela ne l'amuse guère de se présenter chez la comtesse. Plus spirituelle que bienveillante, tout est pour elle prétexte à persiflage.

— Non, mon ami, *Desmauves?*... Ce nom m'est totalement inconnu. Mais vous dites que c'est un jeune avocat, que vous l'avez entendu plaider... qu'il est éloquent... Alors retenez-le à déjeuner... Seulement, de grâce, n'est-ce pas, attendez que vous soyez passé au fumoir, — si vous avez à causer. D'abord les choses sérieuses ne me sourient guère, et puis je n'ai garde d'oublier l'incident d'il y a quinze jours...

— A quoi donc faites-vous allusion, ma chère amie?

— La visite du grand-vicaire... que Monseigneur vous avait dépêché pour l'affaire de la propagande monarchiste.

— Eh bien?... Oui... Mais je n'y suis pas.

— Vous y êtes rarement, mon ami, sans reproche... Voici. Vous aviez déjà, avant le déjeuner, échangé avec le grand-vicaire quelques propos mi-sucrés mi-aigres. Déjà vous lui aviez laissé entendre qu'en dehors de votre sympathie... platonique, Monseigneur n'aurait pas grand'chose à espérer de vous, si bien, que

tout dépité, l'abbé, qui passe cependant pour un causeur brillant, n'a plus voulu desserrer les dents.

— Pas desserré les dents !..., fait le comte à demi-voix, je n'avais pas remarqué !... Alors... il a bien peu mangé.

— Tiens !... mais c'est ma foi piquant ce que vous dites là!

Je reprends. Ici, où nous vivons comme des loups, où l'arrivée d'un convive intéressant est une aubaine rare, je voudrais bien, mon cher, que vous ne m'empêchiez pas de savourer les agrémens que je puis trouver à un hasard heureux. Allez donc recevoir cet avocat, promenez-le dans le jardin... Montrez-lui vos chiens courans, vos élèves de la faisanderie, vos poulains, vos génisses. Parlez-lui de la belle nature, ouvrez-lui des horizons *féconds*, — comme dit le ministre de l'agriculture, — sur les questions d'élevage... A midi précis on sonnera pour le déjeuner.

M. de Kergans fait visiter ses serres à raisin. L'avocat admire le gros frankenthal rouge dont le plant a été importé de Madère. Maintenant ces messieurs parcourent les écuries, où M. le comte défile la généalogie de ses étalons.

Mon Dieu, que cette tournée assomme le pauvre Desmauves, lui qui, déjà, n'a de goût pour aucune sorte d'animaux. Ce n'est cependant pas au moment où le comte est flanqué de jardiniers ou de palefreniers, qu'on peut l'entretenir de l'état d'âme des jurés... D'ailleurs il n'arrête pas de parler, M. de Kergans, et il a l'air si content de soi qu'on serait bien mal venu à lui couper ses effets.

Pourtant, au sortir de la sellerie, l'avocat s'arrête, et, tout en s'excusant, explique sommairement l'objet de sa visite. Il dit toutes ses anxiétés depuis un mois; la nuit il n'en dort plus. Peut-être M. de Kergans trouvera-t-il indiscret qu'on vienne ainsi se permettre... de solliciter une sorte de confidence, mais...

— Parfaitement, monsieur, oui, parfaitement... Ces scrupules, monsieur, sont... certes... des plus... des plus honorables... Ah! mais, tenez, voici qu'on nous cherche... Je crois que le déjeuner s'apprête — et nous ferons bien de nous rapprocher.

— Blaise, ordonne le comte, conduisez monsieur à la chambre indienne. Il y trouvera, je pense, tout ce dont il pourrait avoir besoin.

. . . . . .

Le déjeuner vient de finir. La comtesse s'est retirée dans son boudoir, où M. de Kergans, avant de rejoindre son hôte au billard, prend galamment, selon son invariable coutume, congé de sa femme pour le restant de l'après-midi.

— Quelle déception! Vous savez, mon ami, je ne suis pas contente. Vous m'avez trompée... Il n'est pas drôle du tout, votre

avocat. On ne peut pas lui arracher deux mots de suite. Qu'est-ce qui peut bien l'absorber à ce point? — Êtes-vous marié, monsieur Desmauves? — Oui, c'est-à-dire... pardon... oui, madame la comtesse, je suis marié. — Auriez-vous l'obligeance de me passer les pickles? — Parfaitement, madame!... Gravement il me passe le sel. Et la comtesse rit très fort, se renversant d'un joli mouvement en arrière qui dessine la cambrure élégante de sa taille.

— Eh bien, monsieur, je vais, je l'espère, calmer vos appréhensions. Et je crois être d'autant mieux qualifié pour vous renseigner que c'est le choix de mes collègues, et non le hasard, qui a fait de moi leur chef. — M. de Kergans fait une pause, puis : — Je vous le certifie, les jurés n'ont pas cru un seul instant, lorsque vous plaidiez, que les aveux de Drouniguen fussent de l'invention du juge d'instruction. Votre plaidoirie, sous ce rapport du moins, n'a point porté.

— Ah, que cela me fait plaisir, monsieur! Je respire enfin. Je vais rentrer chez moi le cœur plus léger.

— Vous m'en voyez fort aise, mais... laissez-moi à mon tour vous poser une question. C'était la première fois que je siégeais, de sorte que tout s'est trouvé nouveau pour moi, — ce qui a précédé la constitution du jury comme ce qui s'est passé pendant l'audience. Aussi n'ai-je pas encore compris pourquoi, vous, d'une part, le substitut de l'autre, avez, comme à l'envi, — cela me faisait, pardonnez-moi cette expression familière, l'effet d'un jeu de massacre, — pourquoi vous avez récusé une série d'hommes bien posés, capables, comme le docteur Descamps, M. Boutrolle, agréé, M. Lafond, le marchand de métaux, M. Housset, le notaire, etc. Je me suis alors trouvé tout seul au milieu d'une poignée de braves paysans, gens de bonne volonté, je n'en doute pas, mais, il faut l'avouer, peu éclairés... Pourquoi se priver ainsi du concours de tant d'hommes qui doivent avoir une certaine valeur?

— C'est bien simple, monsieur le comte. L'accusation et la défense s'ingénient, quinze jours d'avance, à scruter la liste des jurés afin de découvrir les tendances de chacun. On sait ainsi que M. X... est dur, autoritaire, combatif (celui-là condamnerait, se dit l'avocat, *bon! je le rayerai*) ; que M. Z... est plutôt doux, sensible, disposé à l'indulgence (attention! note le procureur général : un qui acquitterait, *à rayer*). Et ainsi de suite. Je connais un architecte, homme d'imagination, esprit paradoxal, — dès lors inquiétant pour les deux partis, — qui depuis dix ans n'a jamais pu siéger. Toujours biffé aussitôt qu'il sortait de l'urne! Il en est même fort mécontent.

Il y a une autre catégorie, celle des gens très occupés, gros

négocians, ingénieurs, industriels, grands propriétaires qui, pressés avant tout de se dégager d'une corvée afin de vaquer à leurs affaires... ou à leurs plaisirs, lancent un, deux, trois amis en campagne pour que ceux-ci obtiennent leur récusation, soit des magistrats du parquet, soit des avocats.

— Ceci, je le savais; mais ces complaisances sont-elles, à votre sens, une pratique honnête, avouable?

— Eh, monsieur! cela se fait... couramment... Sans doute... peut-être, n'est-ce pas, à un certain point de vue, très correct... mais c'est tellement passé dans les mœurs que l'avocat qui refuserait de récuser l'ami d'un ami se ferait huer. On le traiterait de poseur, de faiseur d'embarras. Ainsi, moi, j'ai dû me priver d'un juré d'une intelligence extrêmement pénétrante, M. Froment, le directeur des Fonderies de la Vilaine.

— Pourquoi?

— ... Son avoué, qui est pour moi un correspondant précieux, et à qui je ne puis dès lors rien refuser, m'a envoyé un petit mot la veille de l'audience : « Mon cher Desmauves, je tiens particulièrement à ce que vous me récusiez l'ami Froment. Il doit dîner demain chez moi et votre affaire se prolongera tard. » J'ai récusé M. Froment!

— Hum! hum!... C'est déplorable!... Et les classes dirigeantes se plaignent que le pouvoir leur échappe... Ah! monsieur, votre réponse que cela *se fait couramment* est-elle suffisante?

Desmauves, au fond, pense de même. Aussi, un peu confus, il change la conversation et s'informe de l'heure du prochain train. Il a sept kilomètres à faire à pied, et peut-être serait-il temps...

Mais M. de Kergans prend goût à l'entretien. C'est un timide et un modeste que le comte, ce n'est pas un sot, — il s'en faut de beaucoup.

— Du tout, du tout, je vous fais reconduire en voiture. Soyez sans inquiétude, on vous préviendra... Nous disions donc?... Ah oui, nous parlions des récusations... Dites-moi franchement pourquoi je n'ai pas été récusé, moi?

— Parce que nous avions, du côté de la défense, épuisé notre droit de récusation, limité à neuf noms, — sans quoi mon confrère Capitrel, qui vous avait noté comme répressif...

— Et avec raison! J'ai été le seul membre du jury à ne pas varier, tandis que mes collègues, quelles girouettes! — Et le comte se sourit avec complaisance : — Pendant la suspension, après le réquisitoire, ils voulaient condamner, et tout de suite. C'étaient des enragés, des féroces. Eh bien, mon cher monsieur, à peine aviez-vous terminé votre plaidoirie qu'ils étaient retournés

bout pour bout. J'entends encore un cultivateur de Pontorsat, un nommé Leport, me déclarer que jamais il ne condamnerait après ce qu'avait dit l'avocat : « Il a l'air honnête, le défenseur, et nous a garanti sur sa parole que Drouniguen était innocent. »

— Moi, j'ai... donné ma parole? balbutie Desmauves, moi?

— Certainement, et avec tant de feu, que plusieurs n'y ont pas résisté. Un autre juré, — je tiens à vous le citer, — un nommé Fleury, entrepreneur de terrassemens à quelques kilomètres d'ici, m'a dit ceci : « Y a autre chose : l'avocat nous a fait remarquer que le ministère public n'explique pas les deux bâillons ; il dit que ce n'est pas vrai qu'il y ait eu une bataille dans la chambre, — et, ma foi, je ne crois pas non plus qu'il y en ait eu une. Alors si monsieur le comte veut bien nous dire comment, à son idée, il comprend le crime, lui, je condamne et de bon cœur, car bien sûr c'est deux fameuses canailles, mais, si on nous explique pas la chose, alors, comme c'est *à mort*, dame... j'y regarderons à deux fois ! »

J'avoue que j'ai été embarrassé. J'ai bien essayé de leur dire que, vous non plus, vous n'expliquiez pas les deux bâillons, avec votre prétendu suicide, — certainement pas celui sur la bouche, — mais j'ai eu beau faire, les jurés ont continué à branler la tête en disant : C'est point clair, c'est point clair assez.

Desmauves, tête basse, garde le silence. M. de Kergans le regarde. Il lui semble que son hôte est tout drôle : — Qu'avez-vous donc, monsieur, êtes-vous souffrant ?

—... Est-ce que, articule péniblement l'avocat, vous êtes *sûr* de m'avoir entendu attester sur ma parole l'innocence de Drouniguen?

— Oh! certes, et en de tels termes que j'y ai été trompé moi-même, — car enfin je vois que ce n'était qu'un habile jeu de scène, qu'une feinte... Mes complimens, monsieur !... Alors, ce Drouniguen est bien un assassin, *vous n'en doutez pas?*

— C'est-à-dire... je... ne sais pas au juste.

— Pas au juste! mais, monsieur, fait le comte qui se croise les bras, alors je ne comprends plus rien, ni vos remords d'hier, ni votre démarche d'aujourd'hui. Car enfin, on ne se reprocherait pas d'avoir fait acquitter des gens qu'on croirait innocens!

Desmauves, de plus en plus mal à l'aise, se mord les lèvres.

— Pardonnez-moi de vous presser ainsi, reprend M. de Kergans ; l'émotion pénible, que trahissent vos traits, me fait regretter d'avoir abordé avec vous un pareil sujet. Pourtant n'y étais-je point autorisé un peu par vous-même?... Ce que vous m'exposiez avant déjeuner... Allons, monsieur, je suis décidément peiné du trouble où je vous vois ; brisons là... Sans doute

ce que vous avez fait était rigoureusement conforme aux habitudes de votre profession. Si votre beau talent a abouti à un résultat fort triste, du moins à mon point de vue d'homme étranger aux choses du Palais, mettons, comme disait feu mon grand-père, que c'est la faute à Voltaire, et n'en parlons plus!

Ah, voici justement la victoria... Vous arriverez à point pour le train de 4 h. 25. La route est bonne : vous n'aurez pas de poussière... Enchanté, cher monsieur, d'avoir fait votre connaissance, enchanté !

Et le gentilhomme, qui de sa vie n'en a tant dit, qui jamais ne s'est senti pareille verve, salue avec grâce, tandis que Desmauves, encore plus gêné que tout à l'heure, marmotte un banal remerciement.

IV

Deux semaines s'étaient écoulées. Un matin André trouvait dans son courrier une lettre au timbre de La Rocque écrite en grandes lettres gauches, évidemment l'écriture d'un illettré. L'enveloppe rompue, il en retira un article du *Petit Patriote du Littoral*, qui était intitulé : *Un nouveau crime :*

« Le nommé Moussel, ce misérable qui assassinait avant-hier sa sœur dans les circonstances odieuses que nous avons racontées, vient d'être arrêté. Moussel a fait preuve du plus rare cynisme. Croirait-on qu'il s'est écrié d'un air fanfaron qu'on ne tarderait pas à le relâcher : « Qu'est-ce que ça me fait, moi, de passer aux assises? y a des avocats! je prendrai Desmauves, c'est un fameux, il me fera acquitter! »

— Mon Dieu! gémit André, je n'avais pas besoin de ce nouveau coup. Et puis quelle épée de Damoclès sur ma tête! Si cet homme me demande, je serai sûrement désigné pour le défendre. Ainsi mon succès dans l'affaire Drouniguen m'accable. Il me vaut à la fois la sympathie des assassins et les préférences du bâtonnier!... Et qui sait si, chaque fois que dans le ressort de la cour il aura été commis quelque crime bien atroce, bien hideux, il n'en sera pas ainsi désormais! Avoir la vogue dans ce sale monde-là!... Comment faire, à quoi me résoudre? Oh, fit-il avec rage, plutôt que de repasser par les mêmes émotions, j'aimerais mieux... oh oui! j'aimerais mieux... quitter le barreau.

Mais le lendemain matin, il ne pensait plus qu'à dissimuler aux siens l'émoi que lui causait cette nouvelle alerte. « Surtout, se disait-il, n'en soufflons mot à personne! »

C'est que Desmauves, caractère un peu faible, se savait enclin à des confidences irréfléchies, — ces confidences qu'on lâche à

des indifférens dans le vain espoir de trouver près d'eux un appui, une aide, au moins un bon conseil, et qu'ensuite on regrette si amèrement.

Car pour les faibles, le premier mouvement c'est le mauvais, le dangereux. Il sentait bien, le pauvre garçon, quel soulagement il eût trouvé à se confier à sa femme, mais il sentait aussi qu'elle eût assez mal pris ses scrupules. Déjà Lucie s'inquiétait de le voir chaque jour plus nerveux, secoué souvent de cauchemars durant lesquels il semblait battre la campagne.

« N'avait-t-elle pas déjà pris l'alarme? se demandait André. Quels airs éplorés elle a souvent en me regardant! Pourvu qu'elle n'ait pas la fatale idée de s'adresser à Mme Dorange! — Cela gâterait tout. »

Les rapports étaient, en effet, un peu tendus entre Desmauves et sa belle-mère. Celle-ci n'était pas contente. Après la longanimité dont elle avait fait preuve, à son avis, — le jour où André était revenu à la maison les mains vides, — elle estimait que jamais plus elle n'eût dû avoir le moindre ennui avec cette maudite affaire. Or voilà que sa fille lui rebattait les oreilles des airs pâmés de son mari, de ses pâleurs soudaines, des mots qui lui échappaient pendant son sommeil : « jury... avocat... acquittement! »

Mais quand donc serons-nous tranquilles? se demandait la bonne femme. Lucie se contente de lever les bras au ciel; moi je ne veux pas en rester là. Mon gendre a une idée fixe, je le vois bien, et les gens qui se laissent ravager par une idée fixe deviennent fous.

Comment faire? Parler à André, essayer de provoquer une explication. Ce serait peine perdue, il ne dirait rien.

Mais si l'on se servait de quelqu'un qui ait de l'influence sur lui?... Oui, Capitrel. C'est un garçon pondéré, calme et puis « il aime bien son cousin. »

Justement le gros Léonce, qui avait en vue certains projets de mariage, était occupé à se métamorphoser en « familial ». Depuis quelque temps il « adorait » les enfans, — et tous, même les laids, criards et mal élevés. — Il les déclarait « ravissans », devenait tendre, avait des yeux humides pour envier le bonheur des parens. Puis il faisait un retour sur soi-même, et, alors, sa façon de se lamenter d'être « seul au monde » était si mélancolique, si touchante qu'elle vous suggérait inévitablement l'idée d'un Léonce « excellent mari ».

Oh oui, sans doute, dans le temps, il avait été bien dur, bien brutal avec son père, mais c'était si loin! Et puis comment les

mamans n'eussent-elles point trouvé dans leur cœur des trésors d'indulgence pour ce garçon « si dévoué », qui avait « au fond » de si excellens principes, qui, au plus haut point, était « imbu du sentiment de la famille. »

Eh morbleu! ce n'est pas devant lui qu'il eût fallu tenter d'excuser ces irrespectueux qui discutent les bienséances, raisonnent les traditions et « sapent les fondemens de l'esprit familial. » Toujours et avec intransigeance, sans rien vouloir entendre, il se rangeait du côté de l'autorité. « Parfaitement, monsieur! c'est moi qui vous le dit, votre oncle a raison... parce qu'il est votre oncle! »

On pense si Mme Dorange tombait à pic. Capitrel fut parfait de délicatesse, exquis! de sentiment contenu. Il écouta « sa cousine » avec une déférence pleine de tact, mais nuancée de tristesse, ainsi qu'il convenait. Il « déplora », il « compatit », il « prit part », il prit énormément « part ». On pouvait compter sur lui, absolument. Oh, il aimait beaucoup ce cher Desmauves, mais de tout temps il avait remarqué chez lui, trop souvent, à côté de certaines qualités, le plus regrettable manque d'équilibre... un penchant aux paradoxes, « et quand un homme se livre aux paradoxes, voyez-vous, on peut tout craindre! »

V

— C'est singulier, songeait Desmauves, c'est singulier, décidément, cette insistance de ma femme à vouloir que j'aille causer avec Capitrel... Enfin, soit! après tout; je lui confierai les doutes qui m'ont obsédé tous ces temps-ci; il me dira ce qu'il en pense; nous ne serons sans doute pas du même avis, mais nous discuterons... Du choc des opinions, comme on dit, jaillit la lumière. D'ailleurs il y a longtemps que je lui dois une visite de remercîmens pour avoir été le parrain de mon petit Robert.

A peine chez son confrère, Desmauves fut tout de suite étonné de voir celui-ci se composer une attitude. Serrant les lèvres, se renfonçant dans son fauteuil, livrant à peine le bout de ses doigts, le gros Léonce prenait de grands airs de froideur cérémonieuse.

— On dirait, Capitrel, que vous attendiez ma démarche... On dirait même qu'elle ne vous est point... agréable.

— Veuillez vous asseoir, je vous prie, hum, hum!... Puisque vous m'interpellez, je ne ferai aucune difficulté d'avouer que j'attendais en effet votre visite.

— Quelle figure funèbre..., pour me dire cela!

Capitrel eut un brusque regard de côté, ses narines se tendirent:

— ... Bien des personnes dans Longueville, en ce moment, causent de vous... On en cause trop, infiniment trop !

— Vraiment ? demanda Desmauves qui se mettait peu à peu en défense. Expliquez-moi donc ce qui me vaut cette sollicitude de mes concitoyens.

Capitrel prit un temps, avança la lippe inférieure, gonflant sa gorge, puis, solennel : — Vous laissez croire à des personnes malintentionnées que vous rougissez de porter la robe d'avocat ! Vous tenez partout des propos tels que plusieurs de nous en arrivent à se demander si le barreau n'a pas en vous son pire ennemi.

— Comprends pas, mon cher ! Détaillez, je vous prie... Jusqu'ici, ce que vous dites, c'est pour moi une énigme. *Pire ennemi !...*

— Soit, je précise. Vous vous accrochez à la boutonnière du premier venu, dans la rue, pour lui demander s'il estime que ce soit bien de faire acquitter un parricide... Il y a là, d'abord, une insinuation qui m'atteint. — Et Capitrel outré, les bras croisés : — Mêler des étrangers à nos questions professionnelles !...

— Certes, dit Desmauves qui affectait de sourire, certes je suis resté sous le coup de cet acquittement un peu... disons le mot, *scandaleux*, mais je n'ai confié mes scrupules qu'à une seule personne, le proviseur du lycée, M. Bognet, mon ami. En revanche, nombre de gens m'ont accosté dans la rue pour me complimenter sur mon succès, et ce n'est point ma faute si, ne sachant guère dissimuler, je n'ai pas paru en être très fier... pas aussi fier que vous, sans doute. Et c'est là ce que vous appelez *soumettre à des tiers une difficulté professionnelle ?*

— Si vous ne l'aviez pas chanté sur les toits, on n'en jaserait pas comme on le fait !

Desmauves ne souriait plus. Il devinait que Léonce avait reçu la visite de Mme Dorange. Bien sûr qu'avec ses belles protestations de dévouement il avait vite capté la confiance de la bonne dame, laquelle toujours bavarde, souvent indiscrète, commettait l'imprudence de confier au « cousin » mille choses qui ne la regardaient pas, ni lui non plus, — et le lendemain les confidences de la belle-mère faisaient leur tour de la ville. Aujourd'hui Capitrel, se sentant en faute, s'imaginant qu'André venait lui faire d'amers reproches, prenait les devans, attaquait.

De plus en plus rogue, Capitrel reprit : — D'ailleurs vous ne nierez pas, tout au moins, que les propos qu'on vous attribue traduisent vos sentimens intimes ?

— Je ne nie pas. L'accusé passe des aveux.

— Eh bien, c'est déplorable, déplorable !

Desmauves sentait à la fin le rouge lui monter au visage.

Il se leva, s'en fut à la cheminée, et regardant Capitrel bien en face : — Soit, expliquons-nous sur mes scrupules; je venais pour cela, du reste :

Donc deux individus plus méprisables, plus abjects l'un que l'autre, passent en jugement. Tout les accuse, ils ont d'ailleurs confessé leur crime. Leur condamnation apparaît comme inévitable, mais voici qu'un substitut inepte, aiguillonné par les sarcasmes des avocats assis à la barre, se jette à l'aveuglette dans une impasse où il est pris comme au filet.

Ici première question : les deux avocats doivent-ils profiter de cette erreur? Doivent-ils, parce que l'*accusateur* débite des absurdités, employer leur talent à faire croire au jury que l'*accusation* elle-même est absurde?

— Sans doute, déclare Capitrel résolument. Notre devoir est, toujours, de plaider de notre mieux.

— Est-ce plaider *de son mieux* que de plaider *contre sa conscience?*

— Nos règlemens nous l'interdisent-ils?

— S'ils nous l'interdisaient, la question ne se poserait pas... C'est justement en raison du silence des règlemens qu'il importe de chercher *où est le devoir*. Si je ne me suis pas demandé cela dès le jour de l'audience, c'est qu'alors la griserie du combat me permettait, — nous permettait, — des illusions qui, aujourd'hui, ne seraient plus excusables.

— Des illusions!... Parlez pour vous, mon cher, moi, je ne m'en faisais aucune, la fille Poussié m'ayant, dès le début, tout expliqué. Des illusions!... ah par exemple!

— Vraiment, s'écria Desmauves qui sursautait, vous saviez?...

— Parbleu!... Quand la vieille eut été déposée sur le lit par le voisin qui l'avait montée, son état d'ébriété en faisait une inconsciente ou à peu près. C'est alors qu'entrent nos gens qui depuis longtemps convoitent ses écus. Sans crainte d'être surpris, ils fouillent partout, retournent les poches de la vieille et y trouvent, au lieu de billets de banque, un reçu du Crédit Lyonnais. Allons! pas de chance, l'argent est à l'abri. Rien à faire aujourd'hui.

C'est du moins leur premier sentiment. A la réflexion ils se disent que, tout de même, si elle venait à mourir... Oui, si elle mourait, par accident... Mon Dieu, ça arrive, un accident. Par exemple qu'on tombe d'un étage!... Justement il n'y a pas de barre d'appui à la fenêtre. Ah! bien sûr que si la vieille était placée tout contre... et qu'elle ne voie pas que c'est la rue... « Attends, dit la Poussié, je vais lui mettre un mouchoir. — Si tu lui en serrais un autre sur la bouche, crainte qu'elle ne g.... — Oui, t'as raison, voilà qui

est fait. — Alors dressons-la, mettons-la à la fenêtre. » Sur ce, les deux complices ont pris la mère chacun sous un bras, et, à petits pas, tout doucement, ils l'ont accotée à l'embrasure de la fenêtre. Aussitôt ils se sont éloignés par crainte que, d'en face, quelqu'un ne les aperçoive. Leur idée était que la vieille ne voyant plus que du noir, s'imaginerait être en face de l'autre petite chambre; cherchant à avancer elle se heurterait les genoux aux rebords de la croisée, et... piquerait une tête dans le vide. Mais elle restait inerte, gourde, sans bouger. « Elle n'en finit pas! Tire-lui le pied », dit la Poussié. Gustave se mit à ramper sur le plancher, releva d'un coup brusque les jambes de sa mère, qui, sans même pousser un cri, tombait en avant. Une seconde après elle se défonçait le crâne sur le pavé.

Desmauves avait écouté en frémissant : — Quoi! vous saviez tout cela *et vous ne m'avez rien dit!*

— Il n'aurait plus manqué que cela! Nerveux et sensible comme une femme, incapable de maîtriser vos impulsions, vous vous seriez pris de haine pour ma cliente et l'auriez chargée tout le temps.

Lentement Desmauves articula :

— Et vous avez pu, *sachant cela*, plaider?... plaider l'innocence de celle qui avait été l'inspiratrice du crime? Oh!

— Parfaitement! Tout accusé doit être défendu. On me remet une défense, je plaide ma cause — quelle qu'elle soit.

Desmauves, les yeux sombres, contemplait Capitrel.

— Plaider, soit! je l'admets encore, mais après, *recevoir l'argent!*... l'argent taché de sang!... vous avez pu?...

Capitrel eut un brusque bondissement de colère :

— En voilà assez, proféra-t-il, je ne tolère pas de telles insinuations. Je connais mes devoirs professionnels, entendez-vous!... et je me pique de respecter ma robe d'avocat mieux que ceux qui feignent, à de certains jours, d'être dégoûtés de la porter!

Le ton devenait provocant, le regard insolent. Desmauves comprit que s'il restait une minute de plus, lui, si prompt à s'indigner, ne serait pas longtemps maître de soi.

— Voyons, fit-il, je crois que nous nous échauffons... Arrêtons-nous, mon cher... décidément nos manières de voir sont bien différentes, mais nos tempéramens aussi. Et cela explique certaines divergences.

— Possible! jeta sèchement Capitrel hautain, qui feignait de ne pas voir que son confrère lui tendait la main.

— Ah! soupirait André quand il fut dans la rue, un ennemi de plus!

VI

Rudoyé, meurtri de la sorte, il essaya de ne plus penser à ce qui l'avait tant agité depuis quelque temps. En tout cas cet essai de confidence lui suffisait. Grand Dieu! mais si les autres avocats l'accueillaient de la même manière il serait bientôt à l'index dans la compagnie.

Seulement, pour contraint qu'il fût de garder le silence, Desmauves, en dépit de tout, continuait à s'interroger, et, de jour en jour, se sentait plus malheureux.

Dans un entretien avec son ami le proviseur du lycée, celui-ci lui rappela un jour le nom d'un ancien camarade, Michel Delzons, récemment nommé à une chaire de la Faculté des lettres à Caen. Delzons, avec une grande élévation de vues, était de l'humeur la plus serviable. « Écrivez à Delzons une longue, une très longue lettre, dites-lui tout, et, à coup sûr, vous ne regretterez pas de l'avoir consulté. Je ne connais pas de conscience plus droite ni d'esprit plus clair. »

Un dimanche qu'il était seul chez lui, Desmauves se décida donc à écrire. Sa lettre se terminait par ces mots :

« ... Celui qui, la veille de l'audience de la Cour d'assises, eût fait évader Drouniguen, serait, n'est-ce pas, assimilé à un malfaiteur et châtié comme complice puisqu'il aurait soustrait le coupable au châtiment? Eh bien, moi qui ai fait *juste la même chose*, on m'a presque porté en triomphe.

« Et pourtant, l'homme qui fait évader un accusé peut douter de sa culpabilité, tandis que moi, moi, je savais Drouniguen coupable, — si je n'osais me l'avouer.

« D'un autre côté, il faut pourtant qu'un accusé soit défendu. La plupart de ceux qui comparaissent en justice, — des illettrés, — seraient hors d'état de se défendre eux-mêmes, d'où nécessité de l'avocat. Mais ce défenseur qui, comme tout être humain, est sujet à des entraînemens, ne saura pas garder la mesure qu'il faudrait. Il se passionnera pour sa tâche, et la passion est mauvaise inspiratrice.

« De grâce, éclairez-moi, guidez-moi. S'il me faut, demain, défendre cet autre assassin, Moussel, puis-je le faire sans déchoir devant ma conscience? »

Quelques jours après, André recevait de Caen la réponse suivante :

« Je me souviens fort bien de vous, mon cher ami, et je vous

plains. Je vous plains de traverser une épreuve aussi grave. La lutte intérieure où se débat votre conscience vous énerve, vous, elle me désole, moi. Ce qui m'inquiète, en effet, c'est de penser au nombre d'adversaires que va nous susciter cette lutte, si elle est soupçonnée, si l'agitation de votre âme se trahit au dehors. Et elle se trahira, hélas, sans peut-être que vous vous en doutiez. Alors ce ne sera plus seulement Mme Dorange et Capitrel, ce sera X..., ce sera Z..., qui, hier, vous serraient la main chaleureusement, et qui, demain, déblatéreront contre vous, — pour se venger de ce que vous prétendez à une moralité plus haute que la leur. Ils se ligueront contre vous avec un esprit de solidarité étonnant.

« J'ai peu pratiqué les hommes, mon cher Desmauves, mais beaucoup vécu avec les livres. Or, à l'époque où nous vivons, certains écrivains réussissent à rendre fort exactement la vie vraie, l'action, le conflit humain avec ses menus incidens de chaque jour. Observateurs attentifs et pénétrans, ils renseignent avec assez d'exactitude pour qu'on acquière, en leur compagnie, une véritable expérience.

« Eh bien, après ce que j'ai vu comme après ce que j'ai lu, je suis fermement convaincu que le nombre de gens dénués de sens moral est restreint; non que beaucoup d'hommes fassent ce que le devoir leur ordonne, mais beaucoup ont, du moins, la notion que ce devoir existe; seulement ils manquent de la force voulue pour exécuter l'ordre que leur donnait la conscience.

« J'estime qu'il y a très peu de vrais coquins, de vrais scélérats, — qu'il y a même très peu de gens qui, en accomplissant une mauvaise action, s'avouent à eux-mêmes qu'elle est mauvaise. Je crois que neuf fois sur dix, par exemple, le cambrioleur qui s'introduit dans une maison pour la piller ne prétend pas que dérober est chose louable; non, il aimerait mieux gagner sa vie autrement, mais il a faim et se dit qu'il a le droit de vivre, que trouver du travail régulier lui est impossible, et alors il vole par nécessité, — ou ce qu'il appelle la nécessité. Je crois que la fille qui demande à la débauche ses moyens d'existence ne nie pas la vertu, mais juge la vertu impraticable pour elle.

« En revanche, je crois que le nombre des honnêtes gens est infime et que bien peu de ceux que l'on affuble de cette épithète la méritent. Discerner d'abord, pratiquer ensuite le devoir, — et cela en dépit de tout, — est difficile, d'autant plus que le monde a inventé une soi-disant morale, et que celle-ci, souvent, va juste à l'encontre de la vraie.

« Selon les dictionnaires, en effet, un honnête homme est celui dont la conduite « paraît généralement conforme à la mo-

rale et à l'honneur. » L'honneur *et* la morale. Oh que ces mots ne sont pas faits pour être attelés ensemble! Quoi! *le sens de l'honneur*, — cette inspiration de la vanité, — aurait quelque chose de commun avec *le sens du bien?*

« Mais continuons la lecture du dictionnaire : « La signification de ce mot s'est modifiée selon les époques. Au XVIIe siècle, on entend volontiers par *honnête homme* quelqu'un de bon ton, qui possède de la fortune, a l'esprit cultivé, observe les bienséances, tandis qu'aujourd'hui... etc. » Eh bien, les dictionnaires mentent. Tenez, souvenez-vous du jour où, enfant, en pleine récréation, vous avez traité de menteur et de canaille certain camarade qui vous trompait indignement. Au bruit on s'est attroupé et le maître est intervenu; vous pensiez qu'il allait prendre votre parti : il vous a sévèrement blâmé.

« — Pourtant, monsieur, je vous assure que c'est un menteur!

« — Et quand cela serait!... Apprenez que toute vérité n'est pas bonne à dire.

« Ah, comme vous êtes resté troublé! Il y a eu dans votre petite tête quelques minutes d'ahurissement complet; puis vous avez pensé à tout autre chose. Mais plus tard votre logique, votre droiture déconcertées se demandaient encore comment une *vérité* pouvait bien n'être pas *à dire*, alors que les professeurs vous enseignaient que la science est la recherche même de la vérité, et que le beau, le bien et le vrai sont inséparables. Sans doute vous avez fini par vaguement soupçonner qu'il y avait *quelque chose* par quoi on tempérait la morale pure, — mais sans bien comprendre ce que c'était.

« C'était l'intérêt social. Jeter leurs vérités toutes crues à la face des gens peut bien être conforme à la morale, mais porte atteinte à la tranquillité générale, parce que c'est la destruction de toute sociabilité.

« Et alors, de l'inconvénient qu'il y aurait à voir les hommes essayer de pratiquer la morale pure, comme aussi de la trop rare vertu que cette morale exigerait d'eux, est née, à titre d'expédient, toute une filière de rites, d'usages, de règlemens particuliers. Et pour engager les gens à respecter ces usages, il a été entendu que l'on qualifierait d'*honnêtes* ceux qui s'y conformeraient.

« Alors, mon ami, il est acquis, n'est-ce pas, qu'il y a, d'une part, l'*honnêteté* tout court, c'est-à-dire LA VRAIE, et de l'autre l'*honnêteté pratique*, c'est-à-dire LA FAUSSE.

« Vous direz peut-être que celle-ci n'est qu'hypocrisie et qu'il faut la proscrire. N'allez pas trop vite. Réfléchissez que la société est organisée en vue d'une moyenne et non pour des exceptions,

— pour des médiocres et non pour des êtres d'élite; qu'elle a dû, dès lors, créer de ces devoirs qui aillent à peu près à toutes les tailles, comme ces vêtemens confectionnés que n'importe qui peut mettre. Il fallait, surtout, que les devoirs ainsi édictés fussent toujours bien en vue, faciles à discerner; aussi les a-t-on affichés à l'angle des carrefours. Mais comment la vraie morale procéderait-elle par préceptes, par formules générales, alors qu'elle suppose l'examen individuel, pour chaque conscience, du problème, — alors que neuf fois sur dix *ce qu'il faudrait faire* est presque hors de notre portée par manque d'intelligence ou d'énergie suffisantes? Et sans doute! Seulement la nécessité rend ingénieux, et, comme les sociétés humaines sont soumises à des conditions vitales auxquelles elles ne peuvent se soustraire, ceux qui les dirigent, voyant que le cas de conscience est chose à la fois troublante et pénible, — ont entendu le supprimer.

« Mais il existe quand même, et, de temps en temps, se révèle brusquement à certains d'entre nous.

« Abordons maintenant le problème qui vous tourmente.

« Vous vous demandez si les prescriptions des règlemens de votre Ordre doivent prévaloir sur les intimations de votre conscience.

« Que sont donc ces règlemens? De grandes percées que l'on a cru bon d'ouvrir dans une forêt touffue; moyennant quoi les gens qui seraient incapables de savoir trouver par eux-mêmes leur direction sous bois, n'auront qu'à suivre l'une ou l'autre de ces avenues. Non seulement elles les mèneront toujours quelque part, mais elles le sauveront de bien des faux pas, car, s'ils s'avisaient de vouloir se guider eux-mêmes, il y a fort à parier qu'ils se perdraient.

« Eh bien! ces avenues banales sont pour la masse, — point pour vous, mon cher Desmauves. Piquez droit à travers futaies et taillis. Entrez-y hardiment. Sans doute, parfois, le sol est plein de fondrières, on ne voit pas à dix pas; mais au-dessus de votre tête, une étoile lumineuse vous montre le chemin. Vous avez un guide, votre conscience : il n'en est pas de plus sûr.

« Un Capitrel, au contraire, petite intelligence, — car les égoïstes toujours figés devant eux-mêmes, ne se développent guère, — un Capitrel ne saurait faire un pas sans un manuel où le moindre itinéraire serait tracé d'avance. Les règlemens du barreau sont justement cela, pour lui, et son manuel il le suit à la lettre, sans même songer à en sonder les intentions, à en chercher l'esprit. Aussi, tandis que votre âme inquiète s'effarait devant

le spectacle d'un honnête homme employant tout son talent et tout son cœur à sauver du supplice le plus abominable scélérat, votre cousin Léonce, — et cela de la meilleure foi du monde, — ne s'étonnait que... de votre étonnement. Il fait son métier après tout; car pour lui, être avocat ce n'est rien d'autre qu'exercer un *métier*. S'il était pâtissier, il ferait de la pâtisserie au goût des gens; avocat, il fait des plaidoiries au goût des cliens, de tous les cliens : pourquoi se cantonner comme vous dans un genre? se limiter à une sorte, puisque causes propres et causes... qui ne le sont pas, — tout doit être plaidé? Quant à rougir de recevoir le salaire, pourquoi, dès lors que la besogne est faite et bien faite? Copieux aujourd'hui, ce salaire? Tant mieux, cela fera compensation avec les jours de recette maigre.

« Pour lui!... mais l'honnête avocat c'est celui qui prépare bien ses dossiers. Il l'appelle un consciencieux, et se flatte de l'avoir été, consciencieux, le jour de l'affaire Drouniguen; car il s'était donné du mal, plus qu'il n'y était obligé puisque c'était un dossier sans honoraires. L'affaire est plaidée, le gros Léonce sort de la Cour d'assises bien tranquille, et va se coucher. Et tandis qu'il goûte dans son lit un sommeil réparateur, vous, sombre, préoccupé, vous vous attardez à écouter des rumeurs qui vous tintent aux oreilles depuis ce jour-là.

« Un assassin, en somme, avait pu, grâce à vous, sortir triomphant de la Cour d'assises; vous vous êtes bientôt demandé si les moyens que vous aviez employés étaient honnêtes, et alors... alors l'angoisse a commencé à vous étreindre.

« Aujourd'hui que vous me chargez de faire cesser votre incertitude, je n'hésite pas à vous déclarer que vous avez été coupable.

« Certes, vous ne pouviez refuser votre ministère, puisque le bâtonnier vous commettait; mais, d'abord, vous ne deviez pas aider Drouniguen à revenir sur ses aveux. — Accuser injustement le juge d'instruction est aussi une vilaine action; — abuser de l'incapacité du ministère public n'est pas bien. Supposons que vous voyiez un fou jeter son or aux passans, est-ce que vous oseriez vous approprier cet or? Non! Eh bien, la niaiserie et la folie sont sœurs, car ce sont également des déchéances intellectuelles : il est mal d'en profiter, de les exploiter.

« Vous deviez rester dans votre mission de porte-paroles de l'accusé, c'est-à-dire exprimer clairement, en français, ce que lui eût balbutié en charabia. C'est tout. Ici était la limite de votre droit. Tant pis si l'argument de votre client était mauvais, mais vous ne

deviez rien mettre de vous dans votre plaidoirie, j'entends rien qui fût votre œuvre propre, l'émanation de votre intelligence, — sinon, vous, homme de confiance de la société, vous commettiez envers elle un véritable *abus de confiance*. Donc vous étiez coupable, le jour où, bien que ne croyant pas à l'innocence de cet homme, vous avez feint, devant le jury, d'en être intimement persuadé.

« Voilà comment, mon cher ami, ce jour-là, — et bien que votre honneur d'avocat soit resté intact, — vous n'avez point agi en *honnête homme*.

« J'ajouterai que j'ai grand'peine à croire que vous soyez astreint à renouveler ces fâcheuses pratiques une seconde fois. Mais si, vraiment, demain, vous ne pouviez vous soustraire autrement à la nécessité des mêmes erremens, alors n'hésitez pas, secouez la poussière de vos souliers et, coûte que coûte, sortez le front haut d'une carrière où vous ne pourriez rester digne de vous-même.

« Bien cordialement,
« MICHEL DELZONS. »

André Desmauves à M. Michel Delzons, Caen.

« Cher maître,

« Merci d'être venu à mon secours. Enfin je suis fixé. Je sais que j'ai mal agi, je me le dis, je me le répète; seulement je crois bien que je me contenterai de me frapper la poitrine. Hélas, je ne suis pas de la trempe des héros de Corneille; je ne défie point l'univers; une demi-douzaine de confrères suffit à m'effaroucher.

« Songez que je ne me sens même pas soutenu dans ma famille. Mme Dorange continue à se rendre presque chaque jour chez Capitrel. Je ne pense pas qu'elle complote rien contre moi, car c'est au fond une brave femme. Sans doute elle se borne à lui demander comment je devrais m'y prendre pour gagner les quelques milliers de francs qui manquent au budget de notre petit ménage.

« Ah! madame Dorange, je vais vous le dire, comment! Je devrais courir les affaires, cajoler les avoués, les notaires, les agens d'affaires et les huissiers. Je devrais promener en tous lieux une bonne humeur épanouie, avoir toujours la main tendue, l'étreinte chaude et cordiale, prête à tout venant. Je devrais encore tenir table ouverte pour les correspondans des environs, qui me sauraient gré de leur éviter la dépense du restaurant, posséder une chasse et y inviter des gens influens, bons rabatteurs d'affaires.

« Je devrais encore, moi, catholique fervent, oublier, comme tant d'autres, que l'Église proscrit le divorce, et accepter de plaider des divorces; je devrais n'offusquer personne par la sévérité de mes mœurs, — être ostensiblement du parti de l'ordre, mais sans trop me contraindre pourtant dans ma conduite privée, — me proclamer le champion de la religion, mais sans pratiquer, — afin de ne pas déplaire à ceux qui ne vont point à la messe. Je devrais enfin abandonner ma sotte habitude de mesurer mes honoraires non sur ce que comportent honnêtement l'étude du dossier et la plaidoirie à faire, mais bien sur l'effroi qui talonne mon client à la veille de l'audience. C'est si facile au médecin, quand il n'est pas délicat, d'exploiter la pusillanimité du malade qui va être opéré. Et un plaideur, qu'est-ce donc sinon un malade! Encore une fois merci. Grâce à vous je me connais mieux, mais je crois bien que je manque un peu de caractère.

« Bien affectueusement,

« André Desmauves.

« *P. S.* A côté des sourdes antipathies que vous savez, j'ai eu récemment la joie de rencontrer inopinément une vraie sympathie, mieux que cela, une amitié que je ne manquerai pas de cultiver. C'est d'un avocat qu'il s'agit. Me Singuerlet, dont vous avez peut-être entendu parler, est un caractère fantasque, mais un cœur excellent. Plein de laisser aller dans sa tenue, c'est, par certains côtés, un beau type d'homme énergique, droit, ennemi des coteries. De sang fougueux et chaud, bourru tous les jours, il apparaît à l'audience brutal, agressif pour son adversaire, — j'entends l'avocat de l'adversaire. Il soutient que cela vaut mieux que d'attraper la partie adverse elle-même, parce que celle-ci est absente. Et puis, ajoute-t-il, tant pis pour le confrère qui a bec et ongles pour se défendre.

« M. Singuerlet me plaît beaucoup; il me malmène en riant, prétend que je suis un original, un « type », c'est son mot. Il est du Conseil de l'Ordre où on l'élit toujours en tête de liste quoique radical d'opinion. »

M. Michel Delzons à André Desmauves. Longueville.

« Mon cher ami,

« Je ne songe pas le moins du monde à vous blâmer. Je trouve même que c'est déjà beaucoup que vous conveniez loya-

lement de ce que vous devriez faire, *si vous étiez un héros de Corneille!*

« Un héros de Corneille!... Alors vous les admirez, Chimène, Horace, Polyeucte? Moi, guère. Je vois en eux des gens bien musclés, bien nourris, violens, de courte intelligence, autour de qui l'auteur dispose des comparses chargés d'exalter leur orgueil. Au fond du théâtre, en face de chaque héros, deux devoirs, l'un à droite, l'autre à gauche, — deux devoirs bien précis, bien visibles, bien en lumière. L'on peut en faire le tour, les palper à loisir. Celui de droite est séduisant, maniable, celui de gauche pèse cent kilos, il est rude d'aspect. Bien sûr, on s'écorchera dessus.

« — Choisis! dit Corneille à son héros. »

« Alors le personnage, un roi, un seigneur, une grande dame, s'avance, regarde, soulève un peu pour se rendre compte, puis se croise les bras et débite d'abord de belles tirades, histoire de s'échauffer progressivement. Tout d'un coup, raidissant son biceps, il se précipite sur le devoir de gauche — cent kilos — avec des yeux terribles, le saisit entre le pouce et l'index, et le soulève à bout de bras. « Bravo, crie la galerie, quelle poigne! Il a doubles muscles! »

« Pourquoi bravo? Le plus difficile n'est-il pas de réussir d'abord à voir clair à travers l'inextricable réseau des considérations morales de tout ordre qui enchevêtrent un phénomène de conscience? Combien de gens accompliraient leur devoir s'ils savaient *où le prendre*, et combien lui tournent le dos sans même se douter où il peut être! Savoir *ce qu'on doit faire*, mais souvent rien n'est plus effroyablement énigmatique. Voilà pourquoi Hamlet, l'inquiet, le rêveur sombre, est autrement touchant, humain — au moins à mon sentiment — que cette virago de Chimène qui ne devrait *jamais* épouser le meurtrier de son père, mais qui l'épouse tout de même. Chimène héroïque? allons donc! L'héroïsme, c'eût été de fouler aux pieds son amour pour Rodrigue!

« Et, d'ailleurs, même si ce que font les personnages de tragédie est vraiment héroïque, il faut reconnaître que, de nos jours, ce genre de vertu n'aurait guère son emploi. Où l'exhiber? Il y a certes encore des hommes poussant droit devant eux et pratiquant énergiquement le devoir en dépit de tout, mais combien ils sont moins décoratifs, moins verbeux! Et que les circonstances, aussi, sont autres!

« De nos jours, les héros vrais seront, par exemple, de très petites gens, des artisans qui se débattent dans une lutte affreuse contre le besoin. Eux ne renversent pas les obstacles, eux ne se

tirent pas d'affaire par d'ingénieux expédiens. Ignorés, malades, anémiés, n'ayant à la cantonade personne pour leur souffler de vibrans encouragemens, ils endurent sans faillir, de par le sentiment de leur dignité, la plus misérable condition; subissent pendant de longues journées, indéfiniment, les pires tortures, plutôt que de déchoir à leurs propres yeux par une action qu'ils jugent dégradante; — et cependant nul, peut-être, ne soupçonnerait qu'ils l'ont commise.

« Une nuit, entraîné dans un tripot de bains de mer, un jeune professeur perd une très forte somme que le croupier, désireux de « chauffer » la partie, lui a avancée, sur sa bonne mine : près de 20 000 francs. Or le lendemain, la police ferme le tripot. Le procureur de la République a vent de la mésaventure du professeur. Il le fait mander et lui déclare qu'il peut parfaitement se dispenser de payer sa dette, ses partenaires étant des gens tarés, de connivence avec le croupier. Le professeur hésite une minute à peine : « Monsieur le procureur, je vous remercie, mais vous ne me donnez pas *la preuve* que j'aie été volé, et vous ne me la donnerez jamais. Or le respect de ma signature, c'est le respect de moi-même, — je paierai. » Il paye, et toute sa vie reste plus pauvre que Job. A sa manière, cet homme a été un héros, mais son héroïsme est celui d'un méditatif, d'un penseur, et non d'un fougueux, d'un dévorant d'action comme le sont les tragiques.

« D'ailleurs, aujourd'hui on est héroïque pour soi, par amour-propre.

« Ah! l'amour-propre, les niais le daubent-ils assez! A les en croire, c'est un funeste défaut. Ils n'en ont pas, eux, disent-ils, et s'en vantent. Eh! parbleu, n'en a pas qui veut!

« Amour-propre et vanité n'ont souvent rien à voir ensemble. On sera vaniteux de sa richesse, vaniteux de posséder un beau domaine, vaniteux de produire au théâtre une maîtresse à la mode; mais Pierre que voici, Pierre qui, poursuivi par un créancier à qui il ne sait comment rembourser sa dette, reçoit un jour inopinément de ce créancier, en une lettre insultante, l'abandon de ce qu'il doit, et aussitôt, refuse, renvoie la quittance, — Pierre, pour agir aussi fièrement, n'a écouté que son amour-propre. Il n'a pas voulu subir une *diminution de soi-même*, et cependant, aux yeux de la morale, il le pouvait, car accepter de son créancier une remise de dette n'a jamais été malhonnête. En somme, je crois bien que, de nos jours, c'est par l'amour-propre que les hommes s'élèvent le plus haut.

« Assez prêché. Je vois avec plaisir que vous semblez plus tranquille, du côté de vos ennemis intimes. Oh! les vilaines gens! Je ne dis pas de mal des belles-mères qui valent mieux que leur réputation, mais j'apprécie peu les petits-cousins. Ah! que les Anglais ont donc raison de railler notre cousinage indéfini, avec ses exhibitions réciproques de panaches et de clinquant. Le cousinage, c'est la foire aux vanités.

« A vous affectueusement.

« MICHEL DELZONS. »

VII

Sur son bureau une lettre dont l'en-tête porte : *Ordre des Avocats, cabinet du bâtonnier;* André la lit vivement avec un émoi au cœur.

« Maître Desmauves est informé que le Conseil est saisi d'une plainte le concernant. »

Jamais homme ne fut plus surpris. Il tournait et retournait la lettre, croyant à une méprise. Pourtant l'adresse était bien lisible et de la main même du bâtonnier, M. Raveneau, un homme âgé, dont la grosse écriture écrasée, tremblée, tracée avec une plume d'oie, se reconnaissait tout de suite.

— Eh bien, mais, je n'ai qu'une chose à faire, aller chez le bâtonnier lui demander ce qu'il y a dans cette plainte.

Malheureusement, ce matin-là, le vieil avocat, malade, gardait la chambre avec défense expresse du médecin de recevoir personne. André, ennuyé, insistait timidement. A la fin, il fit passer sa carte.

Quelques instans plus tard descendait Mme Raveneau, une grande femme brune, mince, avec de beaux yeux, un sourire aimable : « Monsieur, mon mari n'est vraiment pas en état de recevoir, mais il m'a chargée de vous assurer que vous n'aviez pas à vous inquiéter. Il s'agit d'une plainte, n'est-ce pas? — Oui, madame. — Elle ne serait pas bien grave, paraît-il. »

En demander davantage eût été indiscret. André remercia et, saluant très bas, prit aussitôt congé.

Mais le lendemain il était nerveux. Il n'avait pas pu fermer l'œil de la nuit. Ah! ces pauvres têtes d'imaginatifs!

— Pas sérieuse la plainte, pas sérieuse!... C'est sa manière de voir à ce brave homme très vieux, usé, enclin par amour de sa

tranquillité à croire que tout s'arrangera. Ah! je ne vivrai pas avant de savoir de quoi il s'agit. Allons chez M. Singuerlet; rapporteur du conseil de l'Ordre il est sûrement au courant de quelque chose.

— Non, mon cher, non, je n'ai pas lu la plainte. Je sais seulement qu'elle vise certaines démarches que vous auriez faites à propos d'une affaire d'assises, — celle précisément où vous avez réussi à rendre à la société un joli citoyen. Mais quelle sorte de démarches?... Je l'ignore.

Et, comme il voit Desmauves fiévreux : — Ah ça, vous êtes donc un névrosé, vous, que vous voici déjà tout déballé? Voyons, mettons les choses au pis!... Et quand même on vous donnerait sur les doigts, quand même on vous gronderait!... Généralement la pénitence consiste à s'entendre dire : « Le conseil, après avoir entendu ses explications, regrette la démarche que maître un tel a cru pouvoir faire auprès de telle ou telle personne. » Vous avez des confrères à qui trois ou quatre *regrets* de ce genre n'ont nullement fait perdre l'appétit, je vous jure.

— Oui, mais moi je ne suis pas aussi flegmatique, et si par malheur...

— Alors relatez-moi tout ce qui s'est passé dans votre affaire.

André raconte les incidens de la prison, ceux de l'audience, puis son voyage à La Rocque, sa visite au comte de Kergans, enfin son entretien avec Capitrel... « Voilà tout! Ce ne serait jamais qu'un procès de tendance qu'on voudrait me faire, rien de plus.

— *Rien de plus!* Corbleu! mais c'est très dangereux un procès de tendance. On vous frappe non *pour avoir fait* telle chose, mais parce qu'on vous suppose *capable de la faire*. Rappelez-vous donc le chevalier de la Barre roué vif, il y a un siècle, comme *véhémentement soupçonné* d'avoir brisé une croix.

Pour en revenir à vous, il ne me paraît pas qu'on puisse découvrir dans toute votre conduite quoi que ce soit de répréhensible, au point de vue professionnel... Mais, j'y songe, n'était-il pas un peu question de vous pour nos prochaines élections de l'Ordre?

— Oui.

— Eh parbleu!... voilà!... On veut vous empêcher d'être élu... La plainte ne va pas être jugée tout de suite; elle ne le sera qu'après nos élections, et certainement, le jour du vote, quelques hésitans rayeront votre nom.

— Quelle odieuse manœuvre!

— Oui, sans doute, mais ne vous plaignez pas si fort!

Rien n'est souvent plus profitable qu'une injustice bien criante. L'opinion publique se soulève, alors, en faveur de la victime.

— Peut-être avez-vous raison. Et peut-être aussi était-ce inévitable, étant donné que toute profession asservit quelque peu l'individu à la discipline du groupe, de telle sorte qu'un esprit indépendant, c'est-à-dire enclin à l'indiscipline, soulève forcément contre lui de sourdes animosités.

— Oui. D'ailleurs il faut toujours qu'on soit assailli, au moins une fois dans sa vie, par les confrères. *Homo homini lupus.* J'ai passé par là, jadis ; c'est votre tour aujourd'hui, mais j'imagine que c'est plutôt, chez eux, de la mauvaise humeur.

— Vous me rassurez, reprit Desmauves ; seulement, puisque j'ai l'occasion de converser avec vous, me trouveriez-vous indiscret d'essayer de connaître vos propres idées? Ai-je bien, ai-je mal agi, en faisant acquitter Drouniguen?

— Ah ! vieille question, vieille querelle, mon cher, fit Singuerlet qui hochait pensivement la tête... Beaucoup de grands avocats ont revendiqué en faveur de la défense le droit absolu de tout mettre en œuvre pour sauver le client. Certes il semble que ce soit exorbitant, car la fin ne justifie pas les moyens, cependant des hommes de la haute valeur d'un Berryer...

— Quoi, Berryer?

— Oui, Berryer, à maintes reprises. Vous ne paraissez pas me croire, eh bien, écoutez, c'est une petite histoire que j'aime bien à raconter parce qu'elle est typique.

« Un certain hobereau d'Anjou, le comte de Goussac, fut accusé d'avoir assassiné son voisin de campagne, un nommé Sibert. Enragés chasseurs, Goussac et Sibert se reprochaient d'empiéter sur les terres l'un de l'autre. Déjà plusieurs fois des altercations violentes avaient éclaté entre eux. Un jour Sibert, garçon mal embouché, proféra, devant un garde-chasse des Goussac, une injure sanglante à l'adresse du comte.

« Le soir même Sibert rentrait en voiture. Il était tard, onze heures environ. Il longeait les murs du parc de Goussac, quand soudain, un coup de feu retentit. Le cheval effrayé prend le mors aux dents et arrive d'un trait jusqu'à la propriété de Sibert, où les gens de service constatent que leur maître, atteint en pleine poitrine, est mortellement frappé.

« La gendarmerie est prévenue, et, aussitôt, M. de Goussac est mis par elle en arrestation, la rumeur publique le lui désignant comme l'assassin.

« Le hobereau eut, à l'instruction, une attitude assez fâcheuse.

Il se borna à nier, se réfugiant dans le silence quand les charges l'embarrassaient trop. Tout indiquait qu'il était bien le coupable. On ne connaissait, en effet, aucun autre ennemi à Sibert; le crime n'avait pu être commis que par quelqu'un du château, les murs du parc étant trop élevés pour qu'on les escaladât du dehors. Le meurtrier ne pouvait être que M. de Goussac ou son garde, mais le garde avait été vu ce soir-là au chevet de son enfant malade.

« La famille de Goussac, éperdue, chargea Berryer de la défense.

« A peine arrivé à Angers, le grand avocat s'aperçut qu'il avait assumé une tâche impossible.

« Que faire? par quel bout prendre une cause pareille? Tout autre que Berryer s'en fût tiré en implorant les circonstances atténuantes; mais lui avait de « l'estomac. » Il plaida... l'acquittement! Après tout, personne n'avait vu commettre le crime, donc de simples présomptions, etc.

« Seulement, il avait négligé de garder en réserve une de ces idées dont un maître orateur, au moment de se rasseoir, sait faire jaillir brusquement quelque chose de saisissant pour l'auditoire. Cette idée, il la cherchait et ne la trouvait pas. Déjà il flottait, devenait diffus.

« Tout à coup l'avocat, dont les yeux inquiets erraient sur la table des pièces à conviction, se redresse, et, d'un superbe élan : Messieurs, je le sens, mon client est innocent. Les charges s'accumulent contre lui sans ébranler ma foi ardente. Tenez! je vois là, là, sur cette table, le fusil qui, dit-on, a servi au crime... Plus loin la balle!... eh bien, cette balle, je suis sûr qu'elle n'est pas sortie du fusil de M. de Goussac. C'est impossible! »

« Stupeur générale.

« — Greffier, ordonne alors le président, prenez le fusil et introduisez-y la balle. » Le greffier prend l'arme, la met debout, essaie : *la balle est trop grosse!*

« Une rumeur violente éclate dans toute la salle. Dix minutes après c'était un acquittement.

« Quand, le lendemain, M. de Goussac se présenta à l'hôtel où Berryer était descendu : « Eh bien, fit l'illustre avocat, et ce fusil? Ah çà! ce n'était donc pas le vôtre...

« — Monsieur Berryer, répliqua en souriant le gentilhomme, on voit bien que vous n'êtes pas chasseur.

« — Pourquoi?

« — Mais parce qu'un vrai chasseur tient trop à ses armes pour les exposer à se rouiller dans un greffe, pendant les longues jour-

nées d'une détention. Prévoyant que je serais arrêté, — mais comptant bien me tirer d'affaire, — j'avais caché mon fusil, une arme anglaise superbe, et, à la place, exposé bien en vue un de ces médiocres fusils qu'on a toujours dans un château pour les gens qui vous arrivent sans leur attirail de « chasse. »

« Voilà l'anecdote. Elle est typique. Berryer se croyait donc le droit de tout plaider, et par tous les moyens. »

Il y eut un silence.

— Mais vous disiez tout à l'heure que c'était une tres vieille querelle! reprit Desmauves.

— Dame oui. Il y a longtemps, ce me semble, que Socrate est mort.

— Eh bien?

— C'est lui qui s'avisa le premier de la susciter. Les beaux esprits d'Athènes professaient que, suivant les circonstances et l'intérêt du moment, on peut à son gré plaider le pour et le contre. Socrate osa répondre aux rhéteurs qu'il y a dans la conscience humaine des principes primordiaux qu'on ne peut enfreindre *sous aucun prétexte*. Et comme c'était un rude homme, qu'entre ses mains l'ironie cinglait dur, les *honnêtes gens* d'alors l'accusèrent de sacrilège... Et, pour avoir proclamé très haut ce que vous pensez, mon cher enfant... Socrate dut boire la ciguë...

Quant à moi, je ne prends pas parti aussi nettement.

— Pourtant!

— Eh! eh! mon cher, je ne me sens pas de taille! Plus vieux que vous, j'ai subi davantage cette empreinte, cette marque que laisse le harnais sur l'encolure de la bête, car toute profession suppose un joug. La déformation professionnelle de l'avocat fait qu'il ne juge plus avec son sens personnel, mais avec le souvenir de coutumes, de pratiques. Oui, toute profession atrophie quelque chose chez l'homme, celle-ci son jugement, celle-là sa bonté, telle autre sa fierté, ou sa sensibilité.

— Alors notre métier serait immoral?

— ... A la longue, oui. Il nous altère le jugement : nous ne voyons plus jaune ce qui est jaune ni rouge ce qui est rouge, nous voyons *ce que la cause nous commande de voir*. Le pis c'est que nous n'en convenons jamais. Nous nous targuons de pouvoir soutenir tour à tour — sans danger pour nous-mêmes — les thèses les plus contradictoires, prôner les systèmes les plus insensés, défendre aujourd'hui un financier taré, demain une bande d'anarchistes.

— Vous êtes effrayant! Mais, avec de pareilles idées, comment vous consolez-vous du mal que vous semez sur votre route?

— En pensant que la responsabilité passe bien plus haut que ma tête. La société, mon bon, est en train de se désagréger. Un vent d'anarchie souffle de partout, et la bourgeoisie semble se faire un jeu d'ajouter au désarroi général par les déconcertans verdicts que rendent ses jurys d'assises. Ce ne sont qu'acquittemens sur acquittemens. Tel gredin qui avouait est absous parce que le président d'assises est un poseur dont les traits d'esprit agacent le jury. Telle fille qui a vitriolé son amant se voit acquittée parce qu'*elle a trop souffert de se voir abandonnée*. (Il paraît que souffrir, vous donne le droit de brûler les yeux des autres.) Un mari tue l'amant de sa femme, — acquitté! Son acte prouve péremptoirement qu'il aimait *énormément* sa femme, — sentiment à encourager, se disent les bons jurés. Mais en voici un autre qui tue, non plus l'amant, mais sa femme, la mère de ses enfans. Qu'à cela ne tienne, on l'acquittera aussi *parce que le meurtrier portait très haut le sentiment de l'honneur*.

Aujourd'hui nos jurys semblent composés de gens sans caractère, ne pensant qu'à eux-mêmes, dissimulant leur faiblesse, leur veulerie sous des dehors de sensiblerie, et acquittant afin de recueillir les applaudissemens du populaire, — toujours en secrète sympathie avec les violens.

Et alors qui donc est le plus coupable, de l'avocat qui *entraîne* le jury, ou du jury qui ne demande qu'à se laisser *entraîner?*

— Mais comment faire pour réagir?

— Modifier le jury! Autrefois le président était son guide, un guide que le législateur avait jugé indispensable. Il avait mission de résumer les débats. Aujourd'hui plus de résumé. On a dit que ce résumé était partial pour l'accusation. Possible! Mais cette partialité compensait-elle l'avantage qu'a l'avocat d'avoir le dernier mot, toujours? En tout cas, depuis qu'il est sans guide, le jury rend des décisions dix fois plus incohérentes qu'auparavant.

Peut-être pourrions-nous emprunter aux Anglais le meilleur de leurs tribunaux, celui qui repose sur un système mixte, le système de la cour de l'Amirauté, — un magistrat assisté de deux armateurs — le jury et la cour jugeant ensemble, l'élément répressif, représenté par les magistrats de carrière, balancé par l'élément d'indulgence, les jurés. De cette façon la décision

serait motivée, progrès immense, — car une justice dispensée de donner le pourquoi de ses arrêts, dispensée d'être logique, n'a jamais rien valu.

Pour en revenir à vous, mon brave ami, je crois que votre seul tort est de n'avoir pas assez bien gardé votre langue.

Et que diable aviez-vous besoin, vous dont la vue plus perçante distinguait au loin des choses que les autres ne voyaient pas, de vous en aller traiter ceux-ci de borgnes ! Ils ne vous ont pas compris, et non seulement ils ne vous ont pas compris, mais vous leur avez fait l'effet d'un monsieur très orgueilleux qui prétend à une moralité de choix, une moralité extra, et cette prétention les a offusqués. Rappelez-vous le mot si triste mais si vrai de Stendhal : Différence engendre hostilité.

Est-ce bien tout ce que vous désiriez de moi ?... Il me semble que j'ai franchement vidé mon sac?... Pourtant, à voir votre air, je parie que vous avez une arrière-pensée sur mon compte.

— Non, du tout.

— Si !... et je la devine... Ah, dame, je vous ai tellement prévenu contre la sincérité de l'Avocat que vous vous demandez si je ne viens pas — tout simplement — de vous plaider une thèse... Qui sait !... Peut-être !... Oh misère de nous, toujours avocassiers, toujours et quand même !...

VIII

— Sais-tu ce qui m'arrive !

André entrait vivement dans la chambre de sa femme, tout pâle, la voix altérée.

— Quoi ?... Qu'as-tu?

— Lis !

Et Desmauves, tout débordant d'exaspération, se jeta dans un fauteuil. Lucie se mit à lire :

« Monsieur et cher confrère,

« J'ai le regret d'avoir à vous faire tenir ampliation de la décision prise hier par le conseil, comme suite à la plainte qui avait été déposée contre vous il y a un mois.

« Veuillez agréer l'expression de mes sentimens confraternels.

« *Le bâtonnier*,

« RAVENEAU. »

LE CONSEIL,

« Considérant que...

. . . . . .

. . . . . .

« Considérant en outre que Me Desmauves, — qui, tout d'abord, avait déclaré au conseil qu'il n'avait rien à expliquer, l'avocat ayant, selon lui, non moins que tout autre citoyen, le droit de faire telle visite qu'il lui convient, — parut enfin se rendre compte de ce que cette attitude avait de peu déférent pour le tribunal de discipline devant lequel il comparaissait. Qu'alors, tout à coup, il déclara que sa démarche au château de M. de Kergans était inspirée par le désir de causer avec celui qui fut chef du jury dans une affaire, où ledit avocat avait plaidé. Que questionné par le bâtonnier sur ce qu'il voulait demander à M. de Kergans, ledit avocat a répondu, non sans un embarras visible, qu'il espérait rassurer sa conscience que troublaient certains remords (*sic*), à propos de la défense qu'il avait présentée pour un nommé Drouniguen. Qu'invité à préciser en quoi consistaient ces remords, Me Desmauves a répliqué que c'était là chose intime qu'il croyait n'avoir point à développer devant le Conseil.

« Attendu que cette explication tardive revêt tous les caractères de l'invraisemblance. Qu'on ne saurait en effet concevoir qu'un avocat puisse sérieusement douter de l'honorabilité de ses actes, alors que, conformes aux habitudes professionnelles, ils ne sont que l'accomplissement de son ministère. Que si pourtant, en l'occurrence, Me Desmauves éprouvait quelques inquiétudes, il les devait soumettre à l'appréciation du bâtonnier, mais, que en aucun cas, un barreau ne saurait tolérer qu'un de ses membres s'en aille confier à un inconnu les débats qu'il peut avoir avec soi-même à l'occasion des devoirs de sa fonction. Qu'en l'espèce fermer par indulgence les yeux sur de tels agissemens serait encourager l'esprit de dénigrement de la carrière d'avocat, en même temps que permettre à des personnalités sans mandat, étrangères à la profession, de discuter des questions qui ne les regardent nullement.

« Qu'il n'y a donc rien à retenir des explications de Me Desmauves, sinon qu'elles témoignent de regrettables tendances à une sorte de rébellion contre des traditions séculaires, — tendances d'autant moins excusables que la profession d'avocat jouit du renom mérité d'être, entre toutes les carrières, celle où l'indépendance morale de chacun est le mieux sauvegardée.

« Considérant que, de ce qui précède, résulte un faisceau de pré-

somptions que ce serait bien plutôt dans le but d'intriguer pour obtenir l'importante clientèle du comte de Kergans, que Me Desmauves s'est rendu au château. Qu'incorrects au premier chef, de tels agissemens méconnaissent formellement les règlemens de l'Ordre, et enfreignent cette scrupuleuse délicatesse qui est l'honneur et comme l'apanage du Barreau en général.

« Le Conseil, à la majorité, décide qu'il y a lieu de prononcer contre Me Desmauves la peine de la réprimande. »

— Ah, mon pauvre André, s'écria la jeune femme, mais c'est une infamie qu'ils te font là !

L'émotion qui secouait Desmauves était si vive qu'il ne pouvait articuler un mot. La bouche crispée il s'agitait, marchait par la chambre, les poings serrés. Par instans il semblait tellement hors de lui qu'on eût dit qu'il allait pleurer de rage.

L'accuser de manquer de délicatesse, lui, l'homme par excellence des plus délicats scrupules... Le flétrir du soupçon de basses convoitises !... Oh !

— Après tout, hasarda la jeune femme qui essayait de calmer son mari, après tout, — une réprimande... c'est seulement... quelques mots désagréables à entendre, n'est-ce pas ? On en prend ce qu'on veut, ce me semble.

Desmauves eut un regard irrité. Quoi, elle ne comprenait pas ! Mais, précédée de considérans pareils, la réprimande devenait une insulte sanglante !

Et il continua à arpenter la chambre à grands pas.

Puis soudain, il s'en voulut de méconnaître l'affectueuse pensée de sa femme ; alors, allant à elle, il la prit dans ses bras et l'embrassa longuement :

— Ah, c'est bon, c'est bon de ne pas se sentir seul dans ces momens-là !

Mais un bruit de pas montant vivement l'escalier les fit s'écarter l'un de l'autre. On frappait à la porte, la bonne sans doute.

— Madame, c'est un vieux monsieur qui demande...

— Le vieux monsieur, c'est moi, cria d'en bas Singuerlet, qui, deux minutes plus tard, entrait en tourbillon, sa serviette sous le bras. C'est moi qui viens voir si mon brave ami Desmauves supporte en homme le coup de Jarnac que ces imbéciles... En somme (et il lui tapotait amicalement le bras) cela ne peut vous atteindre... C'est incompréhensible !... il paraît qu'ils le regrettent déjà... Je ne sais pas ce que vous leur avez fait, mais, croyez-

moi il y a du Capitrel là-dessous... Quelle fatalité! figurez-vous que les deux têtes du conseil, Raveneau et de Brécival étaient dans leur lit et n'ont pas pris part à la délibération.

« Et puis... dans la discussion, j'ai peut-être été un peu vif... »

Et Singuerlet eut le sec clappement de langue d'un homme mécontent.

— Croyez-vous vraiment que vous y pouviez quelque chose? fit doucement Desmauves qui s'apaisait peu à peu et trouvait le courage de sourire.

— Mais si, mais si!... J'ai eu le tort de m'emporter, de coller aux gens leurs vérités par la figure... Il y en a un à qui je n'ai pas mâché qu'il était un tartufe... Enfin tout cela ne vous atteint pas! Quand elle vise à discréditer un homme comme vous, une pareille mesure est sans portée, sans la moindre portée!... Allons, je vois avec plaisir que le moral du proscrit est bon, tant mieux, tant mieux. Et puis vous savez, si le cœur vous en dit, allez en appel devant la Cour... Je serai votre homme.

— Merci, je n'attendais pas moins de vous... Je verrai...

Et maintenant au revoir, mon ami... Je suis attendu... Madame... serviteur!... Et bébé... va bien? Parfait!...

— Sans portée, sans portée!... murmurait André un peu calmé, en apparence, mais toujours très ému. Il en prend à son aise, ce bon Singuerlet. Il a beau dire, mais si je ne fais pas réformer cette décision par la Cour, de dix ans le conseil de l'Ordre m'est fermé. Aujourd'hui, peut-être, la mesure qui me frappe sera discutée, même blâmée, je le veux bien, mais dans quelques années les nouveaux venus, les jeunes, ne sauront qu'une chose, c'est que j'ai été censuré pour un acte « indélicat »... D'un autre côté, si je prolonge la lutte...

— Eh bien, après tout, puisqu'ils le traitent ainsi, pourquoi ne quitterais-tu pas le barreau? demande Lucie qui se serre tendrement contre son mari.

— Oh bien volontiers!... Quitter cette galère... Quel *ouf* je pousserai! Et en somme, quand la situation que je trouverais en sortant de là serait un peu moins honorifique, qu'importe, pourvu qu'on y vive!... Tiens, où t'en vas-tu?... tu sors?

— Oui, j'ai mon idée, je vais voir maman. Je crois bien que nous allons causer très sérieusement, elle et moi.

— Ta mère!... (Il frappa du pied avec impatience.) Elle pourrait bien avoir sa part de responsabilité dans tout ceci.

. . . . . .

Une scène des plus chaudes, à la fin de laquelle Mme Dorange s'est mise tout à coup à fondre en larmes.

Et aujourd'hui revirement complet! Toute d'une pièce, la belle-mère a maintenant le cousin Capitrel en abomination; elle avoue qu'elle s'était trompée, que ce n'est qu'un fourbe, ce fameux « rempart des familles »; que sa soi-disant sympathie pour André cachait une vive jalousie de sa supériorité d'intelligence. Ah mais non! pas plus que Lucie elle n'entend que son gendre dévore en silence cette humiliation. Il ne serait pas un homme s'il l'acceptait. Certainement il quittera le barreau, et il leur dira pourquoi! Qu'est-ce qui le ferait hésiter? La difficulté de se procurer une nouvelle situation? Avec cela que c'est difficile de trouver quand on cherche sérieusement, quand on est laborieux et intelligent. Et puis, qu'à cela ne tienne! si André a envie d'une place dans l'industrie ou d'un portefeuille d'assurance, Mme Dorange met soixante mille francs à sa disposition!

La lettre de démission que Desmauves vient d'adresser au bâtonnier fait en ce moment son tour de ville. Généralement on la trouve un peu roide. Certains passages ne semblent guère dans le style de Desmauves.

A vrai dire elle est l'œuvre de Delzons, Delzons, le philosophe, que la disgrâce d'André a absolument indigné, et qui prétend que son ami se doit à lui-même de s'en aller la tête haute, très haute.

. . . . . .

. . . . . .

« Qu'il me soit donc permis de m'étonner que certains d'entre vous aient pu ne pas me croire sincère, et attribuer à ma visite chez M. de Kergans un motif aussi bas.

« Que n'ont-ils franchement avoué, ceux-là, que ce qu'ils voulaient atteindre en moi, c'était l'esprit d'indépendance, l'esprit de libre appréciation.

« Eh bien, messieurs, il faut en prendre votre parti : vous serez discutés, — quand même! A notre époque l'opinion est souveraine. Or, en ce moment, elle exige que toute catégorie sociale justifie à nouveau — et d'autant plus complètement qu'elle est plus privilégiée — la légitimité de son but et l'honnêteté de ses moyens, — de tous ses moyens!

« Non que notre époque, détruise pour le plaisir de détruire, mais parce que le Progrès s'avance inexorablement et qu'à chacune de ses étapes les institutions sont modifiées. Seulement cette marche, comme elle se fait en zigzags et par soubresauts, les contemporains ne savent pas la comprendre. Ignorans de ce qui

va venir, voyant seulement ce qui se dissout, ils s'effarent, crient à l'abomination, s'imaginent que la société se meurt. Elle ne meurt pas, elle se transforme. Notre époque enfante un idéal nouveau, une morale plus noble, — et la conscience des hommes de demain sera plus exigeante que celle des hommes d'hier.

« C'est ainsi que j'en suis venu à me demander si l'avocat qui, ne doutant point de la culpabilité d'un accusé, met cependant tout en œuvre pour lui faire esquiver le châtiment, ne devient pas, dans une certaine mesure, un complice de ce criminel. Outrageante pour vous, subversive, sacrilège, cette question ? mais des magistrats se la sont posée aussi. — « Ils avaient tort! » — C'est possible, encore convient-il de le démontrer, au lieu de proclamer comme un dogme l'intangibilité de vos habitudes, et de décréter qu'il y a lèse-majesté à les discuter. — Oui, vous serez discutés! Aujourd'hui, quand on ne lui ouvre pas la porte, l'esprit critique défonce la muraille et pénètre par la brèche.

« Pour me trouver coupable il vous a fallu aller jusqu'à prétendre que je ne savais pas respecter ma profession. Eh bien, cette profession, messieurs, je l'aimais tant, je la respectais tant, que je la rêvais plus belle, que je la rêvais plus noble, que je la rêvais plus respectable encore ! »

MASSON-FORESTIER.

LA GRANDE ÉPREUVE

DE LA PAPAUTÉ

La France et le Grand Schisme d'Occident, par Noël Valois, 2 vol. in-8°; Paris, Picard.

Si la durée de la papauté est à ce point prodigieuse que la constatation en est devenue un lieu commun jusque dans la bouche des ennemis du saint-siège, cette durée toutefois est moins étonnante que la continuité dont la papauté est seule à donner l'exemple. De l'Empire, auquel on l'a si souvent comparée, rien ne subsiste plus que le nom; il faudrait en effet une singulière puissance d'imagination ou un étrange oubli des réalités de l'histoire pour considérer Guillaume II, ou même François-Joseph, comme l'héritier des Césars, tandis qu'aux yeux de tous, des orthodoxes comme des hérétiques, des chrétiens comme des infidèles, des croyans comme des athées, Léon XIII se rattache directement à saint Pierre par la suite auguste et ininterrompue des souverains pontifes. Seule en ce monde, la papauté voit dans son présent le prolongement de son passé. Les circonstances ont beau changer, son histoire présente toujours un intérêt assez actuel pour être celle que l'on raconte avec le moins d'impartialité. On n'y trouve guère, même dans les siècles les plus reculés, de fait qui ne suggère des rapprochemens avec tel autre qui se produit aujourd'hui ou des enseignemens en vue de celui qui se produira demain. En revanche, telle évolution qui se fait sous nos yeux et dont le sens nous échappe, se justifie par une expérience remontant à quinze siècles. Plusieurs à notre époque s'étonnent et s'attristent en voyant la papauté se séparer de ses amis les plus anciens et les plus fidèles pour tendre la main à des enne-

mis à peine réconciliés et qui ne semblent guère se hâter de répondre à ses avances. On l'accuse d'innover follement : on se trompe, elle se souvient.

Elle se souvient que, lorsque cet empire romain, dont on avait pris l'habitude de confondre le nom avec celui de la civilisation, fut sur le point d'être submergé par le flot des invasions barbares, l'Église, se sachant nécessaire au salut de l'humanité, eut l'étrange courage de séparer son sort de celui des Césars chrétiens, de rompre avec le glorieux passé qui avait fait de l'empire quelque chose comme la forme définitive et sacrée du gouvernement du monde, et d'aller aux masses terribles qui promenaient l'incendie et le pillage là où l'empereur n'avait plus assez de force pour faire régner la félicité romaine. Comprenant que le monde ne pouvait être sauvé que par l'infusion d'un sang nouveau, elle osa dire par la bouche de Paul Orose : « Si la conversion des barbares doit être achetée au prix de la chute de Rome, il faut encore s'en féliciter. » Parole effrayante et qui dut paraître blasphématoire aux générations qui l'entendirent, mais que l'histoire a justifiée ! Qui donc oserait aujourd'hui reprocher aux chefs qui ont guidé l'Église à travers ces orages, d'avoir, pour emprunter l'expression d'un historien moderne, M. Godefroid Kurth, « hardiment donné leur coup de barre dans la direction de l'avenir ? »

Là où l'empire avait péri, la papauté a survécu. Elle traversa bien d'autres crises, mais le fait d'avoir résisté à la plupart de ces épreuves ne lui est pas particulier. Elle à subi les persécutions, les usurpations et la tyrannie des pouvoirs laïques ; mais d'autres puissances morales ont été en butte à de semblables violences et y ont, comme elle, trouvé une nouvelle force. Elle a survécu aux rébellions des hérétiques, aux démembremens de l'Église qui suivirent les révoltes des schismatiques tels que Photius, aux attaques des philosophes ; mais bien des souverainetés humaines ont survécu, elles aussi, à des révoltes, à des démembremens et à des attaques. Elle a fait plus : elle a survécu à l'indignité de quelques-uns de ceux qui ont porté la tiare, aux trahisons d'un Sixte IV, aux lâchetés et aux débordemens d'un Alexandre VI ; mais combien de monarchies ont survécu à des rois indignes ? Sa force de résistance, pour merveilleuse qu'elle soit, ne suffirait pas à la revêtir d'un caractère surnaturel, s'il ne lui avait été donné, à un moment de son histoire, de triompher de la loi commune imposée à tout ce qui est humain par Celui-là même qui a donné un chef à l'Église. « Toute maison divisée contre elle-même périra », a-t-il dit, et ses paroles ont toujours trouvé dans les faits une implacable confirmation. Seule la papauté, comme pour mani-

fester au monde sa divine origine, a pu sortir victorieusement d'une épreuve fatale à tout ce qui n'est pas elle.

Plus d'une fois déjà un pape s'était vu opposer un antipape. C'était presque toujours la créature d'un empereur; et ceux qui le soutenaient n'agissaient que dans un intérêt politique. Mais un jour vint où deux papes, élus successivement par les mêmes électeurs, se trouvèrent en présence, chacun portant la tiare avec assez d'apparences de légitimité pour qu'il ait été impossible à l'Église elle-même d'effacer l'un d'eux de la liste des souverains pontifes, ni de renier les décisions de l'un ou de l'autre, auxquelles elle accorde encore aujourd'hui une égale autorité. La barque de Pierre s'était rompue en deux; cependant, loin de sombrer comme on devait le croire, les épaves surnagèrent. Longtemps, sous des pilotes ennemis, ballottées par les tempêtes d'un des siècles les plus troublés de l'histoire, elles faillirent se briser mutuellement, jusqu'au jour où, grâce aux efforts communs des naufragés, elles finirent par être indissolublement réunies sous un seul chef.

Certes, pour aboutir à ce résultat, il avait fallu que le désir de réunion fût bien général; mais nulle part il ne fut plus sincère que dans notre pays. En cela, les Français ont montré une abnégation toute contraire à l'esprit d'égoïsme national qu'on leur a si souvent reproché.

Ils auraient assurément trouvé de grands avantages à ce qu'Avignon restât le siège de la papauté. En admettant même que personne d'autre en Europe n'eût reconnu le pontife citramontain, nos rois auraient eu tout intérêt à le garder comme une sorte de patriarche d'une église nationale. Un Henri VIII n'y eût pas manqué, et certaines gens, paraît-il, n'y auraient pas vu d'inconvéniens. « Peu importe le nombre de papes, disaient-ils, et qu'il y en ait deux ou trois, voire même dix ou douze! Chaque royaume peut bien avoir le sien. » Mais l'horreur même que manifestent les théologiens de la Sorbonne, en rapportant ces étranges propos, montre combien le sentiment de l'universalité de l'Église était enraciné dans la plupart des cœurs, et combien aussi les Français tenaient à conserver leur rôle de défenseurs du Saint-Siège. Au XIVe siècle, — l'auteur du livre dont cet article est inspiré, le rappelle fort à propos, — plus d'un auteur français se plaisait à constater que « dans les crises de l'Église, les rois de France avaient toujours choisi le bon parti, toujours soutenu et parfois restauré le pontife légitime. On oubliait les querelles d'un Robert, d'un Philippe Ier, d'un Philippe IV avec le Saint-Siège. La dynastie française, qu'on faisait remonter à Charlemagne et à Clovis, apparaissait comme une lignée miraculeuse préposée à la

garde du sanctuaire. » Le séjour des papes en Avignon avait été bien vu parce qu'il semblait placer le chef de l'Église universelle sous la protection exclusive de la France, protection que le schisme transformait presque en tutelle; mais du jour où la France s'aperçut que, loin d'exercer cette tutelle, elle risquait de n'être plus que la gardienne d'un pontife discrédité, elle accepta tous les sacrifices matériels pour reprendre dans le monde sa place de fille aînée de l'Église une et catholique.

On ne peut nier cependant que l'esprit, ou même l'intérêt national, ait eu de l'influence sur l'origine et sur la durée du schisme; mais cette influence se faisait sentir de part et d'autre. Étaient-ils désintéressés, ces paroissiens de Sainte-Cécile-au-Transtévère qui, cherchant à imposer à leur cardinal de nommer un pape romain ou pour le moins italien, lui disaient tout crûment, le lendemain de la mort de Grégoire XI : « La vérité, la voici : depuis la mort du pape Boniface, la France se gorge de l'or romain; nous voulons nous gorger de l'or français. » Il faut reconnaître d'ailleurs que nos pères n'étaient pas étrangers non plus à des préoccupations du même ordre. Cent ans plus tard, lorsque la papauté était définitivement rétablie à Rome, ils parlaient mélancoliquement de « l'évacuation de la pécune » et des longues files de mulets qui allaient porter au delà des Alpes l'or et l'argent de France. Mais, plus encore que ces grossiers intérêts, l'amour-propre national eut assez de puissance pour se faire sentir jusque dans les travaux d'historiens postérieurs de plusieurs siècles à l'extinction du schisme; Baluze et Rinaldi, par exemple, n'ont pu s'empêcher d'adopter les préférences de leurs ancêtres et de prendre parti, suivant leurs origines, pour Rome ou pour Avignon.

On attendait toujours un exposé impartial des faits; M. Noël Valois nous l'a enfin donné, et l'on ne saurait lui en être trop reconnaissant quand on voit à quelles immenses recherches il a dû se livrer pour l'établir de manière à défier les critiques les plus exigeans. Que l'on ne s'y trompe pas cependant; l'auteur n'est pas de ceux qui se figurent avoir fait œuvre d'historien lorsqu'ils ont mis bout à bout une masse indigeste de documens. Chez lui, la solidité de l'érudition n'ôte rien à l'animation du récit ni à la clarté de l'exposition. Quant à son impartialité, elle ne consiste pas, ainsi qu'il arrive trop souvent, à prendre aveuglément le contre-pied de l'opinion reçue dans le milieu où l'on vit. Rompant sans fracas avec les historiens français qui l'ont précédé, M. Valois ne cache pas que, même sans pression extérieure, celui qui fut Urbain VI aurait sans doute réuni la majo-

rité des suffrages; que, dans les jours qui suivirent le conclave, les cardinaux, même les plus hostiles par la suite, firent tous acte d'hommage au nouveau pontife; enfin qu'ils ne pensèrent à créer un autre pape que lorsque les caprices et les violences du premier élu leur eurent fait chercher, dans les circonstances irrégulières de son élection, un prétexte à se débarrasser de lui. A qui veut connaître la crise la plus grave traversée par la papauté, il est donc indispensable d'étudier minutieusement ces circonstances; grâce à l'attachant récit de M. Valois, une pareille tâche est désormais facile.

I

« Romain nous le voulons, ou au moins Italien! » tel était le cri que, durant la semaine qui suivit la mort de Grégoire XI, les cardinaux présens à Rome ne cessaient d'entendre répéter partout : dans leurs réunions quotidiennes autour du cercueil du pape défunt, par les officiers municipaux qui venaient en corps apporter les vœux des Romains; dans les églises, par les paroissiens qui exprimaient plus ou moins impérieusement leurs désirs; chez eux enfin, par les délégués qui se présentaient au nom du peuple. Dans les rues, c'était encore le même cri, mais accompagné cette fois de menaces peu équivoques. « S'il ne l'est pas, par la sang-Dieu! tous ces Français et ultramontains seront mis en pièces, et les cardinaux les premiers! » L'impatience populaire était telle qu'elle n'avait même pas attendu, pour se manifester, que Grégoire XI eût rendu le dernier soupir; elle ne cessa de grandir pendant les neuf journées qui précédèrent l'élection pontificale. Voulant être seul maître du sacré-collège, le peuple s'était fait donner la garde du conclave, et usant de l'étrange privilège suivant lequel les nobles voyaient leur séjour subordonné à son bon plaisir, il leur signifia d'avoir à s'éloigner sous trois jours, pendant qu'il laissait entrer des troupes de *contadini* qui venaient lui prêter main-forte à grand bruit de trompettes et de tambourins; enfin, craignant que les cardinaux n'échappassent à son influence en allant procéder au scrutin hors de Rome, il avait fait garder les portes et saisir les voiles et les gouvernails de tous les bateaux du Tibre.

Devant ces préparatifs menaçans, les prélats, les gens appartenant à la cour pontificale se hâtaient de mettre en sûreté leurs personnes ou tout au moins leurs biens; cependant la plupart des cardinaux ne paraissent pas s'être effrayés outre mesure. Ils demandèrent vainement le renvoi des paysans, ils obtinrent la

nomination d'un capitaine chargé de garder la cité Léonine; mais ils ne songèrent ni à appeler les compagnies d'aventuriers bretons et gascons qui se trouvaient dans le voisinage, ni à se renfermer dans l'inexpugnable château Saint-Ange dont le châtelain français, Pierre Gandelin, était aussi sûr qu'énergique. C'est tout au plus si, avant de se rendre au Vatican, quelques-uns d'entre eux montrèrent qu'ils avaient conscience du danger en dictant leur testament, ou en prenant congé de leurs amis avec plus d'émotion que de coutume.

D'ailleurs, si l'émeute qui grondait dès lors et qui éclata pendant le conclave, précipita le vote des cardinaux, elle ne paraît pas avoir modifié le choix qu'ils avaient dû faire à l'avance. Sur seize membres du sacré-collège présens à Rome, le groupe ou, suivant l'expression consacrée, la faction la plus nombreuse était la faction limousine. Composée de sept cardinaux, elle avait pour noyau les membres du clergé limousin qui avaient reçu le chapeau sous les papes Clément VI, Innocent VI et Grégoire XI. La faction française proprement dite comptait cinq membres, au nombre desquels se trouvait l'Espagnol Pierre de Luna. Enfin, quatre cardinaux seulement avaient vu le jour en Italie. C'était cependant l'un d'eux qui semblait devoir obtenir le plus de suffrages, et — le croirait-on? — ce résultat était dû aux efforts de la faction française et principalement à ceux du futur Clément VII, Robert de Genève. On avait d'abord pensé au vieux cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, Tibaldeschi; puis, sur son refus et dans la prévision de l'exclusion qui pourrait être prononcée contre les autres cardinaux italiens, l'accord avait fini par se faire sur le nom d'un prélat n'appartenant pas au sacré-collège, Barthélemy Prignano, archevêque de Bari. Sujet de la reine Jeanne de Naples, Prignano semblait pouvoir compter sur le bon vouloir de cette princesse que sa situation, comme feudataire et comme voisine du saint-siège, obligeait à ménager; ancien étudiant de l'Université de Paris, ayant vécu à la cour d'Avignon où il avait longtemps suppléé le chancelier, il s'était trouvé en relations avec tous les cardinaux. On le savait habile en affaires, pur dans ses mœurs; on le croyait humble et conciliant. Ceux qui furent par la suite les plus ardens Clémentins le regardaient alors comme l'Italien le plus digne d'être élu. On pouvait donc espérer qu'il réunirait au moins neuf ou dix voix, chiffre très voisin de la majorité des deux tiers nécessaire à la validité du scrutin. Son élection était assurée, et les violences qui l'entourèrent eurent des conséquences absolument contraires aux désirs de leurs auteurs; elles fournirent un prétexte à ceux qui décla-

rèrent « entaché d'impression » le choix d'un pape italien, et permirent de lui opposer un autre pape qui reporta au delà des monts le siège pontifical.

Lorsque le 7 avril 1378, entre 4 et 5 heures du soir, Robert de Genève traversa la place Saint-Pierre pour gagner le Vatican où devait avoir lieu le conclave, il dut ne pas juger superflue la précaution qu'il avait prise de revêtir une cuirasse sous son rochet. Vingt mille personnes, parmi lesquelles des femmes, des curieux, mais surtout des hommes armés, couvraient la place, les marches de la basilique, débordaient sur la vigne voisine du palais, encombraient les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons voisines. Au passage des cardinaux, des clameurs de toute sorte s'élevaient; mais prières ou menaces étaient toujours dominées par le même cri : « Romain nous le voulons, ou du moins Italien ! » Cependant l'entrée des membres du sacré-collège se fit régulièrement jusqu'au moment où les bannerets remplacèrent les soldats de la garde pontificale par des Romains. Un grand nombre de gens fort étrangers au conclave en profitèrent pour s'introduire à la suite des derniers cardinaux, qu'ils poursuivirent pendant deux heures de propos qui, pour être moins brutalement exprimés que ceux de la foule du dehors, n'étaient ni moins significatifs ni plus rassurans.

Ces gens d'ailleurs n'agissaient pas au hasard : ils voulaient empêcher la clôture des portes jusqu'à ce que les chefs de quartier de la ville, les *Caporioni*, fussent venus faire une dernière démarche auprès du sacré-collège. Il était déjà plus de 7 heures du soir; l'évêque de Marseille, Guillaume de la Voulte, garde du conclave, perdant la tête, s'était réfugié dans sa chambre; les cardinaux soupaient dans les leurs, quand les *Caporioni* se présentèrent en armes et demandèrent aux électeurs l'engagement formel de voter pour un pape romain ou italien. Ils durent se contenter de l'assurance que le choix serait fait conformément aux intérêts de l'Église romaine. Après leur départ, l'évêque de Marseille ferma derrière eux la dernière porte du conclave; mais au lieu de la faire murer, il eut le tort de se borner à faire clouer deux grosses pièces de bois en travers des battans.

Les coups de marteau frappés pendant ce travail, en donnant à croire à ceux du dedans que l'on tentait de forcer leur retraite, furent le prélude des agitations de la nuit. Au dehors, les cardinaux entendaient les grondemens de la foule se ruant sur les celliers pontificaux dont les tonneaux défoncés roulaient sur les dalles; sous leurs pieds, ils sentaient les planchers ébranlés par les coups de pique et de bâton, prêts à s'enflammer aux feux

allumés en plein milieu des salles envahies du rez-de-chaussée, tandis que sans relâche retentissait le même cri : « *Romano, Romano lo volemo o Italiano!* » Seul, le vieux Tibaldeschi dormait au milieu du tumulte et ronflait assez fort pour être entendu à travers les cloisons de sa cellule.

Vers le matin, les membres du conclave crurent que le calme allait se rétablir et commencèrent à dire paisiblement leurs heures ; mais pendant qu'ils assistaient à la messe, un tocsin éloigné se fit entendre du côté du Capitole. Déjà les cardinaux se troublaient, le célébrant lui-même perdait contenance, quand tout près d'eux, les cloches de Saint-Pierre entrèrent en branle, remplissant le conclave de leurs voix auxquelles se mêlaient d'horribles clameurs. Un serviteur, envoyé sur le toit, vit un spectacle terrifiant : la place était couverte de monde ; des gens accouraient encore par les rues qui y convergeaient ; d'autres avaient forcé la porte du campanile de Saint-Pierre, et tout en haut, au-dessus de la statue de l'apôtre, un homme, cramponné à la croix, agitait un chaperon rouge.

Dans la chapelle, les cardinaux s'efforcent de garder l'apparence du calme et d'écouter le discours d'ouverture du prieur des évêques, Orsini, archevêque de Florence ; mais dans son trouble, l'orateur ne trouve plus ses mots. On frappe au guichet : c'est l'évêque de Marseille qui, du dehors, insiste pour que l'on donne satisfaction à la foule dont les hurlemens retentissent à travers la porte du conclave. Il faut se hâter, car le danger s'accroît. « Plutôt élire le diable que mourir », dit entre ses dents le cardinal d'Aigrefeuille. A quoi bon tarder d'ailleurs, puisque, en fait, le choix de la plupart des cardinaux est déjà fixé et qu'il est conforme aux vœux des Romains? « Tenez-vous tranquilles, » crie Orsini par le guichet ; « demain, avant tierce, vous aurez un pape romain ou italien. » Mais la foule surexcitée devient plus exigeante ; c'est tout de suite qu'elle le veut. « Tenez-vous en paix, reprend Aigrefeuille. Je vous promets que vous l'aurez avant la fin du jour, » et, sur l'heure, après une rapide discussion, tandis que les conclavistes mettaient en lieu de sûreté les rares objets de valeur apportés au Vatican par les cardinaux, 15 voix sur 16 se prononcent pour Barthélemy Prignano, archevêque de Bari. Avant de proclamer le nouveau pape, il ne restait plus qu'à connaître l'acceptation de l'élu.

Mais, comme dans toutes les émeutes, les exigences du peuple croissaient d'heure en heure. Le choix d'un Italien ne lui suffisait plus : il lui fallait un Romain, et il le lui fallait immédiatement. Les prieurs des cardinaux, appelés encore une fois au guichet par

les bannerets, essayent en vain de parlementer, et Orsini, perdant patience, se laisse aller à un mouvement assez peu digne d'un prince de l'Église : « Allez, pourceaux de Romains! vous nous assommez. Vous autres, faites retirer la foule. Ah! si je sortais d'ici avec un bâton, comme je vous jetterais dehors!... » Puis, saisissant un moment de calme, il charge l'évêque de Marseille de mander au palais Prignano et six autres prélats. Avant que ceux-ci aient eu le temps d'arriver, la foule qui se presse toujours devant la porte en demandant un pape romain, arrache à Orsini cette parole ambiguë : « Si vous n'avez pas avant vêpres un pape selon vos vœux, coupez-moi en morceaux! » Les cris s'apaisant, les cardinaux en profitent pour se mettre à table, pendant que les prélats appelés, reçus à dîner par Guillaume de la Voulte, cherchent à deviner pourquoi on les a fait venir.

Cependant, au sortir du repas, un cardinal, ayant quelques doutes sur la validité de l'élection du matin, propose d'élire de nouveau Barthélemy Prignano; mais le plus grand nombre proclame la chose inutile et déclare persister dans son vote. Voici d'ailleurs que le tumulte recommence au dehors, et comme Orsini, cherchant à éloigner la foule, lui crie par une fenêtre d'aller à Saint-Pierre attendre la proclamation du nouveau pontife, quelques-uns, comprenant que l'on a choisi le cardinal de Saint-Pierre, courent à la maison de Tibaldeschi pour la piller suivant l'usage. Le plus grand nombre au contraire, concluant d'un geste d'Orsini que le pape n'est pas romain, entrent en fureur et se ruent sur les portes du conclave pour les enfoncer. Un mot mal entendu exaspère encore la rage des émeutiers. Un Français qui veut les rassurer leur révèle que l'élu est l'archevêque de Bari; mais sa prononciation étrangère fait croire qu'il s'agit du camérier Jean de Bar, parent de Grégoire XI, l'un des plus détestés parmi les Limousins. Le pusillanime évêque de Marseille livre ses clefs dès qu'il voit luire une épée. Un flot d'hommes s'engouffrant dans les portes, escaladant les fenêtres, surgissant des latrines, envahit tout à coup le conclave; les cardinaux qui cherchent à fuir sont refoulés. Seul Pierre de Luna montre de la fermeté. Les autres, épouvantés par l'éternel cri : « *Romano, Romano!* » imaginent de donner à l'émeute une satisfaction apparente. Ils s'efforcent de persuader à Tibaldeschi de se prêter à un simulacre d'intronisation, et comme le vieux cardinal refuse, des conclavistes le jettent de force sur la chaise pontificale. On lui pose une mitre blanche sur la tête, une chape rouge par-dessus ses vêtemens, et devant les Romains qui s'entassent dans l'étroite chapelle du conclave, aux accens d'un *Te Deum* improvisé, on le hisse sur l'autel.

En vain ce vieillard impotent proteste ; il secoue la tête pour faire tomber la mitre, mais son neveu qui, pris de je ne sais quelle folle espérance, ne veut pas perdre une chance inattendue d'être le neveu d'un pape, le maintient à coups de poing dans la poitrine tandis que le cardinal de Marmoutiers lui pèse sur les épaules. Cette scène repoussante dura plusieurs heures.

Au milieu des protestations du cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, on avait distingué le nom de l'archevêque de Bari, et ce nom tout italien avait cependant causé une vive déception aux Romains qui avaient pu l'entendre. C'est par leurs cris de colère que Prignano connut son élection, qui lui fut enfin confirmée par Tibaldeschi, lorsque, échappé à la honteuse supercherie dont il avait été la victime et le complice involontaire, le malheureux vieillard put gagner la chambre papale où tous deux passèrent la nuit. Le tumulte commençant alors à tomber, les cardinaux parvinrent à s'échapper du Vatican. Six d'entre eux se réfugièrent au château Saint-Ange, quatre autres sortirent de Rome. De ce nombre était Robert de Genève qui, après avoir échangé sa cuirasse de la veille contre une armure complète, alla rejoindre, dans le château de Zagarolo, son ami Agapito Colonna.

L'archevêque de Bari était-il vraiment pape ? Ne connaissant les détails de l'élection que par Tibaldeschi, encore tout troublé des émotions qu'il venait d'éprouver, lui-même aurait eu le droit d'en douter ; mais les cardinaux n'en doutaient pas. Dès le lendemain matin, tous ceux qui avaient passé la nuit dans la ville accoururent, et parmi eux celui qui, dans la suite, se montra peut-être le partisan le plus résolu du schisme, Pierre de Luna. « Nous avons élu un vrai pape, disait-il la veille ; les Romains m'arracheraient les membres avant de me faire revenir sur l'élection d'aujourd'hui. » Avant le soir, les six cardinaux réfugiés au château Saint-Ange avaient suivi l'exemple de leurs collègues, et, sans hésitation comme sans regrets apparens, procédaient avec eux à l'intronisation du nouveau pontife. Ce fut même l'un d'eux, Pierre de Vergne, qui fit au peuple la proclamation sacramentelle : « Je vous annonce une grande joie : vous avez un pape et il se nomme Urbain VI. » Enfin, dix jours ne s'étaient pas écoulés que tous les cardinaux ayant pris part au conclave, même ceux qui étaient sortis de Rome, assistaient au couronnement de Barthélemy Prignano et accablaient le nouvel élu de sollicitations et de demandes de faveurs. Rien dans leur attitude ne décelait la contrainte ou la peur par lesquelles ils prétendirent expliquer leur conduite lorsque, au bout de quelques semaines, ils eurent passé de l'absolue soumission à la révolte ouverte.

La cause de ce complet changement, c'est qu'Urbain VI se rendit bientôt insupportable à tout ce qui l'entourait. Sans doute on ne savait pas encore, on ne sut que six ans plus tard, que cet homme conciliant pouvait se montrer à l'occasion le plus cruel des tyrans, capable de faire torturer sous ses yeux et de faire étrangler des cardinaux soupçonnés de le trahir. Mais son caractère, longtemps contenu ou longtemps dissimulé, se révéla tout autre qu'on ne l'avait cru. Cet habile manquait absolument d'adresse; cet humble était un orgueilleux qui trouva moyen d'offenser par ses hauteurs ceux qui, comme la reine Jeanne de Naples, s'étaient le plus sincèrement réjouis de son élévation; ce pacifique était un agité, tourmenté d'idées de réformes. Sans doute plusieurs de ces réformes semblent justes : telles étaient, par exemple, celles qui consistaient à obliger les cardinaux à retrancher de leur luxe, à réparer à leurs frais les basiliques dont ils portaient le titre, à renoncer aux pensions qu'ils recevaient des souverains; mais elles ne pouvaient être que mal accueillies par le sacré-collège. Quand on sait, en outre, de quelles violences était accompagné l'ordre de les exécuter; quand on voit que le prieur des cardinaux s'entendait traiter de fou, et Robert de Genève, de ribaud; que d'autres étaient publiquement accusés de crimes ou de malversations; qu'en plein consistoire le cardinal de Limoges évitait à peine un soufflet de la propre main de Sa Sainteté, on conçoit facilement que ceux qui avaient été en butte à de semblables brutalités aient été trop heureux de trouver, dans les scènes tumultueuses au milieu desquelles ils avaient élu cet étrange pontife, quelque moyen de s'en défaire.

L'âme du mécontentement était Jean de la Grange, évêque d'Amiens, qui passait à tort ou à raison pour être l'homme du roi de France. Ce cardinal ne s'était pas trouvé à Rome lors du conclave, et il gardait certains doutes sur la légitimité d'Urbain VI, dont la personne lui déplaisait d'ailleurs. Cependant, dès son arrivée, le 26 avril, il n'hésita pas à venir baiser le pied du saint-père, et même, lorsqu'il fut à son tour l'objet d'une de ces sorties auxquelles personne n'échappait, sa réponse contenait un acte de reconnaissance implicite d'autant plus significatif que les termes en étaient moins ménagés : « Vous êtes maintenant pape; je ne puis pas vous répondre. Si vous étiez encore le petit archevêque de Bari, je dirais à ce petit archevêque qu'il en a menti par sa gorge. »

Le premier à se rapprocher du cardinal d'Amiens fut Robert de Genève; tous deux encouragèrent le commandant du château Saint-Ange à ne point livrer cette forteresse au saint-siège. Puis

l'évolution s'accentua : Pierre de Luna, qui paraît avoir toujours agi d'après une conviction sincère, se sentait naître des doutes et consultait des textes de droit.

Enfin, pendant les mois de mai et de juin, sous prétexte de fuir les chaleurs, les cardinaux citramontains sortirent peu à peu de Rome et gagnèrent séparément Anagni. Bien qu'ils fussent restés d'abord en correspondance avec le pape, leurs intentions ne demeurèrent pas longtemps équivoques après qu'ils se sentirent à l'abri derrière les 200 lances que le capitaine gascon, Bernardon de la Salle, était venu mettre à leurs ordres en passant sur le corps des Romains au Ponte Salaro. Le 9 août, Prignano était déclaré intrus, et ses adversaires, forts de l'appui de la reine Jeanne de Naples et d'Honoré Caetani, gouverneur de Campanie, qui, comme eux, avaient à se plaindre du pape, allaient, sur les domaines de Caetani, tenir un nouveau conclave à Fondi. Bientôt Urbain VI n'eut plus auprès de lui qu'un seul cardinal, celui qui avait passé avec lui au Vatican l'orageuse nuit du 8 au 9 avril, Tibaldeschi; encore celui-ci touchait-il à ses derniers momens. Les trois autres membres italiens du sacré-collège étaient allés à Fondi rejoindre leurs collègues. Ils s'abstinrent néanmoins de prendre part au vote et se bornèrent à assister à la séance dans laquelle, le 20 septembre, les treize citramontains, à l'unanimité moins une voix, élevèrent Robert de Genève au pontificat sous le nom de Clément VII.

D'abord chanoine de Paris, évêque de Thérouanne, puis de Cambrai, le nouvel élu, fils d'Amédée III, comte de Genève, était de haute naissance, car il pouvait se vanter de tenir à la maison Capétienne. Jeune encore, — il n'avait pas quarante ans,— d'une figure et d'un aspect séduisans malgré une légère claudication et une certaine inégalité entre les deux yeux, sachant parler et sachant écrire, il avait l'apparence et les goûts d'un grand seigneur, l'âme belliqueuse et fière, mais aussi l'esprit aventureux, la conscience large et le cœur dur. On l'avait vu, pendant sa légation de Romagne, assister, sans s'émouvoir, aux horreurs qui avaient accompagné l'écrasement de la révolte de Cesena. Personne ne semblait mieux désigné pour être le champion d'une lutte où les armes spirituelles seraient moins employées que les armes temporelles; cependant le sort de la guerre ne lui fut pas favorable, et Clément VII, pas plus qu'Urbain VI, ne devait voir la fin du schisme ouvert par leur double élection.

II

« Le schisme d'Occident, dit quelque part Dœllinger, eut pour cause des intérêts purement nationaux. Le choix de Robert de Genève n'avait pas d'autre motif que le désir de maintenir le saint-siège et la cour romaine dans la possession exclusive de la nation française, sur le sol de la France et sous l'influence prépondérante du gouvernement de ce pays. » Telle est, jusqu'à présent, l'opinion reçue parmi les étrangers; il est difficile qu'elle subsiste après la lecture du livre de M. Noël Valois. L'annulation de l'élection d'Urbain VI et le choix de son successeur ont été faits, non dans un intérêt national, mais dans l'intérêt personnel des cardinaux et par eux seuls. Ils n'ont pas eu pour but de ramener la papauté sur le sol français, car Clément VII ne visait d'abord qu'à s'emparer de Rome pour s'y substituer à son adversaire. Il ne pensa même à gagner Avignon que lorsque, voyant ses troupes battues à Marino, son alliée, la reine Jeanne, détachée de lui, il comprit qu'il n'y avait plus pour lui de séjour possible en Italie. Quant à la France, ni la nation, ni le roi n'auraient songé d'eux-mêmes à faire invalider l'élection de Barthélemy Prignano.

On a souvent prétendu que Charles V avait exercé une action sur les cardinaux pour les détacher d'Urbain VI. En réalité l'action s'exerça en sens inverse : le souverain français a subi l'influence des informations venues d'Anagni ; si l'élection du 8 avril n'avait pas été contestée, il ne se serait pas plus séparé du pape de Rome qu'il n'avait cherché à empêcher le retour d'Urbain V et de Grégoire XI au tombeau des Apôtres. Comment, d'ailleurs, n'aurait-il pas penché vers le parti du sacré-collège, quand les propres électeurs d'Urbain VI lui donnaient à entendre que l'élection n'était pas valable, et quand l'un des envoyés du nouvel élu, Pierre de Murles, agent secret des cardinaux, tenait lui-même un pareil langage? Mais si sa conviction fut bientôt faite, il n'eut garde de l'imposer ni même de la déclarer tout d'abord. Il laissa la nouvelle de l'élection du pape italien se répandre en France où elle fut accueillie sans aucune apparence de contradiction. L'Université de Paris fit chanter un *Te Deum;* des actes publics émanés de l'entourage du roi furent, jusqu'à la fin de juillet 1378, datés du pontificat d'Urbain VI, et quand, sortant de sa réserve, Charles donna d'indubitables marques de faveur à l'assemblée d'Anagni, son peuple eut quelque peine à le suivre. Des velléités d'opposition se manifestèrent dans plusieurs pro-

vinces, et il n'est pas jusqu'à ceux qui étaient assurément les plus intéressés à ramener la cour pontificale sur les bords du Rhône qui n'aient montré de la répugnance à se séparer du pape de Rome; l'assemblée du clergé à laquelle le roi demandait son appui, réclamait un supplément d'information. Mais Charles ne voulait plus attendre; il réunit, le 26 novembre, à Vincennes, une nouvelle et moins nombreuse assemblée, obtint d'elle un avis conforme à son opinion personnelle, et fit publier dans toutes les églises l'avènement de Clément VII. Néanmoins l'Université, qui hésitait encore, ne se prononça que le 30 mai 1379, sur l'invitation impérative du roi.

Charles V n'a donc pas été l'instigateur du schisme; il s'y est rallié parce qu'il a cru aux assurances de ceux qui paraissaient avoir qualité pour être mieux informés que personne.

Il a proclamé la légitimité de Clément VII, mais il est faux qu'il ait édicté des peines contre les partisans du pape de Rome ou qu'il ait usé d'intimidation envers les princes étrangers, auprès desquels il se bornait à faire une propagande pacifique. On n'est pas mieux fondé à chercher la cause de sa détermination dans la parenté au dix-septième degré qui l'unissait à Robert de Genève; il a plus d'une fois déclaré solennellement que, l'élu de Fondi eût-il été Anglais, il n'aurait pas hésité à prendre son parti. On peut, il est vrai, reprocher à Charles V de s'être fait une opinion précipitée, sans avoir entendu les témoignages urbanistes; mais cette précipitation a une excuse que rend très vraisemblable le caractère bien connu du sage roi. Il voulut épargner à son pays le trouble qu'une incertitude prolongée devait jeter dans les consciences, et crut hâter la fin du schisme à peine né, en entraînant dans le parti du pape qu'il soutenait, la chrétienté gagnée par l'influence de son nom, par le prestige qu'il avait su rendre à la France.

Il se trompait; son appui valut à Clément VII une autorité que la seule alliance de la reine Jeanne était hors d'état de lui donner, autorité considérable assurément, mais impuissante à étendre l'obédience clémentine à plus de la moitié de l'Europe. Ainsi, avec les intentions les plus loyales, Charles V se fit involontairement le principal artisan des périls auxquels l'Église fut exposée pendant près d'un demi-siècle. Tout en poursuivant un but contraire, tout en refusant constamment de recourir à la « voie de fait, » c'est-à-dire à la guerre, qui aurait servi les desseins ambitieux de son frère Louis d'Anjou, il n'a pu empêcher que le schisme, d'abord limité au domaine ecclésiastique, ne passât dans le domaine politique, événement d'autant plus grave qu'indépendamment des saints que tout le monde connaît, sainte Catherine de

Sienne par exemple, du côté urbaniste, le bienheureux Pierre de Luxembourg et saint Vincent Ferrier du côté clémentin, il y eut, de part et d'autre, beaucoup plus d'esprits convaincus qu'on ne le croit généralement. Plusieurs souverains ne se déclarèrent pour Clément VII qu'après avoir cherché très consciencieusement à s'éclairer sur l'illégitimité de son adversaire.

Enfin, prêt à paraître devant Dieu, Charles V protesta une dernière fois de sa sincérité en même temps que de sa soumission à l'Église. Quelques heures avant sa mort, épuisé par une nuit d'étouffemens, déjà méconnaissable, mais roi jusqu'à son dernier souffle, il voulut quitter son lit et, assis sur une chaise longue, pouvant à peine supporter quelques vêtemens, devant des évêques, des barons, des conseillers formant un rassemblement analogue à ces grandes entrées auxquelles Louis XIV mourant adressa, trois siècles plus tard, de si nobles adieux, il employa ce qui lui restait de voix à remercier ses fidèles, à prendre quelques suprêmes mesures concernant les finances, et surtout à exposer longuement, sans jactance comme sans regrets, sa conduite dans les affaires du schisme. « Si l'on dit jamais que je me suis trompé, — ce que je ne crois pas, — mon intention, sachez-le bien, est d'adopter et de suivre toujours l'opinion de notre sainte mère l'Église universelle ; je veux obéir sur ce point au concile général ou à tout autre concile compétent qui pourrait statuer sur la question. Dieu veuille ne pas me reprocher ce que j'ai pu faire, à mon insu, contre cette décision future de l'Église ! Il suffirait ici pour fermer la bouche aux médisans de la déclaration de la plupart d'entre vous ; cependant, pour mettre la chose mieux en évidence, je prie les notaires présens d'en dresser procès-verbal sous forme authentique. »

Par son parti pris d'éviter toute violence, Charles V était parvenu à empêcher l'esprit d'aventures d'exploiter la crise pontificale. Cet esprit était alors partout : dès que s'ouvrait quelque trêve dans la lutte séculaire entre la France et l'Angleterre, princes, seigneurs et routiers en profitaient pour se lancer dans des expéditions lointaines. Clément VII lui-même se souvenait d'avoir jadis, dans les Romagnes, conduit les compagnies de Jean Hawkwood contre les ennemis du saint-siège, et ceux qui se rappelaient le sac de Cesena l'accusaient de ne pas reculer même devant ce que la guerre a de plus horrible. Soldat autant que prêtre, il semble à qui étudie son histoire qu'il portât toujours, comme au temps du conclave, une cuirasse sous son rochet. La « voie de fait » avait toutes ses préférences, et la mort de Charles V lui permit de recourir aux moyens d'action qu'il cherchait depuis longtemps

à se préparer en France. Le frère du feu roi, Louis, duc d'Anjou, lui était tout acquis; après avoir créé pour lui, en échange d'un concours militaire, un nouveau royaume feudataire du Saint-Siège, le royaume d'Adria, qui aurait compris la partie septentrionale du domaine ecclésiastique en Italie, Clément VII lui avait assuré, à la place de ce royaume chimérique, l'héritage de la couronne de Naples en le faisant adopter par la reine Jeanne. Charles V n'avait eu aucune part à ces projets, et sa sage politique en avait empêché l'exécution. A sa mort, le duc d'Anjou, qui gardait, après une année de régence, une grande autorité dans les conseils de Charles VI, son neveu, entreprit en Italie, avec le concours financier de la France, une coûteuse expédition où il trouva la mort. Mais le pape d'Avignon ne se découragea pas; il faisait peu de cas de l'action purement morale. Pour triompher du pape de Rome ou de ses alliés, peu lui importaient les argumens des canonistes ou des théologiens; le mieux était de bonnes lances, des lances françaises surtout. Aussi eut-il recours successivement à tous les Français qui pouvaient avoir des intérêts au delà des Alpes; au fils de Louis d'Anjou, Louis II; à Charles VI lui-même qui devait emmener Clément à travers l'Italie, l'installer dans Rome à la place de l'intrus dépossédé, et poursuivre, jusqu'au tombeau du Christ, je ne sais quelle chevauchée victorieuse; à Jean III, comte d'Armagnac, qui avait des comptes à régler avec le seigneur de Milan; au duc d'Orléans enfin, à qui il proposa le royaume d'Adria déjà projeté pour Louis d'Anjou. Mais aucune de ses propositions ne put aboutir : Louis II, maître de Naples, trouva trop d'occupations dans son propre royaume; Charles VI, au moment de partir, fut retenu par l'intervention anglaise; le comte d'Armagnac mourut subitement; Louis d'Orléans se tourna vers d'autres conquêtes.

Tous ces projets d'ailleurs, eussent-ils réussi, n'auraient produit que des résultats politiques; ils n'auraient pas eu plus d'action sur l'extinction du schisme que n'en avait eu le combat de Marino; comme l'avait fait alors Clément VII, le pape vaincu n'aurait eu qu'à se réfugier auprès d'un des princes de son obédience. L'obstination de Robert de Genève à recourir à la violence eut pour effet de commencer à détacher de lui sa grande alliée française. Pour payer le concours des princes, il avait bien fallu leur donner le moyen de trouver de l'argent en les autorisant à lever de nombreuses contributions sur les clercs, et les clercs ne tardèrent pas à trouver que le pape d'Avignon leur coûtait cher. Puis ceux qui gouvernaient la France s'accoutumèrent à entretenir avec le pontife des rapports où la politique l'empor-

tait de beaucoup sur la déférence envers le chef de l'Église, et lui gardèrent rancune de son peu de complaisance en certaines occasions. Enfin, à tous les esprits de bonne foi, les maux du schisme apparaissaient de plus en plus. La lassitude gagnait tout le monde; on commençait à souhaiter l'union pour elle-même et quel que fût le pape au profit de qui elle se ferait.

L'Université, qui n'avait suivi Charles V qu'à regret, prit la tête du mouvement; des prières publiques, des processions auxquelles Charles VI s'associa, en prouvèrent la sincérité. En dépit des singulières tergiversations des princes, il était fini le temps des expéditions militaires que Clément VII était seul à combiner encore, comme fut finie, le jour où Clément VII expira, l'alliance politique de la royauté française avec le pape d'Avignon. Sans doute bien des années s'écoulèrent encore avant que le concile de Constance pût clore définitivement la période du schisme; les guerres, l'état terrible de la France, elle aussi partagée en deux entre les Armagnacs et les Bourguignons, entravèrent les efforts sincères faits par les partisans des deux obédiences. Le plus grand obstacle vint des papes eux-mêmes qui ne pouvaient se décider à déposer volontairement la tiare; l'obstination de Benoît XII augmenta la confusion au point que l'on vit trois papes trôner à la fois.

Certes, on aurait bien pu croire, à ce moment, que c'en était fait de la papauté. Déjà la doctrine d'une Église sans chef, prêchée jadis en Angleterre par Wycliffe, reprise par Jean Huss, se répandait en Bohême et menaçait de gagner l'Allemagne. Mais le mal arriva presque en même temps à son paroxysme et à son terme; le concile qui condamna Jean Huss fut aussi celui qui rétablit l'unité. Au bout de peu de temps, grâce à la déposition ou à l'abdication des divers pontifes, l'Église entière ne formait plus qu'un seul troupeau, et Martin V, reconnu son unique pasteur, se sentait assez affermi pour tenter de compléter l'unité catholique en rappelant au commun bercail les Grecs séparés depuis Photius. Un siècle plus tard, l'indestructible papauté était de force à résister au formidable assaut de Luther et de Calvin. Elle y perdit un grand nombre de ses fidèles; mais la scission protestante une fois consommée, l'Église du pape a seule regagné du terrain sur les Églises sans le pape. Dieu sait pourtant quelles attaques et quelles épreuves elle eut encore à subir! Les adversaires qui l'assaillirent deux cents ans après la Réforme, n'étaient plus des croyans rejetant, à grand renfort de dogmes, l'autorité d'un chef en matière de conscience; c'étaient des incrédules se disant philosophes et recourant plus volontiers aux armes de la raillerie

qu'à celles de la raison. Leurs coups d'épingle répétés firent plus que les attaques de front de l'hérésie. La fidélité des peuples se changea en mépris, puis en haine; mettant la violence au service de leur passion, les révolutionnaires prétendirent supprimer par la force l'Église catholique : Pie VI détrôné mourut en captivité.

La bourrasque une fois passée, la papauté se retrouva debout. La violence dont elle avait été l'objet avait contribué à rétablir son autorité morale, et aujourd'hui encore qu'elle est dépouillée de tout pouvoir humain, ne voyons-nous pas cette autorité morale s'accroître assez pour que les vainqueurs d'il y a vingt-cinq ans prétendent aujourd'hui se faire, de cet accroissement, un titre à la reconnaissance du vaincu? A toutes les attaques, la papauté n'a qu'une réponse : elle dure. Elle dure, non pas inerte ni défaillante, mais fortifiée de son passé, vivante de son activité présente, jeune de la conscience de son avenir. Elle dure comme elle a duré malgré ses innombrables épreuves, — malgré le schisme d'Occident, la plus dangereuse de toutes, — comme elle durera encore le jour où, selon la magnifique image de Macaulay, quelque voyageur venu des florissantes cités de la Nouvelle-Zélande, s'assoira sur une arche brisée du Pont de Londres pour esquisser les ruines de Saint-Paul s'élevant au milieu d'un désert.

H.-François Delaborde.

LA RELIGION DE LA BEAUTÉ

ÉTUDE SUR JOHN RUSKIN

II[1]

SES PAROLES[2]

Parmi tous les étonnemens que provoque en nous la physionomie de Ruskin, le plus grand sans doute est celui que nous cause sa popularité. Un philosophe qui se fait lire des foules, au XIXe siècle, à ce point qu'une seule édition d'un seul de ses livres

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895.

(2) Œuvres complètes de John Ruskin, notamment : *Modern Painters*, en cinq volumes, 1843-1860. — *The Seven Lamps of Architecture*, 1849. — *The Stones of Venice*, en trois volumes, 1851-1853. — *The King of the Golden River*, 1851. — *Giotto and his work*, 1853-1860. — *Lectures on Architecture and Painting*, 1853. — *The Harbours of England*, 1856. — *The Elements of Drawing*, 1857. — *Notes on the Royal Academy*, 1855-1859. — *The two Paths*, 1859.

Unto this last, 1860. — *Munera Pulveris*, 1862-1863. — *Sesame and Lilies*, 1865. — *The Ethics of the Dust*, 1866. — *The Crown of Wild Olive*, 1866. — *Time and Tide by weare and Tyne*, 1867. — *The Queen of the Air*, 1869. — *Lectures on art*, 1870. — *Fors Clavigera*, en huit volumes, 1871-1884. — *Aratra Pentelici*, 1872. — *The Eagle's Nest*, 1872. — *Ariadne florentina*, 1873. — *Val d'Arno*, 1874. — *Mornings in Florence*, 1875-1877. — *Proserpina*, 1875-1886. — *Deucalion*, 1875-1883. — *Guide to the principal pictures in the Academy of fine arts at Venice*, 1877. — *St Mark's Rest*, 1877-1884. — *The Laws of Fesole*, 1877-1878. — *Arrows of the Chace*, en deux volumes, 1880. — *Love's Meinie*, 1882. — *The Bible of Amiens*, 1880-1885. — *The Art of England*, 1883. — *The Storm Cloud of the Nineteenth Century*, 1884. — *Selections from the Writings of John Ruskin*, Londres, 1894. — *On the old Road*, 1885. — *Praeterita*, en deux volumes, 1885-1889. — *Dilecta*, 1886-1887. — *The Pleasures of England*, 1890. — *The Poems of John Ruskin*, 1891. (G. Allen, éditeur, à Sunnyside, Orpington, Kent, et à *Ruskin House*, 156, Charing Cross Road Londres.)

lui rapporte 150000 francs, et que des gens s'en sont allés de Londres à Orpington, leurs quatorze sous dans la main, trouver son éditeur campagnard, au milieu de ses ruches à miel, afin de lui acheter un fascicule de *Fors Clavigera*, voilà qui n'est point banal. Mais si ce philosophe se trouve être un esthéticien, et si les œuvres d'art forment le sujet ou le prétexte de ses ouvrages, le phénomène devient tout à fait surprenant. Car de tous les genres littéraires la critique d'art est, par une singulière fortune, celui peut-être que les auteurs aiment le mieux aborder, mais dont les lecteurs se défient le plus, assurés qu'ils sont, par tant et de si décisives expériences, d'y trouver le plus souvent un verbiage pédant et superficiel. Et si, pour expliquer la popularité des livres ruskiniens et leur charme auprès des femmes mêmes et des enfans, on ajoute qu'à la vérité ils ne traitent point tous de questions d'art, mais parfois aussi des plus émouvans problèmes de l'économie politique, le phénomène devient miracle, et l'explication passe en étrangeté le fait.

Pour avoir triomphé de semblables sujets, serait-ce que l'auteur les aurait ravalés, abâtardis, vidés de toute leur scientifique moelle, et accommodés aux goûts actuels et médiocres des foules, sacrifiant la forme pour insinuer l'idée? Au contraire. Ruskin est l'ennemi né de toute concession. Il parle sans aucune considération des goûts de ceux qui l'écoutent. Le suive qui peut! Au public de voir s'il veut s'instruire en pénétrant le sens parfois caché de ses paraboles. Il fait comme la nature qui ne met pas à nu son or, « le type physique de la sagesse, mais le dissimule dans les entrailles de la terre. » Si les mineurs manquent à ces placers, ce sera pour une autre génération! — « Tous mes amis me prient de ne pas écrire ces lettres-ci, sous prétexte qu'aucun ouvrier ne les comprendra maintenant, — mais quelle utilité eût-il pu y avoir d'écrire des lettres uniquement pour les hommes produits par les enseignemens de Stuart Mill? Oui, je m'adresse aux laboureurs de l'Angleterre, mais non de l'Angleterre de 1870-1873. Les temps viendront... » En attendant qu'ils viennent, le maître parle en pleine foule avec la liberté d'un prêcheur de désert. Il écrit comme le saint Mathieu de Rembrandt, qu'on voit au Louvre. Il semble uniquement préoccupé de ce qu'un ange chuchote, là, derrière lui, à son oreille...

Comment la foule a-t-elle pris le chemin de ce désert? Pourquoi s'est-elle rassemblée devant l'écrivain qui, pas plus que le vieil évangéliste de Rembrandt, n'a marché vers elle? Pour le savoir, écoutons ses paroles. Non pas encore avec l'intention d'y découvrir une pensée directrice qui y circule et les coordonne,

mais d'abord, sans système, au hasard, afin de guetter selon quels procédés neufs, sous quelles formes multiples, par quels détours inaperçus, Ruskin a fait courir à cette pensée esthétique, à cette religion de la beauté, le peuple le moins artiste de la terre. Écoutons-les toutes, sans distinction : paroles de la vingtième année et paroles de la soixante-seizième année, paroles destinées à prouver, paroles destinées à dépeindre, paroles destinées à émouvoir, paroles de l'écrivain, paroles du conférencier et paroles du guide, c'est-à-dire paroles qui viennent vous trouver au coin du feu d'hiver, alternant avec les crépitemens des branches dans l'âtre, paroles qui furent prononcées dans une assemblée vibrante aux impressions réflexes sur l'orateur, ou paroles que vous lirez seulement devant les monumens lointains, sur les marches des campaniles ou sur les rampes des montagnes, — paroles qui instruisent, paroles qui évoquent, paroles qui entraînent, ou au contraire vous arrêtent et vous retiennent immobiles sous une voûte cachant une immensité ou sur une tombe cachant un néant... En analysant quelques-unes de ces paroles, nous comprendrons peut-être pourquoi elles furent tant écoutées.

I

On dit qu'en 1851, des fermiers de l'Écosse voyant aux devantures des libraires une brochure intitulée : *Notes sur la construction des bergeries*, par John Ruskin, et pensant y trouver quelques utiles conseils pour procurer un logement sain à leurs moutons, donnèrent leurs deux shillings et emportèrent la brochure. Ils y trouvèrent une thèse théologique, prêchant la doctrine d' « un seul troupeau et un seul pasteur », et se terminant par l'espoir que l'Angleterre deviendrait une nouvelle Jérusalem. Ainsi, dès le titre d'un ouvrage de Ruskin, l'attention est en éveil et la logique en déroute. L'enseigne est splendide et incompréhensible. Quoi de plus beau que *Deucalion,* titre si concis qu'il sert d'adresse télégraphique à son éditeur, que la *Reine de l'Air*, *Munera Pulveris*, la *Mesnie de l'Amour*, la *Couronne d'olivier sauvage*, *Sésame et les Lis*, *Aratra Pentelici*, *Ariadne Florentina*, ou encore *Sur le vieux chemin* et *Nos pères nous ont dit...!* Mais quoi de moins clair? Est-il même possible de conjecturer ce qu'on trouvera sous ces pavillons multicolores, claquant au vent? Et si l'on passe aux sous-titres, quel éclaircissement attendre de ceux-ci pour *Sésame et les Lis* : « 1° *Des trésors des rois;* 2° *Des jardins des reines;* 3° *les Mystères et les Arts de la vie?* » ou de celui-ci pour *Hortus Inclusus :* « *Messages de la Forêt vers le Jardin?* »

Mais parce qu'il répugne à l'esprit humain qu'un fait ou qu'un mot étrange soit sans explication, on cherche et le plus souvent on trouve. Parfois le sens du titre nous est donné dès la préface, comme dans *Jusqu'à ce dernier*, et parfois il faut attendre la dernière page, comme dans *Munera Pulveris*. Ici, il est emprunté à une ode d'Horace, et là à une parabole de l'Évangile. Le *Repos de Saint-Marc* est une allusion aux reliques de l'église de Venise et la *Mesnie de l'Amour* à un vers du *Roman de la Rose*, où il est dit de l'amour qu' « il étoit tout couvert d'oisiaulx. » Tantôt il est pris dans une vieille gravure florentine du labyrinthe (*Ariadne florentina*) et tantôt dans un poème de Keats (*A Joy for ever*). Ruskin, sentant lui-même combien quelques-uns de ses titres étaient déroutans, a tenté de mettre ses lecteurs sur la voie, et, dans *Fors Clavigera*, — série de lettres mensuelles adressées aux travailleurs, de 1871 à 1884, — il y a trois pages consacrées à cette ingrate besogne, au bout desquelles on croit comprendre que *Fors*, racine de *Fortune* signifie destin, que *Clavi* signifie à la fois la clef nécessaire pour ouvrir la porte de la vérité (Clavis), la massue d'Hercule nécessaire pour combattre le mal (Clava) et le gouvernail qui fixe la direction de la vie (Clavus); enfin que *gera*, de *gero*, veut dire : « qui porte. » Mais à quoi bon tant d'étymologies? Les titres des ouvrages d'un écrivain qui combat perpétuellement pour l'art et contre l'état social moderne, sont des cris de guerre. Pourvu qu'ils retentissent, qu'importe ce qu'ils signifient? Savaient-ils bien le sens de ce qu'ils disaient, tous ceux qui se sont rués à l'assaut au cri de : *Montjoie et Saint-Denis!*

Si, le pavillon examiné, on passe aux marchandises qu'il couvre, on continue à être choqué par leur désordre et attiré par leur richesse. Nul plan d'ensemble, nulle ordonnance suivie, tout au plus une « tendance comme la loi de la forme, dans le cristal ». « Le sujet que je veux traiter devant vous est branché et, pire que branché, réticulé en tant de directions diverses que je sais à peine quel rejeton suivre et à quel nœud d'abord m'accrocher. » Alors il s'accroche à tous à la fois. « C'est une de mes mauvaises habitudes, que de mettre la moitié de mes livres dans mes préfaces. » Mais, en même temps, c'est un de ses moyens inconsciens de saisir tout de suite l'attention du lecteur. D'un bond, vous atteignez le sujet même; seulement, étourdi de la chute, vous n'apercevez pas bien quel il est. Jeté dans cette exposition universelle des idées, vous vous mettez à rayonner dans tous les sens, inquiet de vous perdre et charmé de vous promener. Ce n'est pas que les étiquettes manquent. Il y en a plus que chez tout autre écrivain. Chaque phrase est numérotée, et les Ruskiniens se disent

entre eux : « Vous souvenez-vous du paragraphe 25 du chapitre VI du volume II des *Pierres de Venise?* » ou encore : « Méditons le paragraphe 243 d'*Aratra Pentelici!* » Vous apercevez, de tous côtés, des cloisons, des grilles, des compartimens qui semblent séparer les sujets les uns des autres : n'en croyez rien. Il est tels chapitres que vous trouverez réimprimés dans plusieurs volumes différens; il en est d'autres qui, anticipant sur les suivans ou revenant sur ceux qui les ont précédés, dérangent toute l'économie du volume. « Ceci, à la vérité, avoue-t-il de temps en temps, appartient à une autre partie de mon sujet. » Ses livres se pénètrent comme nos budgets et sa composition s'enchevêtre comme ces graphiques de la marche des trains que s'évertuent à déchiffrer, dans les gares, les voyageurs désœuvrés. « Un de mes amis me reproche douloureusement le caractère décousu de ma *Fors Clavigera*, et insiste pour que j'écrive à la place un livre ordonné, mais il aurait aussi bien fait d'insister auprès d'un bouleau croissant de la fente d'un rocher, afin qu'il fixât d'avance la direction de ses branches. Les vents et les torrens les arrangeront selon leurs fantaisies sauvages; tout ce que l'arbre a à faire ou peut faire, c'est de croître, gaiement s'il est possible, tristement si la gaieté est impossible et de laisser les dents noires et les cicatrices mordre le blanc rosé de son tronc là où le voudra la destinée... » A la vérité, dans ses premiers ouvrages : les *Modern Painters*, les *Sept Lampes de l'architecture*, les *Pierres de Venise*, on saisit une intention de composition, d'ailleurs maladroite, et les matériaux se classent sinon avec ordre, du moins avec symétrie. Mais après ces grandes assises de son œuvre, le plan est absent et la composition amorphe. Partout Ruskin vous parlera de tout : *of many things*, comme il avait sous-intitulé un de ses volumes des *Modern Painters*, ce qui fit beaucoup rire et est pourtant le seul titre exact qu'il leur ait jamais assigné. Si vous attendez d'un livre une thèse unique et liée sur un seul objet défini, si vous n'êtes pas résolu, en l'ouvrant, à laisser là tout appétit de logique et tout instinct de classification, il ne faut pas vous hasarder dans ce merveilleux dédale. *Sésame* n'aura pas de vertu pour vous y introduire, ni *Ariadne* de fil pour vous y guider.

On s'y hasarde pourtant, parce que, si l'ensemble est confus, chaque idée particulière qu'on y démêle paraît plus claire et mieux définie que dans aucun traité d'esthétique ordinaire. On n'y est pas invité à méditer sur quelque axiome comme celui-ci : « Le but de l'art est de retrouver dans les objets extérieurs son propre moi » ou c'est « l'interprétation de la belle nature ou de la belle force au moyen de leurs signes les plus expressifs », ni à tirer de

longues déductions de cette pensée que « le beau est la splendeur du vrai », propositions que le lecteur se garde d'autant plus de contester qu'il les a moins comprises. Non. On est en face d'une thèse simple et concrète, comme celle-ci par exemple :

L'art de Bellini est centralement représenté par deux tableaux, à Venise : l'un, la Madone dans la sacristie des Frari, avec deux saints à ses côtés et deux anges à ses pieds; le second, la Madone avec quatre saints au-dessus du second autel de San Zaccaria.

A leur sujet, observez ceci :

D'abord, ils sont tous deux travaillés avec des matériaux entièrement consistans et permanens. L'or qui s'y trouve est représenté par la peinture, non posé avec de l'or réel. Et cependant la peinture est si solide que quatre cents ans ont passé sur lui sans que, autant que je puisse voir, aucune altération malheureuse d'aucune sorte y soit survenue.

Secondement, les figures des deux tableaux sont dans une paix parfaite. Aucun mouvement n'a lieu, excepté celui des petits anges jouant d'instrumens de musique, mais d'un geste ininterrompu et sans effort, comme dans un rêve. Un chœur d'anges chantans par La Robbia ou Donatello eût été attentif à sa musique ou ardemment transporté par elle comme dans un effort passager : dans les petits chœurs de chérubins, par Luini, dans l'*Adoration des Bergers*, de la cathédrale de Côme, nous sentons même, à leur anxiété consciencieuse, qu'ils pourraient bien faire une fausse note s'ils étaient moins attentifs. Mais les anges de Bellini, même les plus jeunes, chantent avec autant de calme que les Parques filent.

Laissez-moi ici vous faire remarquer que ce calme est l'attribut de la plus haute espèce d'art. L'introduction d'un incident vigoureux ou violemment émouvant, est toujours un aveu d'infériorité.

Tels sont les deux premiers attributs de l'art le meilleur. Une facture impeccable et une parfaite sérénité, une action continue, non pas momentanée — ou une inaction entière. Vous devez être intéressé à la vie même des créatures, non à ce qui leur arrive.

Ensuite le troisième attribut de l'art le meilleur, est qu'il vous incline à songer à l'âme de la créature et par conséquent à sa physionomie plus qu'à son corps.

Et le quatrième est que, dans la physionomie, vous devez être toujours amené à voir seulement la beauté ou la joie, jamais la bassesse, le vice ou la douleur.

Telles sont les quatre conditions essentielles du plus grand art. Je les répète pour qu'elles soient aisément apprises :

1. Une main-d'œuvre impeccable et durable.
2. La sérénité dans le repos ou dans l'action.
3. La figure considérée comme le principal, non le corps.
4. Et la figure affranchie de tout vice ou douleur (1).

Voilà une thèse posée. Tout lecteur sait ce qui va se débattre et à quels résultats plastiques, tangibles, à quelles modifications de ses jugemens et des œuvres futures mène le parti qu'on prendra.

(1) *The relation between Michael Angelo and Tintoret.*

Il prévoit que Michel-Ange, avec ses académies contournées, que Raphaël avec ses figures neutres et muettes sur des corps si parlans, que Ribera avec l'expression douloureuse de ses faces, seront proscrits par cette définition du grand art et que les primitifs au contraire et certains artistes de la première renaissance seront donnés en modèles. S'il aime par-dessus tout le mouvement des membres déployés, le choc des grappes humaines, les grands effets de rides et de contractions des muscles faciaux, il prendra parti contre l'esthéticien. Mais, en prenant parti contre sa thèse, il rendra du moins hommage à sa clarté. Il le désapprouve, donc il l'a compris.

L'ayant compris, il le suivra sans ennui, si l'homme qui peignit longuement avant que d'écrire, qui travailla enfant avec Richmond, Copley Fielding et Harding, vient à serrer de près quelque question technique; si, par exemple, traitant de ce « travail impeccable » qu'il recommande comme la première qualité du grand art, il veut nous faire entendre comment les ombres doivent être représentées :

Vous vous rappelez que je vous ai dit que, lorsque les coloristes peignaient des masses ou des espaces en saillie, toujours cherchant la couleur, ils reconnurent du premier coup, et tinrent pour exact jusqu'au bout, ce fait que les ombres, quoique sans doute plus sombres que les lumières vis-à-vis desquelles elles jouent le rôle d'ombres, ne sont point nécessairement pour cela des couleurs moins vigoureuses, mais sont peut-être des couleurs plus vigoureuses. Quelques-uns des plus beaux bleus et pourpres dans la nature, par exemple, sont ceux des montagnes dans l'ombre, contre le ciel couleur d'ambre et l'ombre du creux du centre d'une églantine est un embrasement de feu orange dû à la quantité de ses étamines jaunes. Eh bien! les Vénitiens virent toujours cela et tous les grands coloristes le voient, et sont ainsi séparés des non-coloristes ou écoles de simple clair-obscur, non par une différence dans le style seulement, mais parce qu'ils sont dans la vérité quand les autres sont dans l'erreur. C'est un fait absolu que les ombres sont des couleurs autant que les lumières, et quiconque les représente simplement par la teinte de la lumière atténuée ou assombrie les représente faussement. C'est là une question de fait, non de goût. Si vous êtes d'un tempérament spécialement sobre vous pouvez choisir des couleurs sobres là où les Vénitiens en auraient choisi des gaies : cela est affaire de goût. Vous pouvez penser qu'il est convenable, pour un héros, de porter vêtement uni plutôt que brodé : cela est pareillement affaire de goût. Mais quoique vous puissiez aussi penser qu'il serait digne des jambes d'un héros d'être toutes noires ou brunes du côté qui est dans l'ombre, cependant si vous usez de couleurs, vous ne pouvez point l'accommoder de telle sorte à votre idée sans être dans l'erreur; jamais, dans quelque circonstance que ce soit, il ne peut être entièrement noir ou brun sur un de ses côtés (1).

(1) *Lectures on art.*

Mais le professeur d'art veut nous faire pénétrer plus profondément encore dans le sujet et porter de la clarté non plus sur une chose tangible, mais dans notre propre impression esthétique, qu'il va être obligé d'affiner en l'analysant, afin de défendre sa thèse. Cette thèse, par exemple, est, dans un de ses livres, que la pire forme de trompe-l'œil architectural est la tromperie sur la main-d'œuvre, c'est-à-dire la substitution du moulage fait à la machine au travail de la main. Cette tromperie est déshonnête, dit-il. Pourquoi? Interrogez vos impressions : elles vous répondront :

L'ornement a deux sources de charme entièrement distinctes : l'une, dérivée de la beauté abstraite de ses formes, que, pour le moment nous supposerons être égale, que ces formes soient façonnées à la main ou à la machine; l'autre, le sentiment de la peine et de l'attention humaines qui ont été dépensées sur lui. Combien est grande cette dernière influence, nous pouvons peut-être en juger, en considérant qu'il n'y a pas de touffe de mauvaises herbes poussant dans la fente d'une ruine qui n'ait une beauté à tous les points de vue presque égale et à quelques-uns immensément supérieure à celle de la sculpture la plus parfaite de cette ruine, et que tout l'intérêt que nous prenons à l'œuvre du sculpteur, tout notre sentiment de sa richesse, bien qu'elle soit dix fois moins riche que les nœuds d'herbe poussés à côté d'elle; de sa délicatesse, bien que mille fois moins délicate, de sa splendeur, quoique un million de fois moins parfaite, résultent de la connaissance que nous avons que c'est là l'œuvre d'un pauvre, maladroit et laborieux être humain. Son vrai charme tient à ce que nous découvrons en elle le témoignage des pensées, des intentions, des épreuves et des défaillances de cœur,— et aussi des réconforts et des joies du succès : un œil exercé peut retrouver la trace de tout cela, mais en admettant même que ce soit obscur, cela est présumé ou sous-entendu... Je suppose ici qu'un ornement travaillé à la main ne puisse généralement être distingué de celui fait par la machine, pas plus qu'un diamant ne peut être connu d'un strass; oui, j'admets que ce dernier puisse faire illusion pour un moment à l'œil du maçon comme l'autre à l'œil du joaillier et qu'on ne puisse le découvrir que par l'examen le plus minutieux. Cependant, exactement de même qu'une femme de bon goût ne porterait pas de faux bijoux, de même un constructeur qui se respecte dédaigne les ornemens en faux (1).

Vous avez compris ce qui se passe en vous en face de telle ou telle œuvre. Ce n'est pas assez. Il faut comprendre ce qui s'est passé en celui qui l'a créée. Non pour lui prêter des idées ou des sentimens qu'il n'a pas eus, ce que Ruskin trouve puéril et ce qui fit pourtant le fond de toute une école critique pendant cinquante ans, mais afin de déterminer simplement dans quel sens se dirigea son effort, ce qu'une étude approfondie des œuvres suffit à indiquer. Pour vous convaincre de la faute des architectes modernes, qui remplacent l'homme par la machine, Rus-

(1) *The Seven Lamps of Architecture.*

kin vous a invités à vous interroger vous-même, à vous rendre un compte exact de vos sentimens devant les œuvres, — à faire, en quelque sorte, votre examen de conscience esthétique. Pour mieux sentir la grandeur des artistes anciens, de leurs mythes et de leurs imaginations religieuses, il faudra faire quelque chose de plus difficile encore : la psychologie esthétique de cet ancien, — du Grec, par exemple. Il comparera le Grec à l'enfant et se demandera ce que voit, ce que cherche, ce que désire et ce que rêve l'enfant :

Autant que j'ai pu moi-même l'observer, le caractère distinctif de l'enfant est de toujours vivre dans le présent tangible; prenant peu de plaisir à se souvenir et rien que du tourment à attendre; également faible dans la réflexion et dans la prévision, mais possédant de façon intense le présent actuel, le possédant en vérité, de façon si intense, que les douces journées de l'enfance paraissent aussi longues que plus tard le paraîtront vingt jours, et appliquant toutes ses facultés de cœur et d'imagination à de petites choses, de façon à les pouvoir transformer en tout ce qu'il veut. Confiné dans un petit jardin, il ne rêve pas être quelque part ailleurs, mais il en fait un grand jardin. En possession d'une cupule de gland, il ne la méprisera pas, ni ne la jettera, ni n'en désirera une d'or à la place. C'est l'adulte qui fait cela. L'enfant garde sa cupule de gland comme un trésor, et dans son esprit, il en fait une coupe d'or, de telle sorte qu'une grande personne qui se tient près de lui tout émerveillée, est toujours tentée de lui demander à propos de ces trésors, non pas : « Qu'est-ce vous voudriez avoir de mieux que cela? » mais : « Qu'est-ce qu'il vous est possible de voir en cela? » Car pour le regardant, il y a une disproportion risible et incompréhensible entre les paroles de l'enfant et la réalité. Le petit être lui dit gravement, en tenant la gaine de gland, que « ceci est une couronne de reine ou un bateau de fée » et, avec une délicieuse effronterie, il s'attend à ce que vous croyiez la même chose. Mais notez que le gland doit être là et dans sa main à lui : « Donnez-le-moi, alors, j'en ferai quelque chose de plus pour moi. » Tel est toujours le propre mot de l'enfant.

C'est aussi le mot par excellence du Grec : « Donnez-le-moi. Donnez-moi quelque chose de défini, ici, sous mes yeux, et je ferai avec cela quelque chose de plus (1). »

L'exemple est topique; mais autant que de clarté il est plein de charme et ces subtiles remarques de psychologie, si elles ont servi à l'esthéticien pour se faire mieux entendre, sont surtout venues en aide au lecteur pour lui rendre plus facile la tâche d'écouter. Sans digression, Ruskin nous a pourtant reposés de la thèse d'art en nous faisant assister à des jeux sans prétention et à des discours sans dogmatisme. Creuser jusqu'à sa signification intime une œuvre plastique devant laquelle on s'est arrêté, ce n'est donc point fatiguer, c'est distraire, c'est relayer les yeux par le

(1) *Aratra Pentelici.*

cerveau et la sensibilité par l'entendement. On se lasse de voir et d'admirer les aspects extérieurs des choses sans rien connaître de leur structure, de leur histoire, de leurs désirs ou de leurs symboles. Lorsque vous êtes sur des montagnes où la flore est riche et variée, et qu'à chaque pas, dans les pierriers, sur les hauts plateaux, dans les fentes des rochers calcaires, dans les combes humides et le long des gaves, vous rencontrez des corolles que ne désigne point l'étiquette gourmée des expositions d'horticulture, vous ne voulez pas seulement voir, mais savoir, et si, pour le pur artiste, il y a bien quelque charme à cheminer parmi des plantes et des fleurs sans en connaître autre chose que ceci qu'elles sont belles, comme à passer dans un salon plein d'élégantes inconnues, — cependant, le passant d'ordinaire aime à s'informer. Parmi toutes ces anonymes beautés, vous regrettez de n'avoir aucun botaniste à vos côtés pour mettre des noms sur les figures des fleurs et sous leurs formes, des idées. La vue est satisfaite : elle a joui longuement, la fleur va tomber des doigts si l'intelligence n'y trouve sa pâture. Mais l'esthéticien, caché au détour d'un rocher, paraît et parle :

Aucune tribu de fleurs n'a eu une aussi grande, aussi variée et aussi saine influence sur l'homme, que ce grand groupe des Drosidae, influence résultant non tant de la blancheur de quelques-unes de leurs fleurs ou de l'éclat des autres que de cette forte et délicate substance de leurs pétales, qui leur permet de prendre des formes d'une inflexion élastique impeccable, soit en coupes comme le safran, soit en clochettes épanouies comme le vrai lis, soit en clochettes semblables à la bruyère, comme la jacinthe, soit en étoiles brillantes et parfaites, comme l'épi de la Vierge, ou bien, lorsque ces fleurs sont affectées par l'étrange reflet de la nature du serpent, qui forme le groupe *labié* de toutes les fleurs, se résolvant dans des formes d'une symétrie gracieusement fantastique, dans le glaïeul. Placez à leur côté, leurs sœurs Néréides, les nénuphars, et vous aurez en elles l'origine des formes les plus exquises du dessin ornemental, et les mythes floraux les plus puissans qu'aient jamais connus jusqu'ici les esprits humains, parus sur les bords du Gange ou du Nil, de l'Arno ou de l'Avon.

Considérez, en effet, ce que chacune de ces familles a signifié pour l'esprit de l'homme. D'abord, dans leur noblesse, les lis ont donné le lis de l'Annonciation; les asphodèles, la fleur des Champs-Elysées; les iris, la fleur de lis de la chevalerie et les Amaryllidées « le lis des champs » du Christ; tandis que le jonc, toujours foulé aux pieds, devient l'emblème de l'humilité... « Les lis de toutes les espèces formant la couronne impériale de Perdita », forment la première tribu; qui, donnant le type de la pureté parfaite dans le lis de la Madone, ont influencé par leur forme charmante tout le dessin décoratif de l'art religieux italien; tandis que l'ornement de guerre fut continuellement enrichi par les courbes des triples pétales du *giglio* florentin et de la fleur de lis française, de telle sorte qu'il est impossible de mesurer leur influence pour le bien au moyen âge, en partie comme symbole du caractère de la femme, et en partie comme symbole de la splendeur

et du raffinement de la chevalerie à leur plus haut point dans la cité qui fut la fleur des cités (1).

Des champs vous êtes entrés dans un musée, comme on le fait dans mainte petite bourgade d'Italie, sur la colline de Fiesole ou dans l'île de Torcello, par exemple, et, des jeunes moissons, chaudes de soleil, vous avez passé sans transition aux vieilles et froides pierres où les mousses mêmes ne veulent plus croître. Elles aussi, tout d'abord, ne parlent qu'aux yeux. Vous admirez le modelé, le relief, le jeu des ombres sur ces débris, parfois le galbe d'un geste nu et la noblesse des draperies chiffonnées, mais à moins d'être un praticien vous-même, votre attention se détourne si votre curiosité intellectuelle n'est point attirée. Ces débris au fond de ces salles froides, gisant sur les marbres noirs des musées britanniques ou dressés dans les niches des glyptothèques allemandes, sont si loin de la vie! Ils touchent si peu à tout ce que nous savons de l'économie du monde, à ce que nous ressentons de ses passions ou de ses douleurs, à tout ce que nous aimons de ses plaisirs... Ils y touchent! nous dit alors l'esthéticien qui a laissé là ses iris et qui sur la pierre la plus morne et la plus froide, sur un fragment de draperies sculptées, pose un doigt qui fait jaillir de la masse l'idée qui l'agita :

Toute noble draperie, soit en sculpture, soit en peinture (sans tenir compte pour le moment de la couleur ni du tissu), remplit, pour autant qu'elle est quelque chose de plus qu'une nécessité, l'une de deux grandes fonctions. Elle est l'interprète du mouvement et de la gravitation. Elle est le meilleur moyen d'exprimer le mouvement que vient de faire et que fait la figure, et elle est presque le seul moyen d'indiquer à l'œil la force de gravité qui s'oppose à ce mouvement. Les Grecs exagéraient les arrangemens de draperies qui expriment la légèreté de l'étoffe et suivent le geste de la personne. Les sculpteurs chrétiens, se souciant peu du corps ou le condamnant et faisant tout reposer sur l'expression, employèrent la draperie d'abord comme un voile, mais ils aperçurent bientôt en elle une capacité d'expression que les Grecs avaient ignorée ou méprisée. Le principal élément de cette expression était l'entière suppression de toute agitation dans ce qui était si éminemment susceptible d'être agité. Du haut des formes humaines, la draperie tombait d'aplomb, balayant lourdement le sol et cachant les pieds, tandis que la draperie grecque s'envolait souvent à partir de la cuisse. Les étoffes épaisses et massives des vêtemens monacaux, si complètement opposées à la gaze légère des vêtemens antiques, donnaient l'idée de la simplicité de la division aussi bien que de la lourdeur de la chute. Et ainsi, la draperie en vint graduellement à représenter l'esprit du repos comme auparavant elle avait fait celui du mouvement, — d'un repos saint et sévère. Le vent n'avait pas de prise sur le vêtement, pas plus que la passion sur l'âme, et le mouvement de la figure ne faisait qu'incliner en une

(1) *The Queen of the Air.*

ligne plus douce (le calme du voile tombant, la figure étant suivie par lui comme un lent nuage par une languissante pluie : on ne le voyait se dérouler en ondulations plus légères que s'il accompagnait la danse des anges.

Ainsi traitée, la draperie est vraiment noble; mais comme l'interprète de choses différentes et plus élevées. Comme révélant la gravitation, elle a une majesté spéciale, car elle est littéralement le seul moyen que nous ayons de représenter pleinement cette force naturelle de la terre (car l'eau qui tombe est moins passive et moins définie en ses lignes). De même aussi, dans les voilures, elle est belle parce qu'elle exprime la force d'un autre élément invisible (1)...

A ces mots, le champ des idées s'élargit : l'horizon recule. Car pour aider à la compréhension d'une œuvre d'art, pour nous retenir un instant de plus devant un détail de sculpture, Ruskin met le monde physique tout entier à contribution, comme il a mis tout à l'heure le monde moral. Ici, dans le pli d'un voile et dans sa chute, il voit la loi mystérieuse qui régit les mondes et là, dans la courbe d'un pétale, il a vu la fleur qui annonce un Dieu. Toutes les notions scientifiques ou morales accumulées par les siècles se groupent naturellement autour de l'objet qu'il examine avec vous. Pour lui plus que pour tout autre

Le bruit de l'Océan tient dans un coquillage,

et tout grain de poussière est le Sésame enchanteur des palais du Savoir. Son appareil récepteur est circulaire comme ceux dont on fait usage pour la photographie panoramique. Où qu'il se place, il découvre l'ensemble des phénomènes naturels et des sympathies humaines; sur quelque coupe qu'il se penche, elle reflète l'universalité des choses qui passent sur nos têtes. Une poésie saine, scientifique, nourrie, naît de ces simples rapprochemens. Il ne crée ni n'invente, ni ne découvre, ni ne suppose : il relie des idées et passe rapidement d'un point de vue à d'autres qu'on ne soupçonnait point si proches : il unit des sympathies obscures. Il se tient à un point central où aboutissent les conclusions de la science, de l'art, des religions et des philosophies, et brusquement, d'un seul coup, comme on ferme un circuit électrique, il met ces idées en communication. Un éclair jaillit... On dit : Qu'est-ce que cette force nouvelle? Ces deux idées étaient sans mouvement, sans courant, sans poésie. Il n'y a rien de nouveau, sinon qu'on les a rapprochées, toutes chargées d'infini, et qu'il y a vie là où il n'y avait que notions inertes. Carlyle écrivait, le 19 avril 1861 : « Vendredi dernier, on me persuada d'aller entendre une conférence de Ruskin à

(1) *The Seven Lamps of Architecture.*

l'institution d'Albermale Street, une conférence sur les *feuilles d'arbres*, considérées comme objets physiologiques, pittoresques, moraux et symboliques. La conférence passe pour avoir fait *fiasco*, et en effet cela est vrai au point de vue *conférence*, mais seulement à cause de l'EMBARRAS DES RICHESSES, un cas assez rare. Ruskin nous a jetés, comme à coups de canon, ses idées sur les feuilles, idées multiformes, curieuses, géniales, et, en fait, je ne me rappelle pas avoir jamais entendu là (dans cette célèbre salle de conférences) aucune jolie chose bien apprêtée qui m'ait plu autant que cette chose chaotique. » — C'est que le chaos ne peut être évité avec une semblable méthode, et l'attention finit par être lassée par ce déballage de richesses hétéroclites. Ruskin, dans sa manie de tout étreindre, en arrive à ressembler à cet enfant que rencontra saint Augustin sur une plage, qui prétendait faire tenir la mer dans le trou qu'il avait creusé. On se fatigue à passer d'une notion à une autre; devant ces évocations de toutes les sciences et de tous les dogmes, l'intelligence nourrie, la mémoire surchargée, se refusent à une plus longue attention. On est rassasié d'idées.

II

Alors se lèvent des images... Comme il sait faire comprendre, Ruskin sait faire voir, et à l'instant où le lecteur lassé, inattentif, va se dérober à la dialectique, le ressaisir par l'imagination. Il nous a montré l'intellectuel dans ce qui n'est, au premier abord, que sensible. Il va rendre sensible ce qui semble, d'ordinaire, purement intellectuel. Il a traduit les images des peintres en idées; il va traduire les idées des philosophes en images. Pour raconter, il montre; pour prouver, il peint. S'il plaide en faveur de la simplicité de la composition dans le paysage historique, il ne se contente pas de vous dire que « l'impression est détruite par une multitude de faits contradictoires, et que l'accumulation qui n'est pas harmonieuse est discordante », que le peintre « qui s'efforce d'unir la simplicité à la magnificence, et de guider de la solitude vers les fêtes, et d'opposer à la mélancolie la gaîté, doit nécessairement aboutir à une confuse inanité », et cela parce que « chaque espèce de spectacle a son sens particulier, et que toute introduction de sentiment nouveau et différent affaiblit la force de l'impression première et que le mélange de toutes les émotions doit produire de l'apathie, comme le mélange de toutes les couleurs produit du blanc », — ce qui serait de la question une vue intéressante, mais abstraite. Il expérimente sa thèse esthétique

sur un exemple sensible, un paysage qu'il a vu, et alors passe dans son argumentation une vision magnifique et rapide que reconnaîtront bien tous ceux qui ont cheminé un peu tard sur la voie Appia :

Il n'est peut-être rien sur la terre de plus impressionnant que la campagne de Rome, au soleil couchant. Imaginez, pour un moment, que vous êtes jeté, hors de tous les bruits et de tous les mouvemens du monde vivant seul, dans cette plaine inculte et dévastée. La terre cède et s'émiette sous votre pied, si légèrement que vous marchiez, car sa substance est blanche, creuse et cariée comme des débris d'ossemens humains. L'herbe longue et noueuse ondule et tressaute faiblement au vent du soir et ses ombres mouvantes tremblent fébrilement le long des tertres des ruines qui se dressent dans la lumière du soleil. Des monticules d'une terre pulvérulente se soulèvent autour de vous, comme si les morts qui sont au-dessous, s'agitaient dans leur sommeil. Des blocs épars, d'une pierre noire, débris anguleux de puissans édifices dont pas une pierre ne reste posée sur l'autre, gisent sur ces morts pour les empêcher de surgir... Une brume violacée, lourde de miasmes, s'étend horizontalement le long du désert, voilant les épaves spectrales de ces ruines massives, tandis que sur leurs déchirures, repose la rouge lumière du soir, ainsi que sur des autels qu'on a violés, un feu qui va mourir. La chaîne bleue des monts Albains se dresse sur la solennelle étendue d'un ciel vert, clair et quiet. Des nuages sombres se tiennent immobiles le long des promontoires des Apennins, comme des tours d'alarme. Se dirigeant de la plaine vers les montagnes, les aqueducs ruinés s'enfoncent dans l'ombre, arche après arche, comme des files obscures et innombrables de pleureurs funéraires qui quitteraient le tombeau d'une nation (1).

« Maintenant, faisons à ce paysage quelques modifications « idéalistes », dans le goût de Claude... » dit Ruskin, et la dissertation continue. Mais dorénavant la pensée de l'auteur et l'attention du lecteur ont un tableau qui les repose et les aide à se fixer. De la sorte, pas plus qu'on n'a perdu de vue les lois mystérieuses de la nature ou les nécessités morales de la vie quand on regardait les plis tombans d'une tunique grecque ou le délicat ouvrage à la main du meneau gothique, on ne perdra de vue les spectacles pittoresques si l'on vient à faire de l'esthétique pure, de la science, de l'histoire ou de la sociologie. On ne quittera pas le domaine des formes et des couleurs parce qu'on entrera dans celui des idées. On ne laissera point l'Art parce qu'on étudiera l'homme, car ce n'est pas seulement la vie d'un tableau qu'a retracée Ruskin, c'est aussi le tableau de la vie. Et c'est à quoi n'ont pas assez pris garde ceux qui l'ont accusé de faire de la littérature, de la morale ou de la psychologie à propos de peinture ; il serait beaucoup plus vrai de dire qu'il a fait de la peinture à propos

(1) *Modern Painters*, I.

de littérature, de morale ou de psychologie. Dans toutes les choses qui frappent notre entendement, il a considéré surtout le côté qui frappe nos yeux. Tout lui apparaît naturellement sous une forme linéaire et colorée, en relief, en perspective, en parti pris d'ombre et de lumière. Les problèmes les plus abstraits de l'économie sociale se présentent toujours à lui sous des apparences plastiques et pittoresques. Pour vous persuader que le capital est souvent plus nuisible qu'utile au travail, il vous trace une scène de pique-nique à la Van Loo qui se développe dans un tableau de danses villageoises à la Lancret et se termine sur une rixe de paysans à la Breughel le Vieux ou à la Téniers (1). Des visions se font et se défont, qui rendent les huit volumes économiques de *Fors Clavigera* semblables à une galerie de tableaux. On croyait entrer dans un *office*, on est venu dans un musée. On pensait examiner des graphiques, des statistiques et des bilans, on se trouve en face d'une gravure de l'*Espérance*, de Giotto, de la chapelle d'Arena, à Padoue; de l'*Adoration des Mages*, de Bernard Luino, de Milan; d'une vue de la chapelle de Santa-Maria della Spina, de Pise; de vieilles médailles de Berne et de dessins de Kate Greenaway. Et pas un instant, au milieu de ces chères et douces images, l'auteur ne croit avoir oublié l'objet de « ses lettres aux travailleurs de l'Angleterre. » A ses yeux, il n'est pas de mécanisme économique qu'on ne puisse ramener à une composition de tableau de maître, ni de problème international qui ne se résolve en une scène vivante, jouée par quelques acteurs qu'il crée lui-même, qu'il peint à l'instant et dresse sur le théâtre de son imagination. S'il attaque le système inutile et coûteux de paix armée qui règne en ce moment en Europe, c'est sous cette forme vive et colorée :

Mes amis, je ne sais pas ce qui l'emporte du ridicule ou du mélancolique dans cette chose-ci. Elle est l'un et l'autre à un point inénarrable. Supposez qu'au lieu d'avoir été mandé par vous en ce moment (pour vous donner des conseils sur la construction de votre Bourse) je l'aie été par un particulier, vivant dans une maison de la banlieue avec son jardin séparé seulement par un espalier de la porte de son voisin, et qu'il m'ait appelé pour me consulter sur l'ameublement de son salon. Je commence à regarder autour de moi et à trouver que les murs sont un peu nus; je pense que tel ou tel papier serait désirable pour les murs, peut-être une petite fresque ici et là sur le plafond et un rideau ou deux de damas aux fenêtres. « Ah! dit mon commettant, des rideaux de damas, certainement! Tout cela est fort beau, mais vous savez, je ne peux me payer de telles choses, en ce moment! — Pourtant le monde vous attribue de splendides revenus! — Ah oui, dit mon ami, mais vous savez que, à présent, je suis obligé à dépenser presque tout en

(1) *Fors Clavigera. Letter 2th.*

pièges d'acier! — En pièges d'acier! Et pourquoi? — Comment! pour ce qui-dam, de l'autre côté du mur, vous savez; nous sommes très bons amis, des amis excellens, mais nous sommes obligés de conserver des traquenards des deux côtés du mur; nous ne pourrions pas vivre en de bons termes sans eux et sans nos pièges à fusil. Le pire est que nous sommes des gars assez ingénieux tous les deux et qu'il ne se passe pas de jour sans que nous inventions une nouvelle trappe ou un nouveau canon de fusil, etc. Nous dépensons environ 15 millions par an chacun dans nos pièges — en comptant tout, et je ne vois guère comment nous pourrions faire à moins. » Voilà une façon de vivre d'un haut comique pour deux particuliers! mais pour deux nations, cela ne me semble pas entièrement comique. Bedlam serait comique peut-être, s'il ne contenait qu'un seul fou, et votre pantomime de Noël est comique lorsqu'il y a un seul clown, mais lorsque le monde entier devient clown et se tatoue lui-même en rouge avec son propre sang à la place de vermillon, il y a quelque chose d'autre que comique, je pense (1).

Ces derniers mots ne sont pas d'un littérateur qui développe une idée; ils seraient d'un fou s'ils n'étaient d'un peintre. Toujours occupé de sensations visuelles, Ruskin va du rouge du vermillon au rouge du sang, sans transition, — parce qu'il n'y en a guère dans la couleur. Les images, en se succédant, tirent à elles et déforment son argumentation. « Nous autres, pourrait-il dire en transformant un mot connu, il faut que nous voyions pour penser! » Qu'est-ce que l'éloge d'une vie intérieure? Qu'est-ce que la réflexion que l'homme ne profite pas assez de l'expérience des anciens conducteurs de peuples et de la pensée des grands philosophes? C'est là, pour la plupart d'entre nous, une idée pure; avec Ruskin, c'est une image :

Il y a un dessin représentant le cimetière de Kirkby Lonsdale, son ruisseau, sa vallée, ses collines et, au delà, le ciel enveloppé du matin. Et voici que des écoliers, en bande, insoucieux également et de ces choses et des morts qui les ont quittées pour d'autres vallées et d'autres cieux, ont fait des piles de leurs petits livres sur une tombe pour les démolir à coups de cailloux. Ainsi nous jouons avec les paroles des morts, qui pourraient nous instruire et nous les jetons loin de nous, au gré de notre humeur insouciante et cruelle, ne songeant guère que ces feuilles qu'éparpille le vent furent amoncelées non seulement sur une pierre funéraire, mais bien sur les scellés d'un caveau enchanté... Que dis-je? sur la porte d'une grande cité de rois endormis. Ils s'éveilleraient pour nous si nous savions seulement les appeler par leurs noms (2)...

Et qu'est-ce que cette vie extérieure, d'ambition et d'ostentation, de bruit d'éloges et de vanités ridicules, que nous cherchons même au prix de notre repos? C'est encore une image, c'est un tableau brossé de main de maître, où passent des ombres saisis-

(1) *The Crown of Wild Olive. Traffic.*
(2) *Sesame and Lilies. Of Kings' Treasuries.*

santes à la Ribera, avec le trait ironique d'Holbein et l'épouvante de Schöngauer :

Mes amis, vous rappelez-vous cette vieille coutume scythe, lorsque mourait le chef d'une maison? Il était vêtu de ses plus beaux habits, déposé dans son char et promené dans les maisons de ses amis. Chacun d'eux le plaçait au haut bout de la table et tout le monde festoyait en sa présence. Supposez qu'on vous offre en termes explicites, comme les tristes réalités de l'existence se chargent de vous l'offrir, d'obtenir cet honneur scythe graduellement, tandis que vous penseriez être encore en vie. Supposez qu'on vous dise : « Vous mourrez lentement; votre sang refroidira de jour en jour; votre chair se pétrifiera; à la fin, votre cœur ne battra plus que comme un mécanisme de soupapes de fer rouillées; votre vie s'effacera de vous et s'enfoncera à travers la terre jusque dans les glaces où souffre Caïn; mais en revanche, jour par jour, votre corps sera plus splendidement vêtu et hissé dans des chars de plus en plus élevés et portera sur sa poitrine des insignes honorifiques de plus en plus nombreuses. Des couronnes sur sa tête, si vous voulez. Les hommes s'inclineront devant lui, contempleront et applaudiront autour de lui, s'amasseront en foule à sa suite, tout le long des rues. On lui bâtira des palais, on festoiera avec lui au haut bout des tables, toute la nuit durant : votre âme demeurera dans ce corps juste assez pour percevoir ce qui se passe et pour sentir le poids de la robe d'or sur les épaules et le sillon circulaire de la couronne creusé sur le crâne, rien de plus. » — Accepteriez-vous cette offre, ainsi faite verbalement par l'ange de la mort? Le moindre d'entre vous l'accepterait-il, dites? Cependant, en pratique et dans la réalité, tout homme l'accepte qui désire faire son chemin dans la vie, sans savoir ce qu'est la vie, qui comprend seulement qu'il fera bien d'obtenir plus de chevaux, plus de valets, plus de fortune, plus d'honneurs et non davantage d'âme personnelle. Celui-là seul progresse dans la vie, dont le cœur devient plus tendre, le sang plus chaud, le cerveau plus actif et dont l'esprit s'en va entrant dans la vivante Paix (1).

Tournons quelques pages : la sombre vision s'évanouit. De la psychologie de l'ambitieux nous avons passé à la psychologie de la femme selon le cœur de Ruskin, la femme intellectuelle et modeste à qui toute science doit être donnée « non pour la transformer en un dictionnaire », non « avec le but de savoir, mais avec celui de sentir et de juger », et voici que cette pénétrante analyse de l'éducation féminine s'achève, elle aussi, par un tableau tout plein de jeux d'ombre et de lumière, tels qu'en rêvent les artistes.

Partout où va une vraie épouse, le *home* se transporte avec elle. Peu importe que, sur sa tête, il n'y ait que des étoiles et à ses pieds, pour tout foyer, dans le gazon refroidi de la nuit, que le ver luisant. Le *home* est partout où elle est, et si c'est une noble femme, il s'étend au loin autour d'elle, mieux que s'il était plafonné de cèdre ou peint de vermillon, répandant sa calme lumière sur ceux qui, autrement, seraient sans foyer. — Voilà donc, n'est-ce pas? la vraie place et le vrai pouvoir de la femme, mais ne voyez-vous pas que, pour les remplir, elle doit être, autant qu'on peut dire

(1) *Sesame and Lilies. Of kings' treasuries.*

cela d'une créature humaine, incapable d'erreur. Aussi loin qu'elle gouverne, tout doit aller droit, ou bien rien ne va. Elle doit être bonne, constamment, incorruptiblement; sage, instinctivement, infailliblement, sage, non pour son propre développement, mais pour sa propre renonciation, sage, non pour s'élever au-dessus de son mari, mais pour ne jamais faillir à son côté; sage, non avec l'étroitesse d'un orgueil insolent et dénué d'amour, mais avec la douceur passionnée d'une serviabilité modeste, infiniment multiforme, parce qu'infiniment applicable, — la vraie mobilité de la femme. — Dans ce grand sens, *la donna è mobile* non « comme la plume au vent, » ni même « variable comme l'ombre faite par le léger tremble frissonnant », mais variable comme la lumière, infiniment diverse dans sa belle et sereine répartition, — la lumière qui prend la couleur de tout objet qu'elle touche, mais afin de la faire briller (1).

C'est toujours d'un œil de peintre que l'écrivain scrute les dogmes et déchiffre les chartriers. Pour lui, l'histoire est une place publique, perspectivée par Canaletto, où vont et viennent des personnages splendidement ou misérablement vêtus, à la Guardi ou à la Tiepolo, portant des bannières qu'il décrit avec joie, composant des blasons qu'il analyse avec soin, frappant des monnaies qu'il fait miroiter devant vos yeux, d'un geste prompt et subtil. Un trèfle gravé sous les pieds du saint Jean dans un florin frappé au val de Serchio lui représente toute une victoire des Florentins sur les Pisans et il suit la marche du parti populaire de Florence à la progression d'une couleur sur les armoiries d'une ville comme on suit celle des heures à quelque ombre montante sur un mur :

J'ai esquissé pour vous ce lis vu de la base de la tour de Giotto. Vous pouvez juger par les sujets de sculpture, à ses côtés, qu'elle fut bâtie précisément dans le paroxysme de son triomphe commercial; car tous les bas-reliefs extérieurs se rapportent aux métiers...

Une querelle étant survenue, en 1251, avec la ville gibeline de Pistoie, les Florentins, sous un podestat milanais, livrèrent ce qui fut, à proprement parler, leur première bataille communale et commerciale avec un grand carnage de Pistoiens. Assez naturellement, mais très imprudemment, les Gibelins de Florence ne voulurent point prendre part à cette bataille; sur quoi, le peuple revenant très échauffé par la victoire les chassa et établit à Florence un gouvernement purement guelfe, changeant en même temps le drapeau de la cité, qui était de gueules au lis d'argent, en un d'argent au lis de gueules, mais le plus ancien blason de tous, simplement divisé par pal d'argent et de gueules, demeura toujours sur leur *carroccio* de bataille : *non si muto mai.*

Non si muto mai, cet ancien écu de Florence, divisé par pal d'argent et de gueules, c'est l'héraldique incommutable dans sa signification déclarant la nécessité de l'équilibre dans le gouvernement des hommes entre les pouvoirs rationnel et imaginatif : la neige de l'Alpe et le nuage embrasé.

(1) *Sesame and Lilies. Of Queens' Gardens.*

Eglise et Etat — Pape et Empereur — Clergé et Laïcité — toutes ces choses sont des oppositions partielles, accidentelles, trop souvent criminelles, mais les élémens corporel et spirituel qui semblent adversaires, demeurent en une éternelle harmonie.

Non moins que la nouvelle arme de l'écu, la fleur de lys rouge a une autre signification. Elle est rouge, non comme ecclésiastique, mais comme libre. Non comme Guelfe contre Gibelin, mais comme laboureur contre chevalier. — Il n'est plus son serf, mais son ministre. Son devoir n'est plus *servitium*, mais *ministerium*, *mestier*.

Dessinez donc ce lis rouge et fixez-le dans votre esprit comme le signe du grand changement dans le caractère de Florence, et dans ses lois, au milieu du XIIIe siècle, et rappelez-vous aussi lorsque vous irez à Florence et que vous verrez cette puissante tour du Palazzo Vecchio (noble encore en dépit des calamiteuses et maudites restaurations qui ont aplani son rude contour et effacé par des barbarismes modernes sa charmante sculpture). Quand vous la verrez terminant la perspective ombrée des Uffizi, ou bien s'élevant sur la cité vue de Fiesole ou de Bellosguardo, — rappelez-vous que, comme la tour de Giotto est le monument le plus notable dans le monde de la religion en Europe, de même sur cette tour du Palazzo Vecchio, se déploya pour la première fois aux vents l'étendard du lis, enseigne de son commerce qui était libéral, — parce qu'il était honnête (1).

Qui vient ainsi de parler? Un historien ou un enlumineur? un philosophe ou un paysagiste? Qui parlera des laves et des roches siliceuses, des poudingues et des calcaires, des terrains stratifiés du Cumberland et de la marche des glaciers de Suisse? Encore un peintre qui considère la science comme un paysage dont les lignes changent peu à peu sous la poussée des élémens, aux glissemens et aux renouveaux perpétuels, dont les lois s'expriment par des figures dans les nuages et par des figures dans les fleurs. Les religions lui apparaîtront de même comme des fresques de Primitifs où les vertus théologales s'imposent par de jolis gestes, où les dogmes se mesurent à la pureté des couleurs. Le cycle entier des idées et des choses est ainsi parcouru, le pinceau à la main. L'auteur pense en images, — ce que justement ne font pas certains grands peintres de son pays; — et par là, plus que par ses dessins et ses aquarelles, il se trouve être réellement un *pittore* et l'un des plus *pittoresques* du Royaume-Uni. Cela est si vrai que, dans les mots mêmes dont il se sert pour traduire ses images, il ne trouve jamais qu'il y ait assez de couleur. Il n'est point satisfait de l'idée générale, amorphe, décolorée par un long usage, qu'ils offrent à l'esprit. Comme un peintre qui presse ses tubes pour leur faire rendre un peu plus de cobalt ou de vermillon, il secoue les vocables jusqu'à en faire sortir l'image pri-

(1) *Val d'Arno.*

mitive qui leur a donné naissance, afin d'évoquer quelque chose de plus aux yeux :

Le pays qu'arrosent le Pô et l'Adige, *Paese che Adice e Po riga*, selon l'expression de Dante, est la Lombardie, et eût été assez désigné par le nom de sa rivière principale, mais Dante a une raison spéciale pour nommer l'Adige. C'est toujours par la vallée de l'Adige que la puissance des Césars allemands descend en Italie et ce pont fortifié que sans doute beaucoup d'entre vous se rappellent, jeté sur l'Adige, à Vérone, fut bâti de telle sorte que les cavaliers allemands pussent, de tout temps, trouver un sûr accès dans la cité. Cette cité fut leur première forteresse en Italie, où aidés par la grande famille des Montecchi, Montacutes, Montaigus ou Montagnes, seigneurs tirant leurs noms des pics des montagnes, en lutte avec la famille des Cappellatti, — gens à chapeau écarlate. Et cet accident de nomenclature, joint à la connaissance qui vous est familière des luttes réelles des monts aigus avec les bonnets plats ou *pétases* des nuages (qui donnent localement au mont Pilate son nom *Pileatus*) peut, sur plus d'un point, illustrer pour vous cette lutte de l'Empereur Frédéric II avec Innocent IV qui, dans le bien comme dans le mal, représente, à toutes les époques, la guerre de l'autorité solide, rationnelle et temporelle du roi avec l'autorité plus ou moins fantomale, encapuchonnée, imaginative et nuageuse du pape et de l'Église (1).

En vain pour excuser cette manie d'étymologie qui à tout instant l'égare en des digressions, dit-il que « la subtilité philologique c'est la subtilité philosophique » : le but qu'il poursuit est bien moins la précision philosophique que l'éclat du ton.

Mais ce ne sont encore ici que des images pour les yeux de l'esprit : Ruskin entend frapper l'œil physique de son lecteur. Pour cela, il multiplie les exemples graphiques dans ses volumes. Partout où il peut donner l'exemple plastique à la place de l'exemple littéraire, il le fait. Aucune page de littérature ne vaudrait pour montrer les différentes façons dont Ghirlandajo et Claude Lorrain comprennent le même paysage, la juxtaposition des deux gravures que donne Ruskin au volume IV de ses *Modern painters :* nulle poésie, si suggestive fût-elle, ne nous mesurerait la distance qu'il y a entre le bœuf de l'art indien, conventionnel et froid, et le bœuf vivant d'une médaille grecque, comme les deux gravures réunies sur la page 226 d'*Aratra Pentelici*. Et enfin, bien que ceci soit plutôt un jeu qu'une démonstration, quand Ruskin nous montre sur la même page une exquise reproduction du Dieu humain, tel qu'on le comprenait jadis : de l'Apollon de Syracuse, en face d'un portrait de l'homme civilisé, un Londonien d'affaires, coiffé du tuyau de poêle, le nez chaussé de lunettes, les favoris embroussaillés, nous avons en peu de temps une sensation plus vive que

(1) *Val d'Arno.*

celle qu'aucun anthropologue, en un long rapport à quelque académie, ne pourrait nous en donner. L'image est jusque dans la typographie de ses livres où se sent à tout instant le désir de séduire ou de frapper les yeux. Les paragraphes sont habilement coupés; les interlignages laborieusement étudiés, les italiques et les lettres capitales multipliées, des mots en vieux français ou en grec rompent délicieusement la monotonie des caractères anglais. Bien plus, si l'auteur veut montrer que le XIXe siècle a manqué au devoir social, il ne se contente pas d'imprimer au vif un passage du *Daily Telegraph* contant un cruel drame de la misère, arrivé dans le quartier de Christ-Church : les mots peignent assez d'eux-mêmes, mais le peintre, qui est en Ruskin, veut plus de couleur encore : il les imprime en lettres rouges, sous prétexte que « les faits eux-mêmes seront écrits en cette couleur, dans un livre dont chacun de nous, lettré ou illettré, aura à lire une page, un jour ou l'autre », — et, en attendant cette redoutable lecture, il y a, dans le volume de *Sésame*, trois pages sanglantes que nul n'oublie, une fois qu'il les a lues, surtout, si ce fut le soir, sous la lampe, à cause de la fatigue qu'elles lui ont procurée.

La minutie de Ruskin sévit ici dans toute son intensité. Elle est un charme lorsqu'elle succède à des généralités. L'étymologie repose de la vague éloquence et la couleur d'un mot amuse à regarder après les vastes teintes jetées sur les fresques de l'histoire. L'image varie sans cesse de dimensions. Du regard d'ensemble jeté sur la campagne de Rome, nous avons passé à l'examen attentif d'un détail, d'un individu, d'une heure, d'une herbe, d'une syllabe. Notre vue s'est-elle maintenant fatiguée à déchiffrer des grimoires, les lettres d'un missel : il la reporte sur des plaines au loin étendues sous le soleil, l'*Espace* de Chintreuil après le *Buisson* de Ruysdaël. Se lasse-t-elle encore d'errer sur des espaces dont elle ne perçoit rien de précis qu'elle puisse analyser, ni de distinct dont elle puisse faire le tour; il la ramène au scarabée qui court sous nos pieds. Slingelandt après Turner. Le panorama repose du microscope et le microscope du panorama. Aux relais de la route il semble que vous preniez avec vous tantôt un entomologiste et tantôt un géologue. Mais entomologiste, géologue ou poète, votre compagnon s'exprime toujours en peintre. Et comme peintre il n'invente point ni ne façonne à sa fantaisie des tableaux faits d'élémens épars. Quand il décrit un paysage, ce n'est pas un paysage quelconque : c'est celui qu'il a vu à un tel endroit, en telle saison, à telle heure, par tel effet, comme M. Monet peignant ses *Meules* et comme Achard devant

un paysage, il n'ajoutera pas un brin d'herbe qu'il ne l'ait vu et n'ait été en extase devant lui. Il précise : c'est « une heure passée au coucher du soleil parmi les masses brisées de forêts de pins qui bordent le cours de l'Ain, au-dessus du village de Champagnole dans le Jura. »

C'était le printemps aussi, et toutes les fleurs se répandaient en grappes serrées comme par amour; il y avait de la place assez pour toutes, mais elles écrasaient leurs feuilles, selon toutes sortes de formes étranges, uniquement afin d'être plus près les unes des autres. Il y avait là l'anémone des bois, étoile par étoile, s'achevant à tout moment en nébuleuses, et il y avait les oxalis, troupes par troupes, comme les processions virginales du mois de Marie. Les sombres fentes verticales du calcaire étaient bouchées par ces fleurs comme par une neige épaisse et bordée de lierre, sur ses arêtes, — d'un lierre léger et adorable comme de la vigne; et de temps en temps un jaillissement bleu de violettes et les clochettes des primevères aux endroits ensoleillés, et sur le terrain le plus découvert, la vesce, la consoude et le bois gentil et les petits bourgeons de saphir de la Polygala Alpina, et la fraise sauvage, juste une fleur ou deux, tout cela noyé dans le velouté doré d'une mousse épaisse, chaude et couleur d'ambre. J'arrivai à ce moment sur le bord du ravin; le murmure solennel de ses eaux monta soudainement d'au-dessous de moi, mêlé au chant des grives dans les branches des pins, et sur le côté opposé de la vallée, fermée tout le long comme par un mur des gris rochers de calcaire, il y avait un faucon, qui s'envolait lentement de leur sommet, les touchant presque de ses ailes, et avec les ombres projetées d'en haut par les pins, vacillant sur son plumage; mais avec une profondeur de cent brasses sous sa poitrine et les courans ondoyans de la verte rivière glissant et brillant vertigineusement au-dessous de lui, les globes d'écume de l'eau courant dans le même sens que le vol de l'oiseau (1).

Ceci est vu. Rien n'est laborieusement mis en images. Tout est ressenti sous une forme imagée. Ce n'est pas un littérateur qui peint: c'est un peintre qui écrit. Ce n'est pas un calligraphe qui s'essaie à mettre des images, çà et là, dans le livre d'heures qu'il a copié: c'est un enlumineur qui, après avoir longtemps écrasé ses pinceaux sur les vélins, saisit la plume, tâche de s'expliquer et il semble bien qu'il lui est resté au bout des doigts de l'or ou de l'outremer qu'il a si longtemps maniés. Il en faut d'ailleurs, et la tâche est difficile, car voici qu'il va maintenant entreprendre de peindre *l'air*. Mais à son secours viennent toutes les idées qu'il a su démêler sous les apparences sensibles des tableaux de la nature et des maîtres, et, idées et images, cette fois réunies, les unes engendrant les autres, celles-ci reposant de celles-là, se fondent si bien qu'on ne sait plus si ceci est une aquarelle, un traité d'histoire naturelle ou de la poésie lyrique :

(1) *The Seven Lamps of Architecture.*

L'abîme de l'air qui enveloppe la terre, entre en union avec la terre à sa surface et avec ses eaux, de telle sorte qu'il semble la cause de leur ascension dans les choses vivantes. D'abord, l'air les échauffe et aussi les ombrage, en maintenant la chaleur des rayons solaires dans son propre corps, mais en atténuant leur puissance avec ses nuages. Il chauffe et rafraîchit à la fois, avec ses échanges de zéphyrs et de gelées, de telle façon que les blanches guirlandes des champs du paysan suisse sont fondues par le rayonnement des rochers de Libye.

Il donne à la mer sa propre force ; forme et remplit chaque cellule de son écume, soutient les précipices et dessine les vallées de ses vagues, leur donne l'éclat alors qu'elles se meuvent sous la nuit et le feu blanchâtre à leurs plaines sous le soleil qui se lève ; il porte leurs voix le long des rochers, porte au-dessus d'elle une écume d'oiseaux, dessine par elle les fossettes des sables qu'aucun pied n'a touchés.

Il en retire une partie dans le creux de sa main, teint avec cela les collines d'un bleu sombre et leurs glaciers d'un rose mourant, incruste de saphir, avec cela, le dôme dans lequel il a un nuage à placer ; forme de cela les troupeaux célestes, les divise, les dénombre, les caresse, les porte dans son sein, les appelle à leurs voyages, veille sur leur repos, nourrit d'eux les ruisseaux qui ne tarissent point et les rosées qui sont intermittentes.

Il brode et tisse leur toison en une tapisserie fantastique, la déchire et la recommence, et voltige et flamboie, et chuchote parmi les fils d'or, la faisant frémir avec un plectre d'un feu étrange qui les traverse et les retraverse et est contenu en elles comme la vie.

Il pénètre dans la surface de la terre, la subjugue, tombe avec elle en une poussière féconde dont la chair peut être pétrie ; il s'unit dans la rosée à la substance du diamant et devient la feuille verte qui sort du terrain sec ; il entre dans les formes séparées de la terre qu'il a tempérée, commande au flux et au reflux du courant de leur vie, remplit leurs membres de sa propre légèreté, mesure leur existence par son impulsion intérieure, moule sur leurs lèvres les mots par lesquels une âme peut se faire connaître d'une autre âme, est pour elles l'entendement de l'oreille et le battement du cœur et, les quittant, les laisse à la paix qui n'entend, ni ne se meut plus (1)...

Quelque chose pourtant manquerait encore si Ruskin tenait tout entier dans cet amas d'idées et d'images, et si, une fois l'intelligence rassasiée et l'imagination débordante, il nous laissait là ou bien réordonnait éternellement cette même fête pour l'imagination et ce même repas pour l'intelligence. D'autres aussi ont su mêler, dans leur critique, les aspects sensibles aux aspects abstraits et reposer de ceux-ci par ceux-là. D'autres ont peint en pensant et ont pensé en peignant, ont nourri leur poésie du sens caché de la nature et paré la science des charmes visibles de sa beauté. Mais il arrive un moment où ce dilettantisme habile, après avoir récréé par sa diversité, fatigue par sa sécheresse. Des couleurs qui passent, des idées qui se jouent, des points de vue qu'on

(1) *The Queen of the Air.*

découvre, — toujours le même paysage aperçu de différens sommets, — et des faits qu'on relate et des peuples qu'on analyse, forment un spectacle où tout notre être ne vibre pas. Plaisirs de l'imagination, plaisirs de l'intelligence, à ce qui vit ne sauraient suffire. Et l'on cherche, d'instinct, s'il n'y a pas quelque chose encore qui relie, qui entraîne, qui vivifie ces notions et ces images, qui ne séduise pas seulement en nous ce qui est philosophe et ce qui est artiste, mais qui aille au delà conquérir la foule qui n'est ni l'un ni l'autre, quelque chose qui puisse plus longuement et plus profondément encore toucher l'âme humaine, et la rattacher de plus près à la religion de la beauté...

III

Il y a l'amour. Tous les critiques d'art ont décrit, beaucoup ont philosophé, peu ont aimé. Trop souvent on en a vu discuter l'authenticité d'un tableau comme on ferait un droit d'hypothèque et montrer en face de la beauté une âme tranquille de commissaire-priseur. Or, le lecteur se fatigue à voir sans comprendre, il se fatigue à comprendre sans voir, mais il se fatigue aussi à voir et à comprendre sans aimer. Avec Ruskin, on comprend, on voit et l'on aime, j'entends qu'on se passionne pour ou contre l'époque, le peuple, le talent de l'artiste, et qu'en apercevant les fibres vivantes, saignantes qui relient les statues ou les êtres peints à notre vie, à ses joies et à ses souffrances, à son mal et à son bien moral, on prend violemment parti. Le dilettantisme, la curiosité désintéressée des esthètes n'est pas son fait et il la flétrit. De cette passion, il tire son originalité. Vous trouverez chez Lessing des raisonnemens du même ordre et mieux liés, et chez Michelet des images semblables et mieux suivies. Stendhal a la psychologie, Topffer l'humour, Fromentin la technique, Winckelmann la dialectique, Th. Gautier la couleur, Reynolds la pédagogie, Taine la généralisation, Charles Blanc le répertoire : Ruskin a l'amour. D'un bout à l'autre, ses livres sont traversés par un souffle d'enthousiasme ou de colère : les raisonnemens que nous avons dits y circulent, mais comme moyens de propagande; les images que nous y avons vues y apparaissent, mais comme pièces à conviction. Si les unes et les autres sont chaotiques, c'est que la main du défenseur a tremblé d'émotion en les faisant passer sous les yeux des juges, les lecteurs. Pris séparément, ces morceaux ne l'emportent pas sur tant d'autres de nos écrivains, mais assemblés et mis en mouvement par la

passion furieuse du lutteur, ils acquièrent le charme même de la vie. — C'est l'amour aussi qui, pénétrant tous les détails d'une tendresse quasi virgilienne, efface les rides de l'érudit et corrige les poses du virtuose. Pourquoi ces trente pages sur les nuages, sur leur équilibre et leurs projections d'ombres, et sur leurs formes géométriques et leurs flocons et leurs chariots? Parce qu'il faut montrer que Turner, qu'on bafoue et qu'on raille, « se tient seul, en ce point, plus qu'en aucun autre, dans l'art d'observer la nature. » Pourquoi ces seize pages sur l'embranchement des arbres? Parce qu'il faut venger des interprétations de Claude Lorrain, la Beauté sans égale des branches que les ramifications du peintre classique expriment comme un portemanteau exprimerait les épaules humaines, « et s'il peut être allégué qu'une telle œuvre est néanmoins suffisante pour donner une « idée » d'un arbre, on répondra qu'elle n'a jamais donné ni ne donnera jamais l'idée d'un arbre *à quiconque aime les arbres!* La description ainsi comprise n'a plus rien d'artificiel ni de déclamatoire. Ce n'est plus un jeu de l'esprit : il serait souvent plus vrai de dire qu'elle vient d'une peine du cœur. Lisez plutôt ces mots de la préface de la *Reine de l'air*, écrite à Vevey, devant la fumée des fabriques et des bateaux à vapeur :

Ce premier jour de mai 1869, je me retrouve écrivant là où mon œuvre fut commencée il y a trente-cinq ans, en vue des neiges des Alpes supérieures. Dans cette moitié de ce qui est la durée de vie permise à l'homme, j'ai vu d'étranges calamités fondre sur tous les spectacles que j'ai le mieux aimés et tâché de faire aimer aux autres. La lumière qui jadis réchauffait ces pâles sommets de ses roses à l'aurore et de sa pourpre au couchant est maintenant affaiblie et obscurcie; l'air qui, jadis, enduisait d'azur les crevasses de tous leurs rochers dorés est maintenant souillé par les lourds volutes de fumée vomie par du feu pire que celui des volcans; les ondulations mêmes de leurs glaciers diminuent et leurs neiges s'évanouissent, comme si l'enfer avait soufflé dessus; les eaux qui jadis s'enfonçaient à leur pied en un repos de cristal sont maintenant ternies et souillées de nappe en nappe et de rive en rive. Ce que je dis là n'est point dit au hasard — c'est rigoureusement — horriblement vrai! Je sais ce qu'étaient les lacs de Suisse; aucune vasque de fontaine alpine à sa source n'était plus limpide. Ce matin, sur le lac de Genève, à un demi-mille du bord, je pouvais à peine voir le plat de ma rame, à deux mètres de profondeur.

La lumière, l'air, les eaux, sont tous souillés! Qu'est-il advenu de la terre elle-même? Prenez ce seul fait pour exemple de l'honneur rendu par le Suisse moderne à la terre du pays où il est né. Autrefois il y avait un petit rocher au bout de l'avenue, près le port de Neuchâtel; c'était là le dernier marbre du pied du Jura, descendant dans l'eau bleue, et (à ce moment de l'année) couvert de brillantes touffes roses de saponaires. Je suis allé, il y a trois jours, cueillir un bouquet à cette place. L'excellent rocher naturel et ses fleurs étaient couverts par la poussière et les détritus de la ville; mais au milieu de l'avenue, était une rocaille artificielle, nouvellement construite,

avec une fontaine obligée à jaillir en un filet d'eau, et une inscription sur une de ses pierres rapportées :

Aux botanistes
Le club jurassique.

Ah! maîtres de la science moderne, rendez-moi mon Athéné, faites-la sortir de vos fioles et enfermez-y sous scellés, s'il se peut, une fois encore Asmodée! Vous avez divisé les élémens et vous les avez unis; vous les avez domestiqués sur la terre et vous les avez discernés dans les étoiles. Enseignez-nous maintenant, seulement ceci, qui est tout ce que l'homme a besoin de savoir, — que l'air lui a été donné pour sa vie, et la pluie pour sa soif et pour son baptême et le feu pour sa chaleur et le soleil pour sa vue, et la terre pour sa nourriture, — et pour son repos (1).

Ne vous étonnez point de ce cri de détresse, à propos d'une fumée qui passe, ni de ces pleurs sur une touffe de saponaire qui a manqué au rendez-vous du printemps. C'est toute la virtuosité de Ruskin, que cette passion. Il n'a décrit que parce qu'il aime. Sa tendresse s'étend sur toutes les choses dont jouissent les yeux: les cristaux dont il a célébré les vertus, les caprices, les querelles, les chagrins et le repos, et les neiges et les glaciers dont il a chanté les voyages, et les pierres dont il a dit la vie, « l'iris de la terre », « les vagues vivantes », la *bruma artifex* et le « schisme des monts ». Elle s'étend sur toutes les plantes, sur celles qui vivent en campemens, sur le terrain, comme les lis, ou sur la surface des rochers ou les troncs des autres plantes, comme les lichens et les mousses, et qui demeurent là quelques-unes un an, d'autres plusieurs années, d'autres des myriades d'années, mais qui, quand elles périssent, passent comme passe l'Arabe avec sa tente, « pauvres nomades de la vie végétale qui ne *laissent pas de souvenirs d'elles-mêmes*, » et aussi sur les plantes qui bâtissent, édifient sur la terre et plongent bien loin des racines, — les plantes architecturales. Dans ces plantes, sa tendresse s'étend sur le bouton, et la tige qui porte les boutons perdant de son diamètre à chaque bouton, semblable à la flèche de Dijon ou à la fontaine entourellée d'Ulm ou aux colonnes de Vérone, et à la feuille dont il dit : « si vous pouvez peindre une feuille, vous pourrez peindre le monde! » et au tronc des arbres, qu'il appelle « un messager vers les racines », et aux racines elles-mêmes qui « ont au cœur avec les boutons un même désir, qui est pour les uns de croître aussi droit que possible vers le ciel brillant, aux autres aussi profondément que possible dans la terre obscure » et il a des larmes encore pour ceux de ces boutons qui n'ont pas éclos, sacrifiés à la beauté de l'ensemble, par une inflexible loi. Et cette

(1) *The Queen of the Air.*

tendresse qui s'exhale avec la douce voix de Virgile, après avoir passé sur le front des forêts qui ondulent au vent, descend jusque sur les feuilles sans mouvement, les petites recluses, les touche avec le doux pinceau de Corot et, les touchant, leur infuse cette vie que tout ce qui aime prête à tout ce qui est aimé :

Nous avons trouvé de la beauté dans l'arbre qui porte un fruit et dans l'herbe qui porte une graine. Que dire de l'herbe sans graine, de ce lichen de rocher, sans fruit, sans fleur? Que dire du lichen et des mousses? Quoique celles-ci soient, dans leur luxuriance, touffues et riches comme de l'herbe, elles restent cependant, pour la plus grande part, les plus humbles des choses vertes qui vivent. Humbles créatures! derniers dons miséricordieux de la terre, voilant de leur silencieuse mollesse la nudité de ses rocs monotones! Créatures pleines de pitié jetant sur la disgrâce des ruines un étrange et tendre ennoblissement, — posant leurs doigts tranquilles sur les vieilles pierres branlantes pour leur enseigner le repos! Je ne sais pas de mots qui puissent dire ce que sont ces mousses. Je n'en sais pas d'assez délicats, d'assez parfaits, d'assez riches. Comment dire les rondeurs vertes, touffues, éclatantes, les étoiles aux floraisons de rubis, à la broderie si fine qu'on dirait que les Esprits des Rochers peuvent filer le porphyre comme nous faisons le verre; les réseaux d'argent, entremêlés et les dentelles d'ambre, lustrées, arborescentes, qui brunissent à travers chaque fibre, en une broderie de soie changeante, splendide et capricieuse — et cependant demeurant calmes et recueillies, et façonnées uniquement pour les plus douces et les plus simples œuvres de miséricorde. On ne les cueillera pas, elles, comme les fleurs pour des guirlandes et des gages d'amour, mais l'oiseau sauvage en fera son nid et l'enfant fatigué son oreiller.

Et de même qu'elles furent le premier don miséricordieux de la terre, elles en sont le dernier. Lorsque tous les autres services des plantes et des arbres nous sont devenus inutiles, les mousses délicates et le gris lichen commencent leur veille funèbre autour de la pierre tombale. Les bois, les fleurs, les herbes qui portent des présens ont rempli leur office pour un temps, mais celles-ci remplissent le leur pour toujours. Des arbres pour le chantier du constructeur, des fleurs pour la chambre de la mariée, du blé pour les greniers, de la mousse pour la tombe (1).

La note humaine donnée par ce dernier trait, en faisant réapparaître parmi les joies de la nature qui s'épanouit et qui oublie le souvenir de l'homme qui souffre et qui se souvient, entraîne encore ceux des lecteurs que la pure sympathie pour les beautés des plantes n'eût point assez sollicités. Car, avec Ruskin, la pitié pour les êtres manque rarement de venir troubler l'admiration pour les choses. Les fleurs ne lui cachent pas les hommes,—comme faisaient les roses d'Héliogabale. Les œuvres, même les œuvres d'art, ne lui cachent pas les ouvriers. Dans le fond d'un musée, en face des délicats ou grandioses artifices que les siècles passés entassèrent pour notre plaisir, il pense au siècle présent, et lorsque

(1) *Modern Painters*, t. V.

l'injustice triomphe et que monte l'étiage des misères, il se détourne des images et pousse contre les réalités un cri de colère qui va saisir ceux que les cris d'extase n'ont pas touchés. Un jour qu'il évoque devant ses élèves d'Oxford deux des plus grandes pages d'art du monde entier : *le Jugement dernier* de Michel-Ange, au fond de la Sixtine, avec sa dégringolade de damnés et *le Paradis* du Tintoret obstruant de bienheureux tout le fond de la grande salle du palais des Doges, montant au plafond, descendant sur les plinthes, débordant les portes, et au moment où il termine sa minutieuse comparaison entre les deux chefs-d'œuvre en déplorant que ce *Paradis* soit voué à la destruction, par le mauvais entretien de la salle, tout à coup il s'arrête, en songeant à d'autres malheurs... C'est Paris qui vient d'être assiégé, Paris en proie à la famine et aux flammes, et il se demande si l'on peut réclamer justice pour les œuvres d'art quand il n'y a plus de pitié pour les hommes... Et la calme dissertation, faite de chronologie et de dialectique, s'achève aux applaudissemens de la foule, par une violente protestation où tout l'auditoire a frémi, parce que tout l'homme a vibré :

Les temps sont peut-être venus où nous allons apprendre à ne plus regarder les rêves des peintres pour avoir une idée du Jugement ou du Paradis. La colère du ciel ne sera plus longtemps, je pense, raillée pour notre amusement, ni son amour méprisé par notre orgueil. Croyez-moi, tous les Arts et tous les trésors des hommes leur sont conservés seulement s'ils ont d'abord choisi, dans leur cœur, non la colère de Dieu, mais sa bénédiction. Notre terre est maintenant encombrée de ruines, notre ciel est voilé par la mort. Ne pouvons-nous pas nous juger sagement nous-mêmes, en quelques points, dès à présent, au lieu de nous amuser avec la peinture de jugemens à venir (1)?

Close ainsi, l'analyse d'une œuvre d'art n'a pas desséché le cœur; l'étude des impressions ressenties, la culture du « moi » n'a fait que le rendre plus bienfaisant aux plaintes humaines, comme on ne cultive l'arbre que pour qu'il répande autour de lui plus de fruit. Comme cette analyse de la nature, comme cette analyse de l'art, celle de l'esprit humain se réchauffe chez Ruskin d'un rayon de tendresse. Cette tendresse est la même en face de l'âme d'un jeune soldat, lorsque c'est elle qu'il examine, dans sa conférence à Woolwich, qu'elle était en face des mousses de la nature ou du *Paradis* du Tintoret :

Être héroïque dans le danger, s'écrie-t-il, en s'adressant aux femmes des officiers anglais, est peu de chose : vous êtes des Anglaises. Être héroïques

(1) *The Relation between Michael-Angelo and Tintoret.*

dans les revers et les changemens de la fortune est peu : n'êtes-vous pas des amantes? Être patientes dans le grand vide et le silence de la perte des êtres aimés est peu : n'aimez-vous pas encore dans le ciel ? Mais être héroïques dans le bonheur; vous tenir avec gravité et avec droiture dans l'éblouissement du soleil matinal ; ne pas oublier le Dieu auquel vous vous confiez dans le moment où il vous donne le plus; ne pas manquer à ceux qui se confient à vous dans le moment où ils semblent avoir le moins besoin de vous, telle est l'énergie difficile. Ce n'est pas dans la langueur de l'absence, ni dans le péril de la bataille, ni dans la consomption de la maladie que votre prière doit être la plus passionnée ou votre vigilance la plus tendre. Priez, mères et femmes, pour vos jeunes soldats, dans le moment où leur orgueil est en fleur; priez pour eux lorsque les seuls dangers autour d'eux sont dans leurs propres volontés obstinées; veillez et priez lorsqu'ils ont à faire face non à la mort, mais à la tentation (1) !

C'est l'amour aussi qui, ayant voilé ce que l'analyse a de trop minutieux, apaise ce que l'ironie du maître a de trop paradoxal. Car le mouvement imprimé à toutes ses pensées vient de l'humour aussi souvent que de l'amour. Il déconcerte par son persiflage comme il soulève par ses coups de lyrisme. Il disperse et il ramasse, il choque et il séduit. On ne s'endort pas avec lui, comme avec les poètes, au bercement rythmé d'un chant toujours tendre et noble ; il vous réveille, en plein lyrisme, par un violent paradoxe, débité sur un ton familier, quoique encore légèrement oratoire et qu'il qualifie lui-même de trop « antithétique » :

Le seul élément absolument et incomparablement héroïque dans la carrière du soldat me semble être qu'il est peu payé pour la remplir, — et qu'il l'est régulièrement, tandis que vous, commerçans et changeurs vous aimez à être payés très cher pour faire vos affaires et à l'aventure. Je ne puis jamais comprendre comment il se fait qu'un chevalier errant n'attend pas de paiement pour ses peines et qu'un colporteur errant en attend toujours, que les gens sont prêts à recevoir des coups pour rien, mais jamais à vendre des rubans bon marché, qu'ils sont disposés à aller en des croisades ferventes pour recouvrer la tombe d'un Dieu enterré, mais jamais en des voyages quelconques pour exécuter les ordres d'un Dieu vivant, — qu'ils iront n'importe où pieds nus ponr prêcher leur foi, mais doivent être fort bien rémunérés pour la pratiquer, et sont parfaitement prêts à donner l'Évangile gratis, mais jamais les pains et les poissons (2).

Assez ! criez-vous... Mais l'auteur s'est lassé plus vite que vous encore. Son ironie ne se complaît pas en elle-même, en des jeux froids et inféconds. Elle ne naît pas de l'indifférence ou du mépris pour les hommes, mais de l'indignation contre le mal ou l'hypocrisie, — c'est-à-dire de l'amour. Ce n'est pas le produit d'un

(1) *The Crown of Wild Olive. War.*
(2) *The Crown of Wild Olive. Traffic.*

cœur qui ne bat point, mais d'un cœur qui bat trop vite. Et on le sent bien à ce passage, sur les oiseaux, — où la poésie est toute pénétrée d'humour, — commençant par ces vers du *Roman de la Rose :*

Trop parfoisaient beau servise
Ciz oiselles que je vous devise
Il chantaient un chant ytel
Com fussent angle esperitel.

Tels étaient les imaginations et les spectacles auxquels prenaient plaisir les Anglais du temps de Chaucer. L'Angleterre était alors un pays simple; nous montrions avec orgueil comme nos plus belles richesses nos oiseaux et nos arbres, nos femmes et nos enfans. Nous avons progressé maintenant jusqu'à devenir un pays riche, et notre premier plaisir est de tirer sur nos oiseaux; mais il est devenu trop coûteux pour nous de garder nos arbres. Lord Derby, dont le cimier est l'aigle et l'enfant, — vous trouverez le nom du nord qui le désigne, l'oiseau et le bambin, rendus classiques par Scott, — est le premier à proposer que les oiseaux des bois n'aient plus de nids. Nous devons couper tous nos arbres, dit-il, afin de pouvoir user effectivement du labourage à vapeur, et l'effet du labourage à vapeur, — je le vois par un récent article du *Cornhill Magazine*, — c'est qu'un laboureur anglais ne doit plus avoir de nid, ni de marmots non plus, mais doit seulement attendre quelque prospérité dans la vie, s'il est parfaitement entendu, sobre et honnête et s'il se prive, au moins jusque l'âge de 45 ans, du « luxe du mariage ».

Messieurs, vous m'avez peut-être entendu blâmer parce que je ne faisais aucun effort pour enseigner dans les écoles d'artisans. Mais je peux seulement vous dire que depuis que la vie future du laboureur ou de l'artisan anglais (en faisant la somme de tous les bénéfices qu'il retire de nos récentes philosophie et économie politique) doit être passée dans un pays sans anges et sans oiseaux, sans prières et sans chants, sans arbres et sans fleurs, dans un état de sobriété exemplaire, et (en étendant le célibat catholique du clergé à la laïcité) dans un état de privation du luxe du mariage, je ne crois pas que cet artisan ou ce laboureur puisse trouver aucun profit ou plaisir à des conférences sur les Beaux-Arts (1).

L'ironie et le paradoxe chez Ruskin ne sont ainsi qu'un moyen de varier ses effets et qu'une autre forme de la passion. Toujours ils nous mènent à la charité. On doit prendre pour devise de la vie la plus noble, affirme Ruskin, le mot : « Buvons et mangeons, car demain nous mourrons ! » Paradoxe, dites-vous. Non, écoutez la suite : « ... mais buvons et mangeons tous, et non quelques-uns seulement, enjoignant aux autres la sobriété. » — « Vous devez faire de la toilette, beaucoup de toilette, dit-il aux femmes, vous n'en faites pas assez, vous ne suivez pas assez la mode... pour les pauvres. Faites qu'ils soient beaux, et vous-mêmes alors vous paraîtrez belles, en un certain sens que vous n'imaginez pas, plus belles

(1) *Love's Meinie I. The Robin.*

que jamais ! » Et il développe sa pensée avec une ironie à ce point tendue qu'elle en serait insupportable si, comme ces épées pointues des légendes, qui se mettent à fleurir, ses sarcasmes acérés ne se résolvaient en un chant d'amour :

Laissez donc les arceaux et les colonnes des églises, mesdemoiselles, c'est vous que Dieu aime à voir ornées, non elles. Gardez vos roses pour vos cheveux, vos broderies pour vos vêtemens. Vous êtes vous-mêmes l'église, mes enfans; veillez à ce que vous soyez enfin ornées comme des femmes professant la piété, avec les pierres précieuses des bonnes œuvres, — et en habillant vos sœurs pauvres comme vous-mêmes. Placez des roses aussi dans leurs cheveux ; placez des pierres précieuses aussi sur leurs poitrines, — veillez à ce qu'elles soient parées de votre pourpre et de votre écarlate, avec d'autres délices encore, à ce qu'elles aussi apprennent à lire l'héraldique dorée du ciel, à ce qu'elles connaissent de la terre non seulement les labeurs, mais les charmes. A elles aussi que les joyaux héréditaires rappellent l'orgueil de leur père, et de leur mère la beauté (1) !

Parvenu à ces sommets de la charité, l'amour ne peut s'élever encore qu'en rencontrant le Christ. Qu'est-ce qui l'y mènera ? Une dissertation théologique, une biographie pieuse ? Non, ce qu'il y a de plus profane au monde : une ballade que l'esthéticien redira en souriant à la fin d'une conférence sur l'éducation des femmes, intitulée : *Des jardins des reines*. Car cette poésie que l'Évangile ne refuse à personne, pas même aux poètes et aux conteurs, qui, sans accepter son enseignement, font profiter leurs œuvres de son charme, Ruskin en a imprégné toute sa passion esthétique. Et au moment où on la croit épuisée, à l'instant où il semble avoir fait dire aux figures des fresques et aux feuilles des arbres tout ce qu'elles disent d'humain, voici que, par un détour d'une infinie souplesse, en fredonnant une romance, il leur fait moduler des symphonies célestes. Et les âmes ferventes ou mystiques, que les grandeurs de la charité ont déjà conduites à l'esthétique de la parure, viennent maintenant à l'esthétique de la plante et de la fleur, ressuscitées au printemps en même temps que le Christ et parées de belles couleurs grâce à sa fine clairvoyance d'artiste, et à ses divines sollicitudes de jardinier :

Viens dans le jardin, Maud,
Car cette chauve-souris noire, la nuit, s'est envolée,
Et le chèvrefeuille répand ses parfums,
Et le musc des roses est dans l'air.

Ne descendrez-vous point parmi elles ? parmi ces douces choses vivantes dont le jeune courage jailli de la terre, en portant la couleur intense du ciel, fait monter la vigueur de joyeux épis ? et dont la pureté, lavée de la

(1) *Deucalion.*

poussière, s'ouvre, bouton par bouton, pour devenir la fleur de la promesse, — et se tournant encore vers vous et pour vous, « le pied-d'alouette : j'entends, j'entends, et le lis murmure : j'attends. »

Avez-vous remarqué que j'ai passé deux lignes quand je vous ai lu cette première stance et pensez-vous que je les aie oubliées?

Viens dans le jardin, Maud,
Car cette chauve-souris noire, la nuit, s'est envolée,
Viens dans le jardin, Maud,
Me voici à la porte, tout seul.

Qui est-ce, pensez-vous, qui se tient seul à la porte d'un jardin plus doux encore, vous attendant? Avez-vous entendu parler non d'une Maud, mais d'une Madeleine, qui descendit à son jardin, à l'aurore, et trouva quelqu'un, à la porte, qu'elle supposa être le jardinier? Ne l'avez-vous pas cherché souvent Lui, cherché en vain, tout le long de la nuit, cherché en vain à la porte de cet ancien jardin où l'épée enflammée est plantée? Il n'est jamais là, mais à la porte de ce jardin-ci, il attend toujours, — il attend de vous prendre par la main, prêt à vous mener voir les fruits de la vallée, voir si la vigne a fleuri, et si les grenades ont bourgeonné. Là, vous verrez, avec Lui, les petites vrilles de la vigne que sa main dispose ; là vous verrez pousser les grenades où sa main a laissé tomber la graine couleur de sang, — plus encore, vous verrez les cohortes des anges gardiens qui, des battemens de leurs ailes, écartent les oiseaux affamés des champs qu'Il a ensemencés. Et vous les entendrez se crier les uns aux autres, à travers les rangées des vignes : « Emparons-nous des renards, des petits renards qui pillent les vignes, parce que tendres sont les raisins de nos vignes! »

Oh! reines que vous êtes — ô reines — parmi les collines et les tranquilles forêts vertes de ce pays qui est le vôtre, les renards auront-ils des terriers et les oiseaux de l'air des nids? Et, dans vos villes, les pierres témoigneront-elles contre vous qu'elles sont les seuls oreillers où le Fils de l'Homme puisse reposer sa tête (1) ?

Ce ton exalté, s'il se prolongeait, lasserait vite en nous tout ce qui vibre. Mais il s'infléchit aussitôt jusqu'à celui de la conversation et voici que le prophète qui tonnait sur la montagne s'assied dans un rocking-chair, croise les jambes et se met à lire le journal... Notre amour avoué de l'ordre et de la suite, qui est un goût latin, est choqué, mais notre désir secret de mouvement, qui est un goût humain, est satisfait. Car rien, ici, n'est longtemps solennel ni tendu : rien n'est monocorde. La causerie repose de la prosopopée et l'apostrophe directe de l'impersonnelle description. Dans ses livres comme dans ses conférences, Ruskin vous parle, et fixe ses yeux dans vos yeux ; dans ses discours, comme dans ses livres, il se met parfois à réfléchir tout haut et à se poser à lui-même des questions. La forme ondule perpétuellement comme l'idée. Et de même que l'enthousiasme et l'ironie se disputent sa pensée, la période et le trait se disputent son style, l'une pour entraîner le lecteur par sa continuité enveloppante, l'autre pour

(1) *Sesame and Lilies. I. Of Queens'gardens.*

le tenir en haleine par sa capricante mobilité. Dans la première moitié de son œuvre, de 1843 à 1860, c'est la première de ces deux formes qui domine, inspirée de l'*Ecclesiastical Polity* de Hooker et de George Herbert, de Johnson et de Gibbon. Ce sont de grandes phrases aux souples replis, aux périodes sonores, contenant jusqu'à 619 mots et 80 signes intermédiaires de ponctuation, se déroulant lentement comme ces longues lames que ne redoutent pas les nageurs et qui s'infléchissent et se relèvent tour à tour, l'une poussée par l'autre, jusqu'à ce que la dernière enfin vienne s'effondrer sur le rivage en y laissant à peine, de toute l'écume soulevée et de tout le fracas retenti, un peu de sel amer... Et dans ce fracas, une science de la mélodie, de la cadence, qui, s'il faut croire M. Frederic Harrison, n'a pas de rivale dans toute la littérature anglaise (1). Après 1860, tout change. On ne sent plus la passion théorique du jeune homme qui, ayant la vie devant lui, prend le temps de combattre en de belles attitudes. On sent la volonté du lutteur qui veut porter coup. Plus de grandes vagues : la lame est courte et dure. Une grêle de petites phrases bien ajustées tombe sur le lecteur. Et pourtant, elles reflètent, dans leur exiguïté, toutes les choses aimées de la terre et du ciel. C'est une bataille de rayons. On ne marche plus à l'obscure clarté des *Sept lampes de l'architecture*, mais au clair soleil attique de la *Reine de l'air*. Lui aussi, il a débarrassé ses toiles du bitume. Même il s'abstient de toute couleur qui ne serait que transition. Pas plus que les peintres de son pays ne mélangent leurs couleurs dissemblables, il ne fond ses différens styles. Il ne *blaireaute* pas sa pâte littéraire. Rien n'est ciment. Tout est idées. Et afin, sans doute, que ces idées soient plus nombreuses en un plus petit espace, comme ces « fleurs qui se serraient les unes contre les autres, par amour », non seulement les phrases, mais les mots eux-mêmes diminuent de longueur. La fin de la préface de la *Reine de l'Air* est presque uniquement faite de monosyllabes. A mesure qu'il s'élève dans la pure région des philosophies, il semble que tous les grands ornemens littéraires l'embarrassent, et comme un aéronaute qui, pour monter encore, fait le sacrifice de ses vêtemens inutiles, le voilà qui jette par-dessus la nacelle les « longues traînes » et les « fraises empesées, » les bizarreries du temps d'Élisabeth, « les inversions », « les longues sentences exégétiques » et les *purpurei panni* et les *cascade-fashions* et les allitérations, toute la défroque des *Sept Lampes* et des *Modern Painters*, — et son style, dès lors allégé, prompt, précis, monte droit au but.

(1) Frederic Harrison, *Ruskin as master of prose. Nineteenth Century:* octobre 1895.

C'est alors qu'on a vraiment Ruskin. A ce moment l'on possède, de son esprit, les fruits non les plus éclatans, mais les plus mûrs : des images qui s'évident jusqu'à l'idée, des idées qui éclosent en images, des rêveries qui tournent en polémiques, des analyses qui s'achèvent en actions de grâces, de l'antithèse juste assez pour éclaircir, de l'érudition juste assez pour lester, trop de poésie pour traîner à terre, trop de science pour perdre pied, et enfin, pour ne pas être tout à fait dupe de son cœur, un peu d'humour, mais, pour ne pas être du tout dupe de son esprit, beaucoup d'amour.

En terminant la préface d'un livre sur le travail, le commerce et la guerre de l'Angleterre, plein de vibrantes exhortations aux ouvriers, aux patrons et aux jeunes officiers en faveur d'une justice sociale, Ruskin s'est demandé au nom de quoi il les exhorterait et ce que les gens gagneraient à suivre ses conseils... Le Paradis? Soit, mais pour ceux qui n'y croyaient point?... La fortune, le plaisir? Mais puisqu'il les suppliait justement de s'en détacher?... Alors il leur dit ces paroles où toutes les qualités que nous avons tour à tour aperçues, une à une, viennent s'unir et, s'unissant comme les morceaux épars d'un miroir, reflètent l'écrivain tout entier :

Si cependant cette vie n'était pas un rêve, ni le monde une maladrerie, mais bien le palais du père : si toute la paix et la puissance et la joie que vous pourrez atteindre doivent l'être ici-bas, et tous les fruits de la victoire ici-bas recueillis, sous peine de ne l'être jamais, voudriez-vous quand même, d'un bout à l'autre de la chétive totalité de vos jours, vous exténuer dans la flamme pour la vanité? S'il ne reste pas pour vous de repos dans une vie à venir, n'en est-il pas que vous puissiez dès maintenant prendre? L'herbe de la terre fut-elle créée verte pour vous servir seulement de linceul et non pour vous servir de lit? et n'y aura-t-il jamais de repos possible pour vous au-dessus d'elle, mais seulement au-dessous?

Les païens, dans leurs heures les plus tristes, ne pensèrent pas ainsi. Ils savaient que la vie apporte son combat, mais ils attendaient aussi d'elle la couronne de tout combat; oh! pas bien magnifique! seulement quelques feuilles d'olivier sauvage, rafraîchissantes au front fatigué, durant quelques années de paix. Elle eût pu être d'or, pensaient-ils, mais Jupiter était pauvre : c'était là tout ce que le Dieu pouvait leur donner. En cherchant mieux, ils avaient connu que ce n'était que moquerie. Ni dans la guerre, ni dans la tyrannie, il n'y avait de bonheur pour eux, — seulement dans une aimable paix, féconde et libre.

La couronne devait être d'olivier sauvage, notez-le: — l'arbre qui croît sans que personne en prenne soin, qui n'égaie le rocher d'aucune touffe de fleurs riantes, ni de branches vertes, mais seulement d'une molle neige de floraison et d'un fruit à peine formé, confondu avec la feuille grise et le tronc noueux comme l'aubépine, ne préparant pour vous aucun diadème sinon celui tressé par une telle fruste broderie! Mais tel qu'il est, vous pouvez le gagner de votre vivant: c'est le type de l'honneur gris et du doux re-

pos, μελιτόεσσα, ἀέθλων γ' ἕνεκεν. La franchise de cœur et la gracieuseté, et la confiance ininterrompue et l'amour partagé, et la vue de la paix des autres, et la part prise à leurs peines, toutes ces choses et le ciel bleu au-dessus de vous, et les douces eaux, et les douces fleurs de la terre au-dessous, et les mystères et les présences innombrables des choses qui vivent, peuvent encore être vos richesses ici, — richesses sans tourmens et divines, pleines de ressources pour la vie qui est présente et peut-être point sans promesses pour la vie qui est à venir (1).

IV

Toutes ces paroles sont bien de notre temps. Elles en ont la curiosité analytique, les images cosmopolites, la tendresse humaine. Une autre époque ne les eût ni inspirées ni comprises. Si l'on examine en effet, d'une part, quelles sont les trois grandes caractéristiques de la vie que nous vivons, on trouvera qu'elle est plus savante que celle de nos pères, c'est-à-dire qu'elle recherche davantage les raisons de ses impressions, qu'elle est plus cosmopolite, c'est-à-dire qu'elle se colore de souvenirs glanés en plus de pays divers, et qu'elle est plus sociale, c'est-à-dire plus hantée par les rapports des classes entre elles et plus sensible à leurs peines de vivre comme à leurs désaccords. Si, d'autre part, nous résumons les impressions que nous laisse la critique ruskinienne, comparée à la critique d'art ordinaire, nous nous apercevrons qu'elle va plus loin dans l'examen minutieux des œuvres, qu'elle prend ses exemples en plus de pays et plus de paysages et qu'elle est mieux pénétrée du sens social de l'art, et de ses obscures affinités avec la vie des foules. Et par ces trois côtés, qui sont les plus apparens de son œuvre, l'homme de Brantwood apparaît non comme un écrivain d'hier, mais comme un écrivain d'aujourd'hui et mieux encore de demain. Chaque jour qui s'écoule, comme une feuille qui tombe, laisse voir davantage de son ciel. Parce que notre vie est de plus en plus analyste, voyageuse et inquiète, parce que nous avons de plus en plus d'informations, d'images et de pitié, nous nous sentons plus de sympathie pour sa science, pour son tourisme et sa sociologie. Ceux qui, trompés par ses aspects lakistes et loyalistes, l'appellent « suranné » n'ont compris ni son œuvre ni notre vie. — Sans doute il y a eu de tout temps des analystes de la nature et de l'art, mais il n'ont pas été servis de tout temps par les outils et les documens de la science ou de la critique historique contemporaines. Il y a eu de tout temps des artistes, mais ils n'eussent pas toujours pu choisir leurs exemples dans tous les musées de l'Europe, étudier les teintes de tous les

(1) *The Crown of Wild Olive.*

glaciers, tremper leurs pinceaux d'aquarelle dans l'eau de tous les lacs. Il y a eu de tout temps des apôtres et des âmes vibrantes aux misères des humbles, mais il n'y a pas eu sans cesse, dans les hautes classes de la société, cette obsession de la fraternité pour les plus humbles, et toutes les journées qu'a vécues l'humanité n'ont pas été attristées ou enchantées par l'attente fiévreuse d'un « grand soir ». Ruskin combat donc son siècle, comme le nourrisson dont parle La Bruyère bat sa nourrice, tout dru de la force que son lait lui a donnée, et les paroles mêmes qu'il prononce portent le reflet de tout ce qu'il a maudit.

Nous avons entendu d'abord ses paroles d'analyste et elles nous ont fait souvenir de ce mot de Mazzini : « Ruskin est le plus puissant esprit analytique en ce moment en Europe. » Il a porté l'investigation scientifique au cœur même de la poésie, — désarticulant les mots pour examiner leur mécanisme et les raisons de leurs images ou de leur chant, mettant en figures géométriques les moutonnemens des nuages afin de se rendre compte de leurs perspectives et de leurs systèmes d'ombres portées, faisant la géologie des montagnes de Turner, la botanique des arbres de Claude Lorrain, la psychologie des anges de della Robbia, l'aviation des oiseaux de Pollajuolo ou de Ghiberti, la pathologie de la tête sculptée de Santa Maria Formosa, la dynamique des bas-reliefs de Jean de Pise, fouillant dans toutes les sciences pour y trouver des étais à ses bâtisses esthétiques, dès lors se passionnant pour ou contre les thèses de Saussure, de Darwin, de Tyndall, de James Forbes, d'Alphonse Fabre, de Heim, émettant ses théories à lui sur la façon dont se meuvent les serpens et progressent les glaciers, se souvenant devant les sculptures grecques ou florentines de la variabilité des espèces, toujours préoccupé de donner à ses systèmes les apparences d'une rigueur expérimentale. Nous l'avons vu remplir ses livres d'exemples ordonnés comme des équations, d'épreuves et de contre-épreuves, et parfois de diagrammes : « Voici les noms de vingt-cinq hommes et, en face de chacun, une ligne indiquant la longueur de sa vie et sa position dans le siècle, » et ainsi figurer les carrières des grands artistes, de Nicolas de Pise à Tintoret, à la façon d'un graphique indiquant la marche d'une exploitation minière ou le rendement d'un impôt. On l'a vu dès 1845, à Venise, étudier, au moyen du daguerréotype, des détails d'architecture qui jusque-là avaient échappé à l'attention, et dès 1849, le premier sans doute, photographier le Cervin. Il nous semble, à feuilleter ses livres, que nous tournions les pages des manuscrits de Léonard de Vinci où une notation de balistique suit un document myologique, où les croquis se mêlent aux

calculs, les caricatures aux essais sur l'aviation, et la mécanique aux paysages. Comme Léonard, Ruskin a senti, en toutes choses, la beauté de la science et cherché à constituer, en toute occasion, la science de la beauté. A l'entendre, on doute parfois s'il a vécu dans les musées plutôt que dans les laboratoires; on se le figure volontiers tel que M. Edelfelt représenta un jour M. Pasteur: le regard et la pensée fortement attachés à un bocal qu'il manie au jour clair des cliniques. Et l'on ne s'étonne plus que sir John Lubbock, interrogé sur la question de savoir si Ruskin était comparable à Gœthe, répondit qu'assurément il avait fait beaucoup plus pour la science, et que, sans prétention à une connaissance profonde, il avait montré un extraordinaire don naturel d'observation : car toutes ses paroles sont pleines des préoccupations que donnent les découvertes de la science contemporaine et comme nourries et débordantes de ses enseignemens.

Qu'elles soient plus pleines encore de préoccupations sociales, c'est ce que nous avons noté dès le premier regard jeté sur les formes extérieures de sa pensée. Outre ceux de ses ouvrages qui traitent expressément d'économie politique, il en est beaucoup d'autres qui y touchent par quelque côté. Bien rarement l'esthéticien a pu écrire tout un chapitre sur l'art sans que le souvenir des êtres humains « qui ont de fortes objections à écouter une conférence sur les mérites de Michel-Ange lorsqu'ils ont faim et froid », ne soit venu troubler sa sérénité. Dans toutes ses paroles, il est l'homme qui de l'hôtel Danieli, à Venise, écrivait ces mots dans *Fors Clavigera:*

Voici une petite coquille de bucarde grise posée devant moi, que j'ai ramassée l'autre jour dans la poussière de l'île Santa-Helena et une coquille de limaçon brillamment tachetée, tirée des sables arides du Lido, et je voudrais me mettre à les dessiner et à les décrire en paix. Oui, et tous mes amis me disent que c'est là mon affaire. Pourquoi ne puis-je penser à cela et être heureux? Mais hélas! mes prudens amis, trop peu de toutes les choses auxquelles j'ai à penser me sont permises, car ce flot verdâtre qui passe en tourbillonnant devant mon seuil est plein de cadavres qui flottent et je dois laisser mon dîner pour les ensevelir, puisque je n'ai pu les sauver et mettre mon coquillage à mon chapeau et prendre mon bourdon à la main pour chercher quelque rivage qui ne soit pas encombré encore!

Il y a vingt ans que ces paroles furent écrites. Aux dilettantes qui voyageaient, cet hiver-là, en Italie, elles eussent semblé incompréhensibles. On les comprend maintenant, ou du moins, on devine leur sens douloureux et profond. On ne s'étonne plus de voir un touriste prendre garde aux êtres vivans et souffrans des pays qu'il traverse autant qu'aux pierres des monumens. Et s'il ajoute que « c'est la plus vaine des affectations que d'essayer

de mettre de la beauté dans des ombres, tandis que toutes les choses réelles qui projettent ces ombres sont laissées dans leurs difformités et leurs misères » et s'il en prend prétexte au milieu d'une dissertation d'art, pour nous parler de grèves, de salaires et de coopération, nous trouvons dans ses paroles quelque chose qui nous semble plus adéquat encore à la vie que nous vivons.

Enfin elles répondent à nos instincts nomades et à nos curiosités cosmopolites. Ruskin ne se contente pas d'enseigner à Oxford; il suit ses élèves dans leurs voyages à Amiens, à Florence, à Venise, pour les garder des suggestions hérétiques des Murray, des Baedeker ou des Woerl. Il les suit au moyen de petites plaquettes de vingt pages, à reliure souple, aisément maniables, vite lues, qu'on met dans sa poche en quittant l'hôtel, qui n'immobilisent point une main, qui ne vous empêchent ni d'acheter une brassée de fleurs d'amandiers sur le Lung'Arno en revenant des Uffizi, ni de donner à manger aux pigeons de Saint-Marc en allant au palais des Doges. Une fois venu dans la chapelle ou au musée, on tire de sa poche le livret et ce petit démon chuchoteur, habillé de rouge, plein de promesses et de surprises, fait des trous dans les vieux murs et dans les vieilles toiles, et par ces trous apparaissent des horizons d'idées, des vallées de rêveries, et des siècles d'histoire. Ainsi lorsqu'on ouvre une de ces lucarnes percées dans l'interminable corridor du Ponte Vecchio, reliant les Uffizi au palais Pitti, si l'on se détourne des innombrables portraits des grands-ducs enfumés, on voit se dérouler l'Arno et Florence et les montagnes de marbre et les jardins, et les cimes neigeuses, et les villas des décamerons, et les chartreuses des saints, et les loggias et les portiques, toute une nature vivante, éveillée, gaie, qui tient compagnie au cœur et luit tout à coup parmi tant de choses mortes, pour dire au voyageur: Las! ne t'attriste pas! Tout ce que tu vois vit encore. Sur ces toiles, les arbres ont jauni et les bouquets sont noirs, mais au dehors il y a des forêts qui verdissent, des fleurs qui parfument, des rivières qui passent, des femmes qui sourient, des chevaliers qui combattent, des peuples qui acclament ou qui maudissent, et les souffles d'air qui émoussent les pointes des cyprès de San-Miniato ou font hocher les têtes des lis de Fiesole, sont aussi forts et aussi doux que lorsqu'ils moissonnaient les parfums des lis blancs de l'Angelico ou semaient sur le ciel bleu les lis d'or des drapeaux de Charles VIII!

En restituant ainsi la vie aux œuvres d'art fanées et aux cités refroidies, en mêlant à sa critique ce que la nature ne nous refuse jamais de charme, et ce que la philosophie nous impose toujours de tristesse, Ruskin a donné un sens aux voyages que nous faisons. Sans lui, nous avions tout : les trains rapides qui per-

mettent de courir d'un monument à l'autre, et ainsi de comparer sans transition le portail d'Amiens aux portes de bronze de Ghiberti, les wagons-lits qui font qu'on arrive devant ces chefs-d'œuvre, la tête reposée, l'esprit dispos, et ainsi prêts à en saisir les significations les plus délicates. Nous avions les hôtels et l'attirail quasi féerique du confort moderne, où une pression du doigt sur un bouton supprime la distance, sur un autre produit la lumière, sur un troisième produit la chaleur, où des serviteurs prudens et polyglottes épargnent jusqu'à la fatigue d'un ordre, où ainsi tout silencieusement conspire pour laisser à l'esprit toute sa puissance de pénétration, entre les visites aux musées, et à l'âme toute sa force d'évocation des temps, entre les lectures des historiens. Nous avions de la sorte tout ce qu'il fallait pour courir le monde : il ne nous manquait qu'une raison de le courir et d'en jouir en le courant. Ruskin nous l'a donnée. Nous marchions : il nous a fait changer d'horizon. Nous voyions, il nous a fait regarder. Il nous a fourni des raisons plausibles de nos inquiétudes et des prétextes nobles à nos délassemens. Il nous a dit où nous allions et pourquoi. Il l'a dit surtout à ses compatriotes, et parce qu'ils l'ont cru, les voilà cent fois plus attentifs aux choses esthétiques qu'ils traversent, et leur visage prend devant elles une expression d'extase qu'on chercherait vainement en qui ne fait point partie de ce que les sacristains d'Italie appellent la *confraternita di Ruskin*.

Les comprennent-ils mieux? Je n'en jurerais pas, mais ils savent qu'un Anglais les a compris. En jouissent-ils davantage? Ils savent du moins que quelqu'un qui était de leur race et de leur foi en a joui, et cela pour des raisons scientifiques, pour des motifs moraux qu'il est honorable de partager. Grâce à lui, grâce à son goût historique et à ses évocations d'humanités disparues, on a le sentiment que des générations ont passé devant ces chefs-d'œuvre et ont joui, ont aimé, ont admiré. On jouit, on aime, on admire donc. On croit s'unir, dans cette continuité d'admiration, à la grande âme universelle, qui a vibré et vibrera longtemps devant le même horizon. Lorsque vous êtes à un balcon du palais des Doges ou aux fenêtres du campanile de Sainte-Marie des Fleurs, ou encore lorsque, au plus haut de la dernière tourelle de la cathédrale de Milan, vous cherchez à découvrir le moutonnement bleu et lointain des Alpes, si vous examinez la pierre que vous touchez, vous la verrez barbouillée, couturée d'inscriptions, de noms et de dates, — noms d'habitans de tous les villages de l'Europe, et dates de toutes les années, bonnes ou mauvaises, de cette fin de siècle. Tous ces gens de conditions humbles, Allemands ou Anglais pour la plupart, qui occupent le meilleur de leur temps passé ici, à graver

leurs noms inconnus dans ces marbres illustres, à amarrer quelque chose de leur vie éphémère à ces monumens quasi éternels, éprouvent bien un inconscient désir de communier en admiration, à ce moment précis, avec le reste de l'humanité. Ils ont bien le sentiment qu'ils s'ennoblissent en touchant ces pierres, but de tant de pèlerinages, et qu'ils s'honorent en les déshonorant de leurs gribouillages éhontés. Cette visite unique est un éclair de poésie dans leur existence. Ils la raconteront plus d'une fois dans le cottage familial, parmi les travaux de couture ou dans la *bierbrauerei*, parmi les pipes, — pauvres anonymes, pauvres flots d'un fleuve qui, en passant dans une ville, reflètent un instant les palais et les cathédrales et plus loin des montagnes, des forêts et toutes les couleurs chatoyantes et diverses posées sur leurs bords, puis s'en vont rejoindre l'océan, la foule, la vie grise et monotone qui ne reflète plus rien. Mais si dans le moment où ces passans se colorent de ce reflet, on leur demandait : « Que pensez-vous? Qu'éprouvez-vous? » ils ne sauraient le dire. Ceux qui ont lu Ruskin le savent, — car ce qu'ils n'ont pas vu dans les cieux, ils l'ont trouvé dans ses diagrammes, ce qu'ils n'ont point deviné dans les pierres, ils le découvrent dans ses antithèses, et ce qu'ils eussent oublié d'aimer dans les réalités vivantes et tangibles, ils l'adorent dans ces images qu'un grand poète pour eux a peintes d'amour.

Plus encore que d'un savant et que d'un sociologue, c'est donc d'un guide que Ruskin emploie le langage. Il en grandit les fonctions jusqu'à l'apostolat et fait de l'auberge où elle s'exerce un temple qui ne doit pas nous sembler moins sacré, parce que, d'aventure, il serait pourvu d'ascenseurs et d'électricité. On s'émeut bien dans tels châteaux, au souvenir du passage d'un roi, dans tels monastères à la révélation du séjour d'un saint. Car le château était autrefois le signe matériel de la puissance; le monastère celui du zèle et du dévouement. Tous deux ils se dressaient sur les monts et par les plaines comme les haltes nécessaires de qui voulait connaître le monde dans sa grandeur ou dans sa charité. Aujourd'hui que les rois descendent à l'hôtel et que les saints en voyage ne portent pas de costumes spéciaux ni n'habitent plus d'architectures révélatrices, l'auberge a hérité la poésie des vieilles demeures seigneuriales ou monacales. D'ailleurs, elle est souvent faite d'un palais comme à Venise; elle contient souvent une chapelle, comme sur les bords de la Méditerranée. Un apôtre peut donc y parler, comme dans un cadre naturel, et ses grands gestes vont s'y déployant à leur aise. Ruskin est cet apôtre des caravansérails cosmopolites. Il apparaît comme l'archange des *Cook's Tours* et le prophète des *Terminus*. Devant lui marchent, nuit et jour, grâce à la locomotive, la colonne de feu et la colonne de fumée.

Autrefois, au temps des vies sédentaires et des destinées enracinées, on n'eût rien compris à cette fonction d'un esthéticien conducteur de peuples. Mais aujourd'hui que l'humanité errante a jeté bas ses lares, éteint ses foyers et s'en va sur toutes les plages. au pied de tous les monts ou encore dans les villes mortes transformées en reliquaires afin de mieux connaître cette terre qu'elle trouve trop petite et ce passé qu'elle trouve trop court; aujourd'hui qu'incertains d'une vie future nous cherchons à prolonger notre existence plutôt en deçà d'elle-même, à revivre les siècles déjà vécus en nous identifiant avec les vies peintes dans les musées ou à ressentir quelque chose des vies multiples des cités et des foules que nous traversons, — ce guide esthétique est devenu, comme le prêtre, un pourvoyeur d'infini... Il nous dispense la vie des âges morts et des peuples inconnus. Ses paroles nous versent la vie: elles sont la vie même que nous vivons et surtout elles sont celle que nous voudrions vivre. Elles sont analytiques comme notre vie scientifique; elles sont suggestives comme notre vie cosmopolite; elles sont inquiètes comme notre vie sociale. Elles ont de la vie la mobilité, ayant touché à tous les sujets, nous ayant poussés vers toutes les rives. Elles en ont les contradictions, ayant reflété toutes les impressions et tous les systèmes. Elles en ont la souplesse, ayant mêlé l'enthousiasme à l'ironie et l'humour à l'amour. Et si elles gardent çà et là quelque mystère, c'est que la vie, dans ses complexités et ses diversités innombrables, est aussi mystérieuse peut-être que la mort. Ainsi, avec Ruskin, l'esthétique n'est plus une science morte, ni une langue morte: c'est une langue vivante; c'est une formule et peut-être la seule qui puisse concilier les données de ce sens critique que nous voulons garder avec les aspirations de ce sens idéaliste que nous voulons étendre et unir ce qui est l'expérience déçue du siècle qui s'en va à ce qui est l'illusion décevante du siècle qui vient. Avant même d'avoir abordé le fond de ses paroles : sa pensée, nous voyons, rien qu'à leurs formes extérieures, qu'elles méritaient l'enthousiasme qu'elles ont provoqué.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LES COLONS FRANÇAIS

ET LE COMITÉ DUPLEIX

M. Gabriel Bonvalot, le célèbre voyageur, a fondé récemment, sous le titre de Comité Dupleix, une société d'encouragement à la colonisation, dont le but, comme il est dit dans le premier article des statuts, est « d'attirer l'attention sur les colonies, de les faire mieux connaître, de préparer à la vie coloniale les Français susceptibles de devenir colons. » Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour reconnaître l'utilité et l'opportunité de cette fondation, dont M. Bonvalot a fait sa grande affaire. Qu'il voyage ou qu'il s'occupe de faire voyager les autres, il se donne tout entier à ses entreprises; il a découvert depuis longtemps que c'est le secret de tous les succès. Il est de la race des amoureux; son idée est sa dame, et il arrêterait volontiers les passans dans la rue pour les contraindre à confesser qu'il a placé ses affections en haut lieu. Sa grande idée est que, la France ayant acquis en peu de temps par sa diplomatie et par ses armes un vaste empire colonial, il y va de son honneur d'en tirer le meilleur parti possible, de démontrer au monde qu'elle ne s'entend pas seulement à acquérir, à posséder, qu'elle s'entend aussi à faire valoir son bien. L'accueil fait par le public à la nouvelle société a prouvé qu'elle répondait à un besoin réel. Elle a été créée il y a près de dix-huit mois; on a employé la première année à s'organiser, à se procurer des cotisations, à établir des dossiers, à chercher et à trouver des correspondans dans toutes nos colonies. On est entré désormais dans la période active, et il n'est pas de jour où le secrétaire général du comité Dupleix, M. Arthur Maillet, ne reçoive dans ses bureaux de la rue de Choiseul de nombreuses lettres et de nombreuses visites de gens qui, se sentant le pied léger, ne demandent pas mieux que de s'expatrier, et qui lui disent : « Nous sommes disposés à passer les mers, à aller tenter fortune au Tonkin, à Madagascar ou plus près de nous, en Tunisie, en Algérie. Renseignez-nous, conseillez-nous. »

On a dit qu'il était plus facile à la France d'avoir des colonies que des colons. Il est certain que le Français est aujourd'hui le plus sédentaire, le plus casanier des peuples. Il n'en était pas ainsi autrefois; nous étions fort allans, nous aimions à courir le monde. Faut-il croire que notre race a perdu ses qualités natives, l'esprit d'aventure, l'audace? Est-il un peuple cependant qui produise des explorateurs plus hardis, plus aventureux, plus entreprenans, plus résolus que les nôtres? Ils pèchent quelquefois par un excès de témérité.

Au surplus, la France colonisante a une excellente carte dans son jeu : c'est la Française. Elle a plus que personne, quand il le faut, le courage des grands et des petits sacrifices, et aussi cette souplesse de l'âme qui s'accommode aux temps, se plie aux circonstances. Où trouvera-t-on des femmes plus disposées à s'intéresser à l'œuvre commune, et plus ingénieuses à tirer parti de tout? Par un don de nature, cette merveilleuse ménagère proportionne ses besoins aux situations, répand quelque grâce sur les travaux ingrats, sur les choses tristes, sur les commencemens difficiles et maussades. M. Bonvalot aime à répéter que le bon ouvrier fait la bonne besogne. Les meilleures besognes sont faites par la Française, cette bonne ouvrière qui a le secret de faire beaucoup avec peu et quelque chose avec rien.

Un Anglais qui s'est enrichi en Australie, et qui a résumé les conclusions de son expérience coloniale dans son *Guide de l'éleveur du mouton*, petit livre plein de moelle et de suc, comme les Anglais en écrivent souvent, recommande aux jeunes colons de son pays qui viendront s'établir dans le Victoria, le Queensland ou la Nouvelle-Galles du Sud, de rester longtemps célibataires, de ne pas ajouter à leurs charges celle d'un ménage à sustenter. Il allègue que dans l'intérieur de l'Australie, les logemens sont en général mauvais, que les servantes sont rares, ont l'esprit obtus et les mains gourdes. Il exhorte « le jeune et généreux chevalier, qui vole sur son coursier à la rencontre des géans et des enchanteurs de la steppe, à remettre à plus tard son union avec la dame de ses rêves. » — « Qu'il attende que son château soit fini, ou tout simplement d'avoir les quelques chambres nécessaires aux commodités de sa nouvelle châtelaine, ainsi qu'à ses suivantes et à ses pages. Le bonheur et l'espérance, ajoute-t-il, se sont parfois contentés d'une humble demeure, mais je ne conseille à personne de tenter cette expérience (1). »

Le vieil éleveur australien connaît bien les Anglaises, le prix qu'elles attachent et à leur confort et à leur gloire, le nombre infini de choses qu'elles se croient tenues de posséder pour avoir droit à la considération des autres et à leur propre respect. La Française est plus savante dans l'art de simplifier à la fois la vie et de l'embellir à peu de frais.

(1) *Guide de l'éleveur*, traduit de l'anglais et annoté par Alphonse Ramin, avec une préface par G. Bonvalot; Paris, 1893, Augustin Challamel, éditeur.

Lorsque la nécessité le commande, elle saura, sans se mépriser, se passer de suivantes et de pages, et donner bon air aux murs d'une humble demeure. M. Hugues Le Roux nous raconte dans son charmant livre sur l'Algérie qu'invité au banquet où se réunissent chaque mois les membres du Syndicat agricole de Rouïba, il ne crut pouvoir mieux faire que de porter un toast « aux femmes qu'ils avaient laissées au logis, à ces Françaises qu'il avait vues en Afrique soutenant la maison de leur cœur, relevant le courage des hommes, faisant à ceux qu'elles chérissent une patrie dans la solitude (1). » Oui, elles sont dans l'occasion d'admirables femmes d'émigrans, de colons. Quand la pauvreté sourit, on est tenté de croire qu'une Française a passé par là.

Mais si l'on peut avancer sans trop de présomption que la plupart du temps la Française est une meilleure ménagère que l'Anglaise, il faut convenir en toute humilité qu'en matière de colonies, l'Anglais est notre maître. Cela ne tient pas seulement aux qualités de sa race, à son bon sens ennemi des chimères, à son flegme, à sa persévérance tenace dans ses desseins, au plaisir qu'il éprouve à faire sa destinée et à répondre de lui-même, à l'intensité de son vouloir et de son travail. La race a moins d'influence sur le sort d'un peuple que les institutions qu'il s'est données, et les institutions comme les mœurs anglaises sont éminemment favorables à l'esprit de colonisation. Dans une société fondée sur des privilèges, tels que le droit d'aînesse, les cadets sont des sacrifiés, qui n'ont d'autre ressource que les fonctions publiques ou l'émigration ; ces sacrifiés ont une revanche à prendre, ils la prendront aux Indes, en Afrique ou ailleurs. C'est à ces aventureux cadets anglais des classes riches ou moyennes que s'adresse le vieil éleveur australien, pour leur révéler tous les secrets de l'élève du mouton. Il est sûr de s'en faire écouter quand il leur expose l'excellence et les avantages du métier de *squatter*, de fermier, de propriétaire ou de tenancier de parcours : « Si l'on n'a pas eu la bonne chance, leur dit-il, de naître gentilhomme campagnard en Angleterre, on trouvera en Australie la position qui s'en rapproche le plus : la vie saine, des travaux en plein air, des occupations variées et d'agréables loisirs. » Une existence large et laborieuse, des opérations lucratives mêlées d'insuccès qu'on répare, assez de bonheur pour oublier parfois ses soucis, assez de soucis pour ne pas s'ennuyer de son bonheur, que faut-il de plus à un cadet pour n'avoir rien à envier à son aîné ?

Comme le remarque le traducteur français du *Grazier's guide*, M. Ramin, le cadet anglais prévoit dès sa jeunesse qu'il ira un jour tenter fortune aux colonies ; il se prépare à la vie nouvelle qui l'attend au delà des mers, il acquiert de bonne heure les connaissances et les sentimens qui font le vrai colon. Son aîné ne le laissera pas partir sans

(1) *Je deviens colon ; mœurs algériennes*, par Hugues Le Roux ; Paris, 1895, Calmann Lévy.

garnir sa poche de bank-notes ; il sera recommandé là-bas, soutenu par le crédit de sa famille. « Cet état de choses a existé chez nous autrefois, nous avons eu également nos cadets. Ceux de Gascogne et de Normandie émigraient dans nos colonies absolument comme les Anglais d'aujourd'hui. Notre société égalitaire et démocratique nous a placés, depuis la Révolution, dans des conditions différentes. Les enfans d'une même famille recevant une part égale dans la succession de leurs parens, il en résulte un morcellement indéfini de la propriété foncière, et comme chacun s'attache à son lopin, nous n'émigrons plus. » Que les cadets anglais ne soient plus réduits à la portion congrue, qu'ils aient part à l'héritage, si au nom de la sainte justice vous les mettez sur un pied d'égalité avec leurs aînés, ils seront moins tentés d'aller gouverner des troupeaux de 200 000 têtes ; ils s'occuperont plutôt de doubler leurs rentes par de bons placemens, de cultiver leur jardin et de chasser le renard. C'est grâce à une injustice bienfaisante que l'Australie est devenue en moins d'un siècle le plus grand pays de production de laine et de viande du monde entier, qu'elle possède plus de cent millions de moutons.

Un autre caractère de la société anglaise est que la considération y est plus que partout ailleurs inséparable de la richesse. L'Anglais qui doit renoncer à avoir tel nombre de domestiques, tel train de maison, se sent méprisable et méprisé, et le voilà prêt à courir aux Indes pour y recouvrer, en s'enrichissant, le droit de s'estimer lui-même. Assurément le Français ne fait pas fi de l'argent ; il est capable de se donner beaucoup de mal pour s'assurer la possession des héritages que lui promettent l'équité des lois et la bienveillance des morts. Mais il s'accommode facilement d'une vie tranquille et médiocre. A-t-il de l'ambition, veut-il donner quelque gloire à son existence, il s'arrange pour être fonctionnaire du gouvernement. Comme il est dans la nature des démocraties centralisées de multiplier à l'infini les emplois publics, il sera bien maladroit s'il ne réussit pas à recueillir, dans ses mains tendues et frémissantes, un peu de cette manne, et partant à devenir quelque chose et quelqu'un. « Si nous n'avons plus de cadets comme ceux qui sont allés au Canada, à la Louisiane, à l'île Bourbon ou ailleurs, dit M. Ramin, nos provinces sont actuellement encombrées de jeunes gens qui mènent une vie étroite avec leurs petits revenus, et dépensent leur activité à mendier des emplois. » Personne ne songe à rétablir, dans l'intérêt des colonies, le droit d'aînesse ; toute la France prendrait parti pour les cadets. Mais si M. Bonvalot parvenait à convaincre certains Français que l'homme qui transforme une friche en terre de rapport, ou qui réussit par des soins persévérans à améliorer la viande et la laine d'un troupeau de moutons, s'honore plus que celui qui fait antichambre chez un ministre ou chez un député pour obtenir de son obligeance ou de sa lassitude le droit d'émarger au budget, il nous rendrait un précieux service.

L'Anglais prend facilement son parti des injustices qui servent à quelque chose. L'expérience lui a appris qu'il est des abus utiles; il ne les réformera que le jour où ils deviendront dangereux et malfaisans. Justes ou injustes, les meilleures institutions sont à ses yeux celles qui lui paraissent les plus propres à stimuler toutes les activités humaines, celles qui faisant produire à l'homme tout ce qu'il peut donner, augmentent le rendement du grand troupeau. Il ne dira jamais : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » Le vrai colon n'est pas le déshérité, vaincu par le malheur, que font sortir de son bouge la misère noire et la folle espérance de quelque butin miraculeux, mais l'homme sain et fort, qui, disposant de quelques ressources qu'il se flatte de décupler par son travail, a le goût et la faculté d'entreprendre. Les Anglais savent que les capitaux et les capitalistes sont le nerf des colonies, et ils ne négligent rien pour les attirer.

L'auteur du *Guide de l'éleveur* nous apprend qu'en 1861 la législature de la province de Sydney a introduit un mode d'acquérir la terre connu sous le nom d'acquisition conditionnelle ou au choix, qui permet d'acheter dans des conditions très favorables. Le postulant est autorisé à choisir lui-même son terrain; on met à sa disposition 40 acres au moins, 640 au plus. Il a jeté son dévolu sur les terres qui lui semblaient les plus riches; peut-être a-t-il trouvé quelque coin inoccupé sur les bords d'une rivière navigable. Assuré de posséder un royaume à son goût et à sa mesure, il se rend au village le plus voisin et présente sa demande officielle au commissaire du gouvernement. Il paiera sur-le-champ la somme de 5 shellings par acre, c'est-à-dire le quart du prix fixé; il liquidera à sa convenance les 15 autres shellings, en payant les intérêts à raison de 5 pour 100 par an; il a vingt ans pour s'acquitter. Le géomètre de l'État a tracé les limites de la nouvelle ferme, le colon est devenu propriétaire. Mais on n'entend pas qu'il soit un propriétaire fictif. Deux obligations lui sont imposées : il est tenu de résider sur son terrain et d'y faire des améliorations de la valeur d'une livre par acre. En revanche, on lui concède un important privilège : il a le droit de libre parcours sur les pâturages qui avoisinent sa ferme, dans une étendue trois fois grande comme cette ferme. Il peut la clore et la tenir pour sienne. Au droit de pâture s'ajoute le droit de préemption; a-t-il acheté du premier coup un lot complet de 640 acres, libre à lui d'en posséder 1920. C'est ainsi qu'on stimule son ambition et son zèle; on exige qu'il améliore, on l'invite à s'arrondir. Au-dessus de seize ans, chacun de ses enfans a part à son privilège.

L'éleveur australien nous le dit, ces statuts ont été édictés dans l'intérêt du colon sérieux, des cadets qui ont du foin dans leurs bottes, et aussi pour amorcer les gentilshommes déchus : « Les membres de notre aristocratie coloniale ne trouvent pas indigne de leurs loisirs de gérer une propriété de 5000 ou de 10000 acres. Les diverses législations

des colonies commencent à favoriser ces immenses occupations de terrain, et un jour viendra où les acheteurs conditionnels ne seront plus recrutés que dans les hautes classes et deviendront de grands seigneurs féodaux. » — C'est une criante injustice, diront les petits. — Oui, mais c'est grâce à cette injustice que l'Australie étonne le monde par sa prodigieuse prospérité. Encore un coup ce ne sont pas les principes qui enrichissent les colonies et multiplient les moutons.

La meilleure des sociétés est pour l'Anglais celle qui produit le plus, pour le Français celle qui lui paraît le plus conforme à un certain idéal de justice abstraite. Immuablement fidèles à nos maximes d'État, nous voudrions que nos possessions lointaines servissent de refuge à ceux qui n'ont rien et leur procurassent la joie d'avoir quelque chose. Rien ne serait plus désirable, mais, hélas ! il faut compter avec les dures réalités. Que sert de posséder un champ si on n'a pas les moyens de le cultiver ? On ne fait rien sans l'outil, et pour avoir l'outil, il faut avoir l'argent. Notre administration coloniale a dû se faire une loi de ne distribuer ses concessions gratuites qu'aux émigrans qui possèdent le capital de premier établissement ; mais il lui est souvent fort difficile de contrôler leurs déclarations et les certificats de complaisance que leur ont octroyés les maires de leurs communes. Il faudrait 15 000 francs, on en a peut-être 3 000. Que faire ? On loue son terrain à l'Arabe, qui le cultivera à sa manière, c'est-à-dire fort mal, et ne paiera qu'un maigre fermage. Un jour peut-être ce propriétaire à titre gratuit sera heureux de repasser son champ à quelque capitaliste, acquéreur à titre onéreux, et c'est le nouvel occupant qui fera pousser des épis d'or sur cette terre improductive, rebelle à quiconque ne lui fait pas d'avances.

Pour se mettre en règle avec sa conscience et avec sa chimère d'égalité, l'administration s'applique, s'industrie à distribuer aux concessionnaires des lots équivalens, d'une étendue exactement égale. Mais peut-elle faire que toutes les terres soient également fertiles, également commodes à exploiter, que les unes ne soient pas plus rapprochées, les autres plus éloignées du village où le colon réside ? Pour sauver ces inconvéniens autant qu'il est possible, elle a divisé ses territoires de concession en zones circulaires dont chaque village est le centre, et attribué à chaque colon un lot identique dans chacune de ces zones : « Ce système, plus géométrique qu'agricole, nous dit M. Le Roux, a des résultats désolans. Le concessionnaire se trouve possesseur de quatre ou cinq parcelles éparses dans un périmètre d'une étendue totale de 2 000 ou 3 000 hectares. Quelques-unes de ces parcelles, généralement les plus importantes, sont situées à 6, à 8, parfois à 10 kilomètres du centre, sans chemin carrossable pour les desservir ; de là les pertes de temps terriblement coûteuses, les difficultés de la culture décuplées, le défaut absolu de surveillance, l'im-

possibilité de l'exploitation personnelle. » L'administration a sauvé son âme, elle a respecté les principes; c'est la colonie et les colons qui en pâtissent.

M. Bonvalot et le Comité Dupleix ne se chargent pas de fournir un capital de premier établissement à quiconque a des velléités d'émigrer et le désir de n'en être pas réduit à mendier une concession gratuite. Que les hommes mécontens de leur sort, qui veulent passer les mers, ne s'y trompent point, ce n'est pas de l'argent qu'ils doivent aller chercher rue Choiseul. M. Maillet vit entrer un matin dans ses bureaux un quadragénaire qui avait conçu le projet d'aller s'établir en Nouvelle-Calédonie avec sa femme et ses quatre enfans, et de s'y livrer à une exploitation de café. Il était intelligent, il avait fait son plan, ses calculs, et ses chiffres étaient exacts; il estimait qu'un capital de 100 000 francs lui suffirait pour réaliser de gros bénéfices, et il comptait sur le Comité Dupleix pour le lui procurer. M. Maillet lui expliqua longuement que le Comité Dupleix n'était pas un bailleur de fonds, que les capitalistes seraient plus disposés à en avancer à l'émigrant quand ils croiraient fermement à l'avenir de certaines colonies françaises, qu'elles jouiraient du crédit financier le jour où elles auraient acquis le crédit moral, que c'était pour travailler à cet heureux changement que le Comité Dupleix avait été créé : « Il nous écoutait patiemment, mais il eût pu nous répondre comme l'homme de la fable : Le moindre ducaton ferait mieux mon affaire. »

Par des conférences, par des publications diverses, par de petits journaux et de petites revues, par des almanachs, des abécédaires, par l'imagerie à bon marché, le Comité Dupleix se propose de répandre en France cette idée très simple, et qui pourra sembler hardie, que pour un jeune homme sain de corps et d'esprit, possédant quelques ressources et certaines connaissances techniques, la colonisation est une carrière, et qu'il se rendra plus utile à son pays et à lui-même en se préparant à ce métier qu'en sollicitant des places ou en dégustant d'avance des héritages peut-être chimériques. « Il faut s'adresser aux jeunes gens, dit M. Bonvalot, même aux jeunes filles, de sorte que l'idée coloniale pénètre dans la famille par les enfans. Les Américains consacrent depuis un temps immémorial presque le dixième de leurs publications à la vie du Far West, sur lequel se dirigent les entreprenans. Et il arrive que le roman du petit Américain est le Far West. Le roman du petit Français susceptible de quitter la mère patrie sera : les colonies. On peut obtenir ce résultat que de jeunes Français disent : « Je serai colon », comme d'autres disent : « Je serai médecin, je serai soldat. » Les voilà persuadés, convertis; qui leur fournira le capital nécessaire? Leur famille; elle n'hésitera pas à leur constituer une dot le jour où elle sera convaincue que les colonies ne sont pas un dépotoir, un mauvais lieu, que les émigrans ne sont pas tous des aven-

turiers, des gens suspects ou tarés, que les bons ouvriers font là-bas de bonne besogne. Ce jeune colon, doté par sa famille et préparé de loin à sa nouvelle vie, ne peut manquer de réussir. Il paiera sa dette à l'humanité en fournissant de l'ouvrage aux émigrans sans capital. Le parfait égoïsme est la plus vaine des utopies; quoiqu'il en ait, bon gré mal gré, il fait toujours des heureux.

Ce n'est pas seulement l'argent qui manque souvent aux émigrans; ils ont besoin d'informations sûres et précises, de bons conseils, et ils ne savent pas toujours où les trouver. Les colons grecs ne s'embarquaient jamais sans avoir consulté la Pythie et Apollon, dieu de la lumière. Les prêtres attachés au service du sanctuaire de Delphes étaient gens avisés, ils profitaient des relations qu'ils entretenaient avec les peuples étrangers, des intelligences qu'ils avaient partout, pour se procurer des renseignemens utiles, dont ils faisaient part aux émigrans. On ne trouvera pas de Pythie au n° 16 de la rue Choiseul; mais les fondateurs du Comité Dupleix ont pris leurs mesures pour que, comme l'oracle de Delphes, il fût un bureau de renseignemens et de statistique coloniale. Il demandera des informations précises et pratiques à ceux qui ont vu, et surtout qui ont fait ou essayé quelque chose, mis la main à la pâte. Il s'adressera aux résidens, aux administrateurs, aux missionnaires, aux militaires, aux marins, aux explorateurs. Il aura des correspondans dans les colonies françaises et étrangères; il confiera des missions d'étude à des voyageurs triés sur le volet : « Nous nous efforcerons aussi, ajoute-t-on, de mettre en rapport les hommes à idées avec ceux qui sont aptes à réaliser ces idées ou à les soutenir de leurs capitaux. Tel est le programme d'une œuvre d'intérêt national, à laquelle s'associeront sans doute les Français qui regrettent que les forces perdues dans la métropole ne soient pas utilisées pour la prospérité de nos colonies. »

C'est fort bien, et assurément c'est faire une bonne œuvre que d'éclairer, encourager ceux qui ont la vocation; mais il n'importe pas moins de décourager ceux qui ne l'ont pas et croient l'avoir, et personne n'en est plus convaincu que le secrétaire général du Comité Dupleix. L'oracle de Delphes a dit à un homme qui ne songeait pas à coloniser : « Connais-toi toi-même. » Ce sont surtout les émigrans qui sont tenus de se connaître, car les fausses vocations sont le fléau des colonies, dont les mauvais colons compromettent « le crédit moral » par leurs inévitables malheurs. Il en est dans le nombre de fort honnêtes qui ont toutes les bonnes intentions; mais il leur manque cette constance dans le vouloir que ne rebutent ni les premiers échecs ni les rigueurs d'un long apprentissage. On raconte qu'un sergent bien noté, libéré du service, à qui l'on avait confié une somme « pour faire des moutons » sur les hauts plateaux algériens, n'a pas réussi du premier coup, que désespérant du succès, il lâcha pied, abandonna la partie : « Lorsque

ces pigeons voyageurs reviennent après avoir laissé leurs dernières plumes aux ronces de la colonie vers laquelle ils avaient dirigé leur vol à tout hasard, sur la foi d'une conversation d'après souper, ils affirment qu'il n'y a rien à faire là-bas. » Cela se dit, cela se répète. Mieux vaudrait dire qu'il ne suffit pas de vouloir épouser la terre, qu'il faut l'obliger à consentir au mariage et vaincre ses refus en lui prouvant qu'elle a trouvé son maître : elle aime les forts, elle n'obéit qu'aux mâles.

Le Comité Dupleix fait froide mine et aux émigrans qui n'ont ni l'outil ni l'aptitude, et à ceux de ses cliens qui ne songent à aller aux colonies que pour y devenir fonctionnaires. Beaucoup de gens sont disposés à croire qu'elles ont été inventées pour procurer des places à ceux qui n'en ont pas en France, et que le premier devoir de l'administration est de créer partout des sinécures à la seule fin de leur être agréable. On assure que dans tel village algérien, il y a plus de fonctionnaires que de colons. Grâce à Dieu et au régime du protectorat, cette misère fut épargnée à la Tunisie. Mais il a fallu à notre premier ministre résident, M. Cambon, une fermeté de caractère peu commune pour résister aux obsessions, aux exigences impérieuses des solliciteurs qui arrivaient de France munis de la recommandation d'un député ou d'un journaliste. « A quoi servent donc les colonies? » s'écriaient, comme il me l'a dit lui-même, ces quémandeurs rebutés et aussi étonnés que furieux.

M. Arthur Maillet a fait son compte : il estime que huit fois sur dix ses visiteurs sont des ambitieux déçus qui ont eu de grands déboires, ou des décavés « qui pensent à se refaire et mettent leurs derniers louis sur la table dans l'espoir d'abattre enfin neuf », ou bien encore des fils de famille qui ont fait des folies et dont leur père cherche à se débarrasser. Faut-il les éconduire *tutti quanti?* C'est une question, et il y a peut-être des distinctions à faire. A la vérité, le vieil éleveur australien, dont les avis sont bons à prendre, regarde une stricte économie comme la première vertu du jeune colon; il l'engage à vivre simplement et même chichement pendant les premières années, à ne pas dépenser inutilement un seul shelling; il l'exhorte à se convaincre que comme on fait son lit on se couche, à ne jamais perdre de vue la balance de son crédit, à manger ses vieilles brebis plutôt que d'acheter du bœuf; il lui représente que, s'il est négligent et dépensier, sa caisse se videra comme par enchantement; il le supplie de ne pas chercher à se faire une réputation de générosité en matière d'argent; il le conjure d'aimer mieux passer « pour un avare et un pingre que pour un étourdi, pour un pauvre que pour un sot. » Il lui promet qu'à ces conditions, après quelques années d'efforts et de pénible attente, l'aisance lui viendra, et avec elle l'indépendance pour le reste de ses jours.

Le vieil éleveur parle d'or; mais il est bon de considérer que s'il est des pécheurs impénitens, incorrigibles, dont on peut dire « que la

chair se ressent toujours de ce qui était né avec les os, et qu'ils étaient nés pour se détruire eux-mêmes, » il en est d'autres qui se ravisent, qui s'amendent. Un nouveau milieu, de nouveaux visages, des curiosité qui s'éveillent, des choses qu'on n'avait jamais vues, et dont le mystère attire, des étonnemens, des habitudes changées suffisent quelquefois pour changer les âmes. On trouverait facilement en Tunisie et ailleurs des jeunes gens qui s'étaient beaucoup amusés et qui se sont mis à beaucoup travailler et à compter. J'engage le Comité Dupleix à ne pas éconduire tous les enfans prodigues.

Il est tenu de démêler l'ivraie d'avec le froment, d'être doux aux repentis, indulgent pour les fous qui promettent d'être sages; mais il ne saurait trop combattre les illusions dangereuses; les émigrans sont sujets à s'en faire. « Je connais, dit M. Hugues Le Roux, deux lithographies en pendant, tombées aux revers des quais, répandues sur des murailles de cabarets et d'auberges, qui ont préparé des moissons de désespoir. Cela s'appelle le *Départ* et le *Retour* de l'émigrant. Dans le premier cadre, le couple apparaît hâve, dans un wagon de troisième, avec un petit bagage qui tient dans des mouchoirs noués. Dans le second, il revient en wagon de première classe, cossu, gras à lard, un cigare à la bouche, des chaînes d'or ballottent autour du cou, sur le gilet. » Eh! bon Dieu oui, cela se voit, mais cela n'arrive pas toujours, et en tout cas, il est prudent de se dire qu'en mettant tout au mieux, cela n'arrivera ni demain ni après-demain. Aux colonies, les commencemens sont difficiles, sévères, ardus; il ne faut y aller que lorsqu'on a l'amour des difficultés et du plaisir à se battre avec elles.

Une illusion que se font volontiers les émigrans français, nous dit M. Maillet, c'est de se figurer qu'une fois hors de France ils deviennent aptes à toute besogne. « Un homme de cinquante ans, qui est parfaitement incapable de distinguer une tige de seigle d'une tige de blé, s'imagine de la meilleure foi du monde qu'il peut faire de l'agriculture aux colonies. Notez que, si l'on offrait à ce même homme l'exploitation d'une ferme en France, il serait persuadé qu'on se moque de lui. »

Un jour le secrétaire du Comité Dupleix voit entrer dans ses bureaux deux frères et la femme de l'un d'eux. L'ainé avait vingt-cinq ans environ, et l'idée leur était venue d'aller en Algérie. « Connaissez-vous l'Algérie? — Non, monsieur, mais nous avons entendu dire que c'était un bon pays. — Quel métier faites-vous? — Je suis courtier en articles de modes; ma femme est modiste; mon frère est employé dans une parfumerie. — Sans doute vous désirez trouver là-bas des emplois semblables? — Je voudrais bien que ma femme s'établît, mais mon frère et moi nous voudrions faire de la culture, de l'élevage. — Avez-vous déjà cultivé? — Non, monsieur; nous sommes Parisiens, et nous n'avons jamais quitté Paris. » Il ajouta qu'il entendait obtenir une concession près d'Alger, pour ne pas s'éloigner de sa femme. Elle

fit un signe d'approbation, et comme la langue lui démangeait depuis longtemps : « Quant à moi, dit-elle, je désire savoir si je pourrais m'établir modiste à Alger, combien cela me coûterait, et si j'ai chance de réussir. »

M. Maillet n'eut pas la peine de lui répondre ; elle ne lui permit pas de placer un mot. S'adressant aux deux frères, qui avaient été réformés pour insuffisance de taille et faiblesse de constitution : — « Puisque vous n'êtes pas cultivateurs, leur demanda-t-il, comment vous y prendrez-vous pour cultiver ? — On nous a dit qu'il y avait des livres qui donnaient tous les renseignemens désirables, et puis qu'on faisait travailler les Arabes. — Avez-vous des capitaux ? — Non, dirent-ils en se rengorgeant ; vous comprenez bien que, si nous avions de quoi, nous ne quitterions pas Paris. » M. Maillet leur donna des explications décourageantes, qui les étonnèrent beaucoup ; leur figure s'allongeait par degrés ; ces trois grands enfans avaient l'air fort déconfit. La jeune femme surtout, qui s'était promis de vendre des chapeaux dans la journée, et le soir d'aller retrouver son mari dans une jolie maison de campagne aux portes d'Alger, ne pouvait pardonner au secrétaire général d'avoir dissipé le joli rêve qu'elle avait longtemps bercé dans sa cervelle de Parisienne. « On nous avait fait croire, dit-elle, d'un ton boudeur et presque impertinent, que votre société encourageait ceux qui veulent coloniser ; je vois bien que ce n'est pas vrai. »

Une autre illusion de l'émigrant est de croire trop facilement aux succès rapides, aux bonheurs subits. Ayant pris l'héroïque résolution de quitter pour quelque temps cette terre de France où il fait bon vivre, il ne doute pas que la fortune ne lui tienne compte de son sacrifice et ne récompense sans retard sa vertu. Elle lui fera découvrir quelque part un trésor à fleur de terre ; il n'aura que la peine de se baisser, de remplir ses mains et ses poches, et après un court exil, il retournera chez lui pour y jouir de son opulence et de son importance commodément et promptement acquises. Il se représente les colonies comme cet Eldorado où Candide rencontra des enfans jouant au palet avec des émeraudes, des diamans et des rubis, dont ils faisaient si peu de cas qu'en rentrant chez eux ils les laissaient sur le chemin, les abandonnaient à qui voulait les prendre. Le Comité Dupleix fera bien de décourager les émigrans qui croient à d'autres miracles que ceux que peut accomplir une robuste volonté. Mais il devra décourager aussi les infirmes, les hypocondres, qui en mettant au jeu désespèrent d'avance de la partie et regardent leur argent comme perdu. Le vrai colon n'est ni optimiste ni pessimiste. Il s'attend à pâtir ; il aura de mauvais jours à passer, et il s'arme de philosophie. Il espère qu'après avoir semé et arrosé son champ de ses sueurs, il touchera le prix de ses peines, que le temps de la moisson viendra. Il sait :

Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Il sait aussi que toute entreprise est une guerre, que toute guerre a ses hasards; mais il a juré de gagner sa bataille.

En un mot, le vrai colon doit avoir le goût d'agir et de vouloir. Par malheur, le temps présent est peu favorable à l'action. Ces messieurs du Comité Dupleix prétendent que nous souffrons d'une anémie de la volonté. Ils citent avec une juste horreur ce déplorable aphorisme échappé à l'un de nos grands penseurs: « Les qualités des hommes d'action les plus admirés ne sont au fond qu'un certain genre de médiocrité. » Ils se plaignent que nos littérateurs se divisent en trois classes : les sceptiques, les mystiques et les pornographes, et il faut convenir que ni la pornographie, ni le mysticisme ni le doute ne font prospérer les colonies. L'homme d'action est peu fêté par le roman contemporain; il ne met guère en scène que des voluptueux, racontant à l'univers leurs désirs d'un jour, leurs ivresses d'une nuit, et les mélancolies de leur satiété. Ces gens-là feraient de tristes colons. On peut être certain qu'Anglais, Hollandais ou Espagnols, Provençaux, Gascons ou Normands, tous les planteurs, tous les éleveurs qui ont réussi avaient du caractère; c'est un article de première nécessité. Dans son île déserte et avant de connaître Vendredi, Robinson, faute de mieux, s'amusait à converser avec son perroquet, qui lui disait souvent: « Robin, pauvre Robin, qu'es-tu venu faire ici? » Il pouvait lui répondre : « Je suis venu montrer tout ce que peut faire un homme qui sait vouloir. »

Je veux donner un conseil à M. Bonvalot et lui recommander, dans l'intérêt de la colonisation, un moyen de propagande plus efficace encore que ceux dont il s'est avisé, que les abécédaires, que l'imagerie à bon marché. Qu'il tâche de découvrir, en le cherchant bien, un jeune romancier las des voies battues et capable d'écrire dans une langue simple et populaire un livre aussi sain, aussi viril, aussi puissant, aussi attachant que *Robinson Crusoé*, dans lequel il glorifierait d'autres exploits que des entreprises galantes, d'autres aventures que celles de la chair et des sens, d'autres héros que ceux qui font de la volupté un art savant! M. Bonvalot réussira-t-il à mettre la main sur ce jeune homme précieux, auquel il communiquerait sa flamme, et qui aurait assez de talent pour intéresser les villes et les campagnes à tout ce qui peut se passer dans l'âme d'un colon, à ses tribulations, à ses déconvenues et à ses joies, à ses défaites et à ses laborieuses victoires, à ses abattemens de cœur et à ses fiertés? J'en parle à mon aise, mais je crains que mon jeune homme ne soit difficile à trouver; ce n'est pas de ce côté que le vent souffle.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

La quinzaine qui vient de s'écouler a été surtout, du moins à l'intérieur, une période de préparation et d'attente. Au moment où nous écrivons, les Chambres reprennent leurs travaux. La session qui s'ouvre, nécessairement courte puisqu'elle sera interrompue au mois d'août par celle des Conseils généraux, sera certainement importante. Jamais peut-être la situation n'avait été plus claire qu'aujourd'hui, non pas qu'il n'y ait encore beaucoup de confusion et de trouble dans les esprits, mais parce que, bon gré mal gré, les événemens ont imposé aux divers partis l'obligation de prendre des attitudes de plus en plus nettes et tranchées. Les radicaux et les socialistes ne peuvent pas se consoler de la chute d'un ministère dans lequel ils avaient mis toutes leurs complaisances; ils n'ont d'autre préoccupation que de prendre une revanche prochaine ; ils n'ont pas désarmé une seule minute, et on peut prévoir que, dès l'ouverture du parlement, ils reprendront leur vieille tactique et harcèleront le ministère d'interpellations sans trêve ni repos. Déjà même plusieurs de ces interpellations ont été notifiées et annoncées par lettre aux ministres qu'elles concernent. Il y en a pour le moins trois ou quatre. Si elles ne sont pas plus nombreuses, c'est, faut-il le dire ? parce que le gouvernement nouveau n'a pas fait grand'chose depuis qu'il est en possession du pouvoir et que ses adversaires, avec la meilleure volonté du monde, n'ont pas encore trouvé beaucoup de prise sur lui. Ils étaient à l'affût d'un acte quelconque pour l'attaquer tout de suite et en demander compte, mais les actes ne sont pas venus. Ce n'est pas un éloge que nous adressons au ministère Méline. Ses amis, comme ses adversaires, auraient préféré qu'il fût plus actif. En lui assurant, le jour même de sa constitution, trois semaines de tranquillité parfaite, leur espoir était qu'il saurait en tirer parti, et qu'il aurait fait, avant la rentrée des Chambres, un certain nombre de manifestations sur le sens desquelles il serait impossible de se tromper. L'opinion, encore un peu indécise parce qu'elle n'a pas très bien compris les incidens qui se sont succédé depuis quelques mois, avait besoin qu'on lui donnât une orientation, et elle l'attend encore. M. le Ministre de l'intérieur a fait, à la vérité, un mouvement administratif qui est excellent en lui-

même, mais qui a eu le double défaut d'être tardif et de n'être pas complet. Nous n'avons rien à y reprendre : tout au plus aurions-nous voulu y ajouter. M. Barthou a eu parfaitement raison de changer le préfet du Tarn, nommé par M. Bourgeois pour donner satisfaction à M. Jaurès, député de Carmaux, et il a mieux fait encore en attribuant un avancement mérité à M. Doux, l'ancien préfet que M. Bourgeois avait déplacé et presque disgracié, toujours pour être agréable à M. Jaurès. On comprend que celui-ci ne soit pas content : aussi a-t-il annoncé tout de suite à M. Barthou l'intention de l'interpeller. S'il y a une interpellation qui ne doive pas inquiéter un ministre, à coup sûr c'est celle-là, et c'est probablement celle-là même que M. Barthou aurait choisie pour faire ses débuts à la tribune comme ministre de l'intérieur, si on lui en avait donné le choix. Les débats qui vont se produire fourniront tout de suite au gouvernement l'occasion d'exposer et de préciser sa politique : il pourra s'expliquer à fond, et ce sera tant mieux pour lui et pour nous. Puisqu'il n'a pas su profiter des vacances pour dégager sa politique des ombres qui l'enveloppent encore, il faut bien que la Chambre l'invite et le décide à le faire. Nous aurions préféré quelque chose de plus hardi et de plus spontané; mais enfin rien n'est compromis, loin de là! et d'ici à peu de jours les indications encore insuffisantes qui nous ont été données seront certainement complétées.

Au reste, ce ne sont jamais les interpellations qui menacent sérieusement un ministère le lendemain même de sa naissance : elles lui donnent plutôt un coup de fouet salutaire, et dont il a quelquefois besoin. La grande et vraie bataille contre le cabinet Méline se livrera sur le même terrain que contre le cabinet Bourgeois, c'est-à-dire sur le terrain financier. Avant de se séparer, la Chambre devra voter les quatre contributions directes, et elle verra de nouveau se dérouler et s'agiter devant elle les questions redoutables qui se rattachent à l'impôt sur le revenu ou sur les revenus, avec toutes les complications qu'elles renferment. La clé de la situation est entre les mains de M. Georges Cochery. Quel projet de budget apportera-t-il à la Chambre? Personne n'en sait rien; c'est à peine si on commence à s'en douter, mais les notes communiquées aux journaux ne permettent pas encore de porter un jugement. La Commission du budget est réunie depuis huit jours; elle a nommé son président; il lui a été impossible de commencer ses travaux. Tout en regrettant ce retard, nous n'en faisons pas un grief au ministère. Il a raison de ne pas s'embarquer à la légère sur une mer aussi dangereuse. Quoi qu'il fasse, ou plutôt quoi qu'il propose, il subira de la part de ses adversaires les assauts les plus furieux. La question la plus délicate qui se présente à lui en ce moment est de savoir s'il y a lieu, ou non, d'établir un impôt sur la rente. Ne faisant pas ici œuvre dogmatique, nous attendrons

de mieux connaître son projet pour en parler à bon escient; mais nous pouvons dire dès aujourd'hui que, quel que soit ce projet, il ne satisfera pas, il ne désarmera pas les radicaux-socialistes. Ceux-ci se sont déjà partagé les rôles, afin d'être prêts à tout événement. M. Doumer, ancien ministre des finances, se prononce avec énergie contre l'impôt sur la rente dans des articles de journaux; il trouve cet impôt inique, inacceptable et presque monstrueux, comme s'il n'était pas compris dans l'impôt général sur le revenu qu'il avait proposé lui-même. Faut-il en conclure que les radicaux et les socialistes sont opposés à l'impôt sur la rente? Ce serait aller trop vite. D'autres radicaux, d'autres socialistes s'en déclarent partisans, et l'un d'eux, M. Rouanet, en a donné pour raison qu'il était la première atteinte sérieuse portée à la propriété. Est-ce bien pour faciliter le vote de l'impôt sur la rente que M. Rouanet tient ce langage? Et n'est-ce pas plutôt pour l'empêcher que M. Léon Bourgeois, dans un discours qu'il vient de prononcer à Melun, l'a reproduit avec une évidente satisfaction? Nous demanderons comme Figaro : Qui trompe-t-on ici? M. Cochery propose-t-il l'impôt sur la rente? Aussitôt il a contre lui M. Doumer. Ne le propose-t-il pas? Il a contre lui M. Rouanet, M. Jaurès, tous les socialistes et bon nombre de radicaux. Situation embarrassante. Elle ne le serait pas assurément si les modérés étaient d'accord sur la question, mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. L'impôt sur la rente a des partisans jusque sur les bancs de la droite. Voilà comment une question qui aurait dû rester purement financière est devenue politique au premier abord. C'est autour d'elle que se livrera le combat décisif, et par le plus imprévu renversement des rôles, on verra des modérés et des droitiers voter l'impôt sur la rente, et des radicaux, peut-être même quelques socialistes, voter contre. Les préoccupations de crédit public, dont la place est au premier plan dans cette grave affaire, passeront au second, sinon au troisième. Étant donné cet état des esprits, on comprend que le gouvernement ait hésité et tâtonné longtemps.

Les radicaux, ne pouvant pas mordre sur les actes d'un ministère qui n'en accomplissait aucun, ne sont pourtant pas restés inactifs. M. Bourgeois a profité de l'inertie et du silence du gouvernement pour prendre lui-même la parole; il l'a fait à Melun dans un discours auquel nous avons déjà fait allusion. Ce discours n'ouvre d'ailleurs aucune vue nouvelle; il n'est que la reproduction, en termes un peu affaiblis, de ce que M. Bourgeois avait dit et répété plusieurs fois déjà depuis sa dernière transformation politique. Revision constitutionnelle afin de mettre désormais le Sénat dans l'impossibilité de renverser les ministères, surtout les ministères radicaux; impôt général sur le revenu, avec dégrèvement gradué pour les petits contribuables, c'est-à-dire avec le caractère partiellement progressif, — telles sont les

deux grandes réformes auxquelles le chef du parti radical réduit pour le moment son programme. Il avait proposé la seconde pendant qu'il était au pouvoir; il n'a eu l'idée de la première que depuis qu'il en est tombé, et parce qu'il en est tombé. S'il y revient, ce sera désormais pour les réaliser l'une et l'autre. Mais cela ne nous apprend rien; M. Bourgeois avait déjà exposé les mêmes idées. Il s'était aussi prononcé à plusieurs reprises contre le collectivisme; il l'a fait une fois de plus; seulement il n'avait pas encore expliqué d'une manière aussi claire que, s'il y a des collectivistes, et s'il est obligé de s'appuyer sur eux et de leur faire des concessions bien qu'il ne partage pas leurs idées, c'est parce qu'un certain nombre d'hommes politiques ont « peur d'être troublés dans leur égoïsme ». M. Bourgeois a opposé cette affirmation à celle de M. Deschanel qui avait éloquemment signalé, comme le mal dont souffrent souvent et dont meurent quelquefois les démocraties, la peur pour les hommes politiques de ne point paraître assez avancés. Entre les deux formules, on jugera quelle est la plus vraie, et aussi celle qui dénote la portée d'esprit la plus élevée. Tel a été le discours de Melun. Quelques journaux, même parmi les modérés, ont affecté de croire que l'orateur était revenu à des sentimens plus sages, et qu'il y a eu dans son langage une atténuation sensible de celui qu'il avait tenu auparavant. Cela prouve qu'on voit et qu'on entend ce qu'on veut. M. Bourgeois est aujourd'hui ce qu'il était hier, le chef du parti radical socialiste, qu'il aime mieux appeler progressiste démocratique : simple question de mots. L'importance de son discours n'est pas dans le discours lui-même, mais dans l'intention qui l'a inspiré. Nous avons déjà signalé l'impatience de M. Bourgeois, qui, le lendemain même de sa chute, a pris une allure toute militante, tandis que ses prédécesseurs, renversés comme lui, avaient cru devoir se condamner à une retraite plus ou moins longue. Nous l'en avons approuvé et nous l'en approuvons encore. Il a dit lui-même que la concentration républicaine était morte, et qu'il y avait désormais deux partis vivans et opposés dans la république. Entre l'un et l'autre, la lutte doit être de tous les momens. C'est aussi notre avis. M. Bourgeois ne désarme pas; il continue d'agir pendant que les modérés, satisfaits de leur victoire, croient pouvoir se reposer; il parle pendant que le gouvernement se tait. Non seulement nous l'en félicitons, mais nous l'en remercions, car il nous rend service. Son attitude empêchera sans doute le centre de s'endormir dans une fausse sécurité.

En sera-t-il de même de celle que vient de prendre aussi M. le duc d'Orléans? A la date du 3 mai dernier, le jeune prince a adressé de Villamanrique une lettre au président du Comité central royaliste de Paris. Après l'avoir lue, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a donné sa démission, ce qui prouve que l'unité la plus parfaite n'existe pas entre M. le duc d'Orléans et tous ses conseillers. Que s'est-il passé au juste

dans le sein du parti royaliste? Nous l'ignorons. Un grand mystère règne le plus souvent sur les délibérations du comité; mais, comme il arrive presque toujours en cas de désaccord trop accentué, des indiscrétions ont été commises. Le public a été mis dans la confidence au moins partielle de ces incidens, et M. le duc d'Orléans, pour prévenir des commentaires mal éclairés, a jugé à propos de livrer sa lettre aux journaux. On avait parlé d'un parti des jeunes, et par conséquent d'un parti des vieux : peut-être ces expressions ne sont-elles pas parfaitement exactes, car l'esprit d'aventure ou l'esprit de prudence ne sont pas toujours affaire d'âge. M. le duc d'Orléans fait allusion à ses « jeunes amis des groupes ouvriers »; mais il semble bien que le plus jeune de tout son parti soit encore lui-même, et sa lettre porte les caractères d'une humeur inquiète plutôt que réfléchie, à laquelle nous n'étions pas habitués. Les prétendans s'étaient montrés plus réservés depuis quelques années. Il est vrai que cela ne leur avait pas réussi, et c'est probablement pour ce motif que M. le duc d'Orléans a jugé à propos de changer de manière; mais il est douteux que la seconde ait plus de succès que la première. Ce qui fait, en France surtout, la force d'un parti, c'est le plus souvent l'imprudence du parti contraire. Si la République commettait de grandes fautes, et si l'opinion publique, après s'être fortement attachée à elle, venait à s'en éloigner, les anciens partis retrouveraient peut-être quelque chose de la popularité qu'ils ont perdue. N'a-t-on pas vu cette opinion s'égarer naguère à la suite d'un aventurier de bas étage? Jusque-là, il importe probablement assez peu que M. le duc d'Orléans suive les inspirations de tels ou tels de ses amis, et qu'il se mette à la tête des jeunes plutôt que des vieux. C'est ce qu'il ne croit pas. Il est las « de figurer la monarchie », il veut « la faire ». Il estime pour cela devoir se mettre en avant et attirer l'attention sur lui. Il proteste contre l'affectation d'une « dignité inerte et toujours expectante, immobilisée sur de lointains rivages par la grandeur de ses traditions, et se jugeant elle-même trop haute pour se mêler aux choses et aux hommes. » Il veut s'y mêler, et il annonce qu'il le fera avec « bonne humeur », en comptant sur le concours des « braves gens. » Sa lettre a quelque chose de vif, de cavalier, et en même temps de généreux, qui, en d'autres temps, aurait pu séduire les imaginations; mais elle n'a pas été écrite à son heure. On l'a lue avec un étonnement tempéré par l'indifférence. Peut-être n'était-il pas bien nécessaire, pour produire un effet aussi peu profond, d'affliger de vieux conseillers, des amis fidèles, et de découvrir au public des dissentimens dont il aurait mieux valu garder le secret.

L'incident qui a donné naissance à la lettre de M. le duc d'Orléans est d'un ordre très secondaire. Un député royaliste, M. le comte de Maillé, est devenu sénateur. Son siège électoral étant libre, ses « jeunes

amis des groupes ouvriers » avec lesquels M. le duc d'Orléans aime à s'entretenir lui ont demandé l'autorisation de faire une manifestation électorale sur son nom. M. le duc d'Orléans n'avait pas à poser de candidature; il sait très bien qu'il ne peut pas être candidat; mais il est d'avis que le suffrage d'une « bourgade de France, fût-ce la plus modeste », qui le désignerait après les siens, et à leur exemple, « comme le bon serviteur du pays », serait pour lui une chose honorable et peut-être utile. Il parle à plusieurs reprises de ses ancêtres. « Ceux de qui je tiens affrontèrent, écrit-il, bien d'autres luttes et bien d'autres hasards que ceux dont votre zèle s'inquiète! » Cela est vrai, mais encore bien plus qu'il ne le dit. Il n'est venu à l'idée d'aucun des ancêtres de M. le duc d'Orléans, — nous parlons de ceux qui, comme lui, pouvaient prétendre à la couronne, — de courir seulement des «hasards » électoraux. Peut-être ces hasards n'ont-ils rien de contraire à la « dignité royale », mais certainement ils ne sont pas faits pour la rehausser beaucoup, quel qu'en soit d'ailleurs le dénouement. Il y a une certaine disproportion entre le terre à terre de ce projet bourgeoisement électoral et tout le tapage qui en a été fait. M. le duc d'Orléans a tenu à dire qu'il n'avait pas une « vaine défiance du suffrage universel », et à protester contre « l'absurde légende d'une prétendue incompatibilité entre le droit monarchique et le droit électif, alors, dit-il, qu'il ressort à ses yeux de l'étude de ce siècle que les deux principes tendent incessamment à se combiner et à se confondre dans des régimes transactionnels. » Soit; admettons qu'il n'y ait pas d'incompatibilité entre le principe électif et le principe monarchique; mais M. le duc d'Orléans ne voulait pas se faire élire roi, il voulait seulement se faire élire député. Ce n'est pas du tout la même chose, et l'un ne conduit pas nécessairement à l'autre. Encore une fois, on a fait ici beaucoup de bruit pour rien, ou du moins pour peu de chose. Peut-être M. le duc d'Orléans a-t-il d'autres projets qu'il n'a pas dits: ses amis, les jeunes, le croient et le laissent entendre. La disproportion même que nous avons signalée entre le ton de sa lettre et son objet immédiat font craindre, en effet, qu'il ne nourrisse encore d'autres desseins. Faut-il croire que le gouvernement de M. Méline soit également menacé par les entreprises de M. duc d'Orléans et par celles de M. Bourgeois, par la lettre de Villamanrique et par le discours de Melun? Non, assurément. Le danger sérieux, au moins pour aujourd'hui, n'est que du côté des radicaux et des socialistes. Telle est l'impression générale, et sa généralité même montre que la lettre de M. le duc d'Orléans n'a pas produit tout l'effet qu'il en attendait. Nous voulons bien la prendre au sérieux, mais personne ne la prendra au tragique. La situation politique n'en a été en rien modifiée. A la veille de la rentrée des Chambres, toutes les préoccupations sont et restent ailleurs.

Ce qui nous a détournés plutôt de nos préoccupations habituelles, et a fait trêve pour un moment à nos dissentimens intérieurs, c'est l'élan de cordialité avec lequel la France a pris part aux fêtes de Moscou. Nous ne parlons pas seulement de la participation officielle de notre gouvernement aux solennités dont le couronnement du tsar a été accompagné, mais de celle de l'opinion tout entière. Nos journaux sont remplis de télégrammes et de correspondances qui relatent tous les détails de ces imposantes cérémonies : ils sont lus avec un intérêt où il faut voir autre chose que la curiosité. Sans doute l'éclat de ces fêtes, et ce qu'elles ont de rare et d'original, est bien fait pour frapper les imaginations, mais ce ne sont pas seulement les imaginations qui ont été frappées chez nous. Nous nous sommes associés en toute sincérité aux espérances avec lesquelles la Russie a accueilli le nouveau règne, espérances dont quelques-unes sont déjà réalisées. Comme on l'a fait remarquer, le règne de Nicolas II a bien commencé. La politique extérieure de la Russie, dirigée par un ministre expérimenté, a atteint en quelques mois des résultats significatifs. La situation du grand empire du Nord s'est heureusement modifiée et améliorée, non seulement en Europe, mais en Asie, non seulement dans les Balkans, mais en extrême Orient. S'il est vrai que son entente avec la France ait très utilement aidé le gouvernement du tsar dans les succès qu'il a obtenus, nous ne pouvons que nous en féliciter. Peut-être notre propre gouvernement, surtout pendant six mois de ministère radical, n'a-t-il pas tiré de l'alliance franco-russe des avantages aussi appréciables, mais nous ne pouvons en faire de reproches qu'à nous-mêmes. Il n'est d'ailleurs question ici que de ces avantages au jour le jour qu'une politique avisée poursuit sans cesse et atteint quelquefois. Une alliance forte et solide permet d'intervenir dans les affaires générales avec une autorité plus grande, et aussi de résoudre plus aisément et plus heureusement les questions quotidiennes avec lesquelles la diplomatie est sans cesse aux prises. Mais en dehors et au-dessus de ces intérêts secondaires, quelque appréciables qu'ils soient, il en est un autre auquel nous sommes plus particulièrement attachés, c'est celui de la paix maintenue sans faiblesse et sans jactance, avec honneur et avec dignité. Le service principal que l'alliance de la Russie et de la France rend non pas seulement à chacune de ces deux nations, mais au monde, est de servir de garantie à la paix, précisément dans ces conditions.

Il serait peut-être injuste de dire que sans cette alliance la paix aurait été certainement troublée, puisqu'elle a pu subsister auparavant pendant de longues années; mais, bien qu'elle ait duré alors, elle semblait toujours instable et précaire. Elle dépendait d'une volonté unique, et si cette volonté a été généralement sage et prudente, plus d'une fois aussi elle s'est montrée nerveuse à l'excès, inquiète, exi-

geante et même brutale. Il a fallu, pour que la paix du monde ne fût pas troublée, une sagesse plus grande encore et une patience infiniment méritoire de notre part. Cette période de l'histoire semble close. Nous sommes entrés dans une autre où les diverses puissances apportent plus de ménagemens dans leurs rapports réciproques, et il y a tout lieu de croire que le rapprochement intime de la France et de la Russie a contribué pour beaucoup à amener cet heureux changement. La paix en paraît à la fois plus solide et plus libre. Elle n'est plus imposée, mais consentie. Elle ne provient plus de la disproportion, mais de l'égalité apparente des forces. L'Europe s'est sentie débarrassée d'une sorte d'oppression, et comme celle-ci pesait plus particulièrement sur nous, on comprendra que nous ayons été plus sensibles à sa disparition. Voilà pourquoi nous avons salué avec une respectueuse sympathie l'empereur Nicolas II à l'occasion de son couronnement, et nous avons pris part à la joie de la Russie. Les fêtes de Moscou ont eu un véritable écho dans toute la France : il nous semblait n'y être pas tout à fait étrangers. Ce ne sont là que de courts momens dans la vie des peuples ; ils passent vite, et le lendemain on est repris par la préoccupation des affaires courantes et par le souci du labeur journalier ; ils laissent, toutefois, des souvenirs précieux et réconfortans. Paris a fêté le couronnement du tsar. Beaucoup d'autres villes de France ont tenu à s'associer aux mêmes sentimens : ils sont ceux du pays tout entier.

Les sentimens que nous éprouvons pour l'Italie ne peuvent pas être tout à fait les mêmes : cependant nous ne cessons pas d'étudier ses affaires avec un intérêt tout amical. La politique de bon sens et de fermeté de M. di Rudini a déjà produit de très heureux effets. Bien que la paix ne soit pas encore conclue avec le négus, on peut regarder la guerre comme terminée. Pourquoi recommencerait-elle l'automne prochain, si les Italiens restent chez eux, c'est-à-dire en Érythrée ; et pourquoi en sortiraient-ils puisque, grâce à l'énergie du général Baldissera, on leur a rendu leurs prisonniers ? Ils ont obtenu, en somme, tout ce qu'ils pouvaient désirer, tout ce qui était dans le programme de M. di Rudini. Ils ont réparé par de brillans succès militaires les échecs qu'ils avaient d'abord éprouvés. Ils ont réussi à dégager et à délivrer Adigrat. Que leur reste-t-il à faire, sinon à se donner une frontière politique, en se ménageant des intelligences avec un certain nombre de ras disposés à servir de tampons et d'intermédiaires entre l'Éthiopie et l'Érythrée? C'est là une œuvre toute diplomatique, qui peut être poursuivie et le sera sans doute pendant la saison des pluies. Lorsque cette saison prendra fin, il importera sans doute assez peu que la paix ait ou n'ait pas été signée d'avance ; elle sera faite, elle sera dans la nature et dans la force des choses, et si l'Italie persiste dans

ses intentions actuelles, tôt ou tard elle sera définitivement et officiellement consacrée.

Aussi l'opinion est-elle favorable au gouvernement, et M. di Rudini ne paraît pas avoir à craindre pour le moment les attaques de ses adversaires. Mais en même temps que la situation s'améliore, les partis reviennent à leurs tendances premières, et les membres de la gauche qui ont fait cause commune avec la droite contre l'ennemi commun, M. Crispi, commencent à reprendre leur allure d'autrefois. M. Imbriani a interpellé le gouvernement sur l'ensemble de sa politique étrangère. L'interpellation n'a pas eu de dénouement. M. di Rudini a demandé et obtenu sans peine que la suite du débat fût renvoyée après le budget. Toutefois, de part et d'autre, des déclarations intéressantes ont été faites et elles méritent d'être relevées. Malheureusement, elles ont conservé un caractère trop général pour qu'on puisse en tirer des conséquences tout à fait pratiques. On n'a guère parlé que du système d'alliances de l'Italie : comment M. Imbriani et M. di Rudini lui-même auraient-ils pu dire à ce sujet quelque chose de bien nouveau?

M. Imbriani est l'adversaire de la triple alliance; il est partisan d'un rapprochement avec la France; il estime qu'on taquine inutilement la Russie; il a peu de confiance dans l'Angleterre; il trouve que la subordination de l'Italie envers l'Allemagne a pris un caractère excessif et presque servile. Il a soutenu son opinion avec une vivacité qui l'a fait rappeler à l'ordre. Avons-nous besoin de dire que, sur beaucoup de points, nous sommes de son avis? Nous ne nous permettrions pas d'employer des expressions aussi vigoureuses et aussi imagées que les siennes contre l'inféodation de l'Italie à la triple alliance, parce que, de notre part, cela serait peu convenable; mais nous serions tout aussi embarrassés que lui pour découvrir et pour signaler les avantages que l'Italie a retirés de la politique qu'elle a adoptée et qu'elle continue de suivre. M. di Rudini, dans sa réponse, a fait un grand éloge de la triple alliance : il a affirmé, ce qui fait toujours plaisir à entendre, que l'Italie y occupait une place égale à l'Allemagne et à l'Autriche. Il y a longtemps que l'opinion de M. di Rudini à l'égard de la triple alliance est connue : n'est-ce pas lui qui l'a renouvelée avant l'heure? Nous ne lui en voulons pas parce que, s'il s'est trompé, c'est de bonne foi : la manière dont il pratique l'alliance montre qu'en la renouvelant il n'a pas obéi à un mauvais sentiment contre nous. Mais, en vérité, est-il permis d'établir, comme il le fait, la moindre analogie entre le rapprochement qui s'est produit par la suite entre la France et la Russie, et celui qui s'était fait antérieurement entre l'Italie et l'Allemagne? M. di Rudini a invoqué notre exemple pour expliquer sa propre conduite et celle de son gouvernement. « L'Italie, a-t-il dit, n'a cherché dans la triple alliance qu'un point d'appui, comme la France en a cherché un dans la Russie,

comme le font tous les pays qui ne veulent pas rester isolés. » Si la France a cherché un point d'appui, c'est qu'elle en avait strictement besoin pour contre-balancer la triple alliance dont l'Italie faisait partie; et cela n'explique pas du tout pourquoi l'Italie, que personne ne menaçait, qui, soit par sa situation politique, soit par la précision géographique de ses frontières n'avait rien à craindre d'aucune puissance au monde, et qui pouvait enfin se livrer en toute sécurité à son développement économique, a jugé à propos d'entrer dans une grande alliance militaire. On voit bien ce que cela lui a coûté; quoi qu'en dise M. di Rudini, on ne voit pas ce que cela lui a rapporté. M. di Rudini, qui aime décidément les comparaisons mais qui ferme un peu volontairement les yeux à ce qui les empêche d'être tout à fait exactes, affirme que rien n'est plus facile à l'Italie que d'avoir de bons rapports avec la Russie et avec la France, puisque la Russie en a d'excellens avec l'Allemagne et la France avec l'Autriche. Il nous permettra de dire que ces situations très diverses n'ont entre elles aucune similitude; mais nous aimons mieux lui accorder tout de suite que l'Italie peut avoir de bons rapports avec la France, et la preuve en est qu'elle les a. Seulement ces rapports pourraient être encore meilleurs, et nous regrettons qu'ils ne le soient pas. Nous avons aussi de très bons rapports avec l'Allemagne.

M. di Rudini a parlé de l'Angleterre. « Je suis heureux, a-t-il dit, que les rapports amicaux avec l'Angleterre complètent le système de la triple alliance. L'amitié de l'Angleterre est nécessaire à l'Italie pour la défense de ses intérêts dans la Méditerranée. » Mais qui donc menace les intérêts italiens dans la Méditerranée? Le grand tort de l'Italie est de se chercher toujours des alliés contre des ennemis imaginaires, ce qui complique bien inutilement pour elle les difficultés et les embarras de la vie internationale. Il lui aurait été si facile d'être également bien avec tout le monde! Cela n'aurait-il pas mieux valu pour elle que de prendre parti pour ceux-ci et contre ceux-là? Les grandes alliances coûtent toujours cher lorsqu'elles ne rapportent pas beaucoup, et ici encore nous n'apercevons pas ce que l'amitié de l'Angleterre a rapporté à l'Italie. L'Angleterre a encouragé autrefois l'Italie à s'emparer de Massaouah et de l'Érythrée : est-ce bien un service qu'elle lui a rendu? L'Italie a éprouvé d'abord de longues difficultés, des pertes d'hommes et d'argent, et finalement les cruels échecs que l'on sait. Il semble bien qu'elle ait alors un peu perdu la tête, et qu'elle ait fait appel à ses alliés, à ses amis, pour la tirer d'un aussi mauvais pas. Que pouvaient-ils pour elle? Rien du tout. A supposer, et nous le supposons, qu'ils aient eu à son égard la meilleure volonté du monde, cette volonté était impuissante. L'Angleterre seule était peut-être en situation, non pas de faire, mais d'avoir l'air de faire quelque chose, et il n'est pas impossible qu'on l'en ait sollicitée, non

pas seulement à Rome, mais ailleurs. Alors, elle a annoncé au monde étonné, et à ses agens en Égypte, qui, dit-on, ne l'ont pas été moins, qu'elle allait entreprendre une expédition sur Dongola, afin de dégager Kassala. Puis l'expédition a été remise à l'automne, parce qu'il était matériellement impossible de la faire plus tôt. En quoi, nous le demandons, tout cela a-t-il servi l'Italie? Celle-ci a pris le seul parti qui fût vraiment sage, à savoir de se tirer d'affaire à elle toute seule, et c'est ce qu'elle a fait avec beaucoup d'esprit politique, un grand courage militaire et un courage moral plus méritoire encore. M. di Rudini a montré dans cette crise difficile, délicate, douloureuse, des qualités de premier ordre, qui lui ont mérité l'estime de tous les connaisseurs : mais, encore une fois, ses alliés n'ont pu que le regarder faire. La vérité est que la triple alliance ne sert à rien à l'Italie et que, dans la plupart des cas, elle ne pourra jamais lui servir à rien. Elle lui servirait sans doute en cas de guerre contre la France; mais, cette guerre, ce n'est certainement pas la France qui aurait jamais la pensée fratricide de la déclarer. C'est pourtant la seule circonstance où l'alliance de l'Allemagne pourrait être utile à nos voisins d'outre-monts, circonstance peu vraisemblable, mais qu'ils ne regardent pas comme impossible puisqu'ils y subordonnent ou même y sacrifient tant d'intérêts presque sacrés. Et voilà pourquoi leur entrée dans la triple alliance ne nous a jamais paru dériver d'un sentiment amical à notre égard. Nous regrettons de voir, non pas tous les Italiens à coup sûr, mais le plus grand nombre d'entre eux persévérer dans ces errements. M. Imbriani fait exception; nous ne pouvons qu'en être touché; par malheur, ses opinions avancées l'empêchent d'avoir sur ses collègues toute l'influence désirable. Dans cette question de la triple alliance, M. di Rudini aura le dernier mot. Il l'aura du moins pour la génération politique actuelle; mais qu'en pensera celle de demain?

Depuis le commencement du mois de mai, la Hongrie est en fête : elle célèbre le millénaire de son existence. Il y a mille ans qu'Arpad, à la tête d'une bande de Huns et de Mogols, est venu s'établir sur les bords du Danube, et y a jeté le premier germe d'où devait sortir un siècle plus tard, sous l'inspiration de saint Étienne le royaume et l'État hongrois. C'est une date importante. Les Magyars ont de tout temps excité et ils excitent encore les sentimens les plus divers; mais on ne peut pas leur refuser un patriotisme indomptable, un esprit politique merveilleusement aiguisé, une surprenante facilité d'adaptation aux idées occidentales, enfin un ensemble de qualités qui, mêlées à quelques défauts, ont fait d'eux une des nations les plus intéressantes de toute l'Europe. On reste étonné qu'étant aussi peu nombreux qu'ils le sont, proportionnellement aux masses slaves et allemandes dont ils sont entourés, ils aient pu, sans jamais se laisser absorber, sans rien perdre

de leur caractère propre, sans cesser un seul instant d'être eux-mêmes, échapper à tous les dangers, survivre à toutes les catastrophes, se relever toujours plus solides, et jouer, avec des fortunes et sous des formes sans cesse renouvelées, un rôle aussi considérable dans l'histoire du monde. Dans les périodes les plus critiques, ils ont rendu à l'Europe un service inappréciable : ils ont arrêté le flot envahissant des armées turques. Ils ont eu des héros dont le nom est resté populaire et même légendaire. Ils ont eu de très grands rois, sans compter des saints, qui ont été les champions éclairés de la civilisation occidentale et chrétienne. Enfin, on trouverait difficilement sur un point quelconque de l'univers une nation qui, avec des forces matérielles aussi faibles, soit parvenue tantôt par la guerre et tantôt par la politique, à faire presque sans interruption d'aussi grandes choses. Encore aujourd'hui, tout le monde sait que la Hongrie ne s'est pas contentée de maintenir son autonomie distincte et sa parfaite indépendance sous le sceptre de François-Joseph, empereur à Vienne et roi à Buda-Pesth, mais encore qu'elle s'est emparée de l'influence prépondérante dans la direction des affaires extérieures de l'empire. Si l'Autriche-Hongrie est si profondément engagée dans la triple alliance, c'est en grande partie à la vieille rivalité qui existe entre l'élément magyar et l'élément slave qu'il faut en chercher la raison. Il est vrai que les Magyars ont été autrefois presque aussi souvent en lutte contre les Allemands que contre les Slaves, mais depuis que l'Autriche a été mise en dehors de l'Allemagne, le danger pour eux n'est plus de ce côté. Ils veulent être les maîtres, et en réalité ils le sont.

Dans cette lutte continuelle qu'ils ont eu à soutenir depuis mille ans et dont ils sont sortis victorieux, les Magyars ont singulièrement développé leur patriotisme. Dans aucune autre nation la vie politique n'est plus intense que chez eux. Comment n'en serait-il pas ainsi puisque, s'il en était autrement, il y a de longues années déjà que la Hongrie aurait disparu? Aussi, lorsque l'occasion se présente comme aujourd'hui de célébrer une grande fête nationale, chacun s'y porte-t-il avec une ardeur extrême. Il n'est plus question d'autre chose. Toutes les autres affaires sont suspendues. Les partis, et Dieu sait s'ils sont ardens les uns contre les autres! se réconcilient pour un moment dans une passion commune qui domine toutes les autres. On remet à plus tard ce qui pourrait diviser. La Hongrie, ou du moins l'élément magyar en Hongrie, vit exclusivement dans l'enthousiasme que provoquent les manifestations destinées à célébrer le millénaire. Il y en a de tous les genres, qui se rapportent les unes à la vieille Hongrie, les autres à la Hongrie moderne et contemporaine. On ressuscite les souvenirs d'un glorieux passé, et on inaugure le palais du Parlement. On déploie les merveilles d'une exposition où tout est mêlé et confondu dans une apothéose générale. Comment ne pas accorder une large et

sincère estime à un peuple qui fait si bien les choses et qui, en somme, quelque brillantes qu'aient été ses destinées, n'a jamais rien dû qu'à lui-même? Beaucoup d'autres pourraient trouver là un exemple. Toutefois, il n'y a pas de médailles sans revers, et après avoir été justes pour les Magyars, nous ne le serions pas pour les autres nationalités de l'empire, ni même pour d'autres nations voisines, si nous ne disions pas qu'elles ont d'assez bonnes raisons de ne pas s'associer aux fêtes de Pesth. Si l'histoire a rendu très ardent le patriotisme des Magyars, il l'a rendu aussi très exclusif. Les nécessités de la lutte pour la vie développent chez ceux qui les subissent des qualités très énergiques, mais qui tournent facilement à l'esprit de domination. Les Magyars forment une race gouvernante dans tous les sens du mot. Satisfaits de la situation qu'ils se sont assurée, ils n'ont pas de préoccupation plus grande que d'empêcher les autres de marcher sur leurs traces et d'atteindre à côté d'eux le même but. Le parti tchèque en Bohême n'a pas d'adversaire plus résolu que la Hongrie. Les populations slaves ou roumaines qui font partie de la Transleithanie subissent le joug, mais en protestant contre ce qu'il a de lourd et d'écrasant. En Serbie et en Roumanie, à Belgrade et à Bucarest, dans la première de ces villes surtout, des manifestations bruyantes ont eu lieu contre les prétentions à l'hégémonie du groupe magyar. Il est certain que si les Magyars ont quelque chose de l'impérialisme des vieux Romains, ils n'ont pas au même degré qu'eux le sens élevé du gouvernement. Ils sont plus chevaleresques que généreux, plus intelligens que tolérans, épris de liberté pour eux, mais volontiers jaloux de la liberté des autres. La sympathie qu'ils inspirent, quelque profonde qu'elle soit, ne va donc pas sans quelques réserves. Ils sont restés une nationalité distincte et dominante au milieu de plusieurs autres, dont ils n'ont pas su faire une nation véritable, et là est la limite de l'admiration qu'ils méritent. Cette admiration n'en reste pas moins très vive, et lorsqu'on se rappelle tout ce qu'a fait autrefois la Hongrie, lorsqu'on constate ce qu'elle est encore en ce moment, il faut bien reconnaître qu'il y a en elle quelque chose de puissant. C'est à ce titre que le millénaire qui se célèbre à Pesth ne saurait laisser l'Europe indifférente.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.